This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

a39015 01808577 2b

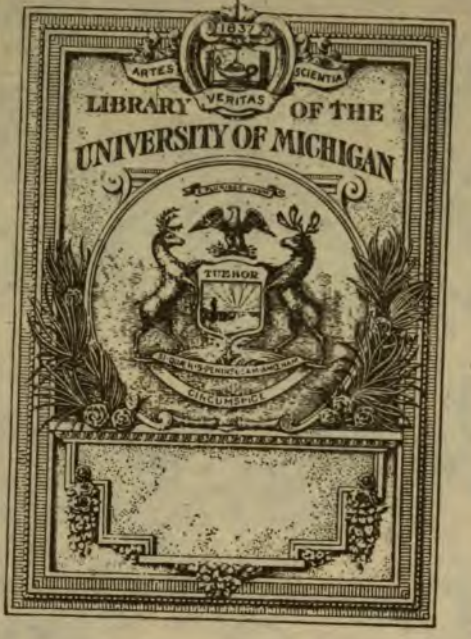
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

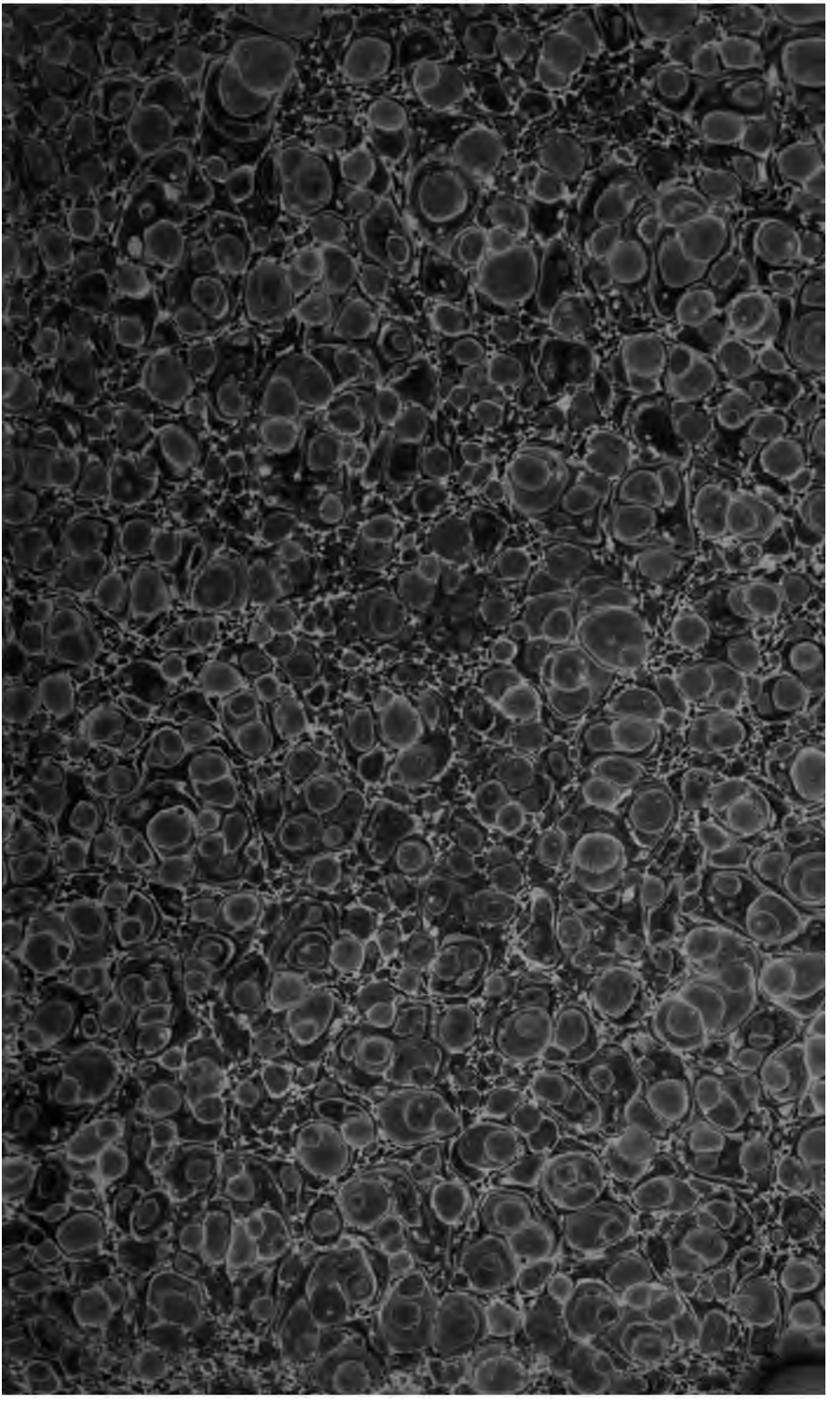

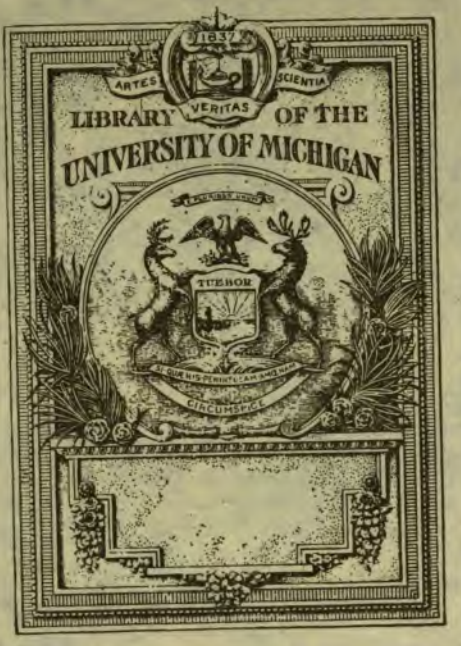
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUIS IS PENITI CAM SAND VIS
CIRCUMSPICE

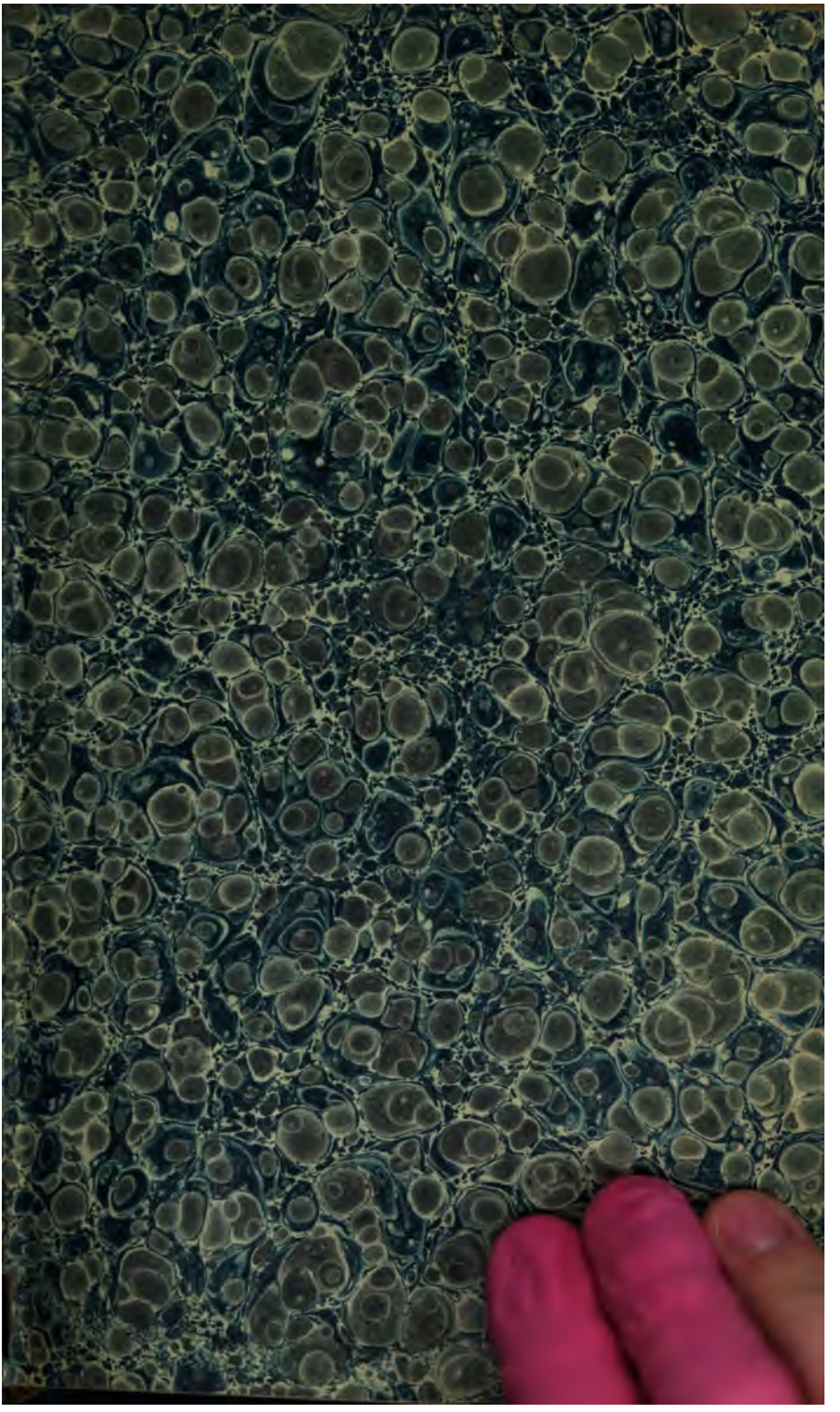

DC
260
.V36
A3

DC
260
.V36
A3

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N. 14.

QUINZE ANNÉES

D'UN

PROSCRIT

PAR LE GÉNÉRAL

GUILLAUME DE VAUDONCOURT.

Damnatos fidei crimine, gravissimo inter desciscentes. TACIT., *Histor.*, I, 69.

Condamnés pour le crime de fidélité, le plus grave aux yeux des transfuges.

TOME SECOND.

PARIS,

DUFEY, LIBRAIRE, RUE DES MARAIS-ST.-GERMAIN, N. 17.

M DCCC XXXV.

QUINZE ANNÉES

D'UN PROSCRIT.

CHAPITRE VI.

Je rentre au service de France, mais je suis mis en demi-solde. — La France et MM. de La Jobardière. — Quelques personnages à Paris. — Le temps passe à l'orage. — Conspiration *pseudonyme*. — Débarquement de Napoléon. — Il arrive à Paris. — Je le vois aux Tuileries. Sarrazin. — Brune et détails sur son assassinat. — Chute et assassinat de Murat.

Ainsi que je l'ai déjà dit, j'appris à mon arrivée à Paris le licenciement de tous les militaires étrangers qui étaient dans les rangs de l'armée du royaume d'Italie. Comme on avait

398947

compris, sous le nom d'étrangers, jusqu'aux Italiens qui n'étaient pas nés dans le royaume, quoiqu'ils y fussent naturalisés, je ne crus pas même nécessaire de demander si j'étais du nombre des licenciés, je m'informai seulement du sort qui nous attendait dans notre patrie. Au milieu d'une légion de généraux, qui sortaient de toutes parts des coins où ils s'étaient tapis, et où de rien ou presque rien ils étaient devenus généraux, les places allaient être rares; mais comme on ménageait encore ceux qu'on opprima plus tard, toute espérance n'était pas perdue. Mes camarades arrivés avant moi en France, et dont quelques-uns seulement étaient à Paris, avaient délégué un d'eux pour plaider leur cause, et obtenir leur admission au service de notre patrie. C'était précisément le plus jeune en grade, mais le plus grand parleur et passablement intrigant. Pour le peindre d'un seul trait, c'est le même qui, pour parvenir par une action d'éclat, dressa le piége dans lequel est tombé l'infortuné colonel Ca-

ron. Je n'avais pas grand'chose à attendre d'un individu de ce caractère, ni d'un autre qui, arrivé de Russie, où il était prisonnier, s'était joint à lui. Ce second s'est également signalé depuis en organisant des conspirations en Bretagne.

En effet, ni l'un ni l'autre de ces messieurs n'avait songé à me comprendre dans l'état des officiers-généraux rentrant du service d'Italie. Non-seulement j'étais le plus ancien, mais j'étais entré à ce service par un *ordre précis* du gouvernement français, tandis qu'eux y étaient venus volontairement, pour purger l'émigration, ou pour faire fortune. J'avais donc un droit positif, où ils ne pouvaient avoir que des considérations de tolérance. Cette basse jalousie m'indigna, et sans daigner perdre une parole avec eux, je m'adressai au général Vignoles, dont le témoignage avait un bien autre poids. En effet, le le général Vignoles était sous-chef de l'état-major-général de l'armée d'Italie, en 1797,

lorsque je reçus l'ordre de passer dans l'artillerie cisalpine pour l'organiser; il avait été lui-même nommé alors ministre de la guerre de cette république, et il l'était encore en 1798, lorsque j'étais chef de l'artillerie, et directeur-général de cette arme. Mes titres furent bientôt indiqués, prouvés et appuyés avec toute l'amitié que le général Vignoles m'a portée jusqu'à sa mort, et pendant trente ans que nous nous sommes connus. Il en résulta que je fus *réadmis* au service de mon pays, même avant l'*admission* de ceux qui ont voulu m'écarter, et que je conservai mon rang sur eux.

Ce premier pas fait, je cherchai à voir où et comment je pourrais aborder la question d'un arriéré de plus de vingt mille francs que j'avais à réclamer. Depuis la fin du mois de mai 1812, les troupes italiennes à l'armée de Russie avaient cessé de recevoir leur solde, parce que les fonds venus des caisses italiennes, pour cet objet, avaient été versées dans celles de l'armée française. Mes camarades

avaient été payés à l'armée d'Italie, et en passant à Milan, avaient encore reçu une gratification de licenciement. Je n'y étais pas allé, d'abord parce que je désirais rentrer en France au plus vite, et ensuite parce que je serais arrivé trop tard, et lorsque, l'armée française étant déjà sortie de la Lombardie, ma réclamation serait restée sans appui. Je n'avais pas assez de confiance dans la moralité des hommes du 20 avril, qui composaient la régence, pour attendre quelque chose de leur justice. Je n'avais donc pas été compris dans le décompte fait aux autres, et il ne me restait d'espérance de toucher ce qui m'était dû que dans la justice du gouvernement autrichien, qui avait profité des dépouilles du royaume d'Italie. Je m'adressai en effet à lui, et après quinze ans de réclamations, je suis encore à attendre que la commission de liquidation se soit réunie. Quelque pénible que soit ce long retard, il ne doit pas étonner de la part d'un gouvernement rapace de sa na-

ture, et pour qui les traités et les engagemens les plus solennels ne sont pas un lien puissant. J'en ai vu un autre exemple au moins aussi criant: M. Darney, directeur-général des postes du royaume d'Italie, ne voulant pas prendre avec lui, en partant de Milan, une somme d'environ vingt mille francs en espèces qu'il avait, la déposa au trésor. On lui donna un reçu de ce dépôt, et on y indiqua que cet argent était *sa propriété particulière* et n'appartenait en aucune manière à l'État. Aussitôt arrivé à Munich, M. Darney réclama. En 1820, il n'avait encore rien obtenu, et je ne crois pas qu'il soit plus avancé aujourd'hui.

Ces préliminaires faits, je m'occupai de ma situation dans ma patrie. Tout y était changé; je ne voyais plus rien de ce que j'y avais laissé en 1796. Cela était tout naturel dans le moment où j'y rentrais. Pendant environ quatorze ans que la liberté avait sommeillé à l'ombre des lauriers de l'empire, ses ennemis avaient travaillé tout à l'aise à l'enchaîner. Les

agens de la contre-révolution, dont un gouvernement imprudent avait rappelé de l'étranger les plus dociles, avaient peu à peu envahi le pouvoir; à la suite des coalisés, les plus incorrigibles avaient inondé la France. Tout y était à peu près dans le chaos. Une foule d'affamés, apportant avec eux l'impudence, la bassesse et la rapacité des valets de l'ancienne cour, à laquelle ils appartenaient, convoitait et envahissait toutes les places qui rapportaient de l'argent. C'était déjà un grand mal; car il était évident que, si l'on voulait assouvir leur avidité, on livrerait les emplois les plus importans de l'État à des hommes nuls et immoraux, à l'écume de la nation. Mais ce qui était pire et ce qui devait amener tôt ou tard une nouvelle secousse, c'est qu'ils postulaient l'injure à la bouche, et voulaient administrer la nation en affichant pour elle la haine et le mépris. La leçon sévère que leur avait donnée la révolution n'avait rien appris à des êtres vains et ignorans; l'abjection à laquelle ils

avaient été réduits, lorsque le privilége et l'intrigue ne leur suffirent plus pour briller, ne les avait pas éclairés sur leur nullité absolue. La misère et le mépris n'avaient fait qu'aiguiser en eux la soif de l'argent et du pouvoir.

La plus grande partie de la vieille armée était réformée ou mise à la demi-solde. Une diminution dans l'armée active était non-seulement inévitable, mais elle était nécessaire. Il était impossible que l'État continuât à payer un aussi grand nombre de troupes. Aussi personne d'entre nous ne s'étonna de la mesure qui fut prise à cet égard. Mais l'application de cette mesure fut à la fois inique et honteuse : inique en ce que ceux qui avaient bien et fidèlement servi leur patrie, furent écartés, et qu'on leur préféra des individus sans services, sans droits, sans capacité et sans mérite, à moins qu'on ne veuille compter pour tels l'oisiveté dans laquelle ils avaient croupi, ou leurs trahisons envers la France ; le renver-

sement d'idée à cet égard était tel qu'on entendait vanter tout haut, comme des titres de préférence, tous les méfaits que flétrit l'opinion des ames honnêtes et que punissent les lois; honteuse, parce qu'elle accoutuma à l'idée que la trahison, la désertion et la concussion peuvent, dans certains cas, cesser d'être des crimes et conduire aux récompenses à l'exclusion de la vertu. Bientôt on n'entendit plus parler de la vieille armée qu'avec injure; il était du suprême bon ton, dans les salons où se réunissait la tourbe éhontée des courtisans, de nous honorer du titre de brigands. Ils abjuraient notre gloire, et ils se rendaient justice en cela. Les restes des chefs ignorans et vains, qui avaient traîné les drapeaux français dans la boue, à Rosbach et pendant toute la guerre de Hanovre, ne pouvaient rien avoir de commun avec les vainqueurs de Fleurus et de Hohenlinden, de Zurich et d'Austerlitz. Leurs injures pouvaient nous indigner, mais ne devaient pas nous étonner. Il est dans la nature

même que ceux qui dépouillent les autres cherchent à se couvrir du masque de la vertu; aussi voit-on communément les chevaliers des grands chemins apostropher les voyageurs qu'ils veulent dévaliser, en leur disant : Arrête, coquin !

Un tel dévergondage de conduite devait nécessairement irriter l'opinion publique et exciter la masse de la nation, qui se voyait insultée et menacée par ceux-là mêmes dont l'immoralité et les abus honteux avaient été la première cause de la révolution; dont les sourdes menées et les conspirations continuelles avaient plus que tout contribué à l'ensanglanter, et dont les intrigues, à l'étranger, avaient prolongé la lutte qui avait coûté tant de sacrifices à la France. L'opinion publique s'exprima d'abord par des caricatures, dont les plus originales prirent pour type de leurs scènes variées le personnage figuratif de M. de la Jobardière. J'en vis dès mon arrivée à Paris, et je crus d'abord que tout y était figuré; le costume même

avait disparu depuis vingt-cinq ans du journal des modes. Mais je ne tardai pas, en rencontrant un La Jobardière en personne, de me convaincre que la caricature, loin d'être une charge, était un portrait fidèle. Ce fut dans la rue Saint-Honoré, un jour qu'il pleuvait, que je fis cette rencontre. Qu'on se figure un homme d'assez triste mine, chaussé en bas de soie, avec des souliers à grandes boucles, culotte de drap bleu, frac bleu bien exigu, dont les pans retroussés et les pointes du collet tombant étaient garnis de fleurs-de-lys en or, épaulettes du 17e siècle, chapeau de cocher d'un lord anglais, les cheveux en bourse, l'épée dont la pointe s'élançait vers le ciel, marchant sur la pointe du pied et se couvrant à moitié d'un maigre parapluie, et on aura une idée de l'étonnement que j'éprouvai. Pendant que j'examinais cet individu de la famille des Don Quichotte, le ruisseau grossi par les gouttières entraînait un pauvre chat. Subitement je vis mon héros s'élancer jambe de ça, jambe de là du

ruisseau, saisir le chat presque noyé, et, le soutenant gravement de la pointe des doigts, venir le poser contre une borne. Je n'ai jamais su me rendre compte de ce trait sublime, autrement qu'en pensant que, comme nous nous vantons d'être antropophiles, il a voulu nous montrer qu'il avait par-dessus nous le mérite d'être zoophile. Au reste les temps sont bien changés depuis, car M. de La Jobardière, aujourd'hui lieutenant-général, et doré sur tranche, habite un brillant hôtel, et se fait traîner par un riche équipage : si c'est le fruit des économies de son traitement, il faut qu'on lui ait donné celui d'une douzaine de maréchaux tout à la fois.

Depuis 1792, excepté le temps où j'avais été prisonnier en Russie, je n'avais jamais été un seul moment dégagé de la fatigue et des soins d'un service militaire extrêmement actif. Mis à la demi-solde, je me voyais rendu à moi-même, et pouvant me livrer à des travaux scientifiques et littéraires, dont je n'avais pas

perdu le goût, mais dont j'avais été souvent détourné en temps de guerre (1). Sous ce rapport, je me trouvais assez content; mais ce qui me mécontentait à juste titre, c'est qu'en m'assignant un rang dans l'armée française, on me fit perdre mon ancienneté de grade avant l'époque de ma rentrée; ce fut le premier des bienfaits dont j'ai été comblé depuis. Cependant lorsque la Hollande et le Piémont furent réunis à la France, les militaires de tout grade de ces deux États conservèrent leur ancienneté. Moi en particulier, en 1805, 1806, 1809, servant la France comme directeur-général de l'artillerie de l'armée, ou comme officier-général employé, j'avais eu sous mes ordres beaucoup d'officiers dont j'allais me trouver le cadet, et dont quelques-uns avaient été promus sur mes demandes; mais il n'y avait aucune justice à espérer du parti dominant,

(1) Le seul ouvrage dont j'avais pu m'occuper pendant cette longue période fut l'*Histoire des campagnes d'Annibal en Italie*, publiée à Milan en 1812, pendant que j'étais à l'armée de Russie, et par ordre du gouvernement.

et par conséquent aucun remède, et il fallut se soumettre. J'étais résolu de me fixer à Paris, et j'éprouvai d'abord une difficulté; on s'essayait dans la voie de l'arbitraire, où l'on s'est mis si au large depuis. Quoique étant en demi-solde, c'est-à-dire en non-activité, on voulait nous retenir sous la loi militaire, et nous assigner une résidence, dont nous ne pourrions pas nous écarter sans un permis du ministre de la guerre. Tout ce qui appartenait à la vieille armée était un objet de haine pour la faction dominante; elle voulait nous écarter de Paris, son foyer principal d'action. On exigea donc que nous nous retirassions dans les départemens où nous étions nés. Beaucoup, qui n'avaient ni intérêt ni désir de rester à Paris, en partirent; d'autres, et je fus du nombre, insistèrent pour rester et restèrent. Il faut dire à la louange du général Maison, alors gouverneur de Paris, qu'il ne mit aucune obstination à exécuter une mesure qu'il désapprouvait lui-même.

Ainsi fixé à Paris, je songeai à mes affaires de famille, qui avaient besoin que j'y portasse un soin particulier. Ce n'était pas cependant relativement au modeste patrimoine qui me restait; il avait passablement souffert, mais il était alors mis en sûreté. Lorsque mon père mourut en Italie, en 1799, ma mère, qui était auprès de lui, retourna en France se mettre à la tête des propriétés qu'elle possédait en communauté avec son époux. Ma sœur et moi la laissâmes en jouissance, sans exiger de partage, ni même d'inventaire, sans faire aucun acte qui établît et assurât nos droits, du chef de notre père.

Mais les affaires relatives à la famille qui était restée en Italie étaient d'une nature plus grave, et j'y perdis tout. Lorsque je fus prisonnier de guerre, et que par conséquent l'assignation de 600 francs par mois, sur mon traitement, que j'avais fixée à la femme à qui j'avais eu le malheur de me lier, eut cessé, elle songea à quitter l'Italie. Elle n'aurait pas

dû en avoir besoin. Sa fille était placée dans une maison d'éducation; son fils l'était gratuitement dans un lycée royal; le gouvernement avait suppléé à ses besoins par une pension mensuelle moindre, à coup sûr que celle que je lui faisais, mais suffisante pour une femme honnête. Aucune de ces considérations ne put la retenir. J'avais acquis en Italie un riche mobilier, fruit de l'ordre et de l'économie d'un traitement considérable, et qui, en 1809, avait monté jusques à 72,000 francs par an. Une nombreuse bibliothèque, des collections assez considérables de camées, de cornalines et d'autres antiques, des assortimens en bijoux précieux et en vaisselle plate, en faisaient partie. Tout cela avait disparu pour faire face aux dissipations les plus honteuses. Le peu qu'il me fut possible de recouvrer plus tard fut un cinquième environ de mes livres et une faible partie des manuscrits et des cartes géographiques et topographiques, dont j'avais une riche

collection. En quittant l'Italie, cette femme s'était retirée chez un fermier de ma famille, ma mère, indignée de ce qu'elle en avait appris, ayant refusé de la recevoir.

Dès mon arrivée à Paris, je résolus de reprendre le projet que j'avais formé en 1812, et de commencer sans délai les démarches nécessaires pour rompre des liens déshonorans pour moi. Je le pouvais alors plus facilement, parce qu'aux justes griefs que j'avais déjà à faire valoir, en Italie, il s'en était joint de plus graves encore depuis son retour en France. Il ne me manquait ni de documens ni de preuves pour poursuivre un divorce pour causes déterminées. Ses propres enfans y en auraient ajouté au besoin. Mais l'intérêt de ces mêmes enfans me retint. Quoique je susse à quoi m'en tenir au sujet de leur naissance, je les regardais comme innocens des déportemens de leur mère, et je ne voulais pas leur imprimer une flétrissure : j'étais loin alors de soupçonner la noire ingratitude dont ils se sont

rendus coupables à mon égard. Je me résolus donc à entamer un divorce par consentement mutuel. Mon Italienne fit d'abord quelques difficultés; mais comme en définitive elle tenait bien plus à l'argent qu'à moi, un sacrifice d'argent assez fort la décida. Les actes préliminaires voulus par la loi furent bientôt dressés dans les formes légales, et il ne s'agissait plus que d'attendre l'époque fixée pour la prononciation du divorce.

J'ai parlé du divorce, que la loi autorisait alors, et cette seule circonstance m'aurait dispensé de revenir sur ce sujet, si je ne venais pas de lire encore une fois, dans un livre qui se prétend destiné à faire fleurir la philosophie, une diatribe à ce sujet, et à propos d'un roman. Quoique je sache, comme tous les hommes de bons sens, à quoi m'en tenir sur le compte de ces déclamations hypocrites, faites, non pas pour rendre hommage à l'esprit du siècle, mais aux plans de la faction dominante, il ne faut cependant pas les accré-

diter par le silence. Je ne m'étendrai pas dans de longs raisonnemens; il y a long-temps que cette question a été agitée, et résolue par des peuples au moins aussi moraux que nous : je n'appellerai que des faits ou des résultats. Il faut avoir beaucoup de mauvaise foi ou d'ignorance, pour prétendre que l'union conjugale, non moins respectable partout, soit moins respectée, dans les pays où le divorce est autorisé, que dans ceux où il est défendu. Le contraire est précisément prouvé. Sans aller chercher des exemples bien loin, je citerai l'Allemagne, notre voisine; là le divorce est autorisé par la loi, et, proportion gardée, on en voit infiniment moins qu'on ne voit en France, en Italie, en Espagne, de séparations de corps, causées par des adultères effrontés, dont ces séparations scandaleuses sont cependant l'unique remède; on y voit beaucoup moins de mariages dissolus, où la nécessité de rester lié à un être dégradé et méprisé fait recourir au même vice et rend le libertinage égal de part et d'autre.

La question religieuse doit rester en dehors du point de vue général, qui seul est de la législation : elle appartient au for intérieur, et chacun en reste le juge, selon sa croyance. Taxer le divorce en général d'immoralité, parce que la croyance qu'on professe, ou qu'on fait semblant de professer, le condamne, c'est être tout à la fois hypocrite et fanatique intolérant; et encore, si l'on veut alléguer l'opinion religieuse, la cour de Rome, juge suprême des dogmes catholiques, accorde-t-elle la cassation du mariage, autrement dit divorce, *pour de l'argent;* certes personne ne le niera. Or, ce que la religion déclarerait sacrilége ou immoral, l'argent peut-il le rendre moral? Permis à ceux qui sont célibataires par métier, ou par libertinage, de déclamer contre le divorce, et il n'y a guère qu'eux qui le fassent. Ils ont un intérêt à ne pas permettre que les maris qu'ils ont déshonorés puissent rompre les liens qui les unissent à des êtres qu'ils ne peuvent plus aimer ni estimer. Sans

cette précaution les victimes de la séduction pourraient tomber à la charge de leurs séducteurs. Cependant le mari trompé et déshonoré est celui qui se trouve puni des crimes d'un de ces moralistes à leur profit. Son bonheur domestique est détruit sans retour, et ne pouvant plus chercher dans une autre union ce bonheur que les lois sociales devraient lui assurer, il est condamné à végéter dans le célibat, et ne peut s'y soustraire qu'en devenant coupable. Que fait pendant ce temps celle à laquelle il est toujours lié? Elle reste librement à la dispositition de son séducteur qui s'applaudit d'être dispensé de songer au sort de sa victime, qui est toujours à la charge de l'époux qu'elle a trahi. Ce portrait *moral* repose sur des *faits* et non pas sur des déclamations qui ne persuadent pas même celui qui cherche à s'en faire un mérite.

Ayant terminé cette affaire, si peu agréable pour moi, je me retirai dans une jolie petite campagne, dont j'avais fait l'acquisition. Là,

rendu à la tranquillité, mon temps fut partagé entre le soin d'augmenter les commodités de mon nouveau séjour, la culture des lettres et des sciences, et l'observation du développement que la contre-révolution essayait de prendre dans ma patrie. Mes anciens camarades venaient souvent me voir, et dans le nombre je dois compter le bon et estimable général Vignoles. Il se plaisait dans mon ermitage. La première fois que le général y vint, il ne voulait me donner que deux heures tout au plus; je le retins jusqu'au soir, et il m'avoua que je ne lui avais pas fait beaucoup de violence. Outre mes compagnons d'armes que je voyais à Paris, je fréquentais, parmi les étrangers qui s'y trouvaient, le comte de Pahlen, et le chargé d'affaires d'Autriche, comte de Bombelles. Je vis aussi le comte Capo-d'Istria, mais le peu de durée de son séjour à Paris me le fit perdre bientôt. M. de Pahlen, que j'avais connu à Pétersbourg, me fournit l'occasion de rendre ser-

vice à un de mes compatriotes, que je n'avais vu qu'en passant à Valenciennes, où il était directeur de la poste aux chevaux. Son fils avait été employé à l'armée de Russie, où il était un des directeurs de la poste du quartier-général impérial. Emmené assez loin dans l'intérieur du pays, lorsqu'il fut fait prisonnier, il n'était pas rentré avec les autres, et son père, qui en était inquiet, m'écrivit à ce sujet. M. de Pablen se prêta avec beaucoup d'obligeance à le rechercher; il écrivit à son gouvernement, et le jeune homme fut en effet retrouvé et rendu à ses parens.

M. de Bombelles était le fils du marquis de Bombelles, autrefois ambassadeur de France à la diète de Ratisbonne, et depuis évêque. J'eus occasion de le voir au sujet de la décoration de la Couronne de Fer, que j'avais reçue dès 1806. L'Autriche n'avait point aboli cet ordre, mais elle se l'était attribué, et sans égard pour des stipulations positives, et particulièrement pour le traité du 11 avril 1814,

non-seulement le paiement de la pension des membres avait été supprimé, mais il fallait une déclaration pour qu'ils pussent continuer à porter l'ancienne décoration, ou obtenir la nouvelle. N'ayant jamais servi l'Autriche, ni publiquement, ni occultement, je ne me souciais pas du nouvel ordre, qui ne représente rien, et je m'en tins à l'ancien. M. de Bombelles y mit beaucoup d'obligeance, en sorte que j'obtins sans retard la déclaration voulue, et que je restai en relations d'amitié avec lui. Autant le père effarouchait par la violence extravagante de ses opinions, autant le fils se distinguait par la sagesse et la modération des siennes. Nous nous entretenions souvent de la situation actuelle de la France et du résultat que semblaient devoir produire les efforts de la faction contre-révolutionnaire pour se développer, et ses prétentions exagérées. Mais, si le vieux marquis venait à paraître pendant notre entretien, dès que l'ambassadeur le voyait entrer dans l'hôtel, il me disait : « Changeons

« de conversation, voici mon père. » Il ne faudrait cependant pas en conclure que M. de Bombelles fils était ce qu'on appelait alors un libéral. Les préjugés de son éducation, qui ne s'étaient point effacés en Autriche, ne le lui permettaient pas; mais, en conservant ses opinions, il était loin d'être intolérant pour celles des autres, et il était fort disposé à ce qu'il appelait des concessions à l'esprit du temps.

Il se passa chez lui une scène assez plaisante dont je fus spectateur et auteur. Nous avions parlé un jour de la tendance innée de certains individus à flatter le pouvoir, dans quelques mains qu'il se trouve, et à chercher des moyens de parvenir par la plus basse adulation. Dans ce temps où le gouvernement changeait souvent de chef, de forme ou de système, il en résultait des transpositions de dévouement et des contresens assez piquans. Jusque-là il n'y avait que de l'avilissement personnel, et chacun est maître, selon son goût, de se coucher sur des lauriers ou dans la boue. Mais presque tous

ces messieurs savent que les transfuges sont dans l'obligation de donner des garanties d'autant plus fortes que leurs transitions ont été plus nombreuses, et ces garanties ils les cherchent dans la délation et la persécution de ceux qui croient que l'honneur est dans la fidélité et non dans la mobilité. La conversation nous conduisit à la nomenclature des poésies nouvelles auxquelles le changement de gouvernement donnait lieu. De ce nombre étaient des vers qui retentissaient dans tous les salons. M. de Bombelles avait invité l'auteur à déjeuner pour le surlendemain, afin de les entendre. Je connaissais la fécondité de M. A..... de Ch..... sous l'empire, et je dis à M. de Bombelles que ses titres au Parnasse étaient déjà assez anciens pour qu'on ne pût pas le ranger dans la classe des poètes nouveaux. Je lui citai même une pièce qui avait fait assez de bruit dans le temps. M. de Bombelles trouva très-juste que je concourusse à étendre la réputation de M. A....., en faisant connaître à la

société qui devait se réunir tous ses titres à la célébrité, et il fut convenu que je serais du déjeuner. J'y vins en effet, et M. A..... de Ch..... lut sa pièce de vers, qui fut très-applaudie, ce qui est de règle dans les salons, où l'on n'est réuni que pour cela. Alors je crus devoir faire plus particulièrement l'éloge du poète en faisant connaître ses productions antérieures, et je tirai de ma poche une petite pièce de théâtre faite en l'honneur du *roi de Rome*, fils de Napoléon, et intitulée : *l'Officier de quinze ans*. On en lut les principaux passages, et on fut surtout fort édifié des sentimens d'un dévouement tendre et exclusif qui y sont exprimés en vers très-pathétiques. La société trouva cela charmant; l'auteur seul parut y voir une mystification. Je m'en suis aperçu à quelques articles de *la Quotidienne* de 1816, époque où, me trouvant au nombre des proscrits, on pouvait frapper sur moi sans crainte.

Pendant l'hiver de 1814 à 1815, je m'occupai à écrire l'histoire de notre désastreuse campa-

gne de 1812, qui fut imprimée dans le courant du printemps, sans nom d'auteur, et sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire*. J'avais pu me procurer à Pétersbourg des matériaux fidèles et exacts, même pour la partie topographique, en sorte que les plans et les cartes qui y sont joints sont tirés du cadastre des provinces de l'empire. Les opinions relatives à la science militaire qui y sont exprimées sont les miennes, et, sous ce rapport, sujettes à la controverse et aux observations critiques que chacun peut juger convenable d'y faire. Il n'en est pas de même des faits, de ce qui est relatif à la situation de l'empire de Russie et aux projets des généraux qui commandaient les armées; j'ai eu sur ces différens objets des détails et des notions précises; j'ai vu les rapports originaux des généraux russes, et je n'ai pas ignoré ce qui s'est passé dans les cabinets. Mon caractère ne me permettra jamais de dénaturer les faits au profit de l'adulation ou de spéculations personnelles, ni de subordon-

ner la vérité à l'influence des passions; je ne sais que me taire, lorsque je ne puis pas parler selon ma conscience. On a bien écrit sur cette campagne, et on écrira peut-être encore; mais on a beau arranger, modifier, torturer la vérité pour en tirer des résultats qui satisfassent des intérêts de partis ou de personnes, ce que j'ai écrit restera un jour *seul* dans l'histoire future. Il y a peut-être de l'amour-propre dans cette assurance; mais je sens que j'ai le droit de compter sur la justice sévère et impartiale de la postérité.

Avant cet ouvrage, j'en publiai, sous le titre de *Relation impartiale du passage de la Bérézina*, un fragment auquel je joignis quelques réflexions. Cette publication anticipée n'avait pas seulement pour but de servir de prospectus à l'ouvrage qui devait suivre, je la devais à la justification de l'amiral Tchitchagoff, dont les manœuvres, si injustement critiquées, ne méritaient pas le blâme qu'elles ont essuyé par le crédit de ses ennemis, et surtout de Vittgens-

tein. Je voulais faire voir que le coupable, s'il y en eut un, fut Kutusoff lui-même; et je ne me crus pas dispensé de cette justice, même envers un ennemi, cause principale du désastre de la Bérézina. En même temps que je m'occupais de ces travaux, je préparais les matériaux pour la campagne d'Italie en 1813 et 1814, et pour celle d'Allemagne en 1813. Le général Vignoles, qui avait été chef de l'état-major-général de l'armée d'Italie, me donna connaissance de toute la correspondance officielle du prince général en chef, de Napoléon, des généraux, les rapports des différentes actions, etc. Il me chargea en même temps de rédiger le rapport qu'il devait remettre au gouvernement sur les opérations de ces deux campagnes.

Mais je n'étais pas destiné à jouir longtemps d'une tranquillité que j'avais cependant achetée par vingt-cinq ans de peines et de dangers, et par d'assez grandes pertes. Je n'étais pas tellement absorbé par mes travaux littéraires que je ne pusse suivre la marche des évènemens,

et j'y avais un intérêt majeur. Les paroles que j'avais entendues à Pétersbourg (1) sonnaient encore à mes oreilles, et je n'ignorais pas ce à quoi avait tenu la concession de la Charte, que la plus impérieuse nécessité avait fait octroyer. Je savais qu'elle n'avait pas été faite à tête reposée à Hartwell, mais bien sous les murs de Paris, afin d'opposer un acte constitutionnel à la capitulation personnelle du sénat, dans laquelle la nation avait été accidentellement comprise. J'en connaissais les faiseurs, dont le travail, revu et corrigé par l'autorité souveraine, à laquelle ils avaient dû le soumettre, portait partout l'empreinte de la duplicité du caractère de ses auteurs. Ce n'est pas sans des motifs qu'aujourd'hui chacun peut comprendre qu'elle créait une aristocratie financière, et qu'elle laissait la délimitation des pouvoirs dans un état d'incertitude qui fournit encore aujourd'hui le prétexte de l'interpréter comme le veulent les intérêts du jour. Toutes les sinis-

(1) Voir ci-dessus, page 286.

tres prévisions que pouvait faire naître cette naïve conversation commençaient à se réaliser autour de moi.

Méconnaissant la position où s'était placé le chef de la maison de Bourbon, en s'alliant par un pacte solennel avec la nation, la faction féodale et le parti prêtre unissaient leurs efforts pour rompre cette alliance. Toutes les classes privilégiées semblaient vouloir reculer jusqu'au cinquième siècle, à l'époque où des hordes sauvages, venues des forêts de la Germanie, se répandirent dans les Gaules, ravissant aux citoyens leurs propriétés et leur liberté, et établissant leur domination à l'aide d'un clergé qui se voua à eux pour partager le butin, les terres et les esclaves. Au milieu d'une nation assez généreuse pour oublier les malheurs que leur haine aveugle avait seule causés; au milieu d'une nation qui ne formait plus qu'une seule famille, unie dans ses vœux et dans ses besoins comme elle l'avait été dans ses dangers, les privilégiés voulurent rester étrangers; ils voulaient en-

core représenter la France, et se placer en face des Gaulois vaincus; ils ne voulaient voir dans le pacte constitutionnel, à la tête duquel était placé un roi des Français, qu'une *capitulation révocable* d'un chef des Francs avec des Gaulois rebelles; ils étaient assez insensés pour ne pas voir que tout acte portant des obligations réciproques, par laquelle des deux parties qu'il ait été proposé, offert ou accordé, est un contrat synallagmatique. Celle surtout des deux parties qui l'a proposé ne peut s'en retirer ou s'y refuser sans dégager en même temps l'autre, et remettre les choses dans l'état où elles étaient lorsque toutes deux ont contracté.

Cependant la coupable connivence du ministère avait investi les agens les plus actifs de la faction anti-nationale de presque tous les emplois administratifs et militaires les plus importans. Là ils organisaient ouvertement la contre-révolution, aidés par des prédications pleines de l'ancien esprit de fana-

tisme, d'oppression et d'intolérance. L'armée fut outragée et avilie, et ses plus ardens détracteurs se montrèrent précisément parmi ceux dont la carrière ignoble n'offrait aucun exemple de valeur ou de vertu ; qui, s'ils avaient répandu du sang, n'avaient versé que celui des Français, soit dans les rangs de l'ennemi, soit dans des assassinats à l'intérieur. Magistrats, citoyens, tous furent insultés; le nom de jacobins fut prodigué par des dénonciateurs de 1793 aux victimes qui leur avaient échappé alors; celui de bonapartiste fut appliqué aux patriotes les plus loyaux et les plus fidèles par les valets qui, d'abjection en abjection, s'étaient traînés des écuries ou de l'antichambre jusque sur les marches du trône impérial. Les propriétaires de biens nationaux se virent menacés, et par les prétentions hautement exprimées des anciens féodaux, et par les prédications des prêtres avides et fanatiques, et par les discours mêmes des autorités appelées à protéger les droits des citoyens. Aucune réclamation de

quiconque n'appartenait pas à la faction féodale n'était plus écoutée; le ministère les repoussait, les agens secondaires maltraitaient ceux qui osaient les élever, et qui ainsi ne trouvaient de justice nulle part.

Un tel état de choses ne pouvait pas durer. Les élémens de 1789 se retrouvaient dans toute la nation, où ils existeront toujours; un choc était inévitable et prochain. Dès le mois de janvier 1815, l'orage commençait à gronder de toutes parts, on ne cachait presque plus le mécontentement qu'on éprouvait. Un jour que j'étais venu à Paris, je fus abordé, en face de la colonnade du Louvre, par quelqu'un de ma connaissance. Après avoir échangé quelques mots sur la situation actuelle de notre patrie : « Cela ne peut pas durer, me dit-il; cela ne du-« rera pas. Tout se prépare pour un mouve-« ment général, c'est ce dont personne ne peut « douter; mais afin que l'explosion, qui serait « inévitable tôt ou tard, ne dégénère pas en « anarchie, il est nécessaire de la régulariser

« et de lui donner un chef : C'est à quoi l'on a « pensé. » La tournure de la conversation faisait bien voir qu'il ne s'agissait pas de Napoléon ; mais je voulus en faire la question. Il ne s'agissait en effet nullement de lui, ni de son fils. On s'attendait d'un moment à l'autre à le voir enlever par force de l'île d'Elbe pour le déporter à Sainte-Hélène ; cette mesure avait été arrêtée au congrès de Vienne, sur des sollicitations qu'on peut deviner. Les confidences ne s'arrêtèrent pas là ; je connus bientôt les meneurs de cette nouvelle révolution, et je sus qu'elle devait être faite en faveur du duc d'Orléans. Il y avait là des souvenirs héréditaires de 1792, réchauffés par l'abbé Sieyes après le 18 brumaire. Dans une séance des consuls provisoires, on mit en délibération la forme définitive qu'on donnerait au gouvernement de la France. Les deux individus qui avaient préparé la chute du directoire n'avaient appelé Napoléon à y coopérer que parce que le courage et le crédit militaire leur manquaient

pour agir seuls; ils croyaient le dominer et le mener. On proposa le duc d'Orléans comme roi, avec la constitution Sieyes. Bonaparte s'y opposa, parce que c'était un Bourbon, et que cette famille repoussée par la France ne pouvait y rentrer sans causer de grands malheurs; il ajouta qu'il valait mieux proposer un prince étranger. Ses deux collègues donnèrent dans le piége, et le duc de Brunswick fut désigné. Sieyes se chargea d'écrire la lettre qui devait offrir la couronne. Bonaparte dit qu'il la ferait porter par son aide-de-camp Duroc. On la lui envoya, et Sieyes en joignit une autre où il faisait valoir ses bons offices. Duroc sortit par une barrière de Paris, mais il rentra par l'autre. Lorsque Bonaparte voulut se mettre à la tête du gouvernement, il empêcha l'opposition de ses collègues en leur montrant la dépêche revenue dans ses mains, et qu'il n'avait pas signée.

Mais le secret de la révolution de 1815 devait rester enfermé entre un petit nombre de chefs du parti, et, comme il fallait se servir du

peuple et des troupes, il fut convenu qu'on emploierait, pour être sûr de les entraîner, le seul talisman qui eût du pouvoir sur eux. Il est facile, d'après cela, de concevoir comment il est arrivé que les troupes ont toutes abandonné leurs chefs, dès qu'elles se sont trouvées près de Napoléon.

Je ne trouvai là dedans rien de bien national et je ne voyais surtout aucune garantie pour la sûreté et le bien-être futur de ma patrie. Je ne témoignai donc aucun désir d'être du nombre des conjurés. Ce n'est pas que je n'y eusse trouvé brillante compagnie; car on y comptait, outre l'inévitable Talley...., le ministre de la guerre, les maréchaux Mor...., Dav....; les généraux Mais...., Ger...., Lefeb.... Des...., Lal.... frères, d'Erl..., Excel..., Foy, etc.; des chefs de corps et d'autres officiers supérieurs devenus généraux depuis, parmi lesquels on peut citer les colonels Labéd...., Gourg..., Fab..., Marb..., Athal....

Je veux admettre que tous ces messieurs étaient

de bonne foi, que leur mobile n'était pas l'ambition personnelle, mais bien l'amour de la patrie, et l'espérance de servir la cause de la révolution, en dotant la France d'une monarchie républicaine. Mais comme les deux mots de monarchie et de république ne m'ont jamais paru susceptibles d'être mariés, ni plus ni moins que le feu et l'eau, et que je n'ai jamais pu concevoir leur réunion, momentanée même, que comme une cause de collisions et un présage infaillible de nouvelles révolutions, je ne me souciais pas de prendre part à un pâté dont je ne pouvais rien prévoir de bon.

La conjuration, tramée dans l'ombre, se révéla tout à coup par un mouvement subit des troupes stationnées dans les départemens du nord de la France, qui se mirent en marche sur Paris. Chacun sait comment ce mouvement échoua à La Fère. On a glosé de bien des manières sur les causes et le but de ce mouvement, et, faute de les connaître, l'opinion publique s'est égarée. La coïncidence du retour de l'île

d'Elbe a paru indiquer que ces deux circonstances se rattachaient au même plan; d'un autre côté, la faction féodale, qui ne voulait pas convenir, qui n'était peut-être pas même douée d'une intelligence capable de concevoir qu'elle seule était, par ses manœuvres criminelles, la cause de la catastrophe qu'elle éprouva; la faction féodale, dis-je, avait un intérêt trop marqué à imaginer une vaste conspiration pour ne pas accréditer l'erreur. Ceux qui savaient de quoi il s'agissait, voyant que le projet avait échoué et était même devenu impossible par le 20 mars, n'avaient plus aucun intérêt à démentir une supposition qui pouvait leur devenir avantageuse, et se turent.

Ce mouvement de troupes échoua tout simplement par l'irrésolution et le défaut de capacité et de fermeté des meneurs. C'est ainsi que nous verrons, en 1821, la révolution du Piémont échouer, et dévier entièrement du principe d'après lequel elle avait été primitivement conçue. Toutes les troupes placées au nord de

Paris devaient s'ébranler presque simultanément et marcher sur la capitale, au nombre d'environ 40,000 hommes : sous la protection de cette masse imposante, la révolution se faisait sans obstacle, et le nouveau gouvernement s'établissait en promettant des institutions largement libérales. Il paraît que le courage manqua aux principaux chefs, lorsqu'ils furent en présence de l'exécution; et en effet on les a vus, quelques mois plus tard, reculer devant une chance encore plus favorable. Celui que le commandement supérieur dans le nord plaçait alors à la tête de l'armée, reçut un contre-ordre qu'il apporta lui-même à Lille. Le mouvement général fut arrêté; mais la petite colonne de Lefebvre Desnouettes et des frères Lallemand avait déjà été lancée en avant-garde par le commandant de la 16e division militaire, à l'époque convenue, et elle échoua à La Fère, avant qu'on pût l'avertir et la faire rétrograder.

L'évènement de La Fère donna l'éveil, et le

gouvernement eut connaissance des ordres de mouvement qui avaient existé. Le comte d'Erlon, par sa position, en était responsable, et il devait être arrêté et mis en jugement. Mais trop de personnes avaient intérêt à empêcher une procédure dont la marche aurait changé les bases de l'accusation. Le général d'Erlon n'avait rien ordonné par un effet de sa volonté personnelle; c'est ce qui ne pouvait manquer de résulter de l'information. Il ne fit donc que s'écarter, et ne se retira pas plus loin que dans la citadelle de Lille, où il resta caché dans une casemate, sous la sauve-garde du colonel qui y commandait le génie. A son passage à Lille, le duc d'Orléans n'ignora pas la retraite du général d'Erlon, et lui fit dire, en partant, qu'il pouvait sortir en toute sûreté; mais bientôt toute cette procédure fut écartée par des évènemens d'un intérêt majeur.

Le 9 mars, étant venu à Paris le matin de bonne heure, j'allai, comme il m'arrivait assez souvent, demander à déjeuner au comte de

Bombelles. Là j'appris la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan. Cette nouvelle m'étonna dans le premier moment, parce que rien, à ma connaissance, n'était préparé en France pour appuyer une tentative faite avec une poignée d'hommes; mais je ne me fis point illusion sur ses résultats. Le comte de Bombelles partagea mon opinion. Sa position personnelle le rendait moins accessible aux illusions nées de la haine ou de l'intérêt menacé; décidé à ne pas quitter le service de l'Autriche, qui l'avait comblé de bienfaits pour venir en France, où il n'était pas même né, ayant vu le jour pendant l'ambassade de son père à Ratisbonne, ses opinions, à l'égard de ce qui s'y passait, étaient plus calmes et plus réfléchies. Il avait un jugement trop éclairé pour ne pas mesurer la position dans laquelle le gouvernement français s'était placé, par des fautes impardonnables, et trouver là le sujet des dangers qu'il allait courir, sans le chercher dans la misérable excuse d'une conspiration

chimérique. Tout favorisait Napoléon; le mécontentement ouvert et déjà menaçant de la nation et de l'armée était un présage certain de l'accueil qu'il allait recevoir, et les troupes que d'autres vues avait placées sur son passage, allaient mettre dans ses mains une force assez imposante pour décider les plus timides. On a, dans le temps, voulu accuser le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, d'avoir disposé les troupes que Napoléon réunit à lui, d'accord avec ce souverain et pour le seconder. Ceux qui se rappelleront certaines intrigues ourdies en Portugal, en 1809, ou qui auront pu avoir connaissance de quelques documens qui ne sont pas tous restés secrets; enfin ceux qui ont attentivement étudié les mouvemens de la campagne des Pyrénées, en 1814, ne l'accuseront pas de connivence avec Napoléon. Ils auraient bien plutôt des motifs de le rattacher à la conspiration dont le foyer était dans le nord. Mais les individus mêmes qui furent ses principaux accusateurs savaient

fort bien qu'ils mentaient en l'accusant; au reste il n'est personne qui ignore que l'ambassadeur français au congrès de Vienne, Talleyrand, fit croire au gouvernement que la concentration d'une armée de 80,000 hommes sur les frontières de France était nécessaire au succès de ses négociations. Elle n'était nécessaire que pour le but de la conspiration ourdie en faveur de la branche d'Orléans, et le ministre de la guerre, qui l'ordonna, ne disposa les troupes que de la manière qui convenait pour la faire réussir. Cette concentration servit à la vérité à assurer le succès de Napoléon, qui en fut instruit par ceux qui lui étaient restés fidèles; mais simplement parce qu'elle lui offrit des masses, qu'il lui était d'autant plus facile d'entraîner à sa suite, ainsi que nous l'avons vu, que les soldats, les sous-officiers et même presque tous les officiers *trompés*, croyaient qu'on conspirait pour lui (1).

(1) Aujourd'hui, le rôle que jouent les principaux conspirateurs de

La nouvelle du débarquement de Napoléon jeta l'épouvante à la cour et dans toute la faction contre-révolutionnaire. De là, quelque soin qu'on prît de la cacher dans les premiers momens, elle se répandit rapidement dans le public, en sorte que presque tout le monde le savait, lorsque le *Moniteur* jugea à propos de l'annoncer. Cette annonce même fit un effet tout contraire à celui qu'on en avait attendu, par la sécurité évidemment factice qu'elle témoignait, et l'affectation de paraître dédaigner un évènement dont personne ne se dissimulait la gravité. Bientôt, cependant, la crainte perça par les précautions que prit de toutes parts le gouvernement. Les dénonciations de la faction féodale, la surveillance dont un grand nombre de personnes se virent entourées, des menaces d'accusation, et peut-être de proscription, que proféraient hautement les La Jobardière et leurs chefs, faisaient un con-

février 1815, peut, je pense, éclairer ceux qui douteraient encore de leurs projets réels.

traste piquant avec leur jactance, et démontraient clairement que leurs clameurs étaient des cris de peur. Soult perdit son ministère, qui fut donné à Clarke, l'homme le moins en état par son incapacité reconnue, comme militaire, de tirer le gouvernement du danger où il se trouvait.

Dans cette conjoncture, ma conduite était tracée par ma position même : quoique, dès le premier moment, je n'eusse pas douté de l'arrivée de Napoléon à Paris, je me décidai à me tenir tranquille dans mon coin et à attendre les évènemens. Je suis certes bien loin d'être du nombre de ceux qui, dans les discordes civiles, se tiennent neutres par calcul, et en se *plaçant au centre*, jouant le rôle de médiateurs, et donnant le mouvement à la bascule politique, accaparent toutes les vicissitudes à leur profit, et au milieu du naufrage ne visent qu'à s'assurer les débris. J'ai toujours éprouvé et j'éprouve encore pour eux un sentiment insurmontable de mépris et d'aversion,

et je verrais avec plaisir renouveler la loi de Solon, qui les condamnait à la perte de leurs biens et au bannissement (1). Mais je n'avais rien à faire oublier, aucune défection à réparer; de même que dans les temps de la grandeur de Napoléon, me contentant de servir ma patrie sous ses auspices, on ne m'avait jamais vu au nombre de ses adulateurs, on ne m'avait pas entendu, après sa chute, chanter la palinodie et lui chercher les défauts que lui trouvaient des misérables qu'il avait couverts d'or et chamarrés de titres. Il ne m'avait pas

(1) Loi de de Solon citée par Aristote :

« Si, par l'effet de discordes ou de dissensions, il y avait une sédition et une séparation du peuple en deux partis, que les esprits étant irrités, de part et d'autre, on coure aux armes et qu'on combatte ; alors quiconque, dans ce temps et cette discorde civile, ne se joindra pas à l'un ou à l'autre parti, mais, solitaire et séparé, s'écartera du mal commun de la société, qu'il soit privé de sa maison, de sa patrie et de toute sa fortune, qu'il soit exilé et expulsé.

« *Si, ob discordiam dissentionemque seditio atque discessio populi in duas partes fieret, et ob eam causam irritatis animis utrinque arma caperentur, pugnareturque, tum qui, in eo tempore, in eoque casu civilis discordiæ, non alterutra parte sese adjunxerit, sed solitarius separatusque à communi malo civitatis secesserit, is domo, patria, fortunisque omnibus careto, exul exterrisque esto.* » Aul. Gell., II, 12.

enrichi, et ce n'est point pour cela que je servais; mais il n'avait pas méconnu mes services, et les avait recompensés par des emplois honorables. Cela suffisait pour que ma gratitude lui fût acquise, et je reconnaissais toujours en lui celui qui avait été mon chef militaire suprême, et le souverain que la France avait librement choisi. Dans le cas présent, une lutte importante par ses résultats allait s'établir entre un gouvernement mal assis, que prétendait diriger une faction ennemie des droits et de la liberté de la nation, et celui que le peuple et l'armée appelaient le représentant de ces mêmes droits reconquis par la révolution de 1789, arrivant avec la puissance magique de la gloire et des souvenirs. Mais cette lutte n'avait pas encore dégénéré en guerre civile, et le cas n'était pas arrivé où la patrie peut imposer à chaque citoyen de se prononcer franchement, afin de compter où se trouve la majorité physique et morale de ses enfans. Dans un moment pareil, je ne balan-

cerai jamais, et lorsque mes concitoyens se réuniront pour la défense de ces droits imprescriptibles, que nous avons arrosés de notre sang, que 1814 et 1815 n'ont pu détruire, ils me verront toujours dans leurs rangs.

Par une curiosité bien pardonnable, je venais tous les jours de ma campagne à Paris, afin de connaître mieux la marche des évènemens. En effet j'apprenais chaque fois beaucoup plus que le *Moniteur* n'annonçait, et cependant mes informations les plus promptes et les plus exactes me venaient toujours des bureaux du gouvernement, même de celui de l'état-major de la division. « Hélas! me disait-on, la révolution marche à pas de géant, « et nous ne pourrons pas échapper au malheur qui nous menace » ; et pour me prouver qu'on disait vrai, on me faisait connaître tous les rapports qu'on avait reçus, même jusques aux dépêches télégraphiques. Je pardonnais volontiers cette petite hypocrisie d'expressions à laquelle avaient dû s'accoutumer depuis

dix mois ceux qui voulaient conserver leurs places. Cependant, et ainsi qu'il arrivera toujours dans de pareils momens, les offres de services pleuvaient de toutes parts au ministère de la guerre. Les généraux les plus en vue avaient été obligés de prendre l'initiative, afin de détourner, par des expressions de zèle, les soupçons et les rigueurs dont ils étaient entourés et menacés. D'autres suivirent leur exemple, et le gouvernement, croyant se renforcer par ces démonstrations, fit insinuer à tous d'offrir leurs services par écrit. J'obéis, sans trahir ma conscience; j'annonçai donc que, dès le moment où *ma patrie* serait jugée en danger, je serais prêt, ainsi que je l'avais été pendant vingt-cinq ans, à lui offrir mes services et ma vie. Le mot patrie ne parut sans doute pas approprié aux circonstances présentes, et je ne reçus pas de réponse.

Lorsque Napoléon fut maître de Lyon, on songea à former une armée devant Paris, alors on pensa à moi; mais ce ne fut pas mons

de Clarke, qui avait encore le mot de patrie sur le cœur. Un jour le général Vignoles m'annonça qu'il devait avoir le commandement d'une division de l'armée qu'on formait, et qu'il voulait demander le général Bonnemains et moi, pour y servir sous ses ordres, si cela me convenait; je lui répondis que, n'ayant pas donné ma démission et ne pouvant pas songer à la donner dans un moment pareil, je n'avais plus le choix de mes actions, qu'il me fallait obéir aux ordres que je recevrais, et que j'obéirais. Mais je le priai, même pour lui, de prendre en considération quelques observations qui me paraissaient en valoir la peine. Ce qui se passait en tous lieux, sur la route de Napoléon, devait nous démontrer que, dès que nous serions en présence, nos troupes nous abandonneraient et que nous serions obligés de revenir en hâte à Paris les oreilles basses, ce qui était déjà une assez grande humiliation. Après cette donquichottade, je ne me sentais pas le courage de me présenter,

pour implorer du service, à celui contre qui j'aurais tiré l'épée et promis de me battre; j'imaginais que le général Vignoles pensait comme moi. Il résulterait donc de notre beau zèle déplacé que, non-seulement nous serions obligés de quitter la France et d'émigrer pour une cause qui n'était pas celle du pays que nous avions défendu vingt-cinq ans, mais encore que nous serions repoussés et persécutés par les autres émigrés qui ne nous trouveraient pas assez purs, puisqu'il manquait à notre état de services vingt-cinq ans d'intrigues, d'humiliations et de bassesses à l'étranger. Je ne sais si ce fut l'effet de mes réflexions, mais je n'entendis plus parler de rien. D'un autre côté, des milliers d'exemples m'ont prouvé que mon puritanisme avait été poussé trop loin : j'aurais pu servir contre Napoléon jusqu'au 19 mars, pour lui dès le 20, déclamer contre lui après la capitulation de Paris, et fort bien m'en trouver. Il aurait suffi pour cela de se courber et de s'arranger; mais la na-

ture, au lieu de me douer d'une heureuse souplesse, m'a donné une raideur de reins qui n'est pas propre aux transitions.

Les évènemens se pressaient, et, le gouvernement n'ayant pu arrêter Napoléon à Lyon, il fallait s'attendre à le voir arriver devant Paris. De tous côtés les troupes et les citoyens se joignaient à lui. Le maréchal Ney fit arborer le drapeau tricolore au corps qu'il commandait. Au moment d'être abandonné par ses troupes, ce qui devait inévitablement arriver à tous les chefs qui marcheraient contre Napoléon, Ney se décida à annoncer, par une proclamation, son adhésion au rétablissement de l'Empereur. Il est incontestablement démontré que cette proclamation fut présentée à Ney par le déserteur Bourmont, qui eut la lâcheté de siéger parmi ses juges, et qui le décida à la signer. On avait voulu faire marcher l'ex-garde impériale, dont la plus grande partie se trouvait à Metz; mais ce corps avait été, comme le restant de l'armée, abreuvé d'injures et de dé-

goûts; l'exil où on l'avait tenu témoignait la haine qu'on lui portait. Lorsqu'on les harangua et qu'on chercha à leur inspirer des sentimens d'affection, en leur témoignant une confiance tardive, et qui ne pouvait plus rien avoir de sincère : « C'est trop tard, » répondirent les vieux soldats. Et le maréchal Oudinot se vit forcé de laisser arborer, quelques jours plus tard, le drapeau tricolore. Une grande revue de la garde nationale avait été passée à Paris, afin d'en tirer un corps de volontaires royaux; mais l'effet répondit mal à l'attente qu'on avait eue.

Enfin, le danger approchant à grands pas, le roi, accompagné des princes de sa famille, se rendit en séance royale aux chambres. Là il renouvela le serment d'observer et de maintenir la Charte constitutionnelle; et ce serment fut répété par les princes, dont quelques-uns avaient jusque-là protesté contre ce pacte fondamental, sur lequel reposait le rétablissement de la dynastie. La solennité de cette séance aurait

chimérique. Tout favorisait Napoléon; le mécontentement ouvert et déjà menaçant de la nation et de l'armée était un présage certain de l'accueil qu'il allait recevoir, et les troupes que d'autres vues avait placées sur son passage, allaient mettre dans ses mains une force assez imposante pour décider les plus timides. On a, dans le temps, voulu accuser le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, d'avoir disposé les troupes que Napoléon réunit à lui, d'accord avec ce souverain et pour le seconder. Ceux qui se rappelleront certaines intrigues ourdies en Portugal, en 1809, ou qui auront pu avoir connaissance de quelques documens qui ne sont pas tous restés secrets; enfin ceux qui ont attentivement étudié les mouvemens de la campagne des Pyrénées, en 1814, ne l'accuseront pas de connivence avec Napoléon. Ils auraient bien plutôt des motifs de le rattacher à la conspiration dont le foyer était dans le nord. Mais les individus mêmes qui furent ses principaux accusateurs savaient

fort bien qu'ils mentaient en l'accusant; au reste il n'est personne qui ignore que l'ambassadeur français au congrès de Vienne, Talleyrand, fit croire au gouvernement que la concentration d'une armée de 80,000 hommes sur les frontières de France était nécessaire au succès de ses négociations. Elle n'était nécessaire que pour le but de la conspiration ourdie en faveur de la branche d'Orléans, et le ministre de la guerre, qui l'ordonna, ne disposa les troupes que de la manière qui convenait pour la faire réussir. Cette concentration servit à la vérité à assurer le succès de Napoléon, qui en fut instruit par ceux qui lui étaient restés fidèles; mais simplement parce qu'elle lui offrit des masses, qu'il lui était d'autant plus facile d'entraîner à sa suite, ainsi que nous l'avons vu, que les soldats, les sous-officiers et même presque tous les officiers *trompés*, croyaient qu'on conspirait pour lui (1).

(1) Aujourd'hui, le rôle que jouent les principaux conspirateurs de

chimérique. Tout favorisait Napoléon; le mécontentement ouvert et déjà menaçant de la nation et de l'armée était un présage certain de l'accueil qu'il allait recevoir, et les troupes que d'autres vues avait placées sur son passage, allaient mettre dans ses mains une force assez imposante pour décider les plus timides. On a, dans le temps, voulu accuser le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, d'avoir disposé les troupes que Napoléon réunit à lui, d'accord avec ce souverain et pour le seconder. Ceux qui se rappelleront certaines intrigues ourdies en Portugal, en 1809, ou qui auront pu avoir connaissance de quelques documens qui ne sont pas tous restés secrets; enfin ceux qui ont attentivement étudié les mouvemens de la campagne des Pyrénées, en 1814, ne l'accuseront pas de connivence avec Napoléon. Ils auraient bien plutôt des motifs de le rattacher à la conspiration dont le foyer était dans le nord. Mais les individus mêmes qui furent ses principaux accusateurs savaient

fort bien qu'ils mentaient en l'accusant; au reste il n'est personne qui ignore que l'ambassadeur français au congrès de Vienne, Talleyrand, fit croire au gouvernement que la concentration d'une armée de 80,000 hommes sur les frontières de France était nécessaire au succès de ses négociations. Elle n'était nécessaire que pour le but de la conspiration ourdie en faveur de la branche d'Orléans, et le ministre de la guerre, qui l'ordonna, ne disposa les troupes que de la manière qui convenait pour la faire réussir. Cette concentration servit à la vérité à assurer le succès de Napoléon, qui en fut instruit par ceux qui lui étaient restés fidèles; mais simplement parce qu'elle lui offrit des masses, qu'il lui était d'autant plus facile d'entraîner à sa suite, ainsi que nous l'avons vu, que les soldats, les sous-officiers et même presque tous les officiers *trompés*, croyaient qu'on conspirait pour lui (1).

(1) Aujourd'hui, le rôle que jouent les principaux conspirateurs de

chimérique. Tout favorisait Napoléon; le mécontentement ouvert et déjà menaçant de la nation et de l'armée était un présage certain de l'accueil qu'il allait recevoir, et les troupes que d'autres vues avait placées sur son passage, allaient mettre dans ses mains une force assez imposante pour décider les plus timides. On a, dans le temps, voulu accuser le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, d'avoir disposé les troupes que Napoléon réunit à lui, d'accord avec ce souverain et pour le seconder. Ceux qui se rappelleront certaines intrigues ourdies en Portugal, en 1809, ou qui auront pu avoir connaissance de quelques documens qui ne sont pas tous restés secrets; enfin ceux qui ont attentivement étudié les mouvemens de la campagne des Pyrénées, en 1814, ne l'accuseront pas de connivence avec Napoléon. Ils auraient bien plutôt des motifs de le rattacher à la conspiration dont le foyer était dans le nord. Mais les individus mêmes qui furent ses principaux accusateurs savaient

fort bien qu'ils mentaient en l'accusant; au reste il n'est personne qui ignore que l'ambassadeur français au congrès de Vienne, Talleyrand, fit croire au gouvernement que la concentration d'une armée de 80,000 hommes sur les frontières de France était nécessaire au succès de ses négociations. Elle n'était nécessaire que pour le but de la conspiration ourdie en faveur de la branche d'Orléans, et le ministre de la guerre, qui l'ordonna, ne disposa les troupes que de la manière qui convenait pour la faire réussir. Cette concentration servit à la vérité à assurer le succès de Napoléon, qui en fut instruit par ceux qui lui étaient restés fidèles; mais simplement parce qu'elle lui offrit des masses, qu'il lui était d'autant plus facile d'entraîner à sa suite, ainsi que nous l'avons vu, que les soldats, les sous-officiers et même presque tous les officiers *trompés*, croyaient qu'on conspirait pour lui (1).

(1) Aujourd'hui, le rôle que jouent les principaux conspirateurs de

de quoi faire rougir bien des gens. Mais au lieu de se rendre un service personnel par la menace, il aurait pu, il aurait même dû en rendre un important à la morale publique et au bien de la patrie, en publiant ces documens. Il serait curieux de voir au bas de ces pétitions remplies de la plus basse adulation, des protestations les plus soumises et de quelques dénonciations bénignes, la signature de gens qui aujourd'hui se présentent audacieusement comme des hommes purs, qui tonnent contre les jacobins et les bonapartistes, qu'une grande partie du public imagine avoir toujours été des royalistes zélés, et qui ne sont que de vils intrigans prêts à pousser les gouvernemens qui ont le malheur d'être servis par eux, dans tous les excès, pour profiter du sang et des dépouilles des victimes.

Cette affluence et la jactance d'un assez grand nombre d'individus qui, cherchant à se faire un mérite aux bienfaits de Napoléon, se vantaient d'avoir concouru à son retour à

Paris, servit à accréditer la supposition absurde d'une vaste conspiration en sa faveur. Il importait à la faction féodale de répandre une supposition qui écartait l'idée que sa conduite seule aurait suffi pour causer un soulèvement général; le gouvernement même était intéressé à se décharger ainsi de la responsabilité d'une mauvaise administration : mais la supposition n'en était pas moins fausse, et le temps l'a bien prouvé. Napoléon n'a eu de guide que lui-même et la sagacité qui lui faisait juger les évènemens. Il avait ensuite deux motifs bien puissans pour tenter l'entreprise qu'il exécuta. D'abord la situation intérieure de la France, agitée par un mécontentement général, qui menaçait d'une explosion voisine. Un chef manquait encore pour rallier les membres épars de la nation irritée, et il était certain qu'en leur présentant ce chef, la puissance magique de son nom lui rallierait, sans hésitation, le peuple et l'armée: le peuple devait voir en lui celui qui le délivrerait du retour de la ser-

vitude féodale et des exactions qui devaient le replonger dans la misère, l'armée retrouvait le chef qui l'avait conduite à la victoire, et qui devait la relever de l'état d'humiliation où elle était plongée, et la venger des outrages que lui prodiguaient une poignée de traîtres et de lâches, rentrés en France à la suite des bagages de l'ennemi. Ce sont en effet les paysans et les soldats, presque seuls, qui, ainsi qu'il l'a dit lui-même, ont replacé Napoléon sur le trône. Un second motif, non moins puissant, devait le décider : il n'ignorait pas qu'au mépris de tous les traités, le congrès de Vienne avait résolu de le faire enlever de l'île d'Elbe pour le transporter à Sainte-Hélène. C'en était bien assez pour décider tout autre à sa place à hasarder une entreprise qui pouvait le soustraire aux tortures de la captivité entre les mains de l'être le plus vil de la terre, et au poison du cabinet britannique.

Ce ne fut que le 23 mars que je fus aux Tuileries pour la première fois, depuis le retour

de Napoléon. Je fus admis au petit lever, ainsi qu'une vingtaine de mes camarades, avec quelques-uns desquels je m'entretins. Je n'avais pas revu le général Dalesme depuis 1810; il était alors commandant de l'île d'Elbe, où j'avais été envoyé pour la formation d'un nouveau régiment italien. La mission était assez épineuse; il s'agissait, au milieu d'une légion de trois mille six cents individus, envoyés à l'île d'Elbe par châtiment militaire ou de police correctionnelle, d'en choisir environ sept cents, destinés à former un bataillon de punition, tandis que les autres passeraient en Espagne pour prendre rang dans l'armée. Le général Dalesme s'était renfermé dans la citadelle avec le restant de la garnison; et il m'avoua alors, ce qu'il ne m'avait pas dit auparavant, que, jusqu'à ce que l'opération fût achevée, il avait tenu les portes fermées et les canonniers mèche allumée à leurs pièces. Il était persuadé qu'un soulèvement était inévitable et que j'en serais la victime, et il voulait conserver la ci-

tadelle. J'avais bien couru quelques dangers, et je me vis obligé de mettre l'épée à la main; mais avec du sang-froid et de la fermeté un chef vient à bout de tout, tant est grande la puissance des lois dont il est investi. Le général Lamarque, gouverneur de Paris, venait de prendre part à notre entretien lorsque Napoléon sortit de son cabinet. J'étais en face de la porte; il m'aperçut et vint droit à moi. « Vous voilà « avec nous, me dit-il, j'en étais sûr, et j'en « suis bien aise. « J'appartiens toujours à ma « patrie, lui répondis-je, » et il ajouta de suite : « Vous étiez inspecteur-général d'artillerie en « Italie; je vous rendrai votre place ici. »

Aussitôt après m'avoir adressé ce peu de mots, il se tourna vers le général Lamarque, en lui montrant un paquet de papiers qu'il tenait à la main. « Ce Sarrazin enverra donc des plans à « tout le monde, dit-il; le voilà qui m'adresse « ceux des côtes de l'Angleterre. » Le général Lamarque lui demanda alors ses ordres à ce sujet, et si son intention était que Sarrazin fût

traduit devant un conseil de guerre. « Non, dit « Napoléon, le passé est passé, et je ne veux « pas que mon retour soit marqué par une ef- « fusion de sang. Ordonnez-lui de quitter Paris; « que je ne le voie plus ici. » Outre que Napoléon répugnait à perdre un homme pour un délit dont les conséquences étaient éteintes, il n'ignorait pas que le procès compromettrait gravement, et en première ligne, un ministre qu'il se croyait obligé d'employer dans les circonstances actuelles. Le duc de Rovigo a parlé dans ses Mémoires d'une tentative de négociation de paix avec l'Angleterre, après la campagne de 1809, et dont les agens, de la part de l'empereur Napoléon, étaient M. Fagon, envoyé par Fouché, alors ministre de la police, et M. Labouchère, envoyé par le roi de Hollande. La correspondance de Fouché passait par le canal du général Sarrazin, commandant à Boulogne. Non-seulement le premier, en altérant ces instructions, fit naître contre les ouvertures que portait M. Fagon et

celles de M. Labouchère, la disparate qu'observa le marquis de Wellesley, mais il correspondait directement avec ce dernier, et fit ainsi échouer la négociation. Napoléon se fâcha et témoigna vouloir faire faire une enquête sévère, parce qu'il soupçonnait de la trahison. Fouché, pour se tirer d'affaire, songea à détourner l'orage, et adressa, par estafette, un billet à Sarrazin, où il lui disait que l'empereur songeait à le faire arrêter, et il lui conseillait de s'y soustraire par la fuite. Sarrazin se le tint pour dit, se jeta dans un bateau et passa en Angleterre. Je tiens ces détails de mon camarade, le général d'artillerie Aubry, qui était à Paris dans ce temps, et m'en fit part en passant à Padoue, où je commandais, en 1810. On fut étonné, dans le temps, de voir que Sarrazin s'était décidé à rester en France, après le retour de Napoléon. On dit qu'il répondit à une dame qui lui en faisait l'observation : « J'aime mieux courir le « risque d'être fusillé en France que de re-

« tourner proscrit en Angleterre. » Après avoir donné quelques ordres au général Lamarque, Napoléon s'entretint avec les autres personnes présentes. Le jeune Desaix, à qui il s'adressa à son tour, et qui était entré en 1814 dans les mousquetaires, crut peut-être devoir s'excuser d'avoir pris du service. « Vous avez bien fait, « lui dit Napoléon, de servir le prince qui ré- « gnait en France, un citoyen doit ses services « à sa patrie ; mais vous auriez pu choisir un « autre corps que les mousquetaires. »

Les expressions « vous voilà parmi nous, « j'en étais sûr, » dont Napoléon s'était servi à mon égard, ne me firent alors aucune impression. J'imaginais qu'elles signifiaient simplement qu'il était sûr que je n'aurais pas quitté la France pour émigrer le 20 mars ; ce ne fut que plus tard que j'en reçus la véritable explication par mon ancien camarade des campagnes d'Italie, en 1796, Pons de Cette, depuis administrateur des mines de l'île d'Elbe, et, en 1815, préfet de Lyon, que je revis à Gênes en

1821. Voici ce qu'il me dit à ce sujet : Il avait rejoint Napoléon à Lyon, et l'entretien qu'il eut avec l'empereur sur les circonstances actuelles ayant ramené le souvenir des premières campagnes d'Italie, il fut question de moi. « A « propos, dit Napoléon, savez-vous qu'on dit « que votre ancien camarade G..... est passé « au service de Russie? — D'où V. M. a-t-« elle pu le savoir? — Eugène me l'a écrit. — « Et V. M. le croit-elle? — Non, à coup sûr, et « de lui moins que de tout autre. Eugène est « un jeune homme qui croit tout ce que lui « disent ceux qui l'entourent; ce n'est pas la « première fois que de pareilles choses lui arri-« vent. » Lorsque j'appris cela, je compris seulement pour quoi Napoléon, en me disant : « Vous voilà avec nous, » y avait ajouté « j'en « étais sûr. » Cela m'explique également pourquoi le colonel D....x, ancien aide-de-camp du prince Eugène, s'agitait de toute manière pour tâcher de me nuire dans l'esprit de Napoléon. C'était lui qui avait écrit de Russie que j'étais

au service de cette puissance, et il voulait encore tâcher de faire prévaloir ses calomnies. Il avait sur moi un avantage, c'est qu'étant fait aux intrigues des courtisans, et courant les antichambres du palais, il pouvait clabauder partout où l'on ne me voyait pas.

Mais comme il était connu pour un franc mauvais sujet, qui ne se recommandait pas sous le rapport de la moralité, ses intrigues et ses calomnies furent perdues. J'en eus bientôt une preuve évidente. Un soir que le général Vignoles se trouvait à l'Élysée, dans le cabinet de Napoléon, la conversation tomba encore sur moi, à l'occasion du précis de la campagne d'Italie, dont le général eut la bonne foi de dire qu'il m'avait chargé. Il parla à Napoléon de mon séjour en Russie, comme prisonnier de guerre, et lui expliqua le véritable motif de l'intérêt que le grand-duc Constantin m'avait porté. Il y avait long-temps qu'il connaissait mon aventure avec ce prince, en 1799 (1).

(1) Voyez tome Ier, page 159.

« G...., n'est pas riche, dit Napoléon? — Non « sire, il ne s'est pas enrichi à la guerre, et « son patrimoine a plutôt diminué qu'aug- « menté. — Je le sais, il n'aura jamais rien « qu'on ne le lui donne. Eh! bien, dites-lui « que je l'ai nommé lieutenant-général, et que, « dès que nous serons tranquilles, je lui ferai « une dotation qui lui assurera une fortune « honnête. Je veux qu'il écrive l'histoire mi- « litaire de la France. » Le grade m'a été donné, et m'a été enlevé par la contre-révolution qui a suivi Waterloo; la dotation n'a pu avoir lieu; il ne reste que l'intention qui prouve que Napoléon ne méconnaissait pas les services loyaux et désintéressés, et celle-là seule reste gravée dans mon cœur, et y entretient une gratitude qui durera autant que moi.

Vers la fin du mois de mai, je vis pour la dernière fois l'infortuné maréchal Brune, mon ancien général en chef en Italie, en 1798, et dont j'étais aimé et estimé. Je le rencontrai au milieu de la cour des Tuileries, sortant du ca-

binet de Napoléon, pour se rendre de là dans le midi. Malgré le plaisir que j'éprouvai, et celui qu'il voulut bien me témoigner de me revoir, notre entrevue ne fut ni longue ni gaie. Je crus devoir le féliciter, dans l'intérêt même de la patrie, du commandement que Napoléon lui avait confié. — « Vous me connaissez, mon « cher G....., me dit-il, et vous ne pouvez pas « douter que je ne fasse mon devoir. Quels en « seront les résultats? C'est sur quoi mon « imagination n'ose s'arrêter. Les circonstances « sont graves, mais plus dans l'intérieur de la « France, plus encore autour de Napoléon « même, que vis-à-vis des étrangers. Je ne puis « me défendre du plus sinistre pressentiment. « Mon cher G....., nous ne nous reverrons plus, « je crois. » Je voulus en vain combattre ces tristes idées; je n'y pus réussir. J'étais bien loin encore d'imaginer alors que ces pressentimens prophétiques dussent se vérifier pour lui d'une manière si cruelle.

On a beaucoup glosé sur le maréchal Brune,

et ceux qui ont ordonné son assassinat n'ont pas craint de troubler ses mânes encore sanglantes, d'insulter à ses cendres encore tièdes, par les plus atroces calomnies. Il ne faut pas s'en étonner, la calomnie est inséparable de la faction contre-révolutionnaire, et Brune n'était plus là pour répondre. On a d'abord voulu attribuer la disgrâce qu'il éprouva après le siége de Stralsund à des motifs honteux; on a prétendu qu'il avait trafiqué des licences de commerce. La modicité de sa fortune a répondu à cette calomnie ; d'ailleurs les vrais coupables de cette prévarication, au nombre desquels était le consul de France à Hambourg, sont assez connus, et ont été punis *pour cela.*

Le véritable motif de cette disgrâce est tout différent. Le roi de Suède, enfermé dans Stralsund, répugnant à donner à Napoléon le titre d'empereur, Brune consentit, pour épargner, dit-il, le sang de quelques milliers d'hommes, qu'aurait pu faire verser un refus, à

ce qu'on capitulât avec le chef du gouvernement français. Ce n'est, dit-il, qu'une question d'étiquette au-dessous de la grandeur de Napoléon. Ce fut peut-être une faute, au moins n'a-t-elle rien de déshonorant. On lui a reproché d'avoir commis, dans la révolution, des excès dont d'autres sont coupables, et qui étaient bien éloignés de la droiture et de la douceur de son caractère.

On a ensuite voulu effacer l'horreur de son assassinat en inventant la fable absurde d'un suicide. Sa mort avait été résolue, et elle avait été préparée à Avignon. Une populace ignorante et superstitieuse, dominée, depuis le séjour des papes en France, par l'influence jésuitique; la présence; dans ce pays, des assassins de la Glacière d'Avignon, déjà en 1793 à la solde du comité de Coblentz; voilà les instrumens qui convenaient pour un crime qu'on n'aurait pas obtenu des loyaux habitans du Dauphiné ou du Languedoc. Le maréchal Brune avait été averti du danger qu'il courrait à Avignon, et

demanda au marquis de Rivière, venu à bord de l'escadre anglaise pour le remplacer, un passeport par Gap et Grenoble. Rivière le refusa, en disant que *tout avait été préparé pour le passage du maréchal à Avignon.* Il n'était que trop vrai que des préparatifs avaient été faits, et on a vu de quelle espèce ils étaient. Rivière avait oublié que, lorsque Murat, qu'il persécuta en 1815 par tous les moyens les plus lâches, le sauva de l'échafaud, il n'avait pas cherché après à le faire assassiner. Lorsque Brune, entouré par l'ancienne bande de Jourdan Coupe-Tête, fut obligé de se réfugier dans l'intérieur de l'auberge, il se renferma dans une chambre avec le préfet, le maire et d'autres autorités, dont la place aurait été devant l'hôtel, pour disperser une poignée de brigands. Pendant que l'infortuné maréchal était assis à une table, occupé à écrire à M. de Rivière, on démolissait le plancher en bois qui servait de plafond, sans que les autorités présentes donnassent signe de vie. Quand il y eut

un trou assez large, un individu, que chacun put voir, y passa la tête et les deux bras, et tira au maréchal Brune le coup de carabine dont il est mort. Le maire, un des témoins, et le moins directement coupable, a conservé, jusqu'au tombeau où ils l'ont plongé, les souvenirs de cette scène affreuse et les remords de sa funeste condescendance. J'en ai vu les expressions dans des lettres qu'il écrivit à l'épouse du général d'Espinassy, sa parente.

Cependant la position dans laquelle se trouvait la France devenait un objet de méditations sérieuses pour tous ceux qui aimaient la patrie, et j'étais loin d'être assez imprudent ou assez indifférent pour ne pas partager cette sollicitude. Une révolution aussi rapidement commencée, et qui n'avait rencontré aucune résistance sérieuse, semblait, en comblant les vœux de tous, devoir être suivie d'une expression de satisfaction générale, et surtout d'un assentiment unanime. Il en était vraiment ainsi parmi le peuple et l'armée; mais dans les

sommités sociales, on apercevait de l'hésitation et de l'inquiétude. Ce qui s'était fait n'était pas leur ouvrage, et ne se trouvait pas même dans la direction des intrigues auxquelles beaucoup s'étaient prêtés, pour tenter un changement de gouvernement. Le rétablissement de Napoléon sur le trône impérial le mettait en butte à plusieurs partis, plus ou moins de bonne foi. Tous ceux qui avaient conspiré contre lui en 1814, ou que la défection avait successivement mis dans les rangs de ses ennemis, et dans ce nombre étaient, presque sans exception, les émigrés qu'il avait fait rentrer dans leur patrie, se trouvaient, à son égard, dans une situation trop pénible pour s'attacher loyalement à lui; ils appartenaient à la faction féodale, et lui restèrent fidèles. Les jésuites, qu'il avait imprudemment laissés pénétrer en France, et le parti prêtre en général, qui avait contribué de tous ses moyens à la catastrophe de 1814, n'étaient pas les moins actifs de ses ennemis. Ils avaient oublié que

Napoléon avait rétabli leur religion, et les avait remis en possession de leur ministère, à une époque où les circonstances lui permettaient de donner la prépondérance à une autre, ce que sa véritable politique lui ordonnait, peut-être, de faire. Ils ne lui pardonnaient pas d'avoir posé des bornes à leur soif d'or et de domination, d'avoir voulu les empêcher de troubler l'État par leurs intrigues. Presque tous ceux qui, sous la révolution ou l'empire, avaient acquis des richesses et des titres, n'aspiraient qu'à jouir d'une fortune plus ou moins légitime, et frémissaient de l'idée de voir leur jouissance tranquille remise en question dans la lutte qui pouvait s'élever contre la France. Ils s'étaient rapprochés de la faction féodale avec laquelle la Charte les amalgamait de droit. Le rétablissement du privilége de caste ne pouvait plus se faire qu'à leur profit; ainsi, non-seulement ils ne prenaient aucune part aux craintes qui agitaient la nation sur le rétablissement de la

monarchie féodale, mais leur intérêt était déjà ennemi de celui du peuple.

Ces derniers s'abusaient, sans doute, en croyant que les vieux ennemis de la révolution voudraient en conserver une seule des conséquences; qu'ils se contenteraient du rétablissement pur et simple de la monarchie selon la Charte. Aujourd'hui les plus aveugles ont pu se convaincre qu'il faut être plus insensé encore que crédule, pour supposer à cette faction lâche et haineuse des intentions patriotiques. Elle voulait alors paralyser la défense de la France, parce qu'elle voulait que la France fût envahie; elle n'était guidée que par l'espérance de voir les baïonnettes étrangères servir ses usurpations et appuyer ses assassinats. Que la France dévastée, déchirée, et asservie sous une domination étrangère, n'eût plus même un trône à offrir au souverain au nom duquel elle prétendait parler, peu lui importait, pourvu qu'elle pût ressaisir ses pri-

viléges, et se baigner dans le sang des victimes (1). Mais les horreurs de la réaction n'avaient pas encore parlé, le sang des patriotes sacrifiés à la vengeance et à la calomnie n'avait pas encore dissipé les illusions, et l'intérêt personnel jeta la plus grande partie de l'aristocratie impériale dans les rangs des ennemis de Napoléon.

Un très-grand nombre de citoyens, appartenant à la classe éclairée de la nation, toujours attachés aux principes de la liberté civile et à l'égalité politique, voyaient ces principes consacrés dans la Charte. Ils considéraient ce pacte fondamental comme le moyen le plus sûr de consolider la monarchie constitutionnelle, et ils espéraient, sans secousses et par la marche seule des évènemens, en déduire les développemens et les garanties, qui seules peuvent rendre des institutions durables. Le temps nous fera voir jusqu'où leurs espérances peuvent être fondées; mais alors ils voyaient, dans le

(1) Voir les Mémoires du baron de Crossard, t. IV, p. 396 et 397.

rétablissement de l'empire, la menace de l'obstacle invincible que pouvait leur opposer un souverain à qui le peuple et l'armée étaient disposés à prêter toute leur force, et à qui la victoire pouvait rendre toute sa puissance. L'acte additionnel vint donner du poids à leurs prédictions sinistres en rétablissant les constitutions de l'empire, dont il n'était que le complément. Il était cependant facile de voir que l'acte additionnel apportait aux sénatus-consultes des modifications assez considérables et sur tant d'objets différens, qu'il était impossible de coordonner le tout sans refondre le travail en entier, c'est-à-dire sans refaire la constitution. C'était de cette considération qu'auraient dû partir ceux qui jouissaient de la confiance de Napoléon, qu'il appela dans ses conseils et à qui il confia ce travail. Ils ne pouvaient douter que Napoléon avait compris les désirs de la nation, et ne se dissimulait pas qu'il lui fallait des institutions plus libérales, que son intention même était de satis-

faire à ce vœu. La question se réduisait donc à une simple formule d'étiquette, ou si l'on veut d'amour-propre. L'objet auquel tenait Napoléon était de considérer son abdication, en 1814, comme ayant été forcée; et l'on ne pouvait nier que ce ne fût la vérité. Il voulait l'exprimer en rattachant son nouvel acte aux constitutions de l'empire. Pourquoi donc alors ne pas lui avoir suggéré l'idée de donner à l'acte qu'il voulait publier, le titre de constitution provisoire, ou celui de bases générales de la constitution? Pourquoi ne pas lui avoir fait dire dans le préambule, que l'expérience lui avait appris que le vœu de la nation réclamait des dispositions qui manquaient aux constitutions impériales, tandis qu'elles en contenaient d'autres qui n'étaient pas conformes au but qu'il devait se proposer; qu'obligé par les menaces de l'étranger de songer d'abord à la défense et au maintien de l'indépendance nationale, il était obligé de se limiter à proclamer les principes généraux sur lesquels devait être établie la nou-

velle constitution; mais que son intention formelle était de travailler, d'accord avec l'autorité législative, à donner à la nation des institutions adaptées à ses vœux et à ses besoins? Aurait-il été impossible de faire entendre à Napoléon la justesse et la nécessité de cette mesure, et de l'y faire consentir? Non, et mille fois non. Napoléon n'était pas sourd à la voix de la vérité, j'ai eu plus d'une occasion de m'en convaincre, et il était digne de l'entendre; mais il fallait avoir le courage, bien peu dangereux dans le fait, de la proclamer avec modération et fermeté et avec le désir de la faire prévaloir, et non pas se réduire au rôle passif et timide de valet d'un despote. C'est le rôle qu'ont joué ceux qui l'ont perdu, soit en le connaissant mal, soit en négligeant de le bien conseiller.

Les dangers de la patrie augmentaient de jour en jour, par les menaces de nos ennemis extérieurs et par la guerre civile qui s'allumait dans les départemens de l'ouest. Sous bien

des rapports, il y avait lieu de croire et d'espérer cependant que cette dernière ne serait ni longue ni acharnée. Pendant quinze ans de calme, les intérêts nationaux s'y étaient étendus, et les habitans, soustraits aux funestes influences qui les avaient égarés, avaient pu se rattacher à leurs concitoyens du restant de la France. C'est ce qu'on vit en effet un peu plus tard. Les efforts des chefs vendéens furent paralysés par la résistance qu'opposèrent les habitans à prendre les armes. Là où les maires étaient dévoués à la faction *jésuitico-féodale*, ils étaient forcés d'annoncer que les habitans se refusaient à leur appel; dans d'autres lieux, les maires eux-mêmes prenaient l'initiative du refus. Cette disposition des esprits explique pourquoi, dans le moment même de nos désastres à Waterloo, les chefs de la Vendée durent poser les armes et se soumettre. Ils y étaient contraints par le manque de moyens de se soutenir.

Mais la position de nos ennemis étrangers

nous menaçait d'une lutte bien plus formidable. Il ne pouvait pas être douteux qu'ils ne voulussent se hâter de profiter de l'état d'affaiblissement où ils avaient laissé la France, et où elle avait été maintenue par la faction contre-révolutionnaire, pour l'attaquer avant qu'elle n'ait eu le temps de se relever. Il ne fallait donc pas trop tarder à se mettre en état de défense, et pour cela il n'y avait qu'un seul moyen, c'était de se réunir franchement au gouvernement de fait, établi et déjà organisé, et qui était devenu l'ancre de salut de la nation. Cette obligation, impérieusement commandée par tous les devoirs les plus sacrés du citoyen envers le pays, fut sentie par la très-grande majorité des Français. Aucun sophisme ne pouvait leur faire prendre le change; il ne s'agissait pas d'examiner la légalité ou l'illégalité des titres de ce gouvernement. On n'avait pas le temps de le faire, ou de lui en substituer un autre; il fallait défendre la patrie menacée de destruction, qu'un retard pouvait faire

périr. A moins de se rendre coupable de la trahison la plus criminelle, on ne pouvait pas songer à livrer la France à l'anarchie. La faiblesse relative de l'armée permanente, et la perte de temps qui devait résulter de l'emploi des moyens ordinaires pour l'augmenter autant qu'il aurait fallu, obligeait à imprimer à la défense le caractère d'une guerre nationale, non-seulement afin de lui donner toute l'extension et la vigueur qu'exigeaient la nature et la grandeur du danger qui nous menaçait, mais encore pour que la nation ne courût pas le risque de se voir entraînée hors des bornes d'une défense légitime, contre le vœu des citoyens et de l'armée elle-même. Ce double but ne pouvait être atteint que par la réorganisation complète de la garde nationale sur ses bases primitives, et par la formation de grandes associations patriotiques.

Ces dernières, surtout, étaient nécessaires afin de maintenir la tranquillité et la paix intérieures, sans recourir aux mesures d'une po-

lice discrétionnaire, que le gouvernement pourrait se voir obligé de créer, et afin de réunir l'opinion publique dans un seul faisceau. L'isolement pouvait nous amener à une anarchie d'opinions qui, en favorisant l'établissement de sociétés révolutionnaires, soit féodales, soit de ce qu'on a appelé plus tard juste-milieu, nous aurait conduits droit à la guerre civile et au despotisme ou à l'anarchie de fait. Un grand et salutaire exemple existait pour nous dans notre histoire même : c'était le seul que nous devions suivre. Les fédérations de 1789 et de 1790 avaient consolidé les droits de la nation; une fédération semblable aurait pu nous donner les mêmes garanties. Cette vérité fut sentie, surtout dans les départemens les plus exposés à l'invasion ennemie ou aux troubles intérieurs.

L'organisation primitive de la garde nationale et son emploi en grandes masses, pour la défense du territoire français, n'étaient pas moins vivement réclamés par tous ceux qui aimaient

leur patrie. Ils y voyaient d'un côté une bien plus grande probabilité de résister aux efforts de la coalition; de l'autre la garantie que le gouvernement, limité dans ses moyens purement militaires, se verrait dans l'impossibilité de se livrer à des projets d'invasion ou d'agrandissement, si la victoire lui en donnait la tentation. Quant à la défensive, il était indubitable, d'une part, que des bataillons de garde nationale d'élite, mêlés, même à nombre égal, aux bataillons de l'armée permanente, doubleraient les moyens de cette dernière, dispensée déjà de fournir à la défense des places fortes. Il n'y a qu'à se rappeler ce qu'ont fait les gardes nationales où on les a employées, notamment au corps d'armée du général Lecourbe, pour être persuadé de la vérité de ce que j'avance. D'un autre côté, la nation, se levant, pour ainsi dire, tout entière pour la défense de son territoire, répondait avec énergie à la déclaration du 25 mars, et forçait la coalition à sortir de la duplicité diplomatique et à caractériser la guerre qu'elle nous

faisait. La distinction perfide que tous les manifestes du temps établirent entre les citoyens qui avaient pu prendre les armes, et ceux à qui on n'en avait pas donné, ne pouvait plus subsister. Alors, dès que ces armées auraient dépassé nos frontières, il lui fallait déclarer hautement ce que vingt violations nous ont appris plus tard, que la guerre était dirigée contre nos libertés, et même, s'il se pouvait, contre notre indépendance politique. Quant à l'offensive, l'armée permanente se trouvait trop faible pour porter la guerre au-delà de nos frontières; tous les motifs politiques et militaires s'opposaient à ce qu'on y employât la garde nationale.

Bientôt les faibles espérances de paix, qu'on avait encore pu conserver, en se fondant sur la déclaration solennelle de Napoléon, de maintenir le traité de Paris, se dissipèrent tout-à-fait. Napoléon avait cru pouvoir séparer l'Autriche de la coalition, comme y étant la moins intéressée, si on la laissait en possession

de l'Italie. C'était à ce prix qu'elle nous avait fait la guerre en 1813, et, en la lui garantissant, on pouvait la désintéresser. Bien des personnes, même éclairées, partageaient cette espérance, et j'avoue que je fus du nombre. Je m'en expliquai avec M. de Bombelles, sur qui l'enthousiasme avec lequel Napoléon avait été reçu partout fit une impression profonde. Lorsqu'il partit de Paris, rappelé par son gouvernement, je n'avais pas encore perdu l'espérance, et je le priai, puisqu'il jouissait de la confiance particulière de M. de Metternich, de mettre sous ses yeux la considération dont nous nous étions entretenus, et d'employer tout le crédit qu'il avait sur son protecteur, pour sauver à la France une guerre difficile qui n'était pas dans les véritables intérêts de l'Autriche. Il me le promit, et me répéta sa promesse en montant en voiture pour quitter Paris.

Mais, pendant que nous nous bercions de la possibilité, sinon d'éviter tout-à-fait la guerre,

au moins d'acquérir quelques chances en notre faveur, une incartade de Murat dissipa toute illusion. En 1814, sa défection nous avait porté un coup funeste, en permettant à l'aile gauche des coalisés de s'étendre sur Lyon. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait pas assuré sa couronne, même à ce prix. La maison de Bourbon réclamait le rétablissement de la branche de Naples. L'Angleterre appuyait ses prétentions, malgré les engagemens qu'elle avait pris avec Murat; la Prusse et la Russie étaient peu intéressées en sa faveur; il n'y avait que l'Autriche, à qui il pouvait convenir d'exclure tout-à-fait la maison de Bourbon de l'Italie, sur laquelle il pût compter peut-être, en s'y prenant avec un peu d'adresse. Malheureusement, des intrigues, auxquelles l'Angleterre n'était pas étrangère, lui persuadèrent que l'Autriche voulait aussi le déposséder. Le débarquement de Napoléon et sa réussite lui tournèrent la tête; il savait que les Italiens supportaient en frémissant le joug de l'Autriche, et

il crut qu'en se présentant comme leur libérateur, ils suivraient en foule ses drapeaux.

Les Italiens, au contraire, n'avaient et ne pouvaient avoir aucune confiance dans l'armée napolitaine, composée des plus mauvaises troupes du monde. Les valeureux soldats qui avaient combattu sous les drapeaux de la France, et qui auraient pu lutter avec succès contre les Autrichiens, étaient dispersés dans leurs foyers; il fallait les réunir, les armer, les équiper. Quelque promptitude qu'ils missent à ces opérations, il fallait qu'elles fussent couvertes par l'armée napolitaine victorieuse. Comment pouvait-on espérer que ce miracle se réalisât alors? Il était bien plus probable qu'elle fuirait en déroute au premier choc, et alors l'Italie était livrée à des maux incalculables; d'ailleurs les Italiens avaient tourné de préférence les yeux vers la France, et une députation des principaux patriotes s'était rendue à Paris, au mois d'avril. J'en connaissais la plupart des membres, je les vis chez moi, et

je connus leur mission. Il me fut facile de leur dire, à peu près, quelle serait la réponse de Napoléon. Un mouvement en Italie, tant qu'il ne serait pas appuyé par une armée française, était intempestif, et ne pouvait amener que des malheurs irréparables. Il fallait attendre que notre position, à l'égard de la coalition, et surtout de l'Autriche, eût pris un caractère déterminé. Il y avait bien des motifs de croire la guerre inévitable, mais alors les premiers coups devaient se porter dans le nord; c'était là que se résoudrait le problème, et il fallait en attendre la solution avant de prendre un parti à l'égard de l'Italie. Ce fut effectivement ce que Napoléon leur répondit, en y ajoutant que, lorsque le moment serait venu, il destinait l'armée de Suchet à appuyer leur indépendance.

Cependant Murat avait été atteint par le sort qu'il avait voulu braver. Ses troupes, chassées avec la plus grande facilité des bords du Pô, ne tinrent nulle part devant les Autri-

chiens. La bataille de Tolentino, qu'il essaya de livrer, ne fut qu'une déroute. Pour donner une idée de la lâcheté et de l'insubordination de son armée, je rapporterai une anecdote de cette même bataille. Voyant ses troupes poursuivies par la cavalerie autrichienne, Murat voulut arrêter un régiment d'infanterie légère, et lui donna l'ordre d'occuper un bois qui bordait la grande route, dans une espèce de défilé. Dans ce poste, il pouvait facilement arrêter la cavalerie ennemie, donner le temps de rallier quelques corps, et se retirer ensuite en sûreté. Il n'est peut-être personne qui soit capable de deviner le résultat de cet ordre, dicté par le soin même de la sûreté des fuyards. *Eh! che ho voggia de farme mazzare; vacci tu!* (Eh! que j'ai envie de me faire tuer; vas-y toi!), répondit le colonel, dans son patois napolitain; et le régiment se mit à la débandade.

Je n'entrerai dans aucun détail sur la catastrophe de Murat, son séjour en Provence, et

la persécution qu'il y éprouva de la part du marquis de Rivière à qui il avait sauvé la vie, ni sur son séjour en Corse; mais je crois utile de rapporter quelques particularités sur la manière dont sa mort fut décidée, et dont j'ai lu les détails dans une lettre de l'ambassadeur de Russie à Naples (Italinsky) à l'amiral Tchitchagoff. L'Autriche avait fait offrir à Murat de lui donner un asile à Trieste, où il vivrait tranquille et sans être inquiété, sous la condition de renoncer à la couronne. Cette offre était faite de bonne foi, parce qu'il importait à l'Autriche d'avoir en son pouvoir un concurrent au trône de Naples, dont les droits pourraient peut-être valoir plus tard. Tout ce qui était sincèrement attaché à Murat lui conseilla d'accepter cette offre et de conclure la convention qu'on demandait; mais cette convention n'était pas dans les intérêts des quatre puissances qui voulaient sa perte. Elles entretenaient près de lui des agens qui malheureusement gagnèrent sa confiance et irritèrent son amour-propre

contre une abdication volontaire. Le ministre napolitain Médici lui fit passer l'avis fallacieux qu'un soulèvement en Calabre était prêt à avoir lieu en sa faveur. Ce fut lui-même qui envoya à Murat le capitaine de bâtiment entre les mains duquel il se remit. L'infortuné Murat oublia la lâcheté de ses sujets, et conçut l'espérance, s'il échouait dans sa tentative, de mourir au moins les armes à la main sur le champ d'honneur.

Livré aux troupes qui l'attendaient, il fut conduit à Pizzo, et l'avis en ayant été donné à Naples, les ministres se réunirent en un conseil, auquel furent appelés les ambassadeurs étrangers. On y mit en délibération le sort qu'on ferait subir à Murat. L'ambassadeur d'Espagne conclut à la mort; celui de France eut l'air de se récuser, mais de manière à faire voir qu'il partageait l'opinion de son collègue; l'ambassadeur d'Autriche réclama le souverain avec lequel son gouvernement avait traité, et déclara que

son cabinet se regardait comme obligé par la convention qu'il avait offerte, quoique non acceptée; les ambassadeurs de Prusse et de Russie s'en référèrent à l'avis de leur collègue d'Autriche. Alors l'ambassadeur d'Angletrre, sir William A Cort (aujourd'hui lord Haytesbury), termina la délibération par cette sentence : « Tuez-le, je prends tout sur moi. » J'ai déjà dit dans un de mes ouvrages que cette atteinte cruelle portée à la majesté et à l'inviolabilité du trône dans la personne d'un souverain que toute l'Europe avait reconnu, avait fourni un exemple déplorable et un précédent que les autres souverains déploreront peut-être un jour.

CHAPITRE VII.

Je suis envoyé dans mon département. — Confédération de la Moselle, dont je suis président. — Entraves qu'elle éprouve. — Invasion de la Lorraine. — Sur la mort de Berthier. — Intrigues à Metz. — Je réorganise la garde nationale. — Troubles à Metz et conduite de Miollis et de Belliard. — Je quitte cette ville. — Pont-à-Mousson. — Avis important que je reçois à Châlons. — Paris et situation de la France. — Clarke, ministre de la guerre. — Mort de Labédoyère. — Dangers qui me menacent. — Je parviens à quitter Paris. — Valenciennes. — J'arrive à Mons.

Vers la fin du mois de mai, la guerre existant en fait : toutes les troupes étaient réparties dans les différens corps d'armée et sur les frontières orientales de la France, excepté un

faible corps d'observation qui fut placé du côté de l'Espagne, et celui que le général Lamarque commanda dans la Vendée. Je n'avais pas encore demandé à être employé, et le général Vignoles penchait assez à ce que je demandasse à passer au corps que commandait le maréchal Suchet. Nombre d'officiers italiens, à la nouvelle du débarquement de Napoléon, avaient quitté leur patrie pour venir en France. Ils avaient été envoyés à l'armée des Alpes pour y former une légion italienne. Si j'avais voulu aller à la même armée, cette considération aurait fait que Napoléon non-seulement me l'aurait accordé, mais qu'il m'aurait chargé de l'organisation de cette légion ; cela ne me convenait pas; sous bien des rapports, je tenais à rentrer dans l'artillerie, et ne voulais pas me trouver encadré dans la ligne, où naturellement je passais à la queue et me serais trouvé hors d'occasion de me distinguer pour signaler ma rentrée au service de France. Jamais la légion italienne ne pouvait

arriver à former une division, à moins qu'on ne pénétrât dans le pays, chose qu'on ne devait pas même tenter, afin de ne pas avoir à soutenir une lutte contre l'Europe tout entière dans des circonstances aussi difficiles; il fallait bien songer à détacher l'Autriche de la coalition; mais ce devait être le résultat d'une victoire dans le Nord. Alors il ne fallait pas songer à passer les Alpes. Je pensai que dans mon département et dans les rangs de la garde nationale je pourrais être beaucoup plus utile. J'y avais commencé la guerre en 1792, et j'y avais laissé d'honorables souvenirs. J'espérais pouvoir parvenir à former un corps volontaire assez considérable de mes concitoyens, et rendre alors des services plus signalés que dans les rangs d'un corps d'armée, où l'indécision et l'ébranlement des chefs devait me rendre nul. J'avais la conscience de mes moyens et la certitude de me distinguer si j'étais livré à moi-même. Il me convenait donc d'en chercher l'occasion. Je fis ces observations à Napoléon

lui-même, lorsqu'il me demanda à quelle armée je voulais servir. Il les trouva justes, et m'autorisa à suivre mes idées.

J'obtins en conséquence l'ordre de me rendre dans mon département, en me laissant le maître de choisir la manière dont je croirais devoir utiliser mes services. Je partis de Paris le 28 mai, quittant ainsi mon agréable retraite de Choisy, que je ne devais plus habiter, et marchant sans le savoir au-devant d'une proscription que j'ai partagée avec tout ce que la France avait de plus noble et de plus généreux. Si je ne quittai pas Paris avec de sinistres pressentimens, je ne puis pas dire non plus que je me berçai de brillantes espérances. Je ne me faisais point illusion sur notre situation intérieure, bien plus dangereuse, sous tous les rapports, que la coalition qui nous menaçait au dehors. Les agens de la contre-révolution, restés parmi nous, semaient partout la crainte et la méfiance. Le manifeste même de la coalition, par ses expressions fallacieuses, secon-

dait leurs efforts. La combinaison des articles du traité du 25 mars, et la déclaration corrective de l'article 8, qui en avait accompagné la ratification, semblaient annoncer que les coalisés, se contentant d'exiger que Napoléon fût écarté du trône de France, laisseraient à la nation le choix du gouvernement qui lui conviendrait. Déjà si cruellement trompés en 1814 par la déclaration de Francfort, les Français, ou au moins la grande majorité d'entre eux, donnèrent dans ce nouveau piége. Ils ignoraient, à la vérité, que, dès son arrivée en Belgique, Wellington s'était hâté de faire conclure à Louis XVIII un traité différent de celui qu'avaient négocié les ministres de France au congrès de Vienne. Par ce traité, le roi s'abandonnait entièrement à la direction des coalisés, sans stipuler aucune garantie pour la France, et sous la seule condition d'être remis sur le trône. Il était impossible, dès l'époque où je quittai Paris, de ne pas apercevoir l'effet des menées intérieures de nos ennemis, et de l'er-

reur complète où l'on était sur le véritable but de la coalition. La plus funeste apathie paralysait tous les moyens de défense, et elle s'étendait jusque sur l'armée. Les chefs, pour la plupart indécis et poussés plutôt par la force des évènemens que par leur propre volonté, montraient beaucoup d'hésitation et de froideur; les troupes, ardentes et fort bien disposées, se méfiaient de leurs chefs, et cette méfiance pouvait produire de funestes effets. Rien de tout cela ne m'avait échappé; mais j'avais des devoirs à remplir, et je ne cherchais pas à affaiblir ma détermination d'y rester fidèle jusqu'au bout en m'exagérant d'avance les conséquences qui pourraient en résulter. Je n'ignorais pas plus alors, que vingt ans auparavant, que, si la faction était victorieuse, elle se baignerait dans le sang de ses victimes; je n'étais pas assez aveuglé ou assez insensé pour croire qu'aucune considération de justice ou de générosité arrêterait des hommes auxquels aucun crime

n'avait coûté dans aucun temps; mais je sentais alors, comme en 1789, ce qu'un citoyen doit à sa patrie, et je crus devoir le remplir, *quand même*.

En arrivant à Metz, je trouvai le général Gérard occupé à achever l'organisation du corps d'armée qu'il commandait, et à le préparer au mouvement qu'il fit, peu de jours après, pour se rendre dans le nord. Mon premier projet avait été de former un corps nombreux de volontaires sous le nom de légion franche, levés principalement dans le département de la Moselle, mais sans exclure ce qu'il serait possible de réunir dans ceux de la Meuse et de la Meurthe. Il y avait déjà des compagnies franches formées dans la troisième division militaire, et il m'aurait été facile d'obtenir leur réunion sous mes ordres, dans un seul corps que j'aurais complété; mais le mode qu'on avait suivi pour les former ne me convenait pas, et s'écartait trop des principes que j'avais suivis pour l'organisation de celui que j'avais

commandé en 1792 et 1793; je n'aurais pas pu m'en promettre la même satisfaction, sous le rapport de la discipline. Je dois ajouter que je trouvai dans le général Gérard des dispositions toutes différentes de celles que j'avais espéré y rencontrer: quels que fussent ses motifs, il se montra opposé au projet de former un corps national tel que je l'entendais, et me refusa tout appui. Je me vis donc obligé de changer d'idée, mais je ne restai pas long-temps dans l'indécision. Un grand nombre de citoyens, la plupart électeurs, avaient formé le projet d'organiser, dans le département de la Moselle, une confédération comme celle dont la Bretagne avait donné l'exemple: ils m'en firent part, et me proposèrent de me mettre à la tête. Nous n'avions pas à craindre dans notre département, ni dans les autres de la Lorraine, de voir naître une guerre civile, comme dans les départemens de l'ouest, et nous n'avions pas besoin d'une force intérieure pour y maintenir l'ordre et la tranquillité; mais nous étions

menacés d'une invasion étrangère, et il devenait urgent de suppléer au petit nombre de troupes régulières qui allaient nous rester. Le caractère belliqueux de nos concitoyens et leur aptitude aux armes nous garantissaient que la confédération remplirait parfaitement ce but. Un seul inconvénient pouvait paralyser en partie son action; c'etait celui de se trouver tout-à-fait sous la dépendance des généraux employés dans la division. Voulant toujours avoir toutes les forces disponibles sous la main, et considérant le point où ils se trouvaient comme le plus intéressant, ils auraient voulu se servir de la confédération pour renforcer la garnison des places fortes et la division de gardes nationales destinée à couvrir Metz. Tel n'était pas notre but. La garde nationale sédentaire des places fortes, jointe aux dépôts des troupes de ligne qui s'y trouvaient, nous paraissait suffisante pour leur défense contre un simple blocus, et la nature de la guerre qui s'allumait ne présageait pas des siéges; le problème

devait être résolu, de quelque manière que ce fût, dans un espace assez court. Notre dessein était de faire une guerre de chicane et de mouvemens rapides, tels que la configuration du pays le permet d'une manière si avantageuse. Aucun des généraux employés n'entendait ce genre de guerre, ils eussent même cru déroger à leur dignité en l'employant; pour la faire avec succès, il fallait n'être que nous.

L'acte de confédération fut rédigé d'après ces bases. L'article 5 nous permettait de nous réunir et de marcher à l'ennemi qui viendrait envahir le département sans autre ordre que celui de la commission permanente qui était à la tête de la confédération. L'article 9 nous donnait le droit de nommer nos chefs; et l'article 13 celui de marcher sous nos propres drapeaux. La confiance de mes concitoyens me mit à la tête de la confédération, en qualité de président; les dix commissaires furent nommés, et l'acte de fédération avec les nominations qui l'avaient suivi furent soumis à

l'approbation du gouvernement. Quelques soins que nous eussions pris d'adoucir l'expression des dispositions de l'acte fédéral qui assuraient notre indépendance, de toutes les entraves qu'on voudrait nous imposer, et d'y comprendre toutes les garanties qui attestaient que nous n'avions aucune intention d'abuser, contre le gouvernement, des droits qu'on nous donnerait de nous armer; quelques précautions que nous eussions prises à cet égard, nous n'étions pas certains qu'il fût approuvé. Le gouvernement pouvait vouloir nous mettre sous la dépendance directe des chefs militaires; alors la confédération manquait, et nous nous en retirions tous : soit à tort ou à raison, les citoyens n'avaient aucune confiance dans les chefs militaires, et bien peu dans les chefs civils. Il n'en fut pas ainsi : l'acte fédératif fut approuvé par le gouvernement, et nous fûmes reconnus par toutes les autorités. J'ai su depuis qu'on avait fait des observations à

Napoléon au sujet de l'indépendance où nous nous étions placés, et des abus qui pourraient, disait-on, en résulter. « Non, répondit-il, ni « moi, ni la patrie, nous n'avons à craindre que « G..... et ses collègues puissent jamais être « nuisibles. Ils veulent se battre librement et « à leur manière. Il faut les laisser faire. »

Les renseignemens que nous avions, ou plutôt le recensement approximatif d'après lequel le plan de la confédération avait été arrêté, portait à environ 25,000 le nombre des fédérés sur lequel nous pouvions compter, dans le département de la Moselle, sans toucher à la garde nationale des places fortes et aux bataillons mobiles. Nous pouvions compter sur autant dans les départemens de la Meuse et de la Meurthe, qui nous avaient fait annoncer leur réunion avec nous. Nous pouvions donc nous flatter d'opposer une force d'environ 60,000 hommes à l'invasion ennemie; si des revers dans le Nord nous obligeaient à une

guerre défensive, elle devenait terrible pour l'ennemi, et paralysait une grande partie de ses forces. Je n'entrerai dans aucun détail sur la plan définitif qui aurait été mis en usage dans ce cas; il pourra trouver sa place si une nouvelle invasion nous menaçait. Si au contraire la victoire souriait à nos armes en Belgique, il était plus que probable, ainsi que j'en ai eu la certitude depuis, que les armées autrichiennes et russes ne passeraient pas le Rhin. L'armée bavaroise, restée seule, se serait retirée elle-même, ou ne nous aurait pas opposé un obstacle bien redoutable; alors nous pouvions marcher rapidement sur Mayence, où il n'y avait encore que six bataillons, au milieu d'une population toute disposée en notre faveur. Voilà pourquoi je n'avais pas voulu que nous fussions sous la dépendance absolue des chefs militaires qui nous auraient rendus inutiles en nous retenant dans la division.

Mais nous ne tardâmes pas à éprouver des

difficultés d'un autre genre, et encore plus graves, par l'effet des machinations qui, l'année précédente, avaient paralysé la défense de l'empire. En 1813, lorsqu'il avait fallu organiser la garde nationale en vertu du décret du 5 avril, des commissaires extraordinaires avaient été envoyés dans les départemens; mais dès lors le gouvernement impérial était trahi ou trompé par la plupart de ses agens supérieurs. Ils eurent l'air de déployer un zèle sans bornes; ils prirent des mesures d'une latitude extraordinaire; pour tout reconstruire, disaient-ils, d'une manière plus complète et plus avantageuse, ils décomposèrent ou défirent tout; mais ils espéraient que les évènemens marcheraient trop vite pour qu'ils eussent le temps de finir. Il en résulta que la défense nationale fut paralysée. La garde nationale des villes principales et des places fortes fut seule formée, parce qu'on ne put pas se dispenser de le faire. Celle des campagnes et des petites villes resta désorga-

nisée, surtout dans les départemens les plus voisins de l'invasion; elle était privée de ses officiers qu'on avait suspendus de leurs fonctions sous prétexte de l'organisation future; on l'avait désarmée sous ce même prétexte, et on avait réuni les armes dans les places fortes.

En 1792, lorsque je reçus l'ordre de me jeter avec mon corps franc dans Thionville assiégé, neuf bataillons des seuls districts de Boulay et de Bouzonville se joignirent à moi. Le camp ennemi de Metzervise fut surpris, enlevé et dispersé, la place débloquée sur la rive gauche de la Moselle, et l'occupation en forces des hauteurs de la Haute-Yutz permit à un convoi considérable d'artillerie d'y entrer. Les dix-huit compagnies de grenadiers et de chasseurs de ces braves bataillons vinrent même augmenter la garnison de Thionville. Pendant les deux sorties que mon corps fut chargé de faire sur Hettange et sur Sierk, le tocsin réunit la garde nationale des mêmes districts autour des

postes de l'ennemi et l'empêcha de s'opposer à la destruction de ses magasins. En 1814, Napoléon, à qui les services rendus par les gardes nationales lorraines, en 1792, n'étaient pas inconnus, voulut, après la bataille d'Arcis, se rendre au milieu d'elles, leur faire prendre les armes, et former un cordon formidable derrière les armées coalisées; ç'eût été la pierre sépulcrale de leur tombeau en France; il ignorait donc qu'on les avait désarmées, et qu'on l'avait ainsi trompé et trahi?

La confédération de la Moselle ayant été reconnue et confirmée par le gouvernement, la commission centrale ne tarda pas à se réunir dans la salle de l'hôtel-de-ville, qui avait été destinée pour ses séances. Après le siége de Thionville, en 1792, la municipalité de Metz avait décerné une couronne de lauriers à mon corps franc pour la part qu'il avait prise à cette mémorable défense. La couronne offerte solennellement dans une fête patriotique, et qui me fut remise en ma qualité de chef, fut, à

la prière des braves que je commandais, suspendue dans une des salles de l'hôtel-de-ville, on l'y voyait encore en 1814; c'était précisément celle qui nous fut assignée pour nos séances. En entrant dans cette salle, témoin de la récompense nationale que j'avais méritée de mes concitoyens, et qui, pendant tant d'années, en avait été le dépositaire; en me rappelant ces temps, difficiles mais héroïques, où j'avais voué mes premières armes à la défense de ma patrie, temps qui furent le présage et le précurseur de tant de gloire, un sentiment inexprimable s'empara de moi; mon imagination, en me rajeunissant, me grandissait à mes propres yeux. En 1815, j'étais officier-général, j'avais mérité ce grade au champ d'honneur; j'en éprouvais une douce et juste satisfaction. Mais, en 1791, je fus un de ces premiers volontaires qui, volant à la voix de la patrie en danger, ont opposé à ses ennemis une barrière insurmontable, devant laquelle leurs efforts se sont brisés; ce souvenir me pénétrait d'une joie plus pure

et d'un plus noble orgueil. Alors je le sentis, aujourd'hui je le sens encore..... non! le feu sacré de l'amour de la patrie ne s'éteindra jamais dans mon cœur!.... Quels qu'aient été les malheurs auxquels la destinée m'a voué depuis, ils sont effacés par la satisfaction de pouvoir dire encore aujourd'hui : Je suis fidèle à ma patrie, *quand même*.

La difficulté qui résultait, pour l'organisation de la confédération, du désarmement de la garde nationale champêtre, fut l'objet des délibérations de nos premières séances. Elle paraissait au premier coup d'œil insurmontable; en effet, il n'était pas possible de songer à opposer une résistance quelconque à l'invasion ennemie, avec des hommes désarmés, en quelque nombre qu'ils fussent. Heureusement elle était plus apparente que réelle. Il s'en fallait de beaucoup que toutes les armes des gardes nationaux des campagnes eussent été livrées, lorsqu'on les redemanda. Un sentiment naturel de défense au besoin, et l'exemple de

1792, avaient engagé un grand nombre d'entre eux à retenir les armes qu'ils avaient; depuis 1790 beaucoup en possédaient, que le gouvernement ne leur avait pas données et qui étaient leur propriété. Des renseignemens certains nous ayant été donnés à cet égard, il fut décidé qu'on se hâterait d'achever l'organisation, et des commissaires furent nommés pour se rendre dans les arrondissemens, et y former les bataillons de fédérés.

Ce travail, entièrement militaire et défensif, fut le seul qui nous occupa; sous tout autre point de vue la confédération aurait été inutile et aucun de nous ne pensa à autre chose. La très grande majorité de nos concitoyens voulait sincèrement le maintien des institutions constitutionelles qui nous avaient coûté tant de sang à conquérir, et la faction contre-révolutionnaire ne comptait que très-peu d'adhérens; outre que leur petit nombre les mettait hors d'état de rien tenter qui pût troubler la tranquillité publique, notre caractère national

même nous préservait d'une scission violente. Les Lorrains sont connus par un patriotisme local qui unit dès la première rencontre, fût-ce même aux extrémités du monde, deux Lorrains qui se voient pour la première fois, et qui rend les guerres civiles presque impossibles. Les institutions nées de la révolution n'étaient pas nouvelles dans notre pays: la France ne nous les avait pas *données*, elle nous avait seulement *rendu* les droits dont ses souverains nous avaient dépouillés en s'emparant de notre pays. La liberté civile et l'égalité politique nous avaient appartenu lorsque nous étions indépendans, et le pouvoir souverain était plus limité chez nous qu'il ne l'a été par aucune des constitutions de la France; mais cette restitution fut un bienfait, et mes concitoyens l'ont senti; il se sont sincèrement et intimement unis à leurs frères du restant de la Gaule; on les a vus partout où il a fallu combattre pour sa défense ou pour sa gloire, et les fastes de nos armées peuvent attester combien de ba-

taillons sont sortis de nos cités et de nos villages.

Quelle que fût la faiblesse numérique de la faction contre-révolutionnaire, elle n'en chercha pas moins à semer des troubles et des désordres, si elle le pouvait. Notre existence lui déplaisait, car notre institution était dirigée contre une invasion des ennemis de la France, à qui seule la faction est dévouée et qu'elle appelait de tous ses vœux. Ne pouvant pas nous attaquer directement, elle chercha à nous détourner de notre but et à nous égarer dans le labirynthe des passions exaltées. Quelques-uns de ses agens les plus connus eurent l'air de s'apercevoir que la confédération ne remplissait que la moitié de la tâche dont elle aurait dû se charger, et qu'elle négligeait la direction ou plutôt la domination de l'esprit public; ils proposèrent de l'organiser sous la forme de *société patriotique*, ou en d'autres termes d'en faire un club. Un ou deux d'entre nous, peut-être de bonne foi et trompés eux-mêmes, quoiqu'il puisse pa-

raître singulier qu'ils furent les premiers à calomnier la confédération, partagaient cette opinion et l'énoncèrent. Ce qui me causa le plus grand étonnement, fut de voir le général Miollis lui-même, gouverneur de Metz, me parler dans le même sens. Le fit-il pour me sonder, je ne le crois pas; son opinion pouvant à cet égard servir à me décider, il aurait joué un rôle de provocateur qui ne lui convenait pas. Dans le moment même, je m'étais formé sur cette singulière proposition, une opinion fondée sur des faits antérieurs que je ne pense pas qu'il soit utile actuellement d'énoncer. Quoi qu'il en soit, sans entrer dans aucun détail sur une intrigue qui ne m'échappait pas, je me contentai de répondre au général Miollis et à mes collègues que le plus intéressant était de conserver l'esprit public dans l'état de tranquillité où il était; qu'une mesure tendant à l'inquiéter et à l'agiter par des craintes et des souvenirs pénibles me paraissait nuisible et dangereuse, et que pour mon compte

je m'y opposerais de toute mon autorité. La majorité de mes collègues partagait mon opinion, et la proposition fut écartée sans être prise en considération.

Cependant les évènemens marchaient encore plus vite que nous; dès nos premières séances nous avions appris la perte de la bataille de Waterloo: cette funeste nouvelle nous parvint presque aussitôt qu'à Paris; je l'avoue sans honte, pour la première fois depuis que j'avais perdu mon père, je versai des larmes de douleur; un sentiment prophétique, que ma raison ne pouvait vaincre, peignait à mon imagination des conséquences plus désastreuses que cet évènement n'aurait dû en produire. En effet, tout n'était pas perdu, et une seule défaite ne devait pas amener pour résultat immédiat la perte de la France. Dans beaucoup de batailles, nous avions perdu autant d'hommes qu'à Waterloo : à la malheureuse déroute de Mayence, en 1795, on nous avait pris un matériel aussi considérable, et cependant, peu de jours après, presque

sans canons, cette même armée avait pris une part glorieuse à la bataille de la Pfrim; il est vrai que le prestige du gouvernement impérial était évanoui; mais ce prestige emportait-il avec lui les destinées de la France? il n'est personne, je pense, qui ne soit convaincu du contraire. Un grand mouvement national assurait le gouvernement en même temps qu'il mettait la France en état de dicter des lois à ses ennemis, dont l'unité d'intentions n'était pas dirigée contre un évènement pareil. Tout était donc sauvé, les fédérés des départemens les plus voisins de Paris y accouraient en foule. Les Russes et les Autrichiens étaient encore en arrière....., mais j'ai déjà décrit, dans un de mes ouvrages, comment la défense nationale fut paralysée, comment la trahison sauva l'armée prussienne du danger dans lequel l'avait mise un mouvement imprudent : ici je me bornerai à ce qui s'est passé sous mes yeux.

Le corps d'armée du général Gérard étant parti, il ne restait plus dans les 3e et 4e divisions

militaires que la division de gardes nationales mobiles commandée par le général Rouyer: une partie avait été placée sur la frontière du Luxembourg pour couvrir le flanc de la marche du général Gérard; deux bataillons et une compagnie franche avaient été envoyés à Sarbruck sous les ordres du général Meriage, pour observer les Bavarois; ces derniers étaient concentrés le 20 juin aux environs de Deux-Ponts; le 23 ils passèrent la Sarre à Sarbruck et à Sarreguemines. Au premier endroit le général Meriage, après une vive résistance, fut forcé et obligé de se replier. A Sarreguemines, la compagnie de douaniers et quelques gardes nationaux de la ville en imposèrent assez à l'ennemi pour l'obliger à déployer une division entière et vingt-cinq bouches à feu devant lesquelles il fallut se retirer. Le 24, le général Meriage, qui avait été renforcé à Saint-Avold par deux autres bataillons de gardes nationales, continua sa retraite sur Fouligny. Le même

jour nous reçumes la nouvelle des évènemens arrivés à Paris, de l'abdication de Napoléon et de la prochaine arrivée des plénipotentiaires envoyés par le gouvernement provisoire pour traiter avec les coalisés; alors le général Belliard, qui commandait en chef dans les 3e et 4e divisions, suivant en cela les instructions du gouvernement, songea à faire donner communication au général du corps ennemi qui s'avançait, de la nouvelle position du gouvernement français, et à demander un armistice jusqu'à la décision des négociations qui devaient être ouvertes par nos plénipotentiaires. Je fus chargé de cette mission; je partis de Metz le 25 au matin, et je rencontrai le général Meriage à Pont-à-Chaussey, où il venait de passer la Nied; je l'arrêtai là et je me dirigeai sur Courcelles: l'avant-garde ennemie y arrivait ayant fait prisonniers quelques traînards que l'officier russe mit en liberté à ma demande. Le corps qui avait suivi nos troupes depuis Saint-

Avold était l'avant-garde de cavalerie russe de Lambert, qui était chargée de couvrir le mouvement des Bavarois.

Deux régimens de Cosaques de cette avant-garde étaient à Courcelles, sous les ordres du général Wassiltchicoff; deux de hussards étaient restés à Fouligny avec le général Lambert. J'appris du général russe que les Bavarois s'étaient dirigés de Saint-Avold sur Nancy. Il n'était pas autorisé à traiter avec moi, et ne croyant pas pouvoir prendre sur lui de me laisser passer son avant-garde, il voulut auparavant prendre les ordres du général Lambert. J'écrivis moi-même à ce dernier pour lui faire part de ma mission. Je me trouvais donc en présence de ce même Lambert, contre lequel je m'étais battu en 1812 à la Bérézina, lorsqu'il vint attaquer, devant Borisov, la division Dembrowsky. A ce souvenir, assez indifférent en lui-même, s'en joignait un plus douloureux : j'étais, pour ainsi dire, sur mes propriétés, situées à peu de distance dans les environs, et

pour la seconde fois je les voyais entre les mains de l'ennemi. En 1792, j'avais eu le bonheur de les en chasser et de rentrer dans ma maison, peu d'instans après que les Prussiens l'avait quittée en fuyant. En 1815, je ne fus pas aussi heureux; je confirmai, pour ainsi dire, leur droit d'y rester, en signant la suspension d'armes qui les y laissait. C'était la première fois que ma signature paraissait sur un acte pareil, rédigé sur le sol français; ce sera, je l'espère, la dernière. Enfin la réponse du général Lambert arriva; car il ne jugea pas à propos de venir en personne.

Il ne pouvait que référer de la proposition que je faisais au général de Wrède, sous les ordres de qui il était, et conclure, en attendant, une suspension d'hostilités pour vingt-quatre heures. Je remis en conséquence au général russe la lettre dont j'étais chargé pour le général de Wrède, et je conclus un armistice jusqu'au lendemain, en prenant la Nied pour ligne de démarcation. Elle servit au

moins à tirer d'embarras le général Meriage, qui allait se trouver compromis, avec l'infanterie seule, en traversant la plaine de Saint-Aignan, serré par un corps de cavalerie.

Le 28 juin, les plénipotentiaires envoyés par le gouvernement provisoire de Paris près des souverains coalisés passèrent à Metz. Les généraux et les autorités de la ville s'empressèrent d'aller les complimenter; la légèreté naturelle à notre caractère fit qu'on se félicita de voir les destinées de la France remises entre les mains d'hommes illustres, et il n'était presque plus permis de douter que, dès qu'ils se présenteraient, la paix serait conclue. Je l'ai déjà dit: toutes les déceptions de 1814 n'avaient pas encore ouvert les yeux des Français sur l'astucieuse perfidie des coalisés; on croyait bonnement que, pourvu que Napoléon n'y fût plus, on nous laisserait choisir notre gouvernement. Je m'abstins de cette visite, parce que je n'aime pas les formules d'étiquette, qui ne sont que cela; je suis loin d'être l'ennemi d'au-

cun des membres de cette ambassade, et il en est parmi eux à qui je rends toute la justice qu'ils méritent sous le rapport de leurs bonnes intentions patriotiques; mais je l'avoue franchement, je ne voyais pas en eux, et moins encore dans leur mission, ce qu'il fallait à la France dans ce moment solennel. Qui négocie après une bataille perdue, s'il n'est plus formidable qu'auparavant, avoue qu'il consent à passer sous les fourches caudines. La seule ambassade qu'il convînt d'envoyer aux coalisés était la notification d'un décret de levée en masse, et la déclaration d'une guerre à outrance, si les stipulations de l'art. 8 du traité du 25 mars, telles qu'elles étaient exprimées dans les ratifications, n'étaient pas exécutées sans délai ni restrictions. Des individus habitués aux succès de tribune, aux applaudissemens des galeries, et à maîtriser une délibération par des discours en beau style, peuvent croire à la toute-puissance des déclamations rhétoriques; il n'y a pas de mal, tant que ces

influences ne sortent pas d'une enceinte paisible; c'est une innocente gloriole qu'on peut leur pardonner et leur laisser; mais, à la menace armée, on ne peut et l'on ne doit opposer qu'une attitude imposante et menaçante, et l'on ne domine la force que par la force. Combien de mal ne nous a pas déjà fait la verbosité inerte de nos assemblées législatives, depuis 1814! En 1815, nos députés se sont fait mettre à la porte comme des écoliers; depuis..... ils nous ont conduits, au milieu de discours brillans par les seules paroles, sans oser ou savoir aborder hardiment aucune question et la traiter à fond, de déception en déception, de concession en concession, et d'une faiblesse à l'autre, au bord de l'abîme qui nous menace. Quand donc aurons-nous une chambre de députés, qui compte un assez grand nombre d'hommes assez éclairés, assez énergiques, pour se former une majorité; d'hommes dignes de présider aux destinées d'une nation, et capables de sauver l'État et le gouvernement,

en foulant aux pieds une faction méprisable, que le souffle seul d'un homme de courage doit faire disparaître ?

Le lendemain du passage de nos ambassadeurs, le général Belliard crut devoir faire une nouvelle tentative pour un armistice. Je fus encore chargé de cette mission. La brigade Meriage avait profité de la première suspension d'armes pour se retirer sur Metz, et la division des gardes nationales du général Rouyer était réunie devant la ville; elle couronnait les hauteurs sur lesquelles est située l'auberge dite *des Bottes* ; le ruisseau de Vallière coulait devant le front de la position. L'ennemi, n'ayant que de la cavalerie devant nous, et n'ayant d'ailleurs aucune envie de nous resserrer pour nous assiéger, ne nous attaquait pas, et les hostilités se réduisaient à quelques escarmouches de tirailleurs. A peine eus-je dépassé nos avant-postes, que je fus accueilli, malgré mon trompette, à coups de pistolets par les Cosaques; mais cette tiraillade, qui n'était à coup

sûr pas dangereuse, cessa bientôt à la voix d'un sous-officier. Ayant expliqué ma mission à l'officier de grande garde, il m'accompagna à Saint-Aignan, d'où j'écrivis au général qui était resté à Courcelles. Pendant que j'attendais la réponse, un officier d'état-major russe, nommé Markoff, vint me tenir compagnie. C'était un homme d'esprit et de bonne compagnie; il parlait assez bien le français, mais, comme l'allemand lui était plus familier, nous nous entretînmes dans cette langue. Au bout d'une heure environ, la réponse que j'attendais arriva; elle était négative, et M. Markoff m'ayant accompagné jusqu'à nos avant-postes, je retournai à Metz.

Parmi les différens objets sur lesquels roula notre entretien, nous parlâmes de la mort tragique du prince de Wagram. Je ne lui cachai pas qu'on disait hautement que quatre officiers russes l'avaient précipité d'une fenêtre. C'était une invitation directe à justifier son gouvernement et l'armée à laquelle il appartenait;

cependant M. Markoff ne nia pas le fait. Il se contenta de répondre d'un air assez embarrassé, qu'effectivement quatre officiers russes étaient entrés dans le château où se trouvait le prince de Wagram, mais qu'il ne croyait pas qu'ils se fussent portés à cet excès; qu'il fallait supposer quelque accident inconnu, et que le temps dévoilerait. Je n'insistai pas davantage près de M. Markoff, mais les détails que je pus recueillir, en 1817, à Munich, par un domestique de l'auberge du Coq-d'Or, qui avait été au service de Berthier, et qui s'expliquait là-dessus sans mystère, ne me laissèrent plus de doute. Berthier n'avait aucune raison de se porter à un tel acte de désespoir: peu de temps après l'arrivée de Napoléon à Paris, il avait écrit à son ancien souverain, et lui avait témoigné le désir de le rejoindre, en même temps que la crainte de n'être pas accueilli. Napoléon répondit à son frère Joseph, qui lui remit la lettre : « Entre vieux amis, on se passe bien « des choses; dites-lui qu'il revienne, je le re-

« verrai volontiers; pourvu, ajouta-t-il en riant « que ce ne soit pas en habit de garde-du-corps. » La réponse arriva trop tard pour que Berthier pût partir; les troupes coalisées étaient en marche de toutes parts. Lorsque les Russes arrivèrent à Bamberg, où se trouvait alors Berthier avec sa famille, il se retira, pour ne pas les voir défiler devant ses fenêtres, dans une pièce reculée, sur le derrière du château, et qui donne sur le précipice auquel le château est adossé. Quatre officiers russes, dont deux colonels, entrèrent au château, le cherchèrent, et, l'ayant trouvé, le saisirent, et le précipitèrent par la croisée. Ce récit n'a rien qui répugne plus à y croire, que la mort de Pierre III, d'Ivan et de Paul Ier. On a prétendu depuis que Berthier faisait tapisser la pièce où il périt; que n'ayant pas trouvé des rideaux placés à son goût, il voulut lui-même monter à l'échelle pour les placer mieux; que la tête lui tourna, qu'il tomba. Il n'est pas besoin de longue réfutation pour démontrer l'absurdité de ce

récit, que bien des raisons empêchent les personnes mêmes qui y sont intéressées de démentir. Si Berthier était monté sur l'échelle du tapissier, pour indiquer un défaut d'arrangement, il y aurait eu des ouvriers présens ou au moins des domestiques, pour leur expliquer ce qu'il voulait. Où sont-ils? Il n'en a jamais été question; cependant on ne prétendra pas que Berthier, devenu tout à coup tapissier, ait voulu prendre les outils à la main, pour travailler lui-même. Mais, dirait-on, quel intérêt les coalisés pouvaient-ils avoir à le faire mourir? Sait-on quelles révélations utiles à Napoléon il pouvait lui faire, s'il l'avait rejoint, ainsi qu'il le pouvait, lorsque le passage de troupes serait achevé? Ce que j'ai appris moi-même me permet d'assurer que ce motif suffisait.

Bientôt nous apprîmes que l'armée bavaroise continuait son mouvement dans l'intérieur de la France, et que le corps russe de Langeron restait pour le blocus des places de la troisième division. L'investissement de Metz fut achevé,

et tout moyen de communication avec Paris nous fut ôté. C'était le moment où la confédération et la garde nationale des campagnes auraient pu agir avec le plus d'utilité, si l'une n'avait pas été désarmée, et l'autre mise, par là, hors d'état de s'organiser avec la promptitude qu'il aurait fallu. Renfermé dans Metz, le comité de la confédération n'était plus rien, et n'avait plus rien à faire. Nous ne restâmes pas pour cela inactifs; nous cherchâmes, par tous les moyens de correspondance qui étaient en notre pouvoir, à réunir, dans les lieux qui n'étaient pas occupés par l'ennemi, un noyau qui pût nous permettre de commencer la petite guerre. Ce moment était celui que j'attendais pour sortir de la ville avec un petit nombre de fédérés. Une fois assurés de trouver un millier d'hommes au rendez-vous donné, les bois qui sont nombreux dans notre pays nous donnaient les moyens de grossir notre troupe, et de couvrir nos mouvemens; mais encore ici les évènemens nous dépassèrent. L'armée russe,

qui avait passé le Rhin après les Bavarois, se dirigeait par la Lorraine, et il fallait la laisser s'avancer encore, avant de pouvoir agir. Paris et l'armée française réunie sous ses murs, ayant été vendus à l'ennemi, l'armée russe touchait encore notre territoire lorsque tout fut décidé.

Les opérations militaires devant Metz étaient nulles ou à peu près. L'ennemi n'attaquait pas la division Rouyer, à qui on ne faisait faire aucun mouvement pour tâter le cordon d'investissement, en connaître la force, et donner des inquiétudes à l'ennemi pour ses derrières. Ce cordon était cependant bien faible, ainsi que le feront voir les deux seules opérations qu'on ait tentées. Le poste russe le plus voisin de Metz, sur la route de Paris, était à Gravelotte (1), où il y avait soixante-dix dragons. Un vétéran qui habitait près de Gravelotte, ayant indiqué le moyen de le surprendre et de le tourner, un détachement de la garnison y fut envoyé dans les premiers jours de juillet.

(1) A trois lieues par la traverse.

L'opération réussit parfaitement; une cinquantaine de dragons et deux officiers furent tués, et un officier, treize hommes et cinquante-six chevaux furent amenés à Metz. Je ne crois pas devoir passer sous silence que les capteurs furent frustrés du bénéfice de leur prise; généraux, officiers d'état-major, administrateurs, tous se jetèrent sur les chevaux, et les enlevèrent sans les payer. Miollis fut celui qui en prit le plus; j'avais demandé au commandant du détachement de m'en faire vendre un bon par quelqu'un de ses soldats. J'épargnai mon argent, parce qu'il ne s'en trouva plus.

L'autre opération fut faite à une plus grande distance. Le général Belliard avait ordonné une reconnaissance sur Longwi, afin de savoir si cette place était assiégée ou bloquée. Le 10, le général Meriage sortit de Metz avec trois bataillons de gardes nationales et les deux compagnies franches de Viriot et de Yung. Le général Meriage prit position à deux lieues de Longwi, dans la nuit du 11 au 12, et poussa

les corps francs en avant. Arrivés à la lisière d'un bois qui s'approche de la ville basse, ils virent devant eux le parc d'artillerie de l'ennemi mal gardé; son infanterie même négligemment placée. Le capitaine Yung revint en rendre compte au général Meriage, en lui proposant de tenter une surprise dont le succès était certain. Le général Meriage se refusa à faire avancer ses bataillons pour les soutenir; mais les deux capitaines ne prirent conseil que de leur courage. Les deux compagnies, dont moitié était à cheval, débouchant du bois, s'élancèrent inopinément dans la petite plaine. La surprise fut complète, et l'ennemi en déroute leva le blocus, fuyant vers Luxembourg et abandonnant son artillerie et ses munitions qui furent toutes détruites. Les Prussiens perdirent ce jour-là cent cinquante morts, au nombre desquels furent le commandant de l'artillerie et presque tous les canonniers, et onze cents prisonniers qui furent conduits à Metz.

J'en étais là de mon récit lorsque le soleil du 27 juillet 1830 vint éclairer la délivrance de la patrie, et commencer à laver la honte de 1814 et de 1815, en balayant hors du territoire une famille funeste à la France. Déjà, dans la soirée du 26, en parcourant Paris, j'avais pu observer les premiers symptômes de cette majestueuse révolution. Le 27 au soir, le gant était jeté; il y avait guerre à mort entre la liberté et l'esclavage, entre la valeur et le patriotisme le plus noble d'une part, et de l'autre la servilité et l'hypocrisie. Le succès de la lutte ne pouvait être douteux; mais il n'était pas permis aux bons citoyens de rester spectateurs oisifs; ce rôle ne pouvait convenir qu'à des lâches : je posai la plume et repris l'épée.

Les immortelles journées m'ayant de nouveau lancé dans la carrière, mes devoirs militaires ont absorbé les premiers temps de notre régénération. Ce n'est qu'en janvier 1832 que je pus de nouveau disposer de quelque temps; j'en profite pour reprendre mon récit. Le

succès remporté devant Longwi ne changea rien à notre position dans Metz.

Les destinées de la France ayant encore une fois été vendues à ses ennemis par les individus que l'imprudence de Napoléon ou le hasard avait mis à la tête des affaires, nous ne pouvions plus échapper long-temps au sort commun. La faction bourbonnienne savait déjà à Metz que le chef de cette famille était de retour à Paris, où chacun s'était prosterné à ses pieds. Déjà une espèce de gouvernement occulte s'était établi à la première nouvelle du désastre de Waterloo; mais son action s'était bornée, dans les premiers momens, à organiser des moyens d'embauchage et de désertion parmi les gardes nationaux mobilisés qui campaient sous les murs de Metz. Dans les premiers jours de juillet, le comité bourboniste se prépara à une réaction, non pas les armes à la main, car ces gens-là ont horreur de l'effusion de *leur sang*, mais par un plan d'intrigues et de vengeance sans danger, dont ils pussent

retirer quelques bénéfices. Si leur intention n'avait été que de rétablir l'autorité des Bourbons, il y avait une marche facile et simple à suivre pour parvenir à ce résultat. Les évènemens de Paris étaient connus de toutes les autorités civiles et même des principaux chefs militaires : il suffisait donc de les publier, afin de convaincre les troupes et les citoyens que la ville de Metz seule ne pouvait pas songer à prolonger sa résistance contre les ennemis qui la pressaient, lorsque partout on avait posé les armes, et que la nécessité la plus impérieuse les obligeait à reconnaître de nouveau le gouvernement de la restauration. Mais alors il n'y aurait eu de récompense pour personne, et cette maigre perspective ne pouvait pas faire le compte de cette foule d'intrigans ambitieux, dont le métier est d'exploiter les révolutions.

Ils désiraient prouver leur zèle et faire valoir leurs efforts pour défendre et faire triompher la cause de la légitimité. Un moyen admirable se présentait pour y parvenir : c'était

celui d'inventer une conspiration formidable qu'il aurait fallu déjouer d'abord, et vaincre ensuite, non sans de grands dangers. Les héros de ce drame étaient assurés des récompenses qui les attendaient, par une expérience que la plupart d'entre eux avaient déjà faite. Mais pour conspirer il fallait avoir un but de conspiration qui fût en rapport avec leurs espérances. Le gouvernement existant et reconnu à Metz était celui de la révolution du 20 mars; tramer son renversement n'aurait abouti à rien. On pensa donc d'abord à donner au gouvernement des Bourbons une existence clandestine contre laquelle on dirigerait une conspiration également clandestine. La cour royale, devenue impériale, pour conserver ses siéges, se chargea de cette entreprise. Dans une séance secrète tenue dans les premiers jours de juillet, elle se débaptisa elle-même, et ayant repris son nom de cour royale, elle dressa, signa un acte de reconnaissance du gouvernement royal, et se déclara constituée au nom de Louis XVIII.

Cet acte fut expédié à Paris par un agent qui resta inconnu pour le moment, et rien n'en transpira dans la ville. Cette base posée, l'accès fut ouvert aux dénonciations secrètes, sur lesquelles devaient un peu plus tard reposer des mandats d'arrêt, des réquisitoires et des sentences de mort. Un de ces hommes, dont le nom seul est devenu une injure, un nommé Perrin, procureur royal, impérial, puis royal, dans la même année, se trouva chargé par son emploi de donner du corps aux complots qu'on devait inventer au besoin. Personne n'était plus propre que lui à un métier dans lequel il avait débuté avec éclat. Organisateur et président, en 1793, du comité révolutionnaire de Metz, au milieu des victimes de ses dénonciations, se trouvèrent alors ma mère et ma sœur, emprisonnées et destinées à l'échafaud, uniquement parce que mon père était en prison à Paris, et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Mais il fallait bien, si l'on coupait des têtes à Paris, en faire tomber à

Metz, pour y gagner des places et de l'argent.

Pendant que ces menées, dont je devais plus tard être la victime, se tramaient sans qu'aucun honnête homme pût s'en douter, je ne songeais qu'au service dont j'étais chargé. De nombreuses réclamations s'étaient élevées contre le choix des gardes nationaux qu'on avait placés dans les bataillons mobiles. La faveur en avait dispensé un grand nombre de jeunes gens et de célibataires, que la loi appelait de préférence à en faire partie, et on avait forcé à y entrer des pères de famille, ouvriers, dont le travail était nécessaire à l'entretien de leurs enfans, et qui se trouvaient dans la misère. La même partialité avait présidé à la répartition du service de la garde nationale sédentaire. Une foule d'exceptions illégales et même ridicules en avaient dispensé presque tous ceux qui avaient *quelque fortune*, et le poids du service ne portait que sur des hommes pour qui le travail était un besoin de chaque jour. Cependant il n'y avait

à Metz que quelques dépôts de ligne, et la défense de la place reposait sur la garde nationale. Le gouverneur Miollis se vit enfin forcé de faire droit à des réclamations justes et trop souvent répétées. Le 6 juillet, je reçus l'ordre de m'occuper de la réorganisation de la garde nationale sédentaire et mobile, et de faire disparaître toutes les illégalités commises.

Le lendemain du jour où ma commission fut annoncée à l'ordre, toute la garde nationale de Metz fut assemblée au Champ-de-Mars, et passée en revue par le général Miollis et par moi. Jamais je n'oublierai ce jour, que je puis appeler un des plus beaux de ma vie. Mes concitoyens voyaient en moi le fédéré de 1790, le soldat de Thionville, qu'ils avaient couronné le chef de ce corps franc qui avait porté avec gloire le nom de la Moselle. Ils connaissaient mon dévouement exclusif à ma patrie; ils savaient ce que je lui avais sacrifié, les services que je lui avais rendus, et mon modeste héritage témoignait à leurs yeux du dés-

intéressement de mon patriotisme. J'en reçus le prix en un seul jour. Entouré, pressé, félicité par les gardes nationaux qui quittaient leurs rangs pour venir me témoigner leurs sentimens, je servis ce jour-là de preuve vivante de la générosité des sentimens des Français, de l'estime et de l'attachement que peuvent espérer ceux qui sauront mériter ces sentimens par un dévouement sincère et des services réels dans leur effet, et purs dans leur motif.

Mais ceux dont l'estime et l'amitié étaient pour moi un si puissant encouragement à rester fidèle à mon devoir, n'étaient pas ceux qui devaient bientôt décider de mon sort. Plus j'y serais fidèle, plus je devais soulever contre moi des passions basses et haineuses. Tous ceux pour qui l'injustice est un élément, qui voulaient tout avoir et jouir de tous les priviléges, sans se commettre à aucune charge, ne pouvaient pas me pardonner la sévérité que je mettais à égaliser ces mêmes charges et à les

y assujétir. Je ne m'abusais pas sur cette conséquence inévitable de la mission que j'avais reçue, mais je n'en restai pas moins décidé à la remplir sans ménagement. De jeunes fainéans qui s'étaient fait placer dans la garde nationale sédentaire, où ils avaient même obtenu des exemptions de service, furent encadrés dans les bataillons mobiles. Les soi-disant secrétaires, employés par douzaines dans des bureaux où ils ne paraissaient jamais; les plantons fixes, dont le plus maigre fonctionnaire avait tout un détachement, disparurent, et rentrèrent dans les compagnies pour y monter la garde. Il est facile de s'imaginer quelle masse de réclamations et de cris souleva ma sévérité à rappeler chacun à ses devoirs. Metz était encombré d'une foule de chevaliers d'industrie, qui, après avoir fait, pendant vingt-cinq ans, toutes sortes de métiers, dans tous les coins de l'Europe, étaient accourus à la curée en 1814, et, la croix de Saint-Louis à la boutonnière, s'étaient fait compter vingt-cinq ans de service, pour

avoir une pension. Cette ville contenait aussi un assez grand nombre de girouettes à tous vents, qui, dans le moment actuel, étaient tournées vers les bourbonniens. Tous me vouèrent une haine implacable et ignoble comme eux. Le colonel de la garde nationale avait toléré et presque même organisé les abus que je fis cesser. Cependant je n'en fis aucune mention; content d'avoir remédié à l'effet, je répugnai à en dénoncer la cause. Il jugea sans doute que cette modération méritait une distinction en ma faveur, aussi m'en récompensa-t-il par un *faux témoignage à ma charge*, dans mon procès. L'idée vint au général Miollis de former une espèce de garde municipale, composée de gardes nationaux pris parmi ceux qui offraient le plus de garanties morales pour un service d'ordre et de confiance. Je reçus l'ordre de demander des notes de proposition aux commandans des compagnies; plus tard on en fit un chef d'accusation contre nous.

A mesure que nous avancions vers un dé-

nouement que chacun jugeait prochain, et dont les symptômes s'annonçaient d'une manière sinistre, l'agitation des esprits allait en croissant. La faction bourbonnienne, si habile dans l'art d'ourdir des trahisons, de semer des méfiances et des calomnies, augmentait encore l'inquiétude publique par les bruits alarmans qu'elle répandait. On parlait presque ouvertement de la remise de la ville de Metz aux coalisés; on allait jusqu'à insinuer que le gouverneur Miollis avait des instructions à cet effet, et que, persuadé que l'opinion publique ne permettrait pas une remise ouverte, il devait introduire furtivement les Russes dans la place. On indiquait une assez grande brèche existant en effet dans l'enceinte de la place, contre la citadelle et près du gouvernement, comme devant servir à cette surprise. Un commissaire de police, vendu comme de raison à tous ceux qui le paieraient ou dont il pourrait attendre des avantages, et qui était dans l'intimité de Miollis et de son chef d'état-major, était

l'agent provocateur de la faction. Après avoir répandu les nouvelles dont elle le chargeait, il allait dénoncer au gouverneur ceux qu'il accusait d'en être les auteurs. L'inquiétude et la méfiance augmentaient de jour en jour, l'agitation des esprits devenait de plus en plus visible. Le 13 juillet au soir, un aide-de-camp du général Belliard, qui plus tard l'a été aussi de Jomini, vint chez moi m'annoncer que, d'après les nouvelles qu'on avait reçues au quartier-général, il paraissait certain que la place de Metz devait être remise aux coalisés, et qu'il ne croyait pas que les généraux qui commandaient en chef voulussent résister à cette remise. Le croyait-il? ou était-il chargé de débiter cette nouvelle, afin de voir l'effet qu'elle produirait? Je ne répondrai à ces questions qu'en rendant compte de ce qui se passa.

Il y avait chez moi quelques citoyens de Metz, parmi lesquels se trouvaient M. Simon, ancien receveur des douanes, secrétaire de la fédération que je présidais, le colonel des

lanciers de la Moselle, et deux chefs de bataillon de la garde nationale; aucun d'eux ne put contenir l'expression de l'indignation que leur causait la seule idée d'une aussi lâche trahison. Le chef de bataillon Richard Jacques s'écria qu'il fallait réunir les officiers de la garde nationale, et se rendre chez le gouverneur pour lui demander une explication; il ajouta que cette mesure était nécessaire, vu que la nouvelle qu'on nous annonçait était déjà répandue depuis plusieurs jours (sans doute par la police), et qu'une explication franche de M. Miollis pouvait seule calmer l'irritation des esprits; je ne m'opposai point à la réunion des officiers, parce que je sentais bien qu'il était nécessaire de leur parler pour les calmer, et tranquilliser par là tout le corps de la garde nationale; c'était le seul moyen d'éviter une insurrection dont les suites auraient pu être terribles. Mais je m'opposai à ce qu'on se rendît en masse chez le gouverneur; j'alléguai l'inconvenance de cette dé-

marche, surtout à une heure avancée: j'annonçai que j'allais, en compagnie du colonel des lanciers, Lapointe, lui parler moi-même, et que je ferais connaître le résultat de notre conversation. Un chef de bataillon, nommé Degras, voulait qu'on fît battre sur-le-champ la générale. Je m'y opposai, et les autres personnes qui étaient chez moi l'en détournèrent. On avait assez de confiance en moi pour se ranger de mon avis, et je sortis avec le colonel Lapointe, pour aller chez Miollis. Le chef de bataillon Richard Jacques sortit aussi pour réunir les officiers de son bataillon. Je ne donnai aucun ordre à cet effet, comptant voir les officiers, s'ils se réunissaient, ou attendre au lendemain s'ils ne se réunissaient pas.

Je vis le général Miollis, et j'eus avec lui un assez long entretien sur les évènemens en général, et en particulier sur l'état des esprits à Metz. Je lui représentai la nécessité qu'il y avait à ne pas tarder de calmer l'agitation toujours croissante, afin d'éviter une explosion. Une

communication de sa part, franche et positive, pouvait atteindre ce but et ramener le calme. Il me fut facile de juger de l'embarras où je le mettais, par la tournure qu'il donna à la conversation. Je connaissais sa profonde hypocrisie, passée presque en proverbe en Italie, ainsi que son avidité d'argent qu'il cachait sous une espèce de stoïcisme sordide (1), et il était

(1) Une anecdote assez originale à son sujet mérite d'être conservée. Pendant notre malheureuse campagne de 1799, il voyageait dans la même voiture que les généraux Debelle et Dumas qui, comme lui, se retiraient de l'armée. Le soin qu'il mettait à prendre sous son bras, chaque fois qu'il descendait de la voiture, une cassette qui était toujours à côté de lui, devint suspect à ses compagnons de voyage, qui résolurent de la visiter. Ayant trouvé le moyen de l'enlever, ils ne voulurent la lui rendre qu'à condition qu'elle serait ouverte en leur présence. « Vous n'y trouverez que quelques faibles économies de ma « solde et des manuscrits précieux, » leur dit Miollis pour les détourner de la visite. « Nous n'avalerons pas tes manuscrits, ni ne pren- « drons ton argent; mais nous voulons voir l'un et l'autre, » fut la réponse, et il fallut se soumettre et donner la clé. L'ouverture faite, on trouva bien quelques pièces d'or, en petite quantité; les manuscrits précieux étaient des lettres de change pour la valeur de trois cent mille francs. « On nous appelle des concussionnaires, nous qui n'avons « pas le sou, et toi, tu te fais passer pour un honnête homme, » lui dirent les deux généraux; et peu s'en fallut qu'ils ne le chassassent de la voiture. Pendant long-temps les lettres de change ont porté à l'armée le nom de *manuscrits à la Miollis*.

difficile qu'il pût me tromper aussi complètement qu'un autre. Miollis se retrancha sur ce que, n'ayant reçu aucun avis officiel de ce qui pouvait s'être passé à Paris, ni aucun ordre du gouvernement quelconque qui devait exister en France, il n'avait aucune communication à faire. Il ajouta qu'il fallait se confier entièrement à lui et attendre qu'il eût reçu des instructions qu'il pourrait communiquer. A la fin de notre conversation il me répéta la demande, qu'il m'avait déjà faite le matin, d'un rapport sur la situation et les travaux de la fédération que je présidais. Je lui répondis que le rapport était prêt, et que, le lendemain matin, 14 juillet, le comité se réunirait pour le discuter et l'arrêter, après quoi il lui serait remis.

En sortant de chez le général Miollis, je passai par l'esplanade. J'y trouvai un petit nombre d'officiers de la garde nationale réunis et discutant sur la situation des affaires. Quelques agens provocateurs s'étaient mêlés parmi eux et échauffaient les têtes. De ce nombre

était un ex-commissaire des guerres adjoint, faisant les fonctions de secrétaire du général Belliard. On a eu grand soin de le faire disparaître de l'instruction et du procès qui fut entamé plus tard. Je répétai à la plupart d'entre eux ce que m'avait dit le général Miollis, sans y ajouter mes propres réflexions; mais chacun fit tout haut les observations que je me faisais tout bas. On vit une déception dans la réponse ambiguë du gouverneur, et on voulait à toute force aller chez lui. On parla de la brèche existante dans le corps de la place, et on témoigna la crainte que les portes ne fussent livrées à l'ennemi pendant la nuit. J'eus peine à calmer l'effervescence, mais enfin j'y réussis, et le colonel Lapointe, ainsi que le chef de bataillon Richard Jacques, s'étant offerts de faire la visite des portes pour s'assurer qu'elles étaient bien gardées, la réunion se dispersa. En me quittant, Richard Jacques me dit avoir été chez son colonel pour l'engager à venir à la réunion, mais *ne l'avoir pas trouvé*.

Cette circonstance, indifférente pour moi dans ce moment, devint importante dans le procès, par la manière dont le colonel de la garde nationale conçut la *déposition volontaire* qu'il fit contre moi. Il prétendit qu'ayant appris que j'avais ordonné une réunion des officiers de la garnison, et que mon projet étant de faire prendre les armes aux troupes et de m'emparer du commandement de la place, il était allé me dénoncer au gouverneur. Il est d'abord évident que, si une pareille dénonciation eût été faite, le devoir le plus strict obligeait le général Miollis à prendre des informations exactes sur ce fait, à m'interroger, et même, s'il se présentait des soupçons un peu graves, à me traduire devant les tribunaux pour rendre compte de ma conduite. Or, il résulte de la déposition du général Miollis, que non-seulement il ne m'a point entretenu de soupçons qui planassent sur moi, mais que le colonel de la garde nationale ne lui a fait aucune dénonciation qui eût le moindre rapport avec

celle dont il a voulu se vanter à une époque où le métier de dénonciateur était lucratif. Il a donc menti purement et simplement, et dans le seul but d'aggraver les charges qu'on cherchait à ramasser contre moi.

Le lendemain, 14 juillet, le comité de la fédération se réunit pour la dernière fois. Deux membres nous avaient déjà déserté, le banquier Simon et un notaire nommé Barrault. Il était naturel de prévoir que bientôt nous les trouverions parmi nos dénonciateurs, et qu'ils justifieraient leur désertion en nous calomniant. Cette prévision ne fut pas démentie, au moins pour l'un des deux. Sans être appelé par le ministère public, il vint, épris d'un beau zèle, devant le juge d'instruction, réunir contre le comité, et contre moi surtout, toutes les atrocités et les bêtises qu'il put inventer. Tout cela était tellement absurde, que le procureur du roi, tout déhonté qu'il était, crut devoir l'écarter de la procédure. Mais cette double désertion ne fut pas ce qui nous décida à cesser

nos travaux. Dans la situation où nous nous trouvions, étroitement bloqués dans Metz, et tout le département envahi par les amis de Louis XVIII, notre action ne pouvait plus s'étendre hors de l'enceinte de la ville, et notre but était par conséquent manqué. Prolonger nos séances, n'était donc que vouloir, sans intérêt, signaler des objets de délation à ces hommes pressés de capituler, et qui, pour obtenir une capitulation avantageuse, cherchaient des victimes à livrer. Mon avis fut partagé par mes collègues, et la fédération fut dissoute après que le comité eut signé un rapport de ses opérations. Je remis ce rapport au général Miollis, qui, peu de jours après, le transmit au procureur du roi; je ne pense pas que ce fût pour me recommander. Au reste, il crut avoir prouvé qu'il avait lutté contre de grands dangers.

Dans la journée, un bruit se répandit que les troupes allaient être licenciées. Cette nouvelle venait de la faction contre-révolutionnaire, et

était fondée sur son désir de nous voir promptement dans les mains de ses amis, et sur la connaissance des desseins des ennemis de la France à cet égard. Elle souleva nécessairement une grande agitation parmi les différens corps de la garnison. La France étant envahie, au moins dans ses provinces orientales, les licencier et les renvoyer de Metz, était la même chose que de les livrer dans les mains de l'ennemi. Tous avaient à réclamer un arriéré assez considérable de solde; en sorte qu'ils se seraient trouvés prisonniers de guerre sans ressources. Dans l'après-midi, une députation d'officiers, ayant à sa tête un officier supérieur d'artillerie à cheval, se présenta chez moi pour m'offrir le commandement. Ils se disaient trahis, abandonnés, livrés par ceux-là mêmes qui avaient commission de les protéger et de les défendre. Dans cette extrémité, et en face des dangers qui les menaçaient, leur unique espoir de salut était qu'un homme, dont le patriotisme incorruptible leur était connu, se mît à leur tête. Ils se donnaient

à moi dans l'espérance de nous sauver ensemble, ou de périr ensemble, mais dignement. Il y avait bien du vrai dans leurs plaintes et leurs appréhensions, dans ce sens au moins que les chefs capituleraient à leurs dépens, et traiteraient chacun de son côté, sans s'inquiéter de ce que deviendraient leurs subordonnés. Ils n'ont pas tardé à l'éprouver, et la terrible épreuve à laquelle ils ont été si lâchement livrés a duré quinze ans. Il en était ainsi dans toute la France; la faiblesse avec laquelle Napoléon avait permis que tant de gens s'enrichissent par des concussions à l'intérieur, et par les exactions les plus scandaleuses à l'étranger, porta ses funestes fruits. Ces hommes dégradés par l'esprit de rapine et d'avarice, par le caractère de *valetage* par lequel ils cherchaient à gagner la confiance du maître, ou à détourner ses soupçons; dégradés par le luxe dont ils goûtaient avec toute l'avidité des parvenus; éblouis par les titres dont ils étaient revêtus, et qui avaient corrompu leurs cœurs en les liant à l'aristocratie féodale : ces

n'aspiraient qu'à conserver leurs richesses et leurs titres. A ce prix, ils étaient prêts à devenir les valets et les sicaires du premier despote venu, à braver le mépris public, à subir toutes les ignominies et les humiliations. L'histoire de quinze ans l'a bien prouvé.

Je résistai aux plus pressantes sollicitations de ces braves compagnons de dangers et de gloire. Dans d'autres temps, leur confiance sans bornes, les vives instances, les supplications mêmes qu'ils mirent en usage, m'auraient jeté dans leurs bras; je savais que je ne pouvais plus augmenter le danger dont j'étais menacé; mais alors il était des devoirs plus impérieux à remplir. J'étais ému, profondément ému, et plus affligé encore de les laisser sans défense devant une destinée menaçante; mais la patrie était là. Victimes dévouées à son salut, c'était à nous à courber la tête sans songer à déchirer son sein; ne lui avions-nous pas assez souvent offert notre sang sans murmurer? En remplissant un devoir auquel j'ai toujours tout

sacrifié, ai-je bien fait? Aujourd'hui je ne balance pas à l'affirmer; mais si nous eusions été vaincus le 28 juillet 1830..... Je n'ignorais pas en 1815 tout ce que l'Autriche voulait tenter pour arracher la Lorraine à la France. Elle savait bien que ses alliés ne lui permettraient pas de la réunir à ses domaines; mais il était un moyen terme auquel tous auraient consenti; j'en ai acquis la preuve peu après: c'était de rétablir l'antique duché de Lorraine, en plaçant sur le trône ducal le fils de Napoléon, prince lorrain, par sa mère. Toutes les garanties de l'antique constitution lorraine, et plus encore, eussent été accordées à ce prix; mes concitoyens ont souvent prouvé qu'ils ne laissaient pas violer leurs droits. Personnellement je ne pouvais que trouver des avantages dans cette combinaison, qui aurait rencontré bien des partisans; mais, à côté de cette idée, venait se placer celle du morcellement de cette France, pour laquelle nous avions tout sacrifié, et dont les citoyens, Gau-

lois comme nous, étaient nos frères. Le sentiment d'horreur pour un projet parricide l'emporta bientôt sur un désir, né de celui d'échapper au joug humiliant des Bourbons. Je n'avais pas perdu l'espoir de revoir la France libre et de nouveau glorieuse, et quinze ans de proscriptions et de malheurs n'ont pas étouffé dans mon cœur cette espérance, que le 30 juillet 1830 paraissait devoir réaliser.

Mon refus n'empêcha cependant pas une insurrection d'éclater. Les agens provocateurs étaient à l'ouvrage, et parmi eux, un surtout qu'on voit figurer à chaque page de la procédure, sans qu'il ait été arrêté ni même interrogé. La nouvelle d'un licenciement prochain des corps soldés s'était répandue dans les rangs des troupes et y porta l'effervescence, mais cette effervescence n'avait rien de politique: il ne s'agissait pas de rappeler la république ou de détrôner Louis XVIII avec ses camarades les Cosaques; il s'agissait tout simplement d'intérêts matériels, d'un arriéré de solde que les

troupes voulaient recevoir avant de se dissoudre. Le 15 au matin, quelques officiers de la garnison et des corps francs se rendirent chez le général Belliard et, dit-on, chez le gouverneur pour lui présenter cette réclamation; ils y mirent de l'insistance et de la vivacité; l'armée voyait bien qu'elle était vendue et livrée par ses chefs, cependant, à la première injonction du général Belliard, ils se retirèrent. Tout était fini là, et aucune trace de mouvement ne se faisait plus apercevoir; mais on craignait, ou l'on faisait semblant de craindre pour le moment où il faudrait renvoyer ignominieusement dans leurs foyers ces soldats coupables, aux yeux des transfuges, d'avoir voulu défendre leur patrie. On savait que le commandement m'avait été offert, et on n'ignorait pas davantage que je l'avais refusé; mais ce qu'on refuse une fois, on peut l'accepter une autre: on résolut de se défaire de moi pour m'empêcher de me raviser.

Pour me rattacher à tout prix à une dé-

marche insubordonnée, on fit semblant de croire que j'en étais le chef, comme si j'avais eu besoin de me cacher, moi qui n'avais eu, qui n'avais peut-être encore qu'à dire un mot pour faire au moins renvoyer tous ces chefs pusillanimes qui ployaient sous la crainte de compromettre leur fortune. On voulut me charger de faire rentrer dans le devoir des officiers qui étaient déjà rentrés chez eux, et des troupes que je ne commandais pas: je ne pus m'empêcher de rire au nez de ceux qui m'en firent la proposition. N'y avait-il pas un commandant de place, un général du département, un de la division? Que ne prenaient-ils le parti de réunir les troupes qu'ils commandaient, de leur parler, de leur adresser des expressions consolantes, en leur témoignant l'intérêt qu'ils prendraient à leurs subordonnés, au lieu de se renfermer lâchement chez eux à méditer le prix de la défection?

Je croyais tout terminé, mais je me trompais étrangement. Le courage revient aux poltrons

lorsqu'ils croient le danger passé, et c'est alors qu'ils deviennent menaçans. La tranquillité la plus parfaite régnait dans la ville; je m'étais retiré chez moi et j'allais me livrer au repos (1) lorsque, vers minuit, je reçus l'invitation de me rendre chez le gouverneur; en même temps le brave citoyen chez qui je logeais monta chez moi pour me prévenir que, depuis une demi-heure environ, de nombreuses patrouilles parcouraient les rues, quoiqu'on n'aperçût pas la plus légère trace d'émeute; des agens de police circulaient autour de la maison, et quelques propos qu'il avait entendus l'avaient mis au fait du motif de cet appareil. « C'est à « vous seul qu'on en veut, général, me dit-il; « vous êtes trop patriote pour que ces gens-là « ne vous sacrifient pas ». Il me conjura de ne pas m'exposer, en me rendant au gouvernement, à tomber dans un guet-apens; il me

(1) C'est ce dont sont convenus les généraux Belliard et Miollis dans leurs dépositions. A quoi servait donc tout cet appareil qui ressemblait à celui qu'ont déployé depuis MM. Périer et compagnie dans la fameuse émeute des bouquets de violette, en mai 1831 ?

proposa de faire réunir la garde nationale et d'opposer la force à la fraude et à la violence : je me refusai à tout, parce que ma conscience ne me reprochait rien et que je ne pouvais croire à la lâcheté et à la perfidie que craignait mon hôte ; mais je ne pus l'empêcher de m'accompagner. Il était sergent de la garde nationale, il prit son uniforme et ses armes. « Je vous « servirai de planton, me dit-il, et si je vois « que vous couriez quelque danger, je sais ce « que j'ai à faire. » Il y aurait eu de la folie à le refuser.

En arrivant au gouvernement, je trouvai deux canons braqués devant la porte ; trois bataillons de gardes nationales mobiles (1) étaient en bataille sur la place ; le major Philippe, ancien officier de la garde impériale, qui les commandait, vint à moi et me dit : « Ces prépa- « ratifs sont contre vous, mon général, mais

(1) Ils ont eu honte de ce déploiement de forces, et dans leurs dépositions, ils ont nié avoir réuni des troupes pour comprimer une révolte.

« entrez sans crainte, et comptez sur nous au « besoin »..... La cour du palais était pleine de gendarmes; j'entrai cependant dans la grande salle, où je priai mon compagnon de m'attendre. Dans la seconde pièce, je trouvai les généraux qui étaient à Metz: il y en avait précisément ce qu'il fallait pour composer ce conseil de guerre dont m'avait parlé le major Philippe dans notre court entretien. Deux individus, que leur caractère rendait très-propres au ministère public, semblaient devoir être appelés aux rôles de rapporteur et de commissaire du roi. J'avoue qu'à la vue de cette parade tragicomique, j'éprouvai un sentiment profond d'indignation et je pensai éclater. Les acteurs mêmes de cette jonglerie en paraissaient honteux, et baissaient ou détournaient la tête lorsque je portais les yeux sur eux. Je m'arrêtai un moment à les contempler à la ronde, et m'approchant de l'un d'eux, le général Rousseau (1),

(1) Il avait été envoyé à Metz pour organiser et inspecter la garde nationale et il n'avait rien inspecté ni organisé. Lorsque les plaintes,

je soulevai le coin du manteau dont il s'enveloppait la figure. « Que signifie cet appareil « risiblement lugubre? lui demandai-je. » — « Laissez-moi, je ne sais où j'en suis, » fut la seule réponse que j'obtins. Je passai de là dans le cabinet où m'attendaient les généraux Belliard et Miollis, et je leur demandai froidement ce qu'ils me voulaient.

Miollis porta la parole le premier, et, avec son hypocrisie accoutumée, entra dans un long détail des prétendus mouvemens qui agitaient la ville, de l'inquiétude des esprits, des conséquences qui pourraient en résulter. Il m'insinua que j'étais considéré comme le chef des agitateurs, puisqu'ils voulaient me mettre à leur tête. Il entremêla tout ce verbiage d'extraits de rapports de police d'où il cherchait à déduire les preuves de ce qu'il avançait, et d'assurances d'amitié et d'intérêt auxquelles je

excitées par l'odieuse partialité qui régnait dans la distribution du service, obligèrent enfin à s'occuper d'organisation, il aurait dû en être chargé; mais les momens étaient difficiles; on pouvait se compromettre, et... cette commission me fut donnée.

ne croyais pas. Je le laissai parler sans l'interrompre, admirant sa loquacité qu'il a voulu quelquefois faire passer pour de l'éloquence. Ma réponse était facile; elle fut courte. Je lui rappelai d'abord la conversation que nous avions eue l'avant-veille au soir. C'était moi-même qui l'avais averti de l'agitation des esprits, qui lui en avais fait connaître les motifs et qui lui en avais indiqué les auteurs : c'étaient le maire, le commandant de la garde nationale, le président de la cour royale et le procureur du roi, aidés par une espèce de Franchet, qui remplissait les fonctions de commissaire de police. Ces individus qui, à l'aide de leurs anciens camarades de l'ex-club de Clichy, ont réussi, pendant les quinze ans de déceptions, à se faire une espèce de réputation de libéralisme, étaient de ces modérés furibonds capables d'égorger ceux qui ne croient pas en eux, et qui se sont bien démasqués depuis la révolution de 1830. Miollis savait aussi bien que moi les réunions qu'ils avaient eues et les

résolutions qu'ils y avaient prises. Quant au commandement, ni l'un, ni l'autre de mes interrogateurs n'ignorait que je l'avais refusé de manière à ce qu'on ne me l'offrît pas une seconde fois, et que ce qu'ils appelaient une insurrection n'avait rien eu de commun avec le commandement, et n'était qu'une réclamation d'arriéré de solde, de la part de gens qui se voyaient à la veille d'être renvoyés sans un sou, au moment où ils seraient probablement obligés de fuir ou de se cacher.

L'embarras où ma fermeté et mon sang-froid mettaient les deux généraux, prolongea la controverse pendant uue heure, sans qu'ils sussent que faire. Miollis penchait beaucoup à s'assurer de moi, simplement, disait-il, afin de m'empêcher de nuire aux mesures qu'ils auraient à prendre. Il n'ignorait pas que, s'il me livrait en personne, sous le poids d'une prévention, sa capitulation en serait bien meilleure.

Le sourire ironique qui m'échappa lorsqu'il

en énonça l'idée, le déconcerta un peu. Je ne ne sais si Belliard s'en aperçut, mais il proposa, par amendement, de m'envoyer à Thionville. Étroitement bloqués comme nous l'étions, c'était simplement me livrer dans les mains de l'ennemi; et je pense bien que celui qui proposa ce moyen et celui qui l'accepta le savaient parfaitement, mais j'en fis moi-même l'observation, du ton d'un homme qui n'était pas disposé à se laisser opprimer, ni à permettre qu'on abusât de lui à ce point; et je posai à mon tour des conditions. Sachant fort bien que j'étais en butte aux intrigues de toute la tourbe des royalistes et des transfuges qui encombraient les emplois, et qu'ils inventeraient cent conspirations, pour me rattacher à une (1); mais décidé, non-seulement à ne pas me mettre à la tête d'un mouvement qui ne pouvait aboutir à rien, puisque la France entière était déjà vendue, encore moins à ne pas souffrir que

(1) On verra plus bas, dans le court résumé de mon procès, que je ne me trompais pas.

mon nom servît de plastron aux intrigues de quelques misérables, j'étais décidé à m'éloigner de leur foyer. Je le dis et j'ajoutai que, *de mon plein gré*, et ne pouvant pas sortir du cercle tracé autour de nous par les postes ennemis, j'étais résolu à me rendre au camp établi à une demi-lieue de la ville, et que je demandais d'être employé dans cette division de gardes nationales.

Presque en même temps je m'approchai d'une table et me disposai à écrire un billet. J'avais laissé ma famille dans les plus cruelles inquiétudes; mon aide-de-camp même, logé dans une autre maison que moi, n'avait pu être averti; je voulus tranquilliser l'un et l'autre et éviter par là un conflit inévitable, si un cri de vengeance pour moi s'élevait dans les rues. La manière dont on procédait à mon égard était tellement odieuse, qu'elle ne pouvait manquer de réveiller et d'accréditer les imputations faites aux chefs supérieurs militaires. Miollis, qui me vit écrire, s'élança pour

m'arracher le papier, en me demandant ce que je voulais faire. Je lui répondis, en souriant, que mon intention était de tranquilliser les personnes qui s'intéressaient à moi, et qui, en voyant mon absence se prolonger au milieu d'un déploiement clandestin de forces aussi considérables, pourraient me croire victime d'un guet-apens. « Vous y êtes plus intéressé « que moi, lui dis-je, on est si persuadé que « vous avez voulu m'attirer dans un piège, « qu'on a voulu m'empêcher de venir, et si un « cri d'assassinat s'élevait contre vous, je ne « sais ce qui pourrait vous sauver; ce ne se- « raient pas à coup sûr les bataillons sur « lesquels vous paraissez compter. »—« Ache- « vez d'écrire, » me répondit Miollis. Je le fis en effet en annonçant que j'allais me rendre au camp, et que nous nous reverrions le matin.

Lorsque je voulus partir, une nouvelle scène, à laquelle je ne sais pas donner de nom, eut lieu à mon égard. Je voulais me rendre ouvertement au poste que j'avais choisi moi-même,

mais ceux qui avaient inventé toute cette belle représentation dramatique ne l'entendaient pas ainsi. Ceux qui sont accoutumés à avoir des sermens par douzaines dans leurs poches, ne sont guère disposés à croire à la parole d'un honnête homme; ils auraient trop à rougir d'eux-mêmes. On prétexta que, si je sortais ouvertement de la ville pour me rendre au camp, il était à craindre que la garde nationale s'opposât à ma sortie, et que cette opposition n'amenât une insurrection. On voulut donc que je fusse accompagné par un officier de gendarmerie, et par un officier d'état-major. Dans le fait, si on voulait se prévaloir, pour faire valoir son zèle en faveur des Bourbons, de l'invention d'une conspiration et des dangers qu'on avait courus, il fallait jouer la comédie jusqu'au bout. Je m'y prêtai, pour en finir, quoique, si j'eusse voulu, je me serais facilement débarrassé de mes conducteurs. Mais lorsque je vis à quelque distance du gouvernement qu'on me jetait un manteau sur les

épaules, que deux gendarmes nous suivaient, et qu'on me faisait passer par des rues détournées et obscures, comme si j'eusse été dans les mains d'une bande d'assassins, j'avoue que je fus tenté de me repentir de m'être livré de bonne foi à des gens de cette espèce; je n'ignorais pas de quoi les transfuges sont capables, et le passage de Tacite, d'où j'ai tiré l'épigraphe de ces mémoires, était présent à mon esprit; mais d'un autre côté, je savais que les assassins ne sont pas très-braves, j'avais conservé mon épée, et un aide-de-camp de Belliard, le capitaine Passy, à qui je pouvais me fier, était avec moi : je laissai faire.

Arrivé au camp, je vis une preuve de la loyauté qu'on employait à mon égard. Au lieu d'un ordre de service, ainsi qu'il avait été convenu, M. Passy se trouva, sans le savoir, porteur d'une invitation adressée au lieutenant-général Rouyer, qui commandait la division, pour me faire garder à vue. Je n'eus pas le temps d'exprimer mon indignation de cette

nouvelle infamie; le brave général Rouyer me devança. Il dit à M. Passy que son général se trompait s'il le jugeait capable de trahir ses camarades et de leur servir de geôlier, pour les livrer à leurs ennemis, et qu'il saurait lui dire sa façon de penser le lendemain. M. Belliard se hâta d'accourir à cinq heures du matin, et, après avoir reçu d'assez vifs reproches du général Rouyer, il se vit forcé de changer l'ordre de détention en un ordre de service. Cependant, le sieur Miollis, à qui le courage était revenu depuis que je n'étais plus à Metz, célébrait sa victoire par les plus lâches vexations contre ce qui m'appartenait. Mon Henriette avait passé une nuit de désespoir, se livrant aux craintes même les plus exagérées. Mon billet ne l'avait pas rassurée; quelques coups de fusil, tirés la nuit par mégarde par des sentinelles, lui firent croire que j'avais été assassiné dans le guet-apens où l'on m'avait entraîné, et on eut peine à l'empêcher de s'élancer seule dans les rues, en appelant les pa-

triotes à la vengeance. Dès le point du jour, elle voulut courir au camp pour s'assurer si j'y étais; mais personne ne pouvait sortir de la ville. Elle s'adressa d'abord à Belliard, qui la renvoya à Miollis, et ce dernier eut la lâcheté de lui refuser d'une manière insultante la permission de se rendre auprès de moi. On refusa également à mon aide-de-camp la permission de me joindre. Enfin, vers midi, l'indignation publique força le Tartufe Miollis à cesser ce raffinement de persécution. Pendant la même nuit, d'autres arrestations avaient été faites, et les patriotes les plus zélés de Metz, plongés dans les cachots; la plupart furent transférés à Thionville, d'accord avec les Russes qui ne mirent point obstacle à cette translation.

Je restai peu de jours au camp de Bottes, au milieu de mes braves camarades, les généraux Rouyer et Raoul. Les généraux de la ville, instruits officiellement de ce qui s'était passé à Paris, résolurent d'envoyer leur adhésion particulière à la seconde restauration,

avant que la royauté de Louis XVIII fût reconnue et rétablie à Metz par un acte public. L'idée était assez ingénieuse, car il en résultait qu'eux étaient unis de cœur et de sentimens aux Bourbons, mais que l'opinion publique était encore trop égarée par des malveillans, pour que leur exemple et leur autorité pussent prévaloir. Ce commentaire tourna en entier contre moi. On annonça donc que le général Danthouard et l'aide-de-camp Passy allaient se rendre à Paris, afin de prendre les ordres du gouvernement qui y serait établi, et je fus invité à les accompagner. Le général Belliard me dit qu'il désirait m'éloigner, afin d'éviter l'arrestation dont me menaçait le procureur du roi, dès que le pouvoir des Bourbons serait rétabli. Je veux le croire, et j'aime à me persuader que son intention directe n'était pas de me sacrifier d'une manière aussi lâche : il savait bien que les accusations du jacobin blanc, Perrin, n'avaient aucun fondement. Mais qui avait donné matière à ce procureur

du roi, pour entamer un procès contre moi? c'était bien au moins Miollis (qui en est convenu lui-même), et Belliard ne pouvait pas l'ignorer. Un sauf-conduit ayant été obtenu du général en chef russe, nous partîmes le 19 juillet au point du jour. Je laissai mon aide-de-camp à Metz, avec mes chevaux et mes effets.

Devant prendre la route de Paris, il était tout simple de nous faire traverser la ville de Metz, et sortir par la porte à laquelle aboutissait la route que nous devions suivre; mais quand on fait des choses qu'on n'ose pas avouer hautement, on est condamné à ne pas sortir des voies obliques. Me faire traverser Metz après ce qui s'était passé et toutes les absurdités qu'avait fait répandre une police digne des chefs qui l'employaient, eût été découvrir l'imposture. Aussi nous fit-on faire un long détour à la droite de la Seille que nous allâmes passer à gué, près de Coin, où j'avais une propriété, pour revenir prendre la route de Nancy, sous le canon de Metz. Nous n'arri-

vâmes à Pont-à-Mousson que vers deux heures après midi. A peine arrivés, pendant que nous changions de chevaux, le général en chef russe Essen III, qui commandait le corps stationné dans la Lorraine, nous fit inviter à dîner. Il y mit tant d'instance, en nous annonçant qu'il en avait fait avancer l'heure pour nous, que nous ne pûmes nous y refuser. Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir que le repas où nous trouvâmes réunis tous les officiers supérieurs établis à Pont-à-Mousson et dans les environs, était donné à mon honneur. Pour ne pas me laisser long-temps dans le doute, le général Essen, dès que nous fûmes à table, me présenta un exemplaire de la proclamation que j'avais fait afficher, en qualité de président de la confédération du département de la Moselle, en me demandant si elle était de moi. Je ne sais jamais nier ce que je fais, et je ne fais rien que l'honneur me défende d'avouer : je répondis qu'oui. — « Quoique nous n'y « soyons pas traités en amis, me dit ce loyal

« militaire, nous ne sommes pas assez injustes
« pour blâmer ce qui est honorable en soi.
« C'est l'œuvre d'un patriote loyal et zélé : si
« tous vos camarades avaient été aussi décidés
« que vous, Wellington ne serait pas à Paris. »
Le général Essen nous combla d'attentions pendant le dîner; et elles étaient si cordiales qu'elles s'étendirent jusqu'à une petite chienne favorite qui nous accompagnait. Quoiqu'il parlât bien français, il voulut s'entretenir avec nous en allemand, et nous dit différentes choses qui m'ont été utiles pour l'histoire du temps. Ce fut de lui que j'appris en premier lieu que l'établissement du duché de Lorraine aurait été chose possible. Le lendemain, le journal de Pont-à-Mousson rendit compte de mon passage dans des termes qui prouvent que la loyauté et le patriotisme sont le plus sûr moyen de se faire estimer, même par les ennemis.

De Pont-à-Mousson on nous fit passer, je ne sais pourquoi, sous les murs de Vitry-le-

Français, et, le lendemain matin, nous arrivâmes à Châlons. Le général en chef russe, Barklay de Tolly, y avait son quartier-général. Il nous reçut fort bien; mais il nous annonça que nous ne pouvions pas continuer notre route sur Paris, avant qu'il n'eût reçu l'autorisation de son souverain de nous y laisser aller. Personnellement, il me dit qu'ayant été dénoncé par des individus envoyés par les royalistes de Metz à Paris, il ne voulait pas me livrer au hasard avant d'avoir une garantie qu'il demandait. Il ajouta qu'ayant appris que le général Rigaud, qui avait commandé à Châlons, et capitulé avec Czernischeff, devait être arrêté à son arrivée à Paris, il avait donné l'ordre de le conduire à la droite du Rhin, où il serait remis en liberté. En effet, nous le vîmes dans la journée repasser à Châlons, escorté par des Cosaques. J'avais été invité à dîner chez le général Barklay de Tolly ainsi que mes deux compagnons de voyage; mais je m'y rendis seul. Je savais que l'un des deux n'était pas mon ami,

depuis l'Italie, où il avait cherché à me nuire dans l'esprit du prince Eugène, dont il était l'aide-de-camp. Il n'y avait pas de ma faute, mais ceux qui ont des torts réels envers nous, et surtout de cette nature, n'en sont que plus implacables. Je n'attendais rien de bon de lui dans la position où je me trouvais à l'égard des Bourbons, et je m'en éloignais. A table, le général en chef russe me plaça à sa droite; à sa gauche était le préfet de Châlons. Il ne me parut pas faire grande attention à ce personnage obséquieux, et s'entretint presque toujours avec moi. Nous parlâmes de la campagne de 1805, de celle de 1812 et des généraux russes que j'avais connus. Je n'aurais fait aucune mention de ce dîner, sans une circonstance qui y eut lieu, qui me frappa et me fournit ample matière à réflexions. Parmi les convives se trouvait le lieutenant-général Meczery, commissaire autrichien près de l'armée russe. J'avais connu à l'armée d'Italie ce brave Hongrois, et nous étions liés d'amitié. En sor-

tant de table, il me prit à part. « J'ai un avis « intéressant à vous donner, me dit-il, mais je « ne puis vous le donner ici. Faites-moi le « plaisir d'aller dans quelques momens m'at- « tendre chez moi. J'y serai peu d'instans après « vous. »

Le général Meczery ne se fit pas long-temps attendre; nous étions seuls dans son cabinet, et il entra de suite en matière. « Vous savez, « mon cher général, me dit-il, l'amitié que je « vous porte; elle m'engage à rompre pour « vous un secret que je devrais peut-être « garder. Pour en finir une bonne fois avec « les révolutions, le roi Louis XVIII est con- « venu avec les souverains alliés de se débar- « rasser de tous ceux qui seraient, par opinion « et par leur crédit ou par leur talent, en état « de se mettre à la tête d'un mouvement popu- « laire. La liste en a été dressée, et le nombre « s'élève environ à cinq mille; mais on ne veut « pas s'en défaire tout d'un coup; dans le mo- « ment où nous sommes, il y aurait à craindre

« un soulèvement général qui pourrait avoir « des conséquences funestes. On commencera « par une très faible liste de proscription, pu- « bliée de manière à tranquilliser les masses, « en leur faisant croire que tout s'arrêtera là. « Plus tard, et successivement, on avisera au « moyen d'atteindre les autres de différentes « manières. Vous êtes sur la liste générale; mais « je ne sais pas si vous serez compris sur la « seule qu'on veuille publier, et qui doit, je « crois, paraître aujourd'hui ou demain. Si « vous y êtes, nous le saurons, le général en « chef est décidé alors à ne pas vous laisser « aller à Paris. Si vous n'y êtes pas, allez à « Paris mettre vos affaires en ordre. Mais si « vous ne parvenez pas à faire votre paix, ar- « rangez-vous pour quitter la France et vous « retirer ailleurs, je vous en donne le conseil « en ami; vous seriez victime d'une imprudente « sécurité. Si vous allez en Hongrie, souvenez- « vous de moi et comptez sur mon amitié. »

Le conseil était trop bon, et je connaissais

trop la loyauté de celui qui me le donnait, pour ne pas le suivre. Il me rappela qu'en partant de Metz, le général Belliard m'avait donné une lettre de recommandation, disait-il, pour le fameux Fouché, l'un des trois qui ont si largement su reculer les limites de l'infamie. *Timeo Danaos et dona ferentes.* Je résolus, en rentrant chez moi, d'en prendre connaissance. Elle était sous enveloppe, et il n'y avait rien d'étonnant à ce que je fusse porteur d'une lettre de recommandation ouverte. Peut-être Fouché aurait-il pris moins d'intérêt à moi, et, en vérité, sous tous les rapports le mal n'était pas grand. Je l'ouvris donc. Le général Belliard m'annonçait à Fouché comme un officier distingué, zélé patriote, capable de rendre de bons services, et jouissant de la confiance de ses concitoyens de Metz. A ce titre, il me *recommandait.* Ensuite il faisait la peinture des embarras dans lesquels il se trouvait. Malgré son désir personnel, qui le portait à adresser déjà, par son aide-de-camp, l'acte de sa sou-

mission particulière, il n'avait pas encore pu faire proclamer et reconnaître l'autorité des Bourbons. L'agitation extrême des esprits, et des mouvemens qu'on avait eu peine à comprimer, ne l'avaient pas encore permis, malgré la précaution qu'on avait prise d'écarter les principaux agitateurs et les plus accrédités. Il espérait cependant y parvenir dans peu de jours, et remettre cette ville fidèle et dévouée au roi de France. Le singulier amalgame d'agitations qui n'avaient pas permis de faire proclamer les Bourbons à Metz, d'agitateurs qui s'y opposaient, et dont les plus *accrédités* avaient été *écartés*, avec mon patriotisme zélé, avec mon voyage et le *crédit* qu'on m'attribuait à Metz, ne me parut pas composer un tout qui pût produire un effet bien avantageux sur celui qui venait de vendre vilement sa patrie, dont les destinées lui avaient été confiées. Je résolus de garder la lettre par devers moi, et pour une meilleure occasion. Le surlendemain, date des ordonnances de proscription, le général

en chef nous dit que nous pouvions continuer notre voyage à Paris; j'y arrivai le 25 juillet, en même temps que la députation partie la veille de Metz, pour annoncer que le drapeau d'Azincourt et de Rossbach y avait succédé à celui de Fleurus et de Iéna.

En arrivant je me hâtai de prendre langue, et ce que j'appris fut loin de me tranquilliser, moi qui connaissais la fureur sanguinaire de la faction qui s'appuyait sur les baïonnettes ennemies et la profonde hypocrisie du prétendu auteur de la Charte. Le même soir, quelqu'un m'apporta chez le libraire Barrois, où je me trouvais, la fameuse ordonnance du 24 juillet, en me félicitant d'avoir échappé à la proscription, puisque mon nom n'y était pas (1). Il se fondait sur ce qu'il était dit que la liste ne serait pas augmentée; mais il y avait un petit appendice conçu dans ces mots: « Excepté

(1) J'appris plus tard que j'étais sur la première liste et que le général Grenier demanda ma radiation. Fouché y consentit: il n'avait pas vu la lettre de recommandation.

ceux contre lesquels des poursuites auront été commencées. » J'en fis l'observation, en déclarant que cet appendice même me prouvait le projet arrêté d'étendre la vengeance et les proscriptions. On me traita de visionnaire; mais je n'en restai pas moins fidèle à *mes visions* qui furent à coup sûr plus prophétiques que celles de Jérémie et de tous les prophètes juifs. Je connaissais l'art de messieurs les gens du roi à renouer les fils d'une procédure, eût-elle même été abandonnée, et à antidater, au besoin, des poursuites. Ces gens-là sentaient bien qu'on leur ferait acheter une nouvelle institution ou une confirmation, et ils n'étaient pas hommes à sacrifier leurs places à un scrupule aussi mince que de se refuser à poursuivre et condamner un homme que le pouvoir leur donnait à détruire, sous le prétexte qu'il était innocent. On verra plus bas qu'ils usèrent largement à mon égard du privilége d'extension et d'interprétation.

L'esprit occupé de la confidence que m'avait

faite le général Meczery, j'examinai avec attention ce qui se passait à Paris et dans le restant de la France, afin de me faire une idée positive de l'étendue de la réaction qui me paraissait inévitable. Aucune circonstance, aucun fait passé ou présent, ne devait échapper à mon examen, parce que leur combinaison pouvait me donner quelque lumière qui servît à me guider. Tout ce que j'apprenais me confirmait dans l'idée que, vendue par les Bourbons et la faction qui les avait rappelés, la France aurait à subir une paix humiliante et dure; je savais que, pendant que Talleyrand concluait à Vienne un traité qui livrait la France à l'invasion ennemie, mais qui au moins faisait intervenir son gouvernement comme un des membres de l'alliance contre la nation, le lâche et hypocrite Louis XVIII en concluait un avec Wellington, par lequel il mettait la France à la disposition de la coalition, sous la seule condition de le débarrasser des libéraux, c'est-à-dire de tout ce que la France avait de plus pur

et de plus honorable. Ainsi se trouvait confirmé l'avertissement que m'avait donné le général Meczery. Mais s'il avait fallu des preuves qu'un pareil traité ne contenait rien de trop lâche pour la faction victorieuse, il n'aurait pas été difficile de les réunir; partout on voyait les soldats de cette coalition, qu'on a eu l'impudence d'appeler Sainte-Alliance, continuer le siége des places fortes, malgré qu'elles eussent arboré le drapeau de Rosbach, qui était cependant la condition de la paix; mais il fallait voler l'artillerie et les armes qui s'y trouvaient. Lorsque ce premier pillage fut fini, alors le gouvernement restauré commença à dépouiller lui-même ceux de nos arsenaux qui étaient restés intacts. Plus de cinq cent mille fusils furent livrés à l'ennemi par ses ordres.

En même temps on se servit des troupes coalisées pour s'assurer une chambre qu'on avait destinée à démolir cette Charte que Louis XVIII n'avait consentie que par force; on voulait donner une couleur légale au par-

jure, à la fraude et à la violence. Les élections furent dominées, et là où les vainqueurs de diligences, les héros de grands chemins, décorés du nom d'électeurs, craignirent de rencontrer trop d'obstacles, ils se servirent des baïonnettes étrangères pour assassiner les patriotes qu'ils n'auraient osé attaquer en face. Ce fut ainsi qu'on parvint à composer cette chambre, de hideuse mémoire, que toute la canaille privilégiée avait appelée l'*Introuvable*. Elle pouvait, en effet, alors mériter ce nom ; car on n'avait pas encore vu dans l'histoire qu'il eût existé une autre réunion d'êtres plus vils et plus déhontés que ceux qui formaient la majorité qui a dominé les délibérations, et étouffé les voix éparses qui cherchèrent à défendre les intérêts de la patrie et à modérer une réaction qui ne connaissait plus de frein. Ceux qui ne croyaient plus en revoir une pareille doivent se convaincre qu'il n'y a rien d'introuvable.

Dès les premiers momens de mon séjour

à Paris j'avais pensé à m'éloigner, au moins momentanément, de la France; mais je voulais essayer de le faire, en me conservant la possibilité du retour, dans le cas où Louis XVIII serait obligé de renoncer à sa politique perfide et sanguinaire. Il ne fallait pas espérer qu'il changeât de lui-même une conduite qui était inhérente au naturel de l'homme à qui les qualités dont il était doué peuvent, par ressemblance, faire donner le nom doublement odieux de *Tibère-Vitellius*; mais enfin, la crainte d'un soulèvement pouvait influer sur un cœur inaccessible à la vertu. Je demandai donc au maréchal Saint-Cyr, alors ministre de la guerre, un congé d'un an, au moins, pour voyager en Europe, sans lui cacher le motif qui me guidait. Il me le refusa, croyant agir dans mon propre intérêt. « Il est vrai, me dit-il, que j'ai « reçu de Metz des dénonciations contre vous; « mais je les ai jetées au feu, et tant que je « serai au ministère, vous n'aurez rien à craindre; en vous absentant en ce moment, vous

« vous rendriez suspect. » Force me fut de renoncer à mon projet; je me trouvai donc à peu près subordonné à la durée d'un ministère, sous le rapport de mon sort futur. Sans prévoir un changement aussi rapproché, j'étais bien persuadé que les Vendéens et les émigrés qui dominaient au conseil de Louis XVIII ne laisseraient Saint-Cyr en place que le moins qu'ils pourraient. Je n'étais donc pas très tranquille par ses assurances; mais il n'est pas poli de dire à un ministre qui nous veut du bien, qu'on ne croit pas à la durée de son pouvoir; je me tus donc et me tins renfermé et presque caché dans un modeste appartement près du pont Saint-Michel; je ne voulais pas aller habiter la campagne que j'avais alors près de Choisy-sur-Seine; elle était dégarnie de meubles, qu'on avait fait transporter à Paris, à l'approche de l'ennemi, et en les y faisant reporter, je risquais de me voir obligé de loger chez moi des Prussiens qui occupaient Choisy, et j'aurais autant aimé, et peut-être même préféré, cou-

cher au bagne de Brest ou de Toulon, que de loger sous le même toit qu'eux. Je n'en fus pas plus épargné pour les charges; le maire de Choisy était un des royalistes les plus éprouvés; aussi, à défaut de ma personne, traitait-il ma propriété comme ses camarades avaient traité les diligences dans le temps.

A mesure que mon séjour se prolongeait à Paris, l'orage grossissait. La recherche des proscrits, par les ordonnances du 24 juillet, donna lieu, ou plutôt fut le prétexte d'un grand déploiement de police et de gendarmerie. Ce dernier corps, qui avait déjà été vicié en 1814, reçut alors toute l'écume des brigands qui avaient désolé les provinces de l'ouest; les verdets du midi, les assassins de la Glacière d'Avignon, y prirent place. Aussi jamais les loups, après une bataille, n'ont-ils été plus ardens à déterrer les cadavres, que les héros du corps-royal l'étaient à la recherche de tout ce qui pouvait être soupçonné de patriotisme. Un bruit se répandit que le maréchal Ney était

caché dans Paris. La faction féodale, qui haïssait en lui une des illustrations de la révolution ; les transfuges, qui voulaient justifier leur double défection ; les coalisés, qui désiraient la perte des généraux si souvent leurs vainqueurs ; tous avaient juré sa mort, et les bourreaux attendaient déjà la victime qu'il leur était ordonné d'immoler. On fit courir toutes les rues de Paris et examiner les recoins les plus obscurs. A cette époque, ma ressemblance, au moins jusqu'à un certain point, avec l'infortuné maréchal, me fit courir une aventure qui aurait pu mal finir. Étant sur le quai Voltaire, à converser avec un de mes camarades, deux gendarmes s'arrêtèrent près de nous. J'entendis l'un dire : « C'est lui, oui c'est lui, » tandis que l'autre répétait : « Non ! ce n'est pas lui. » Je devinai le motif de leur doute, et pour faire voir que je ne me cachais pas, je demandai à mon camarade s'il irait ce soir chez le ministre, et sur sa réponse affirmative, je lui dis que je viendrais le prendre dans ma

voiture. Alors le second gendarme dit : « Tu vois bien que ce n'est pas lui »; et ils s'éloignèrent. J'en fus fort aise, non pas que l'erreur fût difficile à reconnaître, mais parce que je craignais qu'une fois entré en prison pour le compte du maréchal Ney, on ne me reprît à la sortie pour mon propre compte (1).

Peu de jours après j'appris l'arrestation du colonel Labédoyère, qui avait eu l'imprudence de venir à Paris. Quelques autres arrestations qui furent faites à cette époque, et qui frappèrent des hommes non compris dans les listes de juillet, mais contre lesquels des procédures

(1) L'anecdote suivante prouvera qu'il ne faut jamais se laisser mettre en prison, même pour le compte d'un autre. Un ancien chef vendéen, renégat à ses héros, et qui, en 1808, avait été le délateur d'une conspiration royaliste, fut arrêté, peu après mon départ, à ma place, parce qu'il portait le même nom que moi. Il est certain que l'erreur fut bientôt reconnue, mais on se souvint de son rôle en 1808, et on feignit de ne pas croire aux preuves qu'il fournissait. Enfin, après plusieurs mois de prison, il s'adressa au général Vignoles, pour en obtenir une déclaration de non-identité. On savait que j'avais vécu pendant quinze ans près du général Vignoles ou sous ses ordres, et on ne pouvait pas rejeter son témoignage formel. Alors seulement mon homonyme fut relâché.

avaient été commencées, me firent voir que ma position allait devenir dangereuse. Bientôt elle se compliqua encore, et il fallut songer à me préparer à quitter la France. Les conditions de la paix qui devait nous délivrer de la présence des hordes de sauvages qui inondaient la plus grande partie de la France, se discutaient depuis quelque temps, et avaient d'abord laissé entrevoir la possibilité de revenir sur les concessions si lâchement faites par Louis XVIII. Mais lorsque l'armée eut été licenciée, et que ses armes eurent été livrées à l'ennemi, la scène changea, et les arrogantes prétentions des coalisés devinrent un *ultimatum* qui fut porté à la délibération du conseil des ministres. La voix généreuse de Saint-Cyr et de quelques-uns de ses collègues se fit entendre et repoussa une paix honteuse. La dissolution du ministère s'en suivit, et Talleyrand même fut entraîné à donner sa démission. Le ministère qui suivit ne fut pas aussi difficile; composé d'hommes pour qui le nom de pa-

trie n'était qu'un mot vide de sens, il accepta une infamie qui passera successivement à tous les ministères qui ne sauront pas en venger la France.

Dans ce nouveau ministère, le portefeuille de la guerre échut à Clarke, duc de Feltre, le plus cruel peut-être de tous les transfuges de cette époque. Il n'y avait aucun motif d'inimitié personnelle entre lui et moi; mais son caractère m'était un sûr garant que je trouverais en lui le plus ardent de mes persécuteurs. Ne sachant cependant pas dans le moment pour quelle partie de l'Europe je pourrais obtenir un passeport qu'il me fallait demander aux étrangers, je résolus de chercher à gagner du temps. Il me fallait d'abord tromper, ou au moins tenir en suspens quelques dénonciateurs présens à Paris, et d'autant plus à craindre, par leur bassesse et leur acharnement, qu'ils étaient d'un rang assez élevé. Je me décidai donc à me trouver à l'audience de félicitations au nouveau ministre, afin de mettre ces individus

dans le doute, si j'étais un transfuge comme eux; mais bien résolu de ne pas entrer dans le cabinet où Clarke donnait son audience, afin de ne pas me présenter à lui. Jamais je n'ai vu une foule pareille; il semblait que tout ce que la France avait de généraux s'y fût donné rendez-vous : on dit en effet que le culte de Satan est suivi avec le plus de ferveur.

Je m'arrangeai de manière à m'inscrire un des derniers, afin de ne pas risquer d'être appelé. Je me promenais dans le salon lorsque le général Bellavène, qui était assis, m'appela près de lui. « Que faites-vous ici? ne voyez-vous pas ces gens-là ? me dit-il en me montrant un groupe où se trouvaient entre autres R..... et B....., l'un célèbre par le piège tendu au colonel Caron qui y périt, et l'autre mort fou, de n'avoir pas vu ses turpitudes récompensées; ils clabaudent tous contre vous. Celui-là surtout, D...., est un énergumène qui veut à toute force vous dénoncer sur-le-champ; partez au plus tôt. Il est bon de remarquer que j'avais toujours

vécu avec les deux premiers dans des termes d'amitié, et que le dernier me connaissait à peine personnellement; mais ils voulaient se mettre en faveur, et il y a des gens pour qui rien de ce qui peut y contribuer n'est trop bas. Je quittai Bellavène, et sortis quelques instans après.

Il me fallut alors penser sérieusement à me soustraire à un danger qui devenait pressant, et trouver un passeport pour sortir de France. Mon épouse actuelle, née dans les États prussiens, et qui était alors à Paris, ainsi que je l'ai dit plus haut, espéra en obtenir un de l'ambassadeur de ce pays, à la faveur duquel je pusse passer avec elle; j'en doutais, et j'avais raison. Ceux qui avaient exigé qu'on nous assassinât craignaient trop de nous voir échapper pour ne pas avoir toute l'attention d'espions de police. On lui demanda son acte de naissance, qu'elle n'avait certes pas le temps de faire venir. Je ne songeai pas même à l'Autriche ni à la Russie; mais je voulus essayer à

l'ambassade d'Angleterre. Un seul Anglais, nommé Stewart, colonel d'état-major, aurait été disposé, sans me connaître, à faire pour moi tout ce que je désirais; mais malheureusement il venait de quitter la place qu'il occupait à l'ambassade. Aucun autre ne voulut s'y prêter. Le moment était fort embarrassant; je ne savais plus de quel côté me tourner; je n'avais presque pas d'argent comptant, et ma compagne de voyage, qui s'était chargée de vendre ce qu'elle pourrait de notre mobilier, était obligée d'y mettre beaucoup de précaution pour ne pas divulguer notre projet de fuir.

Un soir, en revenant de quelques courses inutiles, je rencontrai, en passant sur le Pont-Neuf, un piquet de gendarmerie à pied, qui arrivait, par les quais, du faubourg Saint-Germain. Les gendarmes étaient couverts de poussière; l'officier qui les commandait marchait tristement, la tête baissée, quoique d'un pas précipité; un mouvement convulsif l'agitait avec tant de force, que son épée, dont il tenait

la pointe de la main gauche, était ployée en arc. Il ne me fut pas difficile de deviner d'où ce piquet venait ; le matin l'infortuné Labédoyère avait été jugé par un conseil de guerre, tel qu'on les composait alors, de légitimistes et de transfuges, et condamné à mort. On avait publié et même imprimé qu'ayant appelé du jugement, le conseil de révision se réunirait le lendemain, *après l'expiration des vingt-quatre heures*, pour prononcer sur son appel. Il me fut alors démontré qu'on avait voulu l'assassiner avant le terme fixé par la loi; je le dis le même soir, dans une société où je me trouvais; on me traita de visionnaire.

Le lendemain on apprit cependant que je ne m'étais pas trompé; sa malheureuse épouse s'était empressée d'accourir aux Tuileries, pour implorer sa grâce. On avait reculé le moment de son admission jusqu'à l'heure où l'on savait que sa démarche serait inutile. Ce retard donna lieu à une scène digne de Tibère. Lorsqu'elle se précipita aux pieds de Louis XVIII, pour

lui demander la vie de son époux, le Tartufe couronné tira sa montre, et lui répondit froidement : « Il y a une demi-heure qu'il n'existe plus ! » Et c'est ce lâche et sanguinaire hypocrite que les sycophantes de l'absolutisme appellent le clément et immortel auteur de la Charte! Nous apprîmes également que la déposition du général Devilliers fut celle qui décida la mort de Labédoyère. Il déclara que ce dernier, le 7 mars, à Grenoble, avait formellement désobéi à la défense qu'il lui avait faite de suivre son régiment qui allait au-devant de Napoléon, et Labédoyère fut condamné pour désobéissance formelle devant l'ennemi. En admettant que le fait fût vrai, appartenait-il à un militaire de se charger seul du poids du sang d'un de ses camarades? Et Labédoyère était-il coupable d'avoir suivi l'impulsion donnée par son régiment entier? J'ai vu le 20 mars le colonel d'un régiment qui était à Villejuif, après avoir inutilement sollicité ses soldats de se retirer sur Saint-Denis, les suivre vers Fontainebleau;

cependant on ne lui en a pas fait un crime. Le général Devilliers m'avait déjà étonné lorsque je lui avais entendu dire que la division Gérard, dont il faisait partie, s'était battue presque lâchement à Ligny. Cette division est précisément celle qui se couvrit de gloire par sa valeur héroïque! Mais le général Devilliers, légèrement blessé, à ce qu'il dit, au commencement de l'action, s'était retiré du champ de bataille, avant qu'elle ne fût bien engagée. Au reste, le général Devilliers a été rapidement promu au grade de lieutenant-général et fait vicomte. L'à-propos est toujours utile.

J'avais, ainsi que je l'ai dit, rencontré à Paris, dans les cent jours, l'individu dont j'ai fait mention ci-dessus (tom. I, p. 282), et dont on m'avait remis les papiers à Pétersbourg. Ignorant cette circonstance, il s'était présenté à moi comme un républicain compromis dans l'affaire de Mallet, et obligé de fuir la France en 1812; il me montra même une caricature qu'il avait composée contre les Bourbons, et

qui fut gravée et publiée (1). Je le laissai dire, et me tins en garde de lui; je l'évitai même tant qu'il me fut possible. Vers le temps de la mort de Labédoyère, je revis cet individu chez le libraire Barrois, où il fut le premier à me parler des dangers que commençaient à courir les généraux de l'ancienne armée, qui n'étaient pas au nombre des transfuges. Il me dit qu'aucun ne pourrait obtenir de passeports avant que les recherches qu'on faisait sur leur compte ne fussent terminées, et il s'offrit à m'en faire obtenir un sous un autre nom que le mien, soit de l'Autriche, soit de la Prusse. Cette ouverture, que je n'avais pas sollicitée, me l'aurait fait juger, si déjà je n'avais été persuadé qu'il appartenait à la police des Bourbons. Je ne refusai cependant pas, et me contentai de lui dire que, si le besoin se présentait, je ferais usage de son offre.

Le lendemain, à dix heures du soir, je reçus

(1) C'était celle qui les représentait emportant, à eux quatre, une lourde caisse qui contenait les diamans de la couronne.

un billet du général Vignoles, qui m'engageait à passer sur-le-champ chez lui. En entrant il me dit qu'il sortait du cercle du prince de Condé. Il y avait trouvé Voysin de Gartempe, le président de la cour royale de Metz, qui venait d'être nommé député (l'un des introuvables), déclamant contre moi, et me dénonçant de toute la force de ses poumons. Le prince de Condé, en présence de qui on parlait de moi, vieil imbécile qui n'a jamais rien su dire ni faire de bien ou de bon, prit la parole et dit : « C'est un révolutionnaire dangereux dont il faut se débarasser. » A peine cet oracle fut-il prononcé, que M. Voysin de Gartempe assura qu'une procédure contre moi allait être commencée, et demanda à Clarke, qui était présent, de me faire mettre en lieu sûr, jusqu'à ce que la procédure fût assez avancée pour permettre un mandat d'arrêt. Ce dernier n'eut garde de s'y refuser (1). De tout cela le général

(1) J'ai appris, depuis mon retour, que mons Clarke m'avait adressé un ordre pour me rendre à *Lille à sa disposition*. L'eussé-je reçu, je

Vignoles conclut, avec juste raison, qu'il fallait me mettre en sûreté, sans perdre de temps, et quitter la France sans bruit.

Je partageais parfaitement son opinion, mais l'embarras était de trouver les moyens de partir aussi rapidement; il fallait de l'argent, et je n'en avais ni ne pouvais en avoir; un emprunt sur mon héritage ou sur ma propriété de Choisy était impossible même à tenter dans ce moment; je commençai par me mettre en sûreté, en quittant le logement que j'occupais; je me retirai chez le libraire Barrois l'aîné, qui me cacha dans une chambre écartée de sa maison (rue de Savoie, n° 13); mon Henriette, qui prit possession seule de mon logement, se chargea donc de nous procurer quelque peu d'argent, en vendant à la hâte ce qu'elle pourrait du mobilier de la maison de Choisy, qui, dans

n'y aurais à coup sûr pas obéi. C'est dans cette souricière que l'on a pris l'infortuné général Chartran. Il s'y était rendu sur la parole d'honneur de Vitrolles, que ce n'était qu'une simple formalité qu'on exigeait de lui. En effet, on ne remplit qu'une formalité, celle de l'assassiner. Comment a-t-il pu croire que ces misérables eussent de l'honneur?

le fait, lui appartenait; c'était notre seule ressource. Pendant ce temps, j'avisai aux moyens d'obtenir un passeport; j'ai toujours vu que les plus simples sont les meilleurs, quelque hasardés qu'ils puissent paraître. J'écrivis donc simplement à la police, en demandant un passeport pour ma jeune compagne, sous le titre de ma fille adoptive, que des affaires de famille appelaient en Silésie; j'annonçai que, ne pouvant pas m'absenter de Paris en ce moment, je la ferais accompagner par un domestique de confiance, que je désirais voir porté sur le même passeport. C'était à moi qu'on en voulait, et j'annonçais que je ne quittais pas Paris; j'écartais donc les soupçons, et en admettant même que des ordres fussent déjà donnés pour me rechercher, j'avais un homme dont le signalement me convenait, prêt à se présenter, en qualité de domestique, au bureau de police, et comme étant celui que j'avais annoncé.

La demande fut accueillie à la préfecture de

police, et le passeport promis; mais, selon l'usage, on dit à ma jeune voyageuse de repasser dans trois jours pour le recevoir. Ces trois jours nous parurent, à elle surtout, d'une longueur mortelle. Cependant, comme il faut toujours s'arrêter à un parti quelconque dans des circonstances extrêmes, j'avais songé au cas où la demande faite n'aurait aucun succès, et où la police élèverait des difficultés pour se donner le temps de faire des recherches. Je savais bien qu'on ne pourrait pas la retenir, et qu'il faudrait dans quelque temps qu'on lui donnât un passeport qui lui servirait pour me rejoindre. Quant à moi, j'étais assuré des moyens de me faire transporter hors des barrières de Paris; de là je serais parti à pied, armé d'un bon fusil à deux coups avec sa baïonnette et quarante cartouches à balle, et d'un poignard bien affilé. Évitant les grandes routes et ne passant que par les chemins détournés et le plus possible dans les bois, en huit jours j'aurais été hors de France. Le patriotisme de nos bons paysans m'assurait

qu'un vieux soldat proscrit trouverait partout des vivres et ne serait pas obligé de bivouaquer la nuit. Restait la rencontre des gendarmes: j'aurais tâché de les éviter autant que mes yeux auraient pu me servir; si j'en apercevais à l'improviste et sans pouvoir leur échapper, j'étais assuré d'en abattre deux de mes deux coups de fusil; s'il y en avait davantage, ce qui devait être rare dans les campagnes, j'aurais vu: un homme décidé à tout passe partout.

Le troisième jour au matin, M. Barrois me dit que l'individu aux passeports l'avait averti qu'il avait trouvé le moyen, par un employé de l'ambassade d'Autriche, d'en obtenir un pour moi; mais il ajouta que l'employé ne voulait pas donner le passeport en blanc, et qu'il désirait me voir pour écrire lui-même mon signalement; et il demandait que je fixasse le lieu et l'heure du rendez-vous. Le piège était trop grossier; le bon homme me jugeait aussi niais que lui: je retardai ma réponse jusqu'au retour de mon Henriette, qui était allée à la

police. Enfin elle revint avec le passeport qu'on lui avait donné sans dificulté et sans qu'on ait voulu voir ni signaler le domestique qui y était porté. A son accent qu'elle n'avait pas encore perdu, on l'avait reconnue pour étrangère, et toute l'*émigraillerie* qui se trouvait à la police l'avait prise pour la fille d'un camarade qui s'était marié pendant son séjour en Allemagne. On lui recommanda bien de ne pas tarder à revenir dans cette bonne France, dont la légitimité (et le brigandage) était rentrée en possession. Dans le fait cette bonne France allait devenir une vache à lait pour tous ces faméliques impudens. Il fut décidé que nous partirions le lendemain 25 octobre, et alors je fis dire à l'homme aux passeports que, demeurant près des Invalides, il m'était plus commode d'aller chez lui, et que j'y serais le 27, à dix heures du matin. Il n'avait qu'à me chercher aux Invalides et à m'attendre le 27.

Dans la soirée du 24, le mobilier de Choisy fut achevé d'être vendu ou plutôt fut donné à vil

prix, car je n'en retirai qu'environ deux mille francs. Heureusement je trouvai à emprunter onze cents francs, que je laissai dans les mains d'une cousine à moi, qui voulut bien se charger d'avoir soin des deux enfans de l'Italienne et de pourvoir à leurs besoins. Je payai encore, sur ce qui me restait, un semestre de la pension de sa fille; le garçon avait été placé chez un notaire. Ne voulant emporter qu'une malle avec nous, le restant de mes effets de linge et d'habillement, et tous ceux de ma jeune compagne, furent laissés, avec mes livres et mes papiers, chez M. Barrois, dans plusieurs caisses. Nous trouvâmes pour partir une chaise de poste à louer, et le lendemain, à onze heures du matin, elle devait être dans une petite cour, rue Saint-Paul, où logeait ma cousine. Nous ne voulions pas risquer d'éveiller des soupçons en montant en voiture chez M. Barrois. Je quittai même sa maison vers dix heures du soir, et je fus prendre mon Henriette, avec laquelle je me rendis rue Saint-Paul, où nous

passâmes la nuit sur un fauteuil. Le seul domestique que j'avais gardé, et qui me servait depuis vingt-trois ans, mais que j'étais obligé de laisser, resta dans le logement que j'avais occupé, pour avoir soin de nos effets et de la maison de Choisy, dont nous comptions tirer parti plus tard, au moyen de la donation que j'en avais faite à ma future épouse.

Le 25 octobre, à midi, nous partîmes de la rue Saint-Paul. Lorsque mon Henriette fut montée dans la chaise, et qu'elle me dit: « Jean! montez et partons, » le postillon se retourna en souriant, et me dit à son tour: « Quand il vous plaira, monsieur. » Quoique tout nous eût réussi jusque-là, nous n'étions pas sans inquiétudes, même sur notre sortie de Paris. De forts postes de gendarmerie étaient établis aux barrières principales, et une surveillance sévère s'exerçait sur les partans, non moins que sur les arrivans. Notre postillon nous tira d'embarras. Au lieu de suivre le boulevard jusqu'à la porte Saint-Denis, il nous

conduisit par l'hôpital Saint-Louis à la barrière du Combat, où il n'y avait pas de gendarmes, en sorte que nous ne rejoignîmes la route du Nord qu'assez loin de Paris et après avoir traversé celle de Metz. En arrivant au Bourget, notre postillon s'entretint un moment avec celui qui devait le remplacer; à l'instant où nous devions partir, il s'approcha de nous en disant : « Soyez tranquilles; mes camarades « vous conduiront bien, et vous arriverez à « bon port. » Et ses camarades nous ont tenu parole. Faut-il s'en étonner! A cette époque où la faction dominante prétendait être la nation, on nous qualifiait de bonapartistes, et les bonapartistes étaient ceux qui nous protégeaient. Cependant ce peuple qui nous regardait passer avec un douloureux intérêt, ces postillons qui nous conduisaient aussi rapidement qu'ils pouvaient, étaient tout simplement patriotes. Les grands mots et les protestations de ces nobles, de ces prêtres, qui n'avaient jamais été que leurs oppresseurs et leurs spolia-

teurs, et qui aspiraient à le redevenir, ne les abusaient pas; ils n'y voyaient que des ennemis. Nous, au contraire, proscrits, fugitifs, nous appartenions au peuple, nous étions ses élus, ses défenseurs, qu'on lui arrachait.

Je n'avais d'inquiétude que sur un seul point de notre route; c'était Valenciennes. L'officier-général qui y commandait me connaissait parfaitement, et moi-même je le connaissais assez bien pour être certain qu'en me voyant sous ce déguisement il me retiendrait à tout hasard et en rendrait compte à Paris: c'était un transfuge. J'étais donc convenu avec mon Henriette qu'elle irait elle-même à Valenciennes faire viser son passeport, et que, pendant ce tems, je sortirais de la ville à pied en me promenant, et que je l'attendrais sur la route. Nous n'eûmes pas besoin de cette précaution. En entrant par la porte de Cambray, je remis mon passeport au portier-consigne. Un instant après, il revint nous dire qu'on faisait quelques réparations à cette

porte, et que le passage étant obstrué, il nous faudrait aller prendre la porte de Condé; en même temps il me rendit le passeport, sans que le postillon, occupé à remettre les harnais de ses chevaux en ordre, s'en aperçût. En arrivant à la porte de Condé, le portier-consigne nous demanda notre passeport; mais j'eus la présence d'esprit de répondre qu'il était resté à la porte de Cambrai. Le postillon, qui était connu pour être de cette ville, l'en assura, et on nous laissa entrer; nous fûmes ainsi dispensés du visa.

En arrivant à la poste aux chevaux, à peine entrés dans la cour, et sans descendre de voiture, nous demandâmes des chevaux. Il n'y en avait que deux, et un courrier du cabinet français, qui arrivait de Bruxelles, presque en même temps que nous, les réclamait. Le maître de poste parut en ce moment, et jeta les yeux sur notre chaise, qui était en face de sa porte. Quoique je lui eusse rendu des services, ainsi que je l'ai dit plus

haut (p. 23), un mouvement involontaire me fit retirer la tête. Il me reconnut, et mon geste lui ayant expliqué ma position, il voulut sans doute me prouver qu'il savait conserver de la gratitude. Ayant demandé au courrier s'il avait des dépêches, sur sa réponse négative, il l'invita à venir goûter d'excellent vin de Bordeaux qu'il venait de recevoir. « Puisque « vous n'avez rien à porter, lui dit-il, vous « pouvez perdre une heure sans crainte de « mériter des reproches. » Il adressa la même invitation à deux gendarmes qui se promenaient dans la cour. Tous ayant accepté, il les fit entrer devant lui. Puis se retournant et avançant de quelques pas vers le postillon qui venait avec les deux chevaux : « Vite à cette chaise, lui dit-« il en montrant la nôtre, et partez sur-le-« champ. » Ensuite il nous adressa un sourire et rentra sans dire un mot.

A Quievrain, la vue de la cocarde orange fit sur nous une impression favorable. Elle nous débarrassait de cette cocarde blanche, signe

distinctif de nos plus cruels ennemis et de la honte et des malheurs de la France. Bientôt nous arrivâmes à Mons, ainsi qu'on l'a vu au commencement de ces Mémoires.

CHAPITRE VIII.

Ma situation à Londres. — Sur le rétablissement des Bourbons. — Les îles Ioniennes. — Suicide d'un Français. — Je quitte l'Angleterre. — Tentative pour m'enlever d'Ostende. — Mon hôte et sa fin. — Sur la mort de Didier. — Retour à Bruxelles. — Madame Wallis. — Anecdote sur Waterloo. — M. de Statzfeld. — Pourquoi je quitte la Belgique.

J'étais à Londres, après la mort de M. Edward, dans une assez triste position. Toutes les ressources semblaient vouloir me manquer à la fois. Le libraire Longmann, qui m'avait offert

cinquante guinées de mon manuscrit sur les Iles Ioniennes, et qui avait promis au défunt de m'en donner plus du double, se dégagea de son offre et de sa promesse, en refusant de s'en charger. Je ne savais, pour le moment, plus à qui m'adresser; ma qualité d'étranger était, pour les Anglais, un titre suffisant pour n'être ni accueilli ni écouté. La profonde insouciance et le dédain même de leurs hommes d'état, pour tout ce qui n'est pas Anglais, empêchaient qu'ils eussent la curiosité d'apprendre à connaître un pays inconnu pour eux, et dont un hasard venait de les mettre en possession. Cependant le terme approchait où il nous faudrait recevoir quelque argent pour nous soutenir; ce que nous avions apporté de Paris touchait à sa fin. En route, pour voyager avec un peu de rapidité jusqu'à Mons, il avait fallu semer l'argent. A Londres, nous étions forcés de dépenser quatre à cinq fois autant que sur le continent. Dans cet embarras, nous fûmes forcés de songer aux effets que nous

avions laissés à Paris chez M. Barrois. Nous écrivîmes donc à mon *honorable* cousine, pour la charger de retirer ces effets, de les vendre, et de nous en faire passer le produit. Ce fut par délicatesse envers M. Barrois, et pour ne pas le charger d'une commission déplaisante, que nous la donnâmes à un autre. La cousine reçut la procuration nécessaire de moi et de ma femme, à qui appartenait la très-grande partie de ces effets.

Ils furent promptement et exactement retirés du lieu où ils étaient en dépôt, mais nous ne reçûmes rien du produit de leur vente. Il est ordinaire qu'on soit volé avec plus d'impudence par des parens que par des étrangers. C'est sans doute l'effet de ce qu'on appelle la *force du sang* qui produit chez eux une violente attraction vers nos propriétés. Toutes les réclamations de mon Henriette pour ce qui lui était personnel, et qui ne pouvait pas être soumis à l'influence de la parenté, n'aboutirent qu'à une lettre assez impertinente, où l'on dé-

clarait ne vouloir compter avec moi que *lorsque je serais de retour en France.* Il est bon de savoir que ma digne cousine s'était faite bonne royaliste: c'était la mode alors de mettre le vol, et même au besoin l'assassinat, sous la protection des lys et du drapeau blanc. On ne pouvait pas se placer mieux que sous les bannières des héros qui nous gouvernaient. Je ne nommerai pas cette illustre cousine, qu'on me dit être tombée dans une situation moins prospère, parce que, en vérité, la vengeance ne serait pas digne de moi; mais si quelque friponnerie heureuse lui donnait un jour de la fortune et lui faisait prendre rang parmi les heureux du siècle, alors je lui promets les honneurs de l'illustration. A notre retour en France, j'ai eu quelque velléité de lui demander compte devant les tribunaux, mais un peu de réflexion m'en a détourné. Qu'étaient alors les tribunaux? sinon les exécuteurs des vengeances de la faction dominante, à bien peu d'exceptions près. La manière dont ils m'ont traité dans mes

réclamations au sujet de mon héritage m'avait convaincu personnellement de cette vérité confirmée par une expérience de quinze ans dans toute la France. A quoi donc aurait abouti un procès? si à cette époque j'avais été volé en plein jour, en présence de cent témoins, il aurait encore peut-être mieux valu me taire, de crainte d'être condamné moi-même comme agresseur envers des hommes bien pensant.

Ce désappointement aggravait la situation où nous nous trouvions, en rapprochant le moment où nous nous verrions sans ressources; je dois dire cependant que je ne perdis pas courage; je rassemblai au contraire toutes mes forces pour soutenir celles de mon Henriette, dont la position était ma plus grande affliction. Notre situation politique l'affectait vivement; par son dévouement à mon sort, elle se voyait comme exilée de sa patrie, elle qui n'avait rien de commun avec les mouvemens révolutionnaires de l'Europe. Exposée,

à cause de moi, à des dangers qui n'auraient jamais dû la menacer, soumise à des privations auxquelles elle était peu accoutumée, et qu'elle n'aurait pas éprouvées chez elle, elle se voyait au moment d'être condamnée à en subir de bien plus fortes. Elle me comprit, et une jeune femme de seize à dix-sept ans, douce, timide, lancée pour la première fois dans le monde et au milieu des orages, eut assez de fermeté pour supporter et pour dissimuler, au moins en ma présence, des chagrins cuisans et une inquiétude poignante. Les larmes que la nature lui arrachait ne coulaient qu'en mon absence. Mais la Providence n'abandonne jamais ceux qui mettent leur confiance en elle, et qui travaillent à mériter ses bienfaits. C'est cette confiance intime, dans laquelle nous n'avons jamais varié, qui nous a donné la force d'âme nécessaire pour mesurer notre position et nos ressources, pour aviser aux moyens de l'améliorer, et pour y travailler sans relâche. Le travail est le moyen salutaire que le Créa-

teur a donné à notre intelligence, pour fournir à nos besoins et les prévenir même. Employé comme il doit l'être, il ennoblit l'ame, il la trempe, et lui donne la dignité et l'indépendance, qui sont les vrais attributs dont la Divinité l'a dotée; les vices et leur mère commune, la paresse, peuvent seuls les effacer. L'homme vraiment laborieux ne sera jamais despote, ni esclave, ni intrigant, ni envieux; ces vices ne sont l'apanage que des fainéans.

Le premier remède que nous cherchâmes à la pénurie qui nous menaçait, fut de diminuer autant qu'il était possible nos dépenses, même les plus indispensables, afin de gagner assez de temps pour que je pusse m'ouvrir un débouché pour mes travaux littéraires. Nous nous retirâmes donc à l'extrémité du faubourg de Southwark, près du monument de l'Éléphant, dans une petite rue écartée. Là nous occupâmes, chez un employé du bureau des étrangers, qui était Belge, un logement plus que modeste, mais beaucoup moins cher que celui

que nous avions eu en ville, à l'extrémité d'Oxford-Street. Notre mince appartement consistait en une petite chambre qu'on décorait du nom de salon, située au premier et unique étage d'une maisonnette, assez obscure et fort mal meublée, et en deux cabinets à coucher placés au grenier et où on arrivait par une espèce d'échelle. Devant la maison était un petit jardin en miniature, donnant sur la ruelle où l'on ne voyait pas dix personnes par jour.

Là nous passâmes, pendant environ deux mois, la plus triste existence qu'il soit possible d'imaginer : je travaillais le matin à achever une carte de la Turquie d'Europe, que j'avais dressée sur des matériaux recueillis pendant mon séjour près d'Ali, pacha de Janina, en 1807, et dont je voulais essayer de tirer parti ; l'après-midi, j'étais en course dans différens quartiers de Londres, cherchant quelques occupations littéraires et les moyens de placer mon manuscrit sur les Iles Ioniennes, et je m'occupais aussi de nos petites affaires do-

mestiques; car, ne pouvant pas employer une servante pour les commissions extérieures, et ne voulant pas exposer une jeune femme douce et timide à la grossièreté brutale du peuple anglais, c'était moi qui m'en chargeais, ainsi que de l'achat des provisions qu'on ne pouvait pas faire porter à la maison par les marchands. Mon Henriette passait son temps presque dans la solitude; mes occupations forcées du matin, et mes courses du soir, rendaient ma présence presque nulle pour elle. Les soins de son ménage, et les petits ouvrages de femme, par lesquels elle cherchait à se distraire, lui laissaient encore trop de temps pour s'affliger et verser des larmes dont je voyais souvent les traces à mon retour. La maîtresse de la maison, femme du peuple, ignorante et sans éducation, ne lui offrait aucune ressource de conversation, et son unique société était une petite chienne que nous avions amenée avec nous de Paris.

Cette situation désastreuse eut cependant un

terme ; j'avais trouvé, dans mes courses, un marchand éditeur de cartes géographiques, appelé J. Cary, disposé à se charger d'une carte de la Turquie d'Europe, d'une plus petite dimension. J'en avais, en conséquence, dressé une en deux feuilles, qu'il me paya cinquante guinées, et qu'il grava lui-même à l'*aqua tinta*. C'était un prix bien modique ; mais il faut avoir été réduit à travailler pour vivre, et se trouver en même temps proscrit, et lancé sans ressources et sans protection sur la surface de la terre, pour se faire une idée du sentiment que me fit éprouver le premier argent acquis par cette voie pure et honorable. J'acquérais la preuve matérielle que je pouvais me suffire à moi-même, et que ma destinée était dans mes mains ; je ne me voyais plus dans la dure nécessité d'avoir à choisir entre les horreurs de la misère et le déshonneur de trahir ma conscience en mendiant, à tout prix, le pardon de mes ennemis. Le sentiment de l'indépendance doubla mes forces et mon courage, et je con-

templais d'un œil froid la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant moi. Je n'ai jamais douté, pendant mon exil, que le gouvernement qui avait été imposé à la France ne finît par être renversé. Le caractère national était comprimé et non dénaturé; on travaillait à le corrompre en établissant, par la loi fondamentale, la plus vile des aristocraties, celle de l'argent (1); mais cette corruption même était trop contraire au

(1) On a beaucoup voulu défendre le cens d'éligibilité porté à 1000 fr. par la Charte de 1814. Il était naturel que la minorité, qui abusait d'un privilége créé en sa faveur, pour partager avec la faction dominante la spoliation de la fortune publique, et se gorger de places et de pensions, cherchât par tous les sophismes à défendre un monopole qui l'enrichissait. Je ne m'amuserai pas à réfuter les ridicules arguments qu'ont mis en usage les défenseurs de cette œuvre de corruption. Je me contenterai de mettre sous les yeux de mes lecteurs les conséquences rigoureuses du système alors adopté. L'argent était devenu le dominateur de tous les talens et de toutes les vertus, le signe unique de la capacité législative. L'homme vraiment patriote, probe, éclairé, incorruptible, restait, comme Drouot, parmi les ilotes politiques, parce que les vertus ne donnent pas la richesse. Mais celui qui avait été assez heureux pour échapper aux galères en s'enrichissant, entrait de plein droit au nombre des élus capables d'être députés, ainsi qu'on en a vu depuis A jusqu'à Z. Il pouvait même, au prix de quelque bassesse ou de quelque trahison bien prononcée, monter jusqu'à cette aristocratie, qu'on n'avait composée qu'à force d'aumônes et de pensions, et qui se trouvait à la tête de la France.

caractère généreux et noble de la nation pour avoir un effet durable. L'épreuve devait durer plus ou moins long-temps, mais elle devait avoir un terme : ni l'aristocratie prise dans la classe des Sotenville, ni celle prise parmi les Turcaret, ne peuvent désormais prendre racine chez nous ; je ne doutais pas que la faction, qui exploitait la France avec une avidité brutale, ne hâtât elle-même le moment de sa chute, et l'emploi de mes talens me donnait le temps d'attendre.

J'avais également trouvé un libraire qui se chargeait de mon manuscrit sur les Iles Ioniennes ; c'était M. Baldwin, dans Pater-Noster-Row : il se chargeait des frais de la traduction, mais il ne me donnait que cinquante guinées pour la propriété de l'ouvrage ; ce prix était bien loin de celui que m'aurait procuré M. Edward, s'il avait vécu : mais il fallait commencer, et je n'avais pas grand'chose à répondre à l'observation que j'étais étranger, et que la mode décidant à Londres comme à Paris de la vogue des

auteurs, il n'y avait que le succès de mon premier ouvrage qui pût établir ce que les autres vaudraient par la suite. La convention faite avec M. Baldwin m'obligeait à changer de logement, pour me rapprocher du traducteur que je devais suivre; et je n'en fus pas fâché, surtout pour ma femme. La maison où nous habitions, à la faculté près d'en sortir à volonté, ne ressemblait pas mal à une prison. Le traducteur de mon ouvrage, M. William Walton, demeurant dans Tottenham-Court-Road, je me logeai dans son voisinage, à Fitz-Roy-Square.

Dans ce nouveau logement nous commençâmes à respirer: nos ressources étaient bien faibles pour nous soutenir à Londres; mais avec de l'ordre et beaucoup d'économie, il était encore possible de se tirer d'affaire; sous ce rapport je pouvais avoir une confiance entière dans ma jeune épouse. Voulant augmenter encore les ressources qui devaient naître de mon travail, je me mis à apprendre la litho-

graphie et la gravure sur cuivre. Les ouvrages que je pouvais entreprendre, étant la plupart historiques, militaires ou géographiques, exigeaient des cartes et des plans : en les gravant moi-même, j'en facilitais singulièrement la publication, en levant un des principaux obstacles derrière lesquels se retranchent les libraires, pour diminuer le prix qu'ils donnent des manuscrits. Je rencontrai, pour m'aider dans ce projet, deux Anglais complaisans, ce qui est chose assez rare; l'un était un homme assez instruit, ami du savant Joseph Banks, qui cultivait la lithographie pour son agrément, et se proposait de faire un voyage en Perse, et de l'introduire dans ce pays; le second était un graveur de profession, nommé Bread. J'étais convenu avec lui d'un paiement assez modéré; mais lorsque, ayant fini mon apprentissage, je voulus m'acquitter envers lui, il refusa de recevoir mon argent. Il avait appris qu'en m'exerçant à graver sur cuivre, je cherchais à m'assurer un moyen d'existence de plus. Loin

de me traiter avec la jalousie de métier qui accueille ordinairement les concurrens; il me dit, avec une généreuse franchise, qu'il s'estimait trop heureux d'avoir pu aider un honnête homme, poursuivi par une destinée cruelle, à s'assurer les moyens de s'en rendre indépendant. On aura lieu, dans la suite de ces Mémoires, de comparer la conduite de ce plébéien, de ce simple ouvrier, avec le soin que prirent, après mon retour en France, quelques-uns de mes camarades, comtes et barons de la révolution, de gêner par leur concurrence et leurs intrigues de salon, et d'essayer même de faire échouer une entreprise littéraire que j'avais formée pour m'aider dans une situation pénible. J'étais coupable à leurs yeux, ainsi que le dit l'épigraphe de ces Mémoires, *Fidei crimine gravissimo inter desciscentes.*

J'étendis aussi un peu le cercle de mes connaissances, sans pourtant me lancer dans le monde. L'état de ma fortune m'obligeait à ne voir que ceux qui sont assez éclairés et assez

estimables eux-mêmes, pour rendre justice à un homme, quoique dépouillé des avantages qui favorisent le plus souvent le fripon adroit et heureux. Le nombre n'en est pas très-grand. Je continuais à voir le bon M. Casamayor, homme instruit et éclairé, que je trouvais toujours au milieu des classiques grecs et latins. Je ne dirai pas que nous les lisions ensemble; car lorsqu'il m'avait lu un passage, j'étais obligé de jeter les yeux sur l'original pour comprendre ce que j'avais entendu. La prononciation anglaise, qui change toutes les voyelles, travestit si bien le grec et le latin, que ces langues ne ressemblent alors pas mal au jargon allemand que les juifs parlent entre eux. J'appris à connaître le rédacteur en chef du *Morning-Chronicle*, M. Perry, Écossais fort instruit et franchement libéral. Après sa mort, arrivée en 1822, son journal perdit beaucoup, non qu'il ait dévié des principes libéraux, mais parce que son successeur, M. Blake, est loin d'avoir autant de talent. Je lui fournis gratuite-

ment quelques articles politiques qui furent tous insérés dans son journal : deux surtout, relatifs à la Sainte-Alliance, plurent beaucoup. La *Gazette de Leyde* s'était avisée, sans que rien ne parût l'y inviter, à faire un éloge pompeux de cette coalition de tyrans sacrilèges contre la liberté et l'intelligence humaine. Je lui répondis assez vertement, tout en la persiflant. Peu après, une réponse à mon article parut dans le même journal. Je connaissais la vénalité du rédacteur; le style, encore plus la date de la réponse, me prouvèrent qu'elle venait de la police du gouvernement russe. Je répliquai; mais cette fois je traitai la matière plus à fond. Je connaissais les deux articles secrets de l'œuvre de la Krudener (1), qui

(1) Il est aujourd'hui peu de personnes, je crois, qui ignorent la part qu'a prise la prophétesse Krudener à la rédaction du traité, qu'elle-même a baptisé du nom de Sainte-Alliance. Cette sibylle habitait, pendant son séjour à Paris, un hôtel sur le quai Voltaire, où elle avait établi la copie de la grotte de Cumes, et où elle rendait les oracles. Après avoir traversé quelques pièces de file, dont chacune n'était éclairée que par une seule lumière, sur une console, on arrivait à un arrière-cabinet où la prophétesse était étendue sur une espèce de gra-

prescrivaient dès lors les mesures que le Néron de Modène et le Caracalla de Lisbonne emploient aujourd'hui (1831); j'en fis la base de mon texte, et il ne me fut pas difficile de dé-

bat, qui lui servait de trépied. Devant ce lit de repos, était une table autour de laquelle venaient s'asseoir les trois chefs continentaux de la coalition, Alexandre, Frédéric-Guillaume et François. Là, après avoir religieusement écouté les inspirations de la sibylle, lui avoir exposé leurs questions ou leurs réflexions, ils en écrivaient de leurs propres mains les résultats. De là naquit la Sainte-Alliance. Des scènes de ce genre, entourées d'une fantasmagorie mystique, paraissent à peine croyables de nos jours, et prouvent qu'il ne faut pas plus d'intelligence et de jugement pour être despote que pour être esclave. Les deux derniers articles de ce traité, ceux qu'on a tenus secrets, parce que leur publicité aurait été dangereuse, sont ceux que je citais et que j'analysais dans le *Morning-Chronicle*. Ils contenaient l'engagement de prendre en commun tous les moyens pour ramener les peuples à ce qu'ils appelaient les voies de Dieu, c'est-à-dire à l'obéissance passive envers le pouvoir qu'ils appelaient légitime, et surtout de se débarrasser, quel que fût leur nombre, de tous ceux qui professeraient les idées qu'ils qualifiaient de révolutionnaires, c'est-à-dire de tous les hommes généreux qui pensaient que l'espèce humaine n'est pas un bétail livré par la Providence à la dent des bêtes féroces; que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour eux; et que les nations sont les seuls souverains légitimes. De l'exécution de ces articles sont nés la chambre ardente de Mayence, la persécution des étudians, des professeurs et de tous les hommes éclairés de l'Allemagne, les conspirations et les émeutes factices qui offrent toujours le moyen de tuer quelque libéral, etc. On voit par là qu'aucun des signataires de la Sainte-Alliance, ou de ceux qui y ont adhéré, n'y a encore renoncé aujourd'hui.

voiler la basse hypocrisie de cette œuvre des ténèbres. Le cabinet russe ne jugea pas à propos de continuer la discussion; mais un journaliste de Gand, qui s'avisa de répéter mon article dans son journal, fut condamné à cinq cents florins d'amende.

La personne avec laquelle je me liai le plus fut le général Hammond, alors aide-de-camp du prince régent. C'était un homme peu instruit, mais d'un caractère loyal, zélé partisan des principes aristocratiques, profondément enracinés dans sa tête, pendant que les principes les plus libéraux dominaient dans son cœur. Ce singulier amalgame, fruit du contraste qui régnait entre les traditions de son éducation et la bonté de son cœur, le mettait souvent dans l'embarras. Au milieu d'une savante dissertation sur l'essence et les droits de la noblesse, il suffisait d'émouvoir sa sensibilité pour le démonter. Il avait été chaud partisan des Bourbons, et leur avait été plus d'une fois utile pendant leur séjour en Angle-

terre; mais il était un peu revenu sur leur compte. Etant venu à Paris en 1814, ceux à qui il avait rendu des services parurent à peine le reconnaître; aucun ne daigna lui faire la moindre politesse. Il m'apprit des particularités assez intéressantes sur leur compte et sur leurs constantes intrigues à la cour d'Angleterre. Il ne faut cependant pas croire que ces intrigues eussent pour objet leur rétablissement sur le trône de France. Il ne s'agissait que d'argent à demander, et le plus souvent de discussions de la plus ridicule étiquette, soulevées par des maîtresses ou des courtisans affamés. Ordinairement la duchesse d'Angoulême, que Napoléon a si bien nommée l'homme de la famille, en était l'agent, et le général Hammond l'intermédiaire auquel la duchesse s'adressait. Très-active dans son esprit d'intrigues, et tenace dans ses demandes, souvent elle arrivait chez le général de si bonne heure qu'elle était obligée d'attendre son lever. Son mari restait enveloppé dans sa nullité; mais le duc de Berry

se rendait célèbre à Londres par ses orgies, battant les filles de joie pour ne pas les payer, boxant avec les portefaix qui en étaient les chevaliers; souvent la police eut à intervenir pour terminer ces scènes crapuleuses; plus d'une fois même les watchmen le ramassèrent dans les rues dans un état d'ivresse complète.

La situation des Bourbons fut long-temps si précaire en Angleterre, qu'il leur fallut tout le courage de la bassesse pour y rester. Lorsqu'ils quittèrent le continent, ils arrivèrent en contrebande et contre le gré du vieux roi George III, qui leur avait même refusé l'autorisation de s'y retirer : aussi ne furent-ils pas complimentés, et le roi se refusa constamment à les reconnaître. Il ne considérait la guerre qu'il faisait à la France que comme une lutte d'intérêts entre les deux pays, à laquelle la personne du souverain de la France était totalement étrangère. Il s'était en conséquence décidé à ne point intervenir pour provoquer ou favoriser par les armes le rétablissement

des Bourbons. Le prince régent, au contraire, était leur ami personnel, et l'ancien compagnon de débauche du comte d'Artois, depuis Charles X; mais il était obligé de se soumettre aux vues politiques de son père, et ne pouvait rien faire pour les princes réfugiés, qui eût le moindre caractère officiel. Une fois, il était allé leur rendre visite, entouré de ses officiers et de sa cour, et il en reçut des reproches du roi, et une défense de renouveler des visites pareilles. « Comme citoyen anglais, lui dit-il, « vous pouvez aller voir qui il vous plaît; mais « comme prince de Galles et héritier de la « couronne, je vous défends de voir les Bour- « bons. »

Dans la campagne de 1814, le cabinet anglais conserva jusqu'au dernier moment cette manière de voir politique, et n'en changea qu'en désespoir de cause. Après l'ultimatum de Chaumont, Castlereagh annonça à son gouvernement que toute espérance de conclure la paix avec Napoléon, aux conditions pro-

posées, et qui dépouillaient la France, était perdue. A l'arrivée du courrier, le conseil s'assembla, et délibéra long-temps sans savoir à quel parti s'arrêter. Pendant que la délibération se prolongeait, le général Hammond, que son service retenait près du régent, était dans la salle voisine, attendant comme les autres quel en serait le résultat. Enfin la séance ayant été suspendue, un des ministres sortit, et le général Hammond s'informa du parti qu'on avait pris. « Aucun, lui dit-on; il n'est « pas possible de conclure la paix avec Napo- « léon. — Mais que ne vous servez-vous des « Bourbons? il feront la paix aux conditions « qu'on voudra. — Les Bourbons sont abhorrés « en France; leur présence seule peut soulever « la nation entière et nous plonger dans une « guerre d'extermination, que les coalisés, après « les efforts qu'ils ont faits et leurs pertes, ne « seraient plus en état de soutenir. — Mais « n'êtes-vous pas convaincus de l'impossibilité « de conclure la paix avec Napoléon! — Il ne

« nous reste pas le moindre de doute à cet « égard! — Eh bien, que risquez-vous à es- « sayer des Bourbons? Une chance peut se pré- « senter en leur faveur et vous tirer d'embarras. « Dans le cas contraire, vous ne serez pas dans « une situation plus incertaine qu'aujourd'hui. « Dans les cas extrêmes, il est sage d'employer « des moyens extrêmes. » L'avis fut goûté, et Castlereagh reçut des instructions en conséquence.

Je fis également connaissance avec un personnage dont le consul de France à Janina, et moi, nous avions eu plus d'une fois à combattre l'influence et à déjouer les menées. C'était M. Foresti, fils du consul d'Angleterre à Zante, et employé lui-même dans la diplomatie anglaise. En 1807, pendant que j'étais à Janina, Foresti, qui avait été lui-même consul dans cette ville, reçut de l'Angleterre la mission, non-seulement d'entraver nos opérations, mais de détourner Ali-Pacha de l'alliance de la France. Il mit en effet toutes les machinations

possibles en jeu; ce fut lui qui décida les Parganiotes à attaquer Ali, qui fit révolter quelques districts de l'Épire, et parvint à nous intercepter quelques courriers. Il était également en correspondance avec Ali-Pacha, qui, en même temps qu'il se mettait ouvertement dans nos mains, prêtait l'oreille aux propositions de l'Angleterre. Il pensait sans doute nous jouer tous, et dans le fait il ne trompait personne. Notre unique règle, pour évaluer la sincérité de ses prétentions, était d'apprécier son intérêt personnel, afin de faire servir ce mobile en notre faveur. Le meilleur moyen de ne pas nous livrer à sa discrétion était celui d'apposer les espérances aux protestations, et d'y joindre toujours quelque clause comminatoire. Foresti échoua, et l'occupation de Corfou obligea l'Angleterre à suspendre ses démarches jusqu'à ce qu'Ali, n'ayant plus rien à obtenir de la France, commença à chercher à gagner quelque chose contre elle.

Foresti ayant appris que j'étais à Londres,

vint me voir. Quoique agent anglais, il était Grec par-dessus tout; car le caractère de nationalité ne s'efface jamais tout-à-fait. Il connaissait depuis 1807 mon opinion sur l'indépendance de la Grèce, que mes instructions me permettaient de faire en secret espérer aux Grecs. Tel est le sentiment patriotique de cette nation infortunée, que je n'avais pas craint de m'ouvrir au Grec Coloro, secrétaire intime d'Ali-Pacha. Le Turc Ali n'eut jamais aucune connaissance de mes ouvertures ni de leur succès, quoique j'eusse réussi à préparer la réunion de trente mille Albanais, Béotiens, Epirotes ou Acarnaniens, à la première armée française qui paraîtrait dans le pays; mais Foresti le sut, et n'en parla à personne. Nous fûmes donc bientôt liés. Nous parlâmes de mon ouvrage sur les Iles Ioniennes, qui était sous presse, et je lui en communiquai le manuscrit. C'était le moment où, le parlement étant réuni, on allait s'occuper de la législation de ces îles. Quoique je ne me fusse pas occupé

dans mon ouvrage de détails législatifs, il y avait cependant des vues que Foresti trouvait très-avantageuses à sa patrie, et qui ne demandaient qu'à être développées. L'opposition, qui parvint à imposer au gouvernement l'abolition de la taxe de guerre, était formidable, et Foresti songeait à profiter de cette circonstance pour obtenir une législation nationale et libérale pour sa patrie. Les îles Ioniennes étaient encore un objet secondaire pour le ministère anglais, qui ne les connaissait que de nom, et il était plus que probable que l'opposition emporterait, sur ce terrain, les concessions qu'elle demanderait. Nous vîmes les principaux membres de *ce parti*, et il ne fut pas difficile de les engager à appuyer un projet qui entrait dans leurs opinions. Les idées contenues dans mon ouvrage furent discutées, adoptées et développées; il fut convenu que, dès qu'il serait publié et que les membres de l'opposition auraient eu le temps d'y prendre une idée claire des îles Ioniennes,

la proposition de leur donner une constitution serait faite au parlement, en indiquant les bases principales sur lesquelles elle devait reposer. L'orateur Brougham devait porter la parole.

Si ce projet eût réussi, il est probable que j'aurais passé le temps de mon exil en Grèce. Parmi les institutions qui devaient être créées dans la république ionienne, était une école militaire; la direction m'en avait été offerte, et j'avais à peu près la certitude que le sénat aurait accueilli la proposition que devaient lui en faire quelques-uns de ses membres les plus considérés; mais une petite combinaison de jalousie et d'amour-propre vint tout renverser. L'un des membres de l'opposition, qui suivait Brougham de près, M. Bennet, qui aurait désiré être l'auteur de la motion, et qui s'en était expliqué, fut piqué de la préférence accordée à Brougham. Il résolut, pour s'en venger, d'ouvrir la discussion avant les autres, et de la soutenir seul. Avant le moment oppor-

tun, et sans se concerter avec aucun de ses collègues, il interpella le ministre à l'improviste, en lui demandant s'il comptait donner une constitution aux îles Ioniennes, et quelle serait cette constitution. On crut qu'il avait une motion prête, et on lui demanda de la faire connaître; mais il resta dans les généralités et dans le style interrogatif. Alors le ministre annonça qu'il s'occupait de cet objet, et qu'il allait présenter un travail. Ainsi, par la faute de M. Bennet, l'initiative passa de l'opposition au ministère, et sur ce terrain, l'avantage devait appartenir à l'initiative. Pour des Anglais, l'intérêt d'une nation étrangère était trop secondaire pour que la discussion du projet du gouvernement pût laisser à l'opposition l'espérance de se voir appuyée par cette partie de la chambre, qui, quelquefois, dans des occasions importantes, se sépare du ministère; elle devait plutôt s'attendre à être réduite à ses plus simples termes. En effet, le ministère, pour ne pas reperdre l'initiative qu'il

avait saisie, présenta, peu de jours après, un règlement qu'il appela constitution, et où toute la puissance et même la direction législative appartenait à un proconsul et à ses agens et créatures. Ce projet, faiblement combattu, passa à la majorité.

Je revis aussi, pendant mon séjour en Angleterre, une dame que j'avais pu apprécier quelques mois auparavant à Paris. C'était madame Damer, née Steward, et alliée par sa famille à la plus haute aristocratie. Le général Picton, qui fut tué à Waterloo, était son proche parent. Madame Damer, seule de sa famille, appartenait à l'opposition libérale, et elle avait été liée d'une étroite amitié avec l'illustre Fox. Elle s'était adonnée à la sculpture, et y réussissait assez pour que ses ouvrages pussent prendre rang parmi ceux des artistes au-dessus du médiocre. Admiratrice des qualités éminentes de Napoléon, et connaissant son opinion sur le caractère de Fox, elle conçut, en 1813, l'idée d'exécuter le buste de cet homme

d'état, et de le présenter elle-même à l'empereur Napoléon, comme un hommage d'estime des wighs anglais. Malgré la guerre, elle parvint à arriver à Paris avec son buste, mais les évènemens de 1814 ne lui permirent pas de voir Napoléon; un peu avant l'invasion de la capitale, elle repartit pour l'Angleterre. Au commencement de 1815 elle revint à Paris pour chercher le buste qu'elle y avait laissé. Le dépositaire l'avait caché dans le fond d'un grenier, et avait poussé la précaution jusqu'au point de faire effacer l'inscription: *Au plus grand homme des temps modernes*, que madame Damer avait gravée sur sa base. Peu après l'arrivée de madame Damer à Paris, Napoléon revint de l'île d'Elbe. Dans les premiers momens, elle crut à une guerre imminente avec l'Angleterre, et elle craignit d'être retenue forcément en France. M. Barrois, à qui elle avait été adressée, me fit part de ses craintes et de son désir d'obtenir la permission de partir à son aise. Je vis le ministre des relations exté-

rieures, et, ainsi que je le lui avais annoncé d'avance, je pus dire à madame Damer qu'elle n'avait rien de désagréable à craindre, et qu'aucun étranger ne serait inquiété. Ainsi tranquillisée, elle reprit son projet de présenter le buste de Fox à Napoléon. Je m'adressai au général Bertrand, qui lui obtint une audience. Dès qu'elle entra dans le cabinet, Napoléon alla au-devant de madame Damer, lui prit le buste des mains, et le plaça lui-même sur la cheminée, en disant : « Si ce grand homme avait vécu, nous aurions « pu nous entendre avec l'Angleterre ; bien du « sang versé inutilement aurait été épargné, et « la situation de l'Europe aurait été plus pros- « père. » Quelques jours après, madame Damer fut invitée à dîner par le général Bertrand, qui lui remit, de la part de Napoléon, son portrait sur une tabatière enrichie de brillans, et qu'accompagnèrent quelques expressions flatteuses. Je partis pour Metz à cette époque, et je perdis de vue madame Damer jusqu'à mon arrivée à Londres, où je fus lui rendre

visite. Sa maison ne désemplissait pas encore de notabilités anglaises, qui venaient admirer le portrait de Napoléon et féliciter celle à qui il avait été donné. Madame Damer était au comble du bonheur; mais elle ne pouvait s'empêcher de remarquer avec amertume que l'homme dont chacun était forcé de reconnaître la générosité était prisonnier sur un rocher homicide, par la plus indigne violation des droits de l'hospitalité, par une lâche trahison.

Je me trouvais à Londres dans une situation assez tranquille, mon travail avait remédié pour le moment à la pénurie qui nous menaçait: je m'étais lié avec quelques personnes distinguées du pays, et je jouissais des agrémens d'une société peu nombreuse et éclairée. Parmi les Français qui avaient passé à Londres, ou qui y étaient encore, je n'entrai en communication qu'avec un seul, dont j'aurai occasion de parler ci-après. Cette espèce d'isolement où je me tenais étonnera peut-être; il était

cependant assez naturel : la plus grande partie des Français qui avaient touché le sol de l'Angleterre n'avaient fait qu'y passer pour se rendre aux États-Unis d'Amérique; quelques-uns avaient fixé momentanément leur séjour dans les provinces. Un seul, le général Sébastiani, était resté à Londres; mais sa porte était fermée aux Français. Faisant assidument sa cour, partout où il le pouvait, à l'ambassadeur des Bourbons (le marquis d'Osmond), il allait répétant partout que son exil était une erreur, qu'un homme qui jouissait comme lui d'une fortune de 200,000 francs de rente ne pouvait jamais être suspect et dangereux, et qu'il offrait des garanties suffisantes, puisqu'on ne pouvait pas admettre qu'il voulût exposer ou sacrifier sa fortune, en prenant part à des *menées révolutionnaires* dont il devait être nécessairement ennemi. Il déclamait aussi beaucoup contre le *despotisme* et l'*ambition effrénée* de Bonaparte, qui était la cause de son exil. Cette manie ridicule lui attira

chez l'ambassadeur de Danemark, de la part de l'amiral russe Tchitchagoff, une mortification assez sensible. Tant que Bonaparte fut l'empereur Napoléon, M. Sébastiani avait élevé et soutenait envers tous des prétentions à une parenté dont il s'enorgueillissait. L'amiral russe qui, dans son voyage à Paris, en 1810, avait été témoin de ces airs hautains, et en avait même été un peu éclaboussé, ne put s'empêcher d'adresser à M. Sébastiani une apostrophe qui dut être très vive, car j'en trouvai l'amiral encore tout ému lorsque je le vis le lendemain.

Le Français que j'avais accueilli et qui s'était attaché à moi, se nommait Paillet, et était un ancien capitaine de notre vieille armée. Il s'était distingué par sa bravoure et son intelligence dans plus d'une occasion, et surtout lors de la surprise de Kehl par les Autrichiens, en 1795. Criblé de blessures, il avait obtenu pour retraite la place de commissaire de police du château impérial de Saint-Cloud. A la seconde

restauration, il s'était vu obligé de fuir et de chercher un asile à Londres. Outre le chagrin qu'il ressentait d'avoir été contraint d'abandonner en France ses enfans, son épouse enceinte et prête à accoucher, il était dominé par une mélancolie profonde et des inquiétudes, qui encore aujourd'hui me paraissent inexplicables, si elles n'étaient pas l'effet d'une extrême irritabilité du système nerveux. Une idée fixe le dominait, c'était la crainte d'être arrêté et reconduit en France. Dans chaque inconnu qui le fixait il croyait voir ou un espion ou un agent qui méditait de le saisir. Ceux qu'il connaissait n'étaient pas eux-mêmes à l'abri de ses soupçons. Je suis à peu près le seul en qui il eut une confiance que mes antécédens et mes opinions bien connues ne pouvaient guère permettre qu'on me refusât. Il l'avait entière, et m'en donna des preuves à sa manière, en cherchant à me faire partager ses craintes, pour mon propre compte, et surtout en venant occuper, dans la même

maison que moi, un logement que je lui avais procuré, dans l'intention de le calmer et de le rassurer peu à peu. Je croyais y avoir réussi, lorsque tout à coup il disparut, dans le moment où je m'y attendais le moins. Ce ne fut que trois jours après, à son retour, que j'appris que cette disparition était une escapade due à l'exaltation de son imagination. Il était allé à Douvres solliciter un passeport pour passer en Belgique. On lui demanda ses papiers : il n'en avait aucun, et on lui conseilla de retourner à Londres, pour s'en munir. L'épouvante prit le malheureux Paillet; il crut la police d'Angleterre intéressée à la retenir pour le livrer, et dès ce moment l'aliénation mentale fut complète, ainsi que la suite le prouva. Cependant son apparition à Douvres et son air égaré avaient éveillé la sollicitude de la police de Londres, et elle la témoigna avec une bienveillance que je ne puis taire. Le chef du bureau des étrangers me recommanda de garder M. Paillet chez moi, et de chercher à le cal-

mer par tous les moyens possibles, de lui dire que, dès qu'on le verrait assez tranquille pour ne pas craindre que son imagination égarée le précipitât dans le danger, on lui délivrerait un passeport pour aller dans la contrée qu'il choisirait lui-même, et par l'occasion qui lui conviendrait, et surtout de l'assurer que la police veillait à sa sûreté, et que si quelqu'un se permettait envers lui le moindre acte offensant ou suspect, le châtiment suivrait de près l'offense.

Mais ces dispositions si rassurantes et mes exhortations ne servirent à rien. Par malheur pour lui, des paveurs vinrent réparer la rue où nous demeurions : il y vit un complot, et son imagination les transforma en agens de police qui, n'osant pas violer le domicile, sacré en Angleterre, l'attendaient pour le saisir à la sortie. Les deux premiers jours il les passa enfermé dans sa chambre, ou dans mon appartement, où il paraissait plus tranquille; enfin, le troisième jour, de grand matin, lorsque les pa-

veurs revinrent à l'ouvrage, deux détonations sourdes, au-dessous de moi, dans la chambre où il couchait, m'avertirent de l'acte où le désespoir l'avait entraîné. Je m'élançai du lit, et, avec le maître de la maison, que j'appelai, nous courûmes à l'appartement du malheureux Paillet. Il fallut enfoncer les portes qui étaient barricadées, et nous le trouvâmes renversé au milieu de sa chambre, baigné dans son sang et sans vie. Il s'était manqué de deux coups de pistolet, et s'élançant de son lit, il avait saisi son rasoir, et s'était coupé la gorge d'une manière affreuse; cette mort amena une enquête juridique. La loi sur les suicides volontaires, en Angleterre, est encore des siècles passés, et les peines qu'elle prononce ont toute la barbarie du moyen-âge. Heureusement que le jury d'enquête (*coroner*), prononce presque toujours un verdict d'aliénation (*insanity*). Dans cette occasion je ne saurais passer sous silence l'opinion prononcée à haute voix par un des jurés, qui mit fin à la procédure, et fut

suivie d'un verdict unanime. « Gentlemens, « dit-il, qu'avons-nous besoin d'examiner si « longuement les causes de la mort de ce gen- « tlemen français? Elles sont toutes naturelles. « Ce brave avait pris les armes pour la liberté « et l'indépendance de sa patrie; il a été criblé « de blessures en la défendant; aujourd'hui il « voit sa patrie dans l'infortune et livrée à la « tyrannie. En faut-il davantage pour faire « perdre la tête à un homme d'honneur, à un « patriote loyal et sensible?

Cette police française dont le pauvre Paillet avait eu tant de peur, avait à la vérité de nombreux agens à Londres. Non seulement il y avait un petit bataillon de mouchards, dépendans du ministère, mais il s'y trouvait aussi des agens observateurs et provocateurs envoyés par le gouvernement occulte du pavillon Marsan, que Louis XVIII tolérait en se contentant de le modérer; mais, tout cela n'était pas bien dangereux. Les chefs étaient des hommes sans moyens, des *niais* qui n'avaient pas même le

talent de s'introduire dans les maisons où ils auraient pu apprendre quelque chose. Les subalternes, vrais piliers de cabarets et de mauvais lieux, n'élevaient pas leurs explorations au-dessus de ces cloaques. Un individu décoré du titre d'inspecteur fut même la dupe de sa niaiserie, et d'une manière assez remarquable : je m'entendis avec un de nos concitoyens, également réfugié à Londres, pour lui faciliter les moyens d'arriver jusqu'à nous. Nous lui fîmes d'abord quelques prétendues confidences, dont la probabilité apparente pouvait tromper un moment le ministère de la police à Paris, et valoir à cet agent des éloges qui devaient l'allécher. Après l'avoir ainsi amusé quelques jours, nous finîmes par nous en débarrasser assez plaisamment : nous lui confiâmes sous le secret le plus religieux, qu'à un jour que nous indiquâmes, tous les réfugiés français qui étaient en Angleterre devaient s'embarquer pour passer en Belgique, où se rendaient également ceux qui étaient en Allemagne. Les uns

et les autres devaient former l'avant-garde d'une armée de trente mille hommes, à la tête de laquelle le prince d'Orange devait marcher sur Paris, où tout était préparé pour le mettre sur le trône. L'imbécille crut ce paquet, et, comme on le pense bien, il fut rappelé et perdit sa place.

Le pavillon Marsan reçut à peu près en même temps une autre leçon : un de ses agens supérieurs, chargé d'organiser une nouvelle police à Londres, et qui avait reçu trois cent mille francs pour cela, plaça cet argent à la banque de Bristol, *pour son compte*, et déserta son emploi. Le comte d'Artois en porta plainte. Le ministre Castlereagh consulta l'avocat de la couronne; mais, comme il n'y avait point eu de reçu par lequel le détenteur se déclarât comptable de la somme reçue, il fallut lui laisser ce qu'il s'était approprié.

Peu de temps après, nous nous décidâmes à quitter l'Angleterre. Nous n'avions pas encore de ressources assez assurées pour y prolonger

notre séjour, jusqu'à ce qu'il me fût possible de publier un nouvel ouvrage. Les ouvrages militaires, pour lesquels j'avais des matériaux prêts, ne pouvaient espérer aucun débit en Angleterre. L'art militaire est la dernière chose dont les officiers anglais s'occupent; la finance des emplois qu'ils achètent leur en tient lieu. Le public ne lit et n'accueille aucune histoire militaire si John Bull n'y est flagorné, la France insultée et les autres peuples traités avec mépris. Je jugeai que le continent m'offrirait des ressources plus certaines et plus honorables, et l'évènement a justifié mon opinion; je me décidai donc à y passer, et je cherchai à réunir quelque argent, afin de ne pas y arriver tout-à-fait les mains vides. Mon histoire de la campagne de Russie, publiée depuis un an, devait avoir trouvée du débit. J'avais traité à moitié avec le libraire Barrois, et je m'adressai à lui, espérant tirer sur lui pour une somme qui pourrait me suffire pour quelque temps; mais je rencontrai un étrange mécompte. Quelques avances

avaient été faites pour mon compte, pour payer la pension de mes enfans; on m'objecta la difficulté de la vente, les sacrifices qu'il fallait faire aux libraires commissionnaires, etc. Bref, ne pouvant point me donner d'argent, on m'offrit *cent exemplaires* pour ce qui me revenait de la moitié d'un ouvrage tiré à *mille*, et sous la condition de renoncer à la totalité de la première édition. Je n'avais rien à objecter, surtout à la distance où je me trouvais, et qui ne me permettait pas de bien apprécier les circonstances qui m'étaient alléguées. La conduite de M. Barrois à mon égard ne me permettait pas d'admettre des suppositions injurieuses pour lui; j'acceptai donc.

Ayant reçu les exemplaires, il fallut chercher à les vendre, ce qui n'était pas la chose la plus facile. Le seul libraire qui s'occupât de livres militaires à Londres, Egerton, était le vivant portrait du Harpagon de Molière, restant célibataire pour épargner la dépense de l'entretien d'une femme dont le travail, disait-il, ne valait

pas la nourriture. Il m'aurait volontiers proposé de lui payer l'emmagasinage de mon ouvrage, et de n'en recevoir le prix que dans cent ans, en lui payant l'escompte pour le temps qu'il aurait tenu mon argent en caisse. Fort heureusement, à l'occasion de la mort de l'infortuné Paillet, j'avais fait une connaissance plus étroite avec un Anglais qu'il avait institué son exécuteur testamentaire. M. Johnston était établi à Bordeaux depuis longues années, et y exerçait le commerce du vin en gros. Au commencement de notre révolution, il prit les armes pour la cause de la liberté et fut nommé capitaine dans un bataillon de volontaires. Lorsque la guerre fut déclarée à l'Angleterre, il donna sa démission et se livra de nouveau à son commerce, sans quitter Bordeaux. Lui ayant fait part de mon embarras, et l'ayant prié de me trouver un acheteur pour mon ballot d'exemplaires, il me le promit et me tint parole: après quelques jours il m'annonça qu'il s'était arrangé avec Egerton qui,

au lieu de demander mon ouvrage sur le continent, s'était engagé à le prendre chez lui, à mesure qu'il en aurait besoin. En conséquence il m'offrit de me payer comptant les cent exemplaires, à raison d'une guinée ou vingt-un shelings. « Egerton m'en donnera vingt-« trois à un an de terme, à mesure des livraisons « que je lui ferai ; ainsi vous voyez, me dit-il, « que je ne sacrifie rien sur une avance aussi « peu considérable. » J'acceptai avec plaisir et me trouvai ainsi dégagé et prêt à quitter Londres.

J'étais resté en correspondance avec mon hôte d'Ostende, M. Plancq. Je lui annonçai donc que j'allais d'abord descendre chez lui, où je réfléchirais sur le parti que j'avais à prendre, pour le temps que durerait ma proscription. Il me répondit de la manière la plus amicale, et m'annonça qu'il m'avait recommandé à un capitaine de paquebot, qu'il connaissait fort honnête homme, avec qui nous serions bien, et qu'il me conseillait de l'at-

tendre. Je pris en conséquence congé du petit nombre de mes amis de Londres, et me tins prêt; mais le paquebot annoncé tardant trop à arriver, je pensai qu'il avait fait un second voyage sans songer à moi, et j'arrêtai notre passage sur un autre. La veille et le jour de notre départ, nous reçûmes les témoignages les moins équivoques de l'attachement des braves gens chez qui nous étions logés. Le mari, qui était un apothicaire nommé Tippets, malgré sa froideur tout anglaise, ne put retenir ses larmes, et nous témoigna son chagrin de nous voir partir dans les termes les plus expressifs. Sa femme, jeune Irlandaise, passionnée pour tout ce qui était français, ne pouvait pas se séparer de mon Henriette; elle se trouva mal, lorsqu'on vint chercher nos équipages. Il fallut absolument que son mari consentît à ce qu'elle nous accompagnât jusqu'à Gravesende, où le paquebot devait s'arrêter, et où la séparation fut encore plus pénible qu'à Londres. Notre traversée fut heu-

reuse jusqu'à Ostende, et nous ne tardâmes pas à recevoir une nouvelle preuve de la protection que la Providence nous accordait. Le paquebot sur lequel nous devions passer, et qui était venu à Londres le jour même de notre départ, arriva à Ostende trois jours après nous. Par orgueil, le capitaine ne voulut pas prendre un pilote pour entrer dans le chenal, par un gros temps; le bâtiment se brisa contre l'estacade, pendant le montant de la marée. Quelques personnes périrent; les autres passèrent une nuit affreuse sur les pilotis et sur le pont à moitié submergé, avant qu'on pût les sauver. C'était le second naufrage qu'un retard nous faisait éviter à Osteude.

J'ai déjà dit que le motif principal de mon retour sur le continent était celui de tirer un meilleur parti de mes travaux littéraires. J'espérais pour cela être mieux placé en Belgique que partout ailleurs; la première fureur des proscriptions était passée en France; on n'en persécutait pas moins pour cela, mais on avait

adopté des formes légales. La servilité des juges avait offert, dans cette voie, au gouvernement contre-révolutionnaire, des facilités dont il se décida à profiter. Il n'est personne qui, même en assouvissant les plus lâches vengeances, ne cherche à mettre, s'il se peut, une apparence de droit et de raison de son côté. C'est ce qui arriva : des juges disposés à tout faire faisaient arrêter et mettre en accusation les victimes qu'on leur désignait; les jurés, choisis par le gouvernement, et dévoués à la faction dominante, les assassinaient par des verdicts de culpabilité; et le gouvernement répondait à toutes les plaintes : Mais on ne s'écarte pas de la loi; les accusés sont renvoyés devant leurs juges naturels. Ces juges naturels étaient les chouans, les émigrés rentrés en 1814 et les transfuges du parti national. Cependant il en résultait un moment de répit pour les proscrits qui étaient sortis de France. Nous pouvions essayer de nous faire entendre, et trouver quelque gouvernement qui voulût nous pro-

téger. Dès mon arrivée à Ostende, vers le milieu du mois d'août 1816, je songeai à me remettre à mes travaux littéraires. Le repos m'était absolument nécessaire pour cela, et je me décidai à m'arrêter à Ostende pendant quelque temps. Ce n'était pas un lieu où je pusse songer à tirer parti de mes ouvrages; mais je pouvais travailler sans distraction, et il valait mieux, à mon avis, achever quelques ouvrages avant de me rendre à Bruxelles, où je rencontrerais probablement trop de distraction. Je m'arrangeai facilement avec mon hôte pour une pension dont la modicité était la preuve la plus parlante de son amitié sincère et de son désintéressement. Le bon Planoq était ravi du parti que j'avais pris de rester à Ostende; il croyait toujours que le moment approchait où je pourrais rentrer dans ma patrie. Je ne partageais pas son illusion; mais il y aurait eu de l'ingratitude à chercher à la détruire.

La destinée qui me poursuivait n'avait pas encore décidé que je pusse rester long-temps

tranquille dans un endroit. Environ huit jours après mon arrivée à Ostende, je reçus la visite inattendue de quelqu'un dont le nom et la figure n'étaient à coup sûr plus dans ma mémoire. Il me dit s'appeler Barbier, actuellement colonel au service belge, et autrefois capitaine au 7e de dragons français, où il avait servi sous mes ordres, dans la campagne de Marengo et dans celle de 1809, au Tyrol. Il était venu, selon son dire, voir quelques amis, et ayant appris que j'étais à Ostende, il avait cru devoir se présenter chez un de ses anciens généraux. Je me ressouvins alors d'un officier de ce nom, que j'avais connu dans le 7e de dragons, d'une manière fort peu avantageuse. En 1800, faisant les fonctions de chef d'état-major de la cavalerie de l'armée d'Italie, qui fut mise en cantonnement autour d'Alexandrie, après la bataille de Marengo, un capitaine, nommé Barbier, me fut dénoncé pour des exactions à main armée, commises dans son commandement. Je le fis arrêter; j'aurais pu et même

dû le traduire devant un conseil de guerre; je me contentai de l'obliger à restituer et de le tenir quelques temps aux arrêts de rigueur. Sa figure me revint alors à la mémoire; je n'en témoignai rien, mais le souvenir de cette circonstance fit que sa visite ne m'annonça rien de bon.

Quelques jours après, le 3 septembre, j'appris, par les journaux, que M. Simon, de Metz, qui avait été secrétaire-général de la confédération de la Moselle, venait d'être arrêté à Luxembourg et livré à la France. Le gouvernement belge n'avait pas ordonné cette arrestation; mais le commissaire de police prussien s'en chargea, et le gouvernement se tut. Simon réclama par une pétition aux chambres contre cette violation de la constitution; mais la chose était faite. Simon était dans les prisons de Metz, et la réclamation ne produisit que quelques accusations individuelles contre le ministère qui y répondit par des mensonges, et la chose en resta là. Je ne doutai

pas un instant que l'arrestation du secrétaire de la confédération ne dût être suivie au moins d'une tentative, dans ma personne, contre le président; je le dis à mon hôte, dont les illusions se dissipèrent un peu; mais que faire? J'ai bien souvent observé que, si on se laisse effrayer par la première menace du danger, on risque, par trop de précipitation, de se jeter au-devant en cherchant à l'éviter. En le laissant approcher et se présenter en face, il est rare qu'on ne trouve le moyen, avec du sang-froid et de l'audace, d'y échapper. Je me décidai donc à rester tranquille dans ma retraite. J'étais sûr de la famille Plancq comme de moi-même, et je savais que les habitans d'Ostende étaient trop bien disposés pour qu'on pût se permettre une attaque de vive force contre moi. Il n'y avait donc que la ruse qu'on pût employer, et j'avais trop d'expérience pour donner dans un piége.

Mes pressentimens ne tardèrent pas à se réaliser. Cinq ou six jours après, comme nous

à me conduire en lieu sûr. « Je vous donnerai « un de mes uniformes, me dit-il, et alors nous « pourrons aller où vous voudrez : même en « France, ajouta-t-il dans sa sincérité d'i- « vrogne. » Je le remerciai de son offre obligeante, en lui faisant cependant remarquer que le voyage de France, en ce moment, ne pouvait guère me convenir. L'insistance et l'air préoccupé et piqué avec lequel il renouvela son offre m'auraient éclairé si je ne l'avais pas été. Je résolus donc d'en finir, et je fis semblant de me rendre à ses sollicitations. Nous convînmes que nous partirions le lendemain de bonne heure pour Nieuport. La conversation se prolongea jusqu'à la nuit; le punch arriva, et nous eûmes soin de le charger et de ne pas le ménager à mon guide. Bientôt il fallut le conduire par le bras à son lit, et on eut soin de l'enfermer dans sa chambre.

Le lendemain en se levant, il demanda à me voir, et au lieu de la proie qu'il croyait saisir, on lui présenta une lettre qui devait me rem-

placer. Je lui disais que j'avais réfléchi à sa conduite obligeante, et qu'il pouvait être assuré que je sentais tout le prix de ce qu'il avait voulu faire à mon égard, et lui en conserverais la gratitude qu'il méritait; mais qu'ayant bien réfléchi aux dangers que lui-même pouvait courir en cherchant à me soustraire aux poursuites dont il m'avait parlé, je n'avais pu me résoudre à l'y exposer. Que j'avais donc profité du départ d'un paquebot anglais pour retourner à Londres, où mon Henriette viendrait me rejoindre. Il était en effet parti la même nuit un paquebot, et n'ayant pas besoin d'un passeport pour passer en Angleterre, il était impossible qu'on pût vérifier, par les registres de la police, si je m'étais embarqué ou non. Quant à moi, je m'étais tout bonnement retiré dans un magasin qui servait à cacher la contrebande, et où l'on avait fait porter quelques meubles. Mon coquin de Barbier fut attéré du tour qu'on lui jouait; il fit d'abord le fâché, et se plaignit de ce que j'avais manqué de

confiance en lui; il balbutia ensuite quelques protestations de loyauté et d'intérêt, et sortit pour cacher son dépit. Il resta encore toute la journée et une partie du lendemain à Ostende, allant et venant, et espionnant tant qu'il pouvait toutes les personnes de la maison, afin de découvrir si je n'étais pas resté dans la ville; mais enfin ne pouvant rien découvrir, traité sans déguisement avec mépris et montré au doigt dans les rues par les habitans qui connaissaient le rôle qu'il avait voulu jouer, il partit vers midi le second jour.

Débarrassé de Barbier, je voulus sortir de ma cachette et reprendre mon train accoutumé, mais la tendre sollicitude de mes hôtes ne le permit pas. Barbier était allé, après m'avoir perdu de vue, deux fois chez le commandant de la place. Ces démarches, et quelques mesures de police intérieure firent croire à M. Plancq que je courais le risque d'être saisi si je sortais; mais me trouvant trop incommodément dans ma niche, il voulut me trouver

un autre asile « où l'on n'ira pas vous cher-
« cher, » me dit-il. On le trouva bientôt, mais on ne jugea pas à propos de m'y conduire sans déguisement. Quoique je regardasse cette précaution comme superflue, étant bien convaincu de la loyauté et la bienveillance de mes hôtes, je ne voulus pas leur donner le chagrin de les contrarier pour si peu de chose. Je me laissai donc affubler, comme Louis XVIII, d'un cotillon; on me chaussa des souliers de femme, on me mit une coiffe et on m'enveloppa dans une longue et large mante qui devait me cacher le visage. Madame Plancq me donna le bras et me conduisit à mon nouvel asile, que je ne connus qu'en y entrant. C'était tout simplement un institut de jeunes personnes, tenu par les demoiselles Van Zuylen Van Nywelt, parentes d'un officier supérieur d'état-major, qui a servi avec distinction dans nos armées. Certes le bon Plancq avait raison de dire qu'on ne devinerait pas qu'un vieux soldat se serait retiré en lieu pareil.

Je n'ai jamais été un Faublas, et il me faudrait reculer un peu loin pour le devenir, ainsi mon séjour dans l'institut de demoiselles n'a pas fourni la plus simple anecdote. Il était seulement assez piquant que, réduit auprès de mon Henriette à la simple *contemplation*, je n'en sortisse que pour entrer au milieu d'autres contemplations nombreuses et variées. Au reste, ce n'était pas la séduction des jeunes élèves que j'avais à craindre, mais bien plutôt leur innocent babil et leurs confidences qui, commençant par une vingtaine à la fois, seraient bientôt devenues le secret de toute la ville. Aussi, aucune ne me vit. J'entrai par une porte dérobée et passai droit à la chambre qui m'était destinée; je ne voyais les maîtresses de pension qu'à déjeuner et à dîner; mais cet état ne pouvait pas durer. J'avais tout autre chose par la tête que la galanterie et les aventures; d'ailleurs mon épouse n'a jamais laissé et ne laisse jamais encore aucune place dans mon cœur et mon esprit pour une autre

femme. Privé d'occupations, je m'ennuyais à mourir, et ne travaillant pas, je manquais le but de mon retour sur le continent.

Je patientai deux ou trois jours, mais enfin je me décidai à changer ma position. Je ne voulais pas inquiéter ni désobliger Plancq, je parvins donc à lui persuader qu'il est des choses que les gouvernemens peuvent bien tolérer, mais qu'ils ne veulent pas avouer, et que le coup de main du sieur Barbier était de ce nombre. Si le gouvernement l'avait ordonné ou eût voulu y intervenir, il aurait donné des ordres et pris des mesures dont nous ne voyions pas de traces. J'écrivis donc au gouvernement pour me plaindre de la tentative du sieur Barbier, et réclamer la protection qu'on devait à un étranger qui respectait les lois et ne donnait aucun sujet de plainte. La réponse fut telle que je l'attendais. On désavoua Barbier, et on me dit qu'on avait donné des ordres pour l'arrêter; mais, avant de se rendre à Ostende, il avait obtenu un

congé pour passer six mois en France, et il s'y était rendu directement. J'appris alors aussi, par des lettres de Gand, ce qu'était le sieur Barbier. A la bataille de Waterloo, il était employé comme vaguemestre général de l'armée Belge. Vers six heures, la croyant perdue pour les coalisés, il avait voulu rejoindre l'armée française, mais par mesure de précaution il avait songé à se faire suivre par les équipages de l'armée, à qui il fit prendre la route d'Oudenarde. On le fit rétrograder, et on le traduisit devant un conseil de guerre qui le condamna simplement à la destitution. Le roi commua même la peine et le mit à la réforme avec traitement. D'après ces antécédens, il était bien digne de devenir l'agent et le sicaire de la police qui décimait alors la France.

Ainsi débarrassé du soin de me cacher, je repris mes occupations ordinaires. Bientôt après nous reçûmes l'avis d'un héritage que venait de faire mon Henriette, par la mort d'une parente assez éloignée. Ce n'était, à proprement parler,

qu'un legs de 4,500 écus de Prusse; si elle eût été près de sa parente, peut-être aurait-elle hérité de tout. En attendant, c'était beaucoup pour nous. Nous prîmes des mesures pour nous faire payer cette somme à Bruxelles, où nous résolûmes de nous rendre dès que nous aurions eu l'avis que nous pourrions les recevoir.

Cet avis ne tarda pas à arriver, et nous prîmes congé de la respectable famille qui nous avait si bien reçus. Ne devant pour le moment qu'aller à Bruxelles, notre séparation n'eut rien de pénible; nous pouvions nous écrire souvent, et nous espérions nous revoir. Cette espérance fut cependant déçue, et comme je n'aurai plus occasion de parler de ce bon Plancq, que je n'ai pas revu, je crois devoir rapporter ici la fin malheureuse d'un homme estimable et digne à coup sûr d'une destinée plus heureuse. Son infortune avait commencé par son mariage, et, par cette raison même, ne fit qu'augmenter d'années en années. Son

épouse était une honnête femme et une bonne mère de famille; mais elle était noble et veuve d'un noble, et Plancq n'était qu'un roturier; le démon de l'orgueil féodal la tourmentait. Les quatre enfans du premier lit, plus vains encore que leur mère, l'excitaient par leurs plaintes et amenaient des scènes très orageuses par le dédain qu'ils affectaient pour leur beau-père. Leur père, M. de Bowens, avait sacrifié sa fortune en rendant des services essentiels au prince d'Orange, qui, devenu roi, oublia sa famille et la laissa dans la misère; elle languissait sans ressources et dans les privations, lorsque M. Plancq fit la connaissance de la mère, et en l'épousant lui donna une existence supportable, et heureuse même si ses enfans l'eussent voulu. Le bon Plancq, laborieux et intelligent, prospérait par son activité infatigable. Il fit soigner l'éducation des enfans de madame de Bowens, et les considéra comme s'ils eussent été les siens. Mais il est des individus sur lesquels la

reconnaissance n'a aucun empire, et ces individus se rencontrent de préférence parmi les nobles : se croyant supérieurs aux autres, quelles que soient leur ignorance et leur incapacité, ils considèrent le bien qu'on leur fait comme une dette acquittée envers eux. Les deux fils de M. de Bowens, et surtout l'aîné, obligés d'embrasser un état pour vivre, déploraient la dureté d'un beau-père qui refusait de se réduire à la misère et de ne travailler que pour les faire vivre noblement, c'est-à-dire avec dissipation et fainéantise. Les filles regrettaient de ne pouvoir épouser de nobles personnages, et d'être réduites à descendre jusqu'à des bourgeois qui auraient un peu d'argent. Les exigences des enfans et la faiblesse de la mère causaient souvent des scènes fâcheuses.

Enfin, M. Plancq, ennuyé de la vie désagréable qu'il menait et fatigué des sacrifices qu'il était contraint de faire pour des ingrats, prit le parti de se séparer de sa femme. Quel-

ques années après mon départ d'Ostende, il en partit lui-même, ayant eu la générosité de partager avec elle le produit de son établissement, et emmenant avec lui le fils unique qu'il avait eu de madame de Bowens, jeune enfant d'un caractère excellent et qui donnait les plus belles espérances. Il passa aux États-Unis d'Amérique et s'établit d'abord à New-York, où bientôt son activité et son industrie le firent prospérer de nouveau. Quelque temps après, les proscrits français qui étaient en Amérique formèrent le projet de l'établissement qui prit le nom de *Champ d'Asile*. Plancq, patriote zélé, à qui ses sentimens républicains n'avaient pas permis de servir sous l'empire, se laissa entraîner à quitter son établissement et à suivre ses concitoyens et ses anciens compagnons d'armes. Il avait connu à Ostende le respectable général Rigaud, l'un des deux chefs de cette colonie, et s'était lié avec lui. Rigaud était accompagné de ses deux enfans, Plancq prit son fils avec lui.

C'était là que la destinée l'attendait pour lui faire subir la plus rude épreuve. Frédéric II disait, à propos des discussions de Voltaire et de Maupertuis, que quatre Français ne pouvaient se rencontrer hors de leur patrie sans se disputer et se déchirer. Cette sentence, qui ne se vérifie que trop souvent, fut applicable dans toute son étendue au Champ d'Asile. Le général Lallemand, qui veut tout dominer et ne sait souffrir ni supérieurs, ni même d'égaux, se mit à rudoyer et à malmener le général Rigaud. La discorde entre les chefs se mêla partout; chacun voulut commander et personne ne sut obéir. L'imprévoyance et l'impéritie avaient présidé au choix et à l'établissement de la colonie, et une disette complète se fit bientôt sentir. Le général Lallemand quitta alors la colonie pour aller chercher des secours qui n'arrivèrent jamais. Pendant son absence la pénurie et le désordre ne firent qu'augmenter. Le malheureux Rigaud, que son collègue s'était attaché à déconsidérer, et que poursuivaient les haines et les

passions les plus abjectes, ne pouvait plus remédier à rien. Plancq, toujours désintéressé et même généreux, fit l'avance de la presque totalité des fonds qu'il avait retirés de son établissement de New-Yorck. Mais la colonie ne pouvait plus être sauvée; les germes de sa perte étaient dans l'immoralité qu'elle renfermait dans son propre sein. Le malheureux général Rigaud mourut de chagrin de se voir en but aux plus ignobles et aux plus atroces calomnies, semées par un camarade, son cadet sous tous les rapports. On n'avait pas craint de chercher à ruiner la carrière de sa propre fille en lui imprimant une flétrissure ineffaçable. Faut-il donc qu'il puisse entrer dans le caractère français de se venger de la vertu d'une femme, en la déshonorant par le mensonge et la calomnie. Plancq, en quittant le Champ d'Asile était venu à la Nouvelle-Orléans. Il sollicita, sur les fonds qui avaient été réunis pour le Champ d'Asile, le remboursement des avances qu'il avait faites,

et sans lesquelles il ne pouvait relever son établissement à New-York. Ses sollicitations près du général L..... furent inutiles; on ne voulut jamais reconnaître cette créance, sous prétexte que le général Rigaud n'avait pas l'autorisation d'emprunter. Ainsi ruiné pour avoir été trop de bonne foi, Plancq resta à la Nouvelle-Orléans, où, à l'aide de quelques négocians, il parvint à reprendre son industrie sur une plus petite échelle. Peu de temps après, il mourut des suites des chagrins et des fatigues qu'il avait éprouvés. Le jeune Auguste, son fils, revenu en Europe, est entré dans la marine des Pays-Bas, et il est aujourd'hui un des officiers les plus distingués de la marine belge, où il a mérité le grade de capitaine de vaisseau.

Nous n'allâmes d'abord pas plus loin que Gand, où nous nous arrêtâmes quelques jours. J'y trouvai quelques-uns de mes concitoyens, proscrits comme moi ou exilés. Parmi ces derniers était M. de Corcelles qui, en 1815, était

commandant de la garde nationale de Lyon; mais j'eus peu de temps à cultiver sa connaissance, étant allé à Bruxelles, où il ne vint pas avant mon départ de la Belgique. Je ne parlerai pas de son caractère; il s'est assez honorablement développé dans sa carrière parlementaire. Je retrouvai à Gand un exilé volontaire que j'avais déjà connu à Londres; c'était un demi-Français, demi-Romain, appelé Goubaud. Il était né à Rome, où son père était allé s'établir, et y avait été élevé pour la peinture. S'étant trouvé compromis dans le mouvement révolutionnaire, qui fut le prétexte de l'assassinat du général Duphot, il fut assez heureux pour pouvoir s'échapper de Rome. Il y rentra avec l'armée Française, prit du service, comme officier, dans les troupes romaines, et y resta jusqu'à la capitulation de Civita-Vecchia, qui le ramena en France. Il quitta alors le service militaire, pour lequel il était peu fait, et reprit son premier état. Son talent réel le fit bientôt parvenir; il fut successivement professeur de des-

sin dans un des colléges impériaux de Paris, un des inspecteurs-généraux, dessinateur du cabinet de Napoléon, et destiné à être maître de dessin du roi de Rome.

Ayant éprouvé du gouvernement de la restauration quelques sales avanies, entre autres le refus de paiement de tableaux livrés, qu'on ne voulut pas même lui rendre, il passa en Angleterre, emportant avec lui trois chefs-d'œuvre de dessin au crayon, que par bonheur il n'avait pas livrés : c'étaient les portraits de Napoléon et de Marie-Louise, en costume impérial, et le tableau du baptême du roi de Rome. Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus parfait. Mais pour réussir à Londres, il aurait fallu avoir plus d'ordre dans ses affaires; mais, prodiguant l'argent, il en avait toujours besoin, et il eut le malheur de tomber dans les mains d'un de ces individus qui ne prêtent le plus qu'ils peuvent que sur des gages de prix. Ses dessins furent perdus pour lui, et le dépositaire joue aujourd'hui le rôle de protecteur de l'a-

griculture, et s'est acquis une réputation par la culture du maïs. Cependant Goubaud gagnait ce qu'il voulait; il avait à peine assez de temps disponible pour les élèves qui se présentaient, et au nombre desquels était la princesse Charlotte; on lui payait ses leçons jusqu'à cinq guinées chacune. A en juger par cet empressement, on devrait croire Londres peuplé de dames dessinateurs d'un grand mérite; il n'en est rien. Les Anglaises prenaient par ostentation le maître à cinq guinées, afin de s'attribuer les dessins qu'il leur faisait; mais cela ne leur donnait ni le goût, ni l'intelligence que les brouillards du pays étouffent. Lorsque je vins à Gand, Goubaud venait de s'y établir; il y était fêté et estimé.

J'appris aussi à Gand, par un négociant de Lyon, quelques détails assez intéressans sur la mort de Didier. La nuit qui précéda sa mort il fit demander le général commandant la division, ayant, disait-il, besoin de lui parler. Le fameux Don..., avide de donner des preuves

de son dévouement à la faction dominante, en lui immolant de nouvelles victimes, s'empressa d'accourir; il croyait que celle qui allait expirer avait des révélations à faire, des complices à nommer. Il trouva Didier assis et lisant avec recueillement un livre placé sur une table à côté de lui. Ayant demandé ce qu'on avait à lui dire, le vieillard lui fit signe de la main de s'asseoir, et par un second signe l'engagea à attendre encore, sans se déranger de sa lecture. Ayant passé un temps assez long en silence, le général répéta sa question. « J'ai besoin de me re-« cueillir encore avant de vous parler, répon-« dit Didier; veuillez, général, me donner « quelques momens de plus. » Enfin, le soleil levant vint rougir de ses rayons les barreaux de la prison. Alors Didier se leva et s'avança vers le général en étendant la main vers l'astre de la lumière. « Le soleil qui se lève, dit-il, « doit éclairer mon dernier jour. Bientôt on « viendra me chercher pour me lancer dans « l'éternité. J'ai voulu que vous fussiez témoin

« de mes dernières heures, et que vous vissiez « vous-même comment sait mourir l'homme « dont la conscience pure n'a aucun reproche « à craindre. Que l'exemple vous serve: peut-« être un jour vous sera-t-il utile. » Le général Don..... n'est pas encore mort. Didier a laissé un fils dont on ne peut dire autre chose, sinon qu'il s'appelle Didier, et qu'il a su acquérir de la fortune.

Nous arrivâmes à Bruxelles dans les premiers jours d'octobre 1816, et j'y trouvai encore quelques-uns de mes compagnons de proscription. Beaucoup avaient quitté le royaume des Pays-Bas, ou s'étaient retirés dans les provinces de l'ancienne Hollande; de ce nombre était le général Lamarque, que je ne manquai que d'une demi-journée. Une des premières personnes avec lesquelles nous liâmes connaissance fut madame Wallis, épouse d'un officier-général anglais, et sœur de sir Robert Wilson. J'avais vu ce dernier quelques jours avant mon départ de Londres, et il m'avait

donné des lettres de recommandation pour sa sœur. Madame Wallis était une femme d'esprit, de la plus grande amabilité, généreuse et bonne sans limites, d'un cœur droit, trop noble pour être méfiant, et plus exposée par là à être la dupe et la victime des intrigans. Elle était attachée à l'empereur Napoléon, avec cet excès d'enthousiasme dont les Anglaises sont plus généralement capables que les femmes des autres pays; et cette passion, car c'en était une véritable, était née même avant la paix d'Amiens. A cette époque elle avait déjà conçu de l'admiration pour le vainqueur de l'Italie, pour celui qui avait eu le talent et le courage de sauver sa patrie au bord de l'abîme et de lui rendre sa gloire et sa prépondérance en Europe; elle vint à Paris pour le voir de près. Assistant à une parade des Tuileries, elle voulut essayer de percer la ligne des factionnaires pour entrer dans le cercle des troupes et approcher du premier consul, qui passait à pied dans les rangs; soit brutalité d'un factionnaire,

soit hasard, elle reçut un coup sur la poitrine qui la fit évanouir. En ouvrant les yeux, elle se trouva couchée sur un lit, dans le palais des Tuileries, entourée de dames et de médecins qui la soignaient. Dès qu'elle fut un peu remise, le premier consul se fit annoncer, et vint savoir de ses nouvelles et lui témoigner le déplaisir qu'il ressentait du funeste accident dont elle était la victime; il l'assura que le soldat qui s'était rendu coupable était arrêté, et serait sévèrement puni pour s'être livré à un acte de brutalité, qui injuriait le double caractère de français et de militaire. Madame Wallis, profondément émue de l'intérêt que lui témoignait le premier consul et qu'il exprimait avec cette grâce et cette amabilité qu'il apportait dans ses relations sociales; plus émue encore par la satisfaction de se trouver en face de celui pour lequel elle était venue à Paris, uniquement pour le voir, le lui témoigna avec tout l'esprit et la vivacité de son caractère. Elle le supplia surtout de pardonner au militaire, qu'elle était

loin de pouvoir haïr, puisqu'il lui avait procuré la satisfaction qu'elle ambitionnait, celle de voir de près et de pouvoir converser avec le héros de la France, le plus grand homme du monde connu. La conversation dura quelques instans, et madame Wallis, assez rétablie pour retourner chez elle, y fut reconduite dans une voiture du chef de l'État. Elle eut encore l'occasion de voir dans les cercles des Tuileries le premier consul et celle que nous avons appelée comme elle l'incomparable Joséphine. Quelques mois plus tard, elle quitta Paris, pour n'y plus revenir jusqu'à l'époque où je la vis à Bruxelles.

Il n'est presque pas nécessaire de dire que la maison de madame Wallis nous était ouverte à nous tous proscrits pour avoir défendu notre patrie jusqu'à ce qu'on nous brisât les armes dans les mains. C'était notre réunion habituelle, et elle l'avait voulu; on y aurait conspiré le rétablissement de l'Empire si la prudence l'avait permis; ce n'est pas que nous

eussions la moindre défiance de madame Wallis, malgré toute sa vivacité; mais sa bonté et son excessive confiance lui avaient fait accueillir une femme qui nous était justement suspecte. Je ne la nommerai pas parce que cela ne servirait à rien : elle portait un faux nom; se faisant passer pour la veuve d'un officier victime des réactions royalistes, à l'aide d'une histoire bien pathétique, elle avait su vivement intéresser madame Wallis. Son esprit souple et insinuant avait su captiver la confiance de sa bienfaitrice, qu'elle accompagnait partout et à toute heure et dont elle partageait les secrets. Quelqu'un de nous l'avait vue à Paris, au Palais-Royal, exerçant ses talens physiques après le coucher du soleil, et par quelques mots lâchés dans la conversation, l'avait assez fortement embarrassée pour être convaincu qu'ils n'avaient pas porté à faux; mais il paraît qu'elle s'était prémunie dans l'esprit de celle qu'elle devait espionner contre une reconnaissance que le nombre de ses *poursuivans* devait

rendre possible. Lorsqu'on voulut en parler à madame Wallis, elle répondit : « Je sais de quoi « il s'agit ; cette ressemblance fatale a déjà « causé bien du chagrin à mon amie. »

Nous étions devenus, mon Henriette et moi, les amis de cœur de madame Wallis, dont les qualités aussi estimables qu'aimables appelaient ce sentiment, et qui aurait mérité n'avoir que des amis sincères et fidèles. Elle aimait mon Henriette par-dessus tout et lui en donna une preuve bien touchante, lors de notre départ de Bruxelles, en lui faisant cadeau du bijou qui lui était le plus cher et qu'elle n'avait jamais quitté depuis 1802 : c'était un portrait de Napoléon, peint par Isabey, sur une bague. Mon Henriette ne l'a jamais quitté non plus ; il a échappé à toutes nos pertes et à tous nos désastres. Quant à moi, j'avais reçu de ses mains le signe distinctif de ceux d'entre nous qui étaient restés *tout-à-fait* fidèles à leurs sermens, et décidés à les remplir encore à tous prix : *patriotes quand même*..... C'était une bague tournante,

portant sur le chaton, d'un côté, les trois couleurs, et de l'autre la devise *Honneur et Patrie;* je l'avais au doigt dans les journées de juillet 1830. Madame Wallis, qui trouvait, disait-elle, dans mon caractère l'énergie qui lui plaisait, ce dévouement absolu et ce mépris des sacrifices et du danger qui fait qu'on ne regarde jamais derrière soi, m'appelait *son aigle.* Je lis encore ces mots dans les lettres que j'ai conservées comme les monumens les plus parlans d'une belle ame. Elles sont encore dans un carton qui contient celles de tant d'amis que j'ai perdus depuis nos malheurs. C'est mon nécrologe; s'il est pour moi un aliment de douleurs, au moins j'y vais puiser des exemples et des inspirations de courage et de patriotisme; j'y retrempe mon ame.

Madame Wallis n'aimait pas moins la France qu'elle idolâtrait Napoléon, et ces deux motifs réunis l'avaient séparée de son époux, homme fort estimable du reste, mais un des Anglais les plus encroûtés et les plus anti-français des trois

royaumes. Ce sentiment lui faisait vivement désirer de pouvoir habiter la France et surtout Paris. La femme qu'elle avait accueillie, fidèle aux instructions qu'elle avait reçues, alimentait ce désir et l'excitait même; pendant le temps que je passai à Bruxelles, je réussis à lui en ôter l'idée, en lui représentant les dangers où la vivacité de son caractère pourrait l'entraîner. Après mon départ, l'intrigante eut plus beau jeu; elle finit par engager madame Wallis à écrire au ministre de la police, pour lui demander si elle pouvait espérer de vivre à Paris sans y être persécutée ou inquiétée. Il se hâta de lui répondre, en lui donnant les assurances les plus positives, qu'elle n'avait à attendre du gouvernement que des égards et de la protection. Malgré cette réponse, un pressentiment secret semblait la détourner de venir à Paris. Elle m'écrivit à Munich pour me consulter; je lui répondis ce que je pensais : qu'on ne demandait pas mieux que de l'attirer à Paris, pour la surveiller, pour tirer parti de la correspon-

dance qu'elle conserverait avec quelqu'un de nous, et même pour la plonger dans quelque conspiration vraie ou factice dont on se servirait pour la perdre. Je ne lui cachai pas que je la verrais avec le plus grand chagrin prendre le parti d'aller se mettre entre les mains d'ennemis lâches et perfides, et j'aurais voulu lui voir partager mes tristes pressentimens. Il paraît que l'intrigante qui était près d'elle redoubla d'efforts et parvint à la tromper, car madame Wallis me répondit qu'après avoir bien réfléchi, elle ne pouvait partager une défiance qui lui paraissait excessive, en ce qui la regardait, elle, étrangère et n'ayant aucun ennemi personnel; et qu'elle avait au contraire une pleine confiance dans la loyauté de M. D. Elle vint à Paris, et nous cessâmes de correspondre, afin de ne pas la compromettre par ses liaisons avec un proscrit. J'ai su depuis qu'après y avoir passé un temps assez court, elle mourut subitement, sans maladie apparente, à la fleur de son âge, et avec une constitution qui devait

lui présager une longue existence. Ainsi se vérifièrent mes funestes pressentimens.

Le gouvernement ayant formellement désavoué la tentative que le nommé Barbier avait hasardée contre moi, je pouvais me promettre une espèce de protection de sa part. Je n'avais pas besoin qu'elle s'étendît plus loin que de me permettre de vivre tranquille à Bruxelles, en respectant les lois du pays, et c'est ce que je me croyais assuré d'obtenir. Dans la position où je me trouvais comme proscrit, et ma tranquillité pouvant dépendre du plus ou moins de facilité qu'on croirait trouver à intriguer contre moi, je crus devoir faire quelques démarches ostensibles qui pussent faire croire que j'avais assez de crédit pour me défendre; je me fis donc présenter à quelques-uns des personnages les plus marquans, et surtout au prince d'Orange, avec qui j'eus, dès la première fois, une conversation assez longue. Elle n'eut pour objet que l'art militaire et la carte de Turquie, que je fis graver plus tard,

et qu'il voulut voir. Mais précisément parce que je dis à qui voulait m'entendre que la conversation n'avait eu aucune couleur politique; malgré même qu'il fût facile de concevoir que d'un côté le prince ne pouvait avoir aucun besoin d'entamer avec moi un entretien de ce genre, et que de l'autre les convenances ne me le permettaient pas, on s'obstina à croire le contraire. Pour le moment cela me parut assez indifférent, et cependant les conséquences de ces rêveries entrèrent pour beaucoup dans la détermination que je pris plus tard de quitter la Belgique.

Le legs dont j'ai parlé plus haut (p. 282) avait été adressé à mon Henriette en une lettre de change de 630 livres sterling sur Londres. Elle le fit escompter chez le banquier Hagemans de Bruxelles, et nous nous trouvâmes ainsi en fonds pour essayer de nous créer des moyens d'existence assurés. Je dis nous, car le premier usage que mon Henriette fit de l'argent qu'elle reçut, fut de le mettre en entier à ma dis-

position. Je ne croyais pas que je fusse destiné à me voir ravir mon patrimoine de mon vivant, sous prétexte d'héritage; j'avais plus de propriétés qu'il n'en fallait pour garantir le remboursement de cette somme, et je ne balançai pas à l'employer. Bientôt il se présenta une occasion de nous en servir d'une manière avantageuse. Goubaud, dont j'ai parlé plus haut, était venu à Bruxelles peu après moi; il avait conçu le projet de former un établissement de calcographie, qu'il pouvait d'autant mieux diriger, qu'il gravait lui-même. Il me parla de son projet, et me demanda si je ne voudrais pas m'y associer en me chargeant de la partie géographique à laquelle il n'entendait rien. J'avais appris à graver assez pour diriger des ouvriers, et l'idée me sourit. Il n'existait point dans les Pays-Bas de corps d'ingénieurs géographes. Il n'y avait point de carte du pays qui valût quelque chose; celle des Pays-Bas autrichiens de Ferrari était à peu près hors du commerce; celle de Hollande était à faire,

et il devenait nécessaire de prolonger la triangulation de Cassini. J'avais présidé en Italie à la création et à l'organisation du corps topographique et du dépôt de la guerre, et à l'établissement de la grande carte du royaume d'Italie. Je me sentais donc fort en état de prendre part à un établissement où je pouvais débuter par une entreprise utile au pays. Goubaud de son côté voulait entreprendre la gravure des tableaux de Rubens, encore inédits.

Je formai donc un plan de fondation pour cet établissement, que je voulais organiser comme la calcographie pontificale de Rome. Je vis M. de Falk, alors ministre de l'instruction publique, et je l'entretins de notre projet. Ce ministre, instruit et éclairé, le goûta, et promit de l'encourager. Dans une seconde entrevue il me dit qu'il en avait entretenu le Roi, et me conseilla de demander une audience au souverain, et de présenter une requête pour obtenir la remise d'un local où la calcographie, qui porterait le nom de royale, serait placée.

Je suivis son conseil, et j'obtins une audience avec bien moins de difficultés qu'on n'en éprouve ailleurs. Le roi reçut notre mémoire avec beaucoup de bienveillance, et s'entretint long-temps avec moi. Ce qu'il me dit, les sentimens libéraux qu'il exprima envers son peuple, l'auraient fait prendre pour un roi franchement constitutionnel ; il trompait alors tout le monde. Le résultat de mon audience fut que le roi promit en effet d'accorder le local demandé; mais sa remise devait éprouver un retard, parce que le corps législatif devait auparavant statuer sur les bâtimens nationaux qui étaient encore inoccupés. Au reste, il nous renvoya à M. de Falk, dont nous connaissions la bonne volonté; le retard ne nous inquiéta pas, et nous détourna encore moins de suivre notre idée.

Pendant les courses et les négociations que causa cette affaire, j'étendis le cercle de mes connaissances, non-seulement parmi les Français réfugiés à Bruxelles, mais même parmi les

étrangers de distinction qui se trouvaient dans cette ville. Le séjour de la cour dans la capitale des provinces méridionales y avait réuni les ambassadeurs étrangers. Par une suite des liaisons que j'avais eues à Pétersbourg, pendant que j'y étais prisonnier de guerre, je me liai avec l'ambassadeur de Russie, dans les Pays-Bas. C'était alors le général de Pfuhl, qui avait été l'instituteur de l'empereur Alexandre, pour la partie militaire. M. de Pfuhl était un homme d'esprit, assez instruit, et qui parlait en philosophe et en ami de la liberté. Ce n'est pas que les idées libérales fussent un de ses défauts; mais comme on n'avait pu en 1814 remuer les peuples qu'au nom de la liberté, et que le mouvement durait encore avec trop de force pour qu'on osât se hasarder à l'arrêter tout à coup, on continuait à tenir le langage hypocrite dont on s'était servi d'abord : mensonge et perfidie ne sont des crimes que pour les faibles; puissans de tout rang, ce sont vos vertus. Tandis que M. de Pfuhl faisait du libé-

ralisme dans ses conversations, madame de Pfuhl jouait l'aristocratie romantique. Tout prenait chez elle une teinte élégiaque, et faisait le sujet d'une complainte à demi chantée, à demi grasseyée, la larme à l'œil. Son thème favori était la mort de Louis XVI, et elle ne manquait pas chaque jour de la remettre sur le tapis. Pour mettre fin à l'ennui que causaient ses doléances, son mari était toujours obligé de l'interrompre sous quelque prétexte.

Je n'entrerai pas dans le détail des différentes conversations que j'ai eues avec M. de Pfuhl, sur les évènemens de 1812 à 1815; elles n'ont fait, pour la plupart, que confirmer des informations que j'avais reçues d'autre part, et dont j'ai déjà rendu compte ci-dessus; j'y acquis une nouvelle preuve de la nécessité où Napoléon s'était vu d'attaquer la Russie en 1812, afin d'empêcher l'effet de l'alliance qui se négociait entre cette puissance, l'Autriche et la Prusse, et qui aurait porté la guerre sur les bords du Rhin, au plus tard au commen-

cement de 1813. Il pensa qu'il valait mieux profiter du moment où il le pouvait encore, pour entraîner la Prusse et l'Autriche en sens contraire. Ce fut cette position douteuse, et qui ne pouvait se dessiner en sa faveur qu'après une victoire complète sur la Russie, qui l'empêcha de faire pour la Pologne ce qu'il méditait dès long-temps. Il ne pouvait pas espérer d'entraîner la Prusse et l'Autriche dans une alliance avec lui en commençant par les dépouiller chacune de leur part de la Pologne.

J'appris également, chez M. de Pfuhl, une circonstance bien importante, relative à la bataille de Waterloo, et qui a passé inaperçue au milieu des graves évènemens qui ont absorbé notre attention immédiatement après. Tous ceux qui ont lu les relations de cette malheureuse bataille savent que l'ordre impératif, expédié au maréchal Grouchy pour se diriger sur Saint-Lambert, fut donné par Napoléon à une heure après-midi; il est transcrit sous cette date sur les registres du major-gé-

néral; cependant l'officier d'état-major qui le porta ne le reçut et ne fut expédié que vers quatre heures, c'est-à-dire lorsque l'ordre dont il était porteur ne pouvait plus servir à éviter le désastre produit par la jonction des Prussiens avec les Anglais. Le maréchal Grouchy atteste, dans sa justification, ne l'avoir reçu qu'à sept heures. L'officier d'état-major de son côté proteste n'avoir mis aucun retard à remplir sa mission. Je ne reviendrai pas sur la question stratégique que j'ai traitée en détail dans l'histoire de la campagne de 1815; mais celle de savoir comment le maréchal Grouchy n'avait pu être qu'à sept heures du soir en mesure d'exécuter un ordre daté de une heure après-midi, et qu'il aurait dû recevoir à trois heures, n'y a pas été résolue. Je n'ai pas voulu faire usage de ce que j'avais appris à Bruxelles, et qui m'a été confirmé depuis à Paris par quelques officiers employés alors à l'état-major-général, lorsque j'écrivis la campagne de 1815, et cela par un motif que je puis appeler pa-

triotique, celui de dissimuler alors un fait qui semblait se rattacher aux trahisons qui avaient eu lieu dans nos propres rangs. Dans une nouvelle édition, je réparerai cette omission.

Il est notoire que le maréchal Grouchy, dès qu'il avait reçu cet ordre, avait fait commencer à ses troupes le mouvement qui lui était ordonné. Il est donc certain que, s'il l'avait reçu à trois heures, il l'aurait exécuté en temps utile. La controverse qu'a suscitée l'absence du maréchal Grouchy du champ de bataille de Waterloo, a produit de nombreuses brochures, où l'esprit de personnalité a dominé encore plus que l'amour de la patrie et celui de la vérité. Comment se fait-il qu'aucune des parties contendantes n'a soulevé une question qui devait naître de la seule comparaison entre la date qui devait indiquer l'heure du départ de la dépêche et celle de son arrivée. La question était cependant assez grave; car enfin si cette dépêche, au lieu de partir à une heure et demie

au plus tard, n'avait été expédiée qu'à quatre heures après-midi, c'est-à-dire dans le moment où le mouvement de l'ennemi sur notre droite était tellement développé, que Grouchy ne pouvait plus sauver l'armée et la nation du désastre qui les menaçait, il était de la plus haute importance de connaître l'auteur de ce retard. Il y avait évidemment là une trahison, et le coupable devait être puni, ne fût-ce que pour l'empêcher de nous trahir de nouveau. Sa position élevée ne l'a-t-elle pas permis? C'est une question que je me contenterai de poser, et dont je laisserai la solution à mes lecteurs. J'observerai seulement que, si l'officier d'état-major était coupable d'un retard qui a été une des causes les plus directes de nos malheurs, comment se fait-il qu'on ne lui en ait pas demandé compte? Loin de là, il a été traité de manière à faire voir qu'on n'avait rien à lui imputer. Quant à moi, quoique je n'aie aucun document officiel qui le justifie, je ne crois pas qu'il soit coupable. A ces réflexions, que

je fis dans l'instant même, s'en joignit une autre qui ne pouvait m'échapper : comment nos ennemis ont-ils pu connaître dès lors une circonstance qui n'avait encore été relevée dans aucun écrit? Ils en jugeaient cependant bien toute la gravité, puisqu'on m'en parla comme d'une combinaison heureuse qui décida de suite les chances en leur faveur. Y avait-il donc quelqu'un qui ait cru, pour se faire un mérite du service rendu, devoir divulguer aux intéressés ce qu'il avait fait en faveur de la coalition?

M. de Pfuhl, qui paraissait vouloir écrire sur la campagne de 1815, et qui recherchait des matériaux, avait cru devoir s'adresser, quelques temps auparavant, au duc de Wellington, lorsque ce dernier vint inspecter les forteresses de la Belgique. Aux diverses questions que lui fit M. de Pfuhl, Wellington se contenta de répondre : « Mon cher général, ne « nous occupons plus de cela. La bataille a été « gagnée, il est inutile de pousser les recherches

« plus loin que ce résultat. » Une réponse aussi anti-stratégique, de la part d'un homme si plein de vanité, et qui se croit le plus grand général des temps anciens et modernes, en dit plus que toutes les réflexions.

Je me trouvai un jour à un dîner diplomatique que M. de Pfuhl donnait à quelques-uns de ses collègues, au nombre desquels n'était pas l'ambassadeur de France. J'y vis le prince de Hatzfeld, ambassadeur de Prusse, le même qui conspira contre Napoléon en 1806, et dont l'épouse obtint la grâce. Il raconta lui-même à table cette circonstance si importante de sa vie, et il le fit sans chercher à atténuer la générosité dont il avait été l'objet. Lorsque madame de Hatzfeld vint se jeter aux pieds de Napoléon, dans son cabinet, elle le trouva assis devant la cheminée, à côté d'une petite table sur laquelle se trouvaient quelques papiers. L'empereur se leva sur-le-champ, et la fit relever elle-même en lui adressant avec émo-

tion quelques paroles d'encouragement. Madame de Hatzfeld plaida la cause de son époux avec toute l'éloquence que pouvait lui donner l'affection conjugale et l'esprit dont elle était ornée. Lorsqu'elle eut terminé, Napoléon prit une lettre qui se trouvait sur la table, et la lui présenta en lui disant : « Connaissez-vous cette écriture? lisez, madame. » Madame de Hatzfeld ne reconnut que trop bien l'écriture de son époux; elle parcourut la lettre avec une auxiété toujours croissante, et, attérée des preuves qu'elle contenait contre son auteur, à peine eut-elle la force de s'écrier en la terminant : « Grâce, Sire, grâce pour mon mari! « — Je n'ai que cette seule pièce contre lui, » répondit Napoléon avec douceur, et en indiquant par un geste le feu qui brûlait dans la cheminée. Madame de Hatzfeld, après ce qu'elle avait lu, sentait trop vivement le crime dont son mari s'était rendu coupable envers l'empereur des Français, pour oser en croire un

geste qu'elle avait aperçu ; elle restait éperdue sans oser faire un mouvement, lorsque Napoléon reprit la lettre de ses mains tremblantes, et la jeta au feu qui la consuma en un instant. Puis se tournant vers madame de Hatzfeld : « Il n'y a plus rien contre votre « époux, lui dit-il, dans peu d'heures il vous « sera rendu. »

Chacun loua à l'envi ce trait d'une rare générosité. On fit l'éloge de ses grandes qualités, de l'urbanité de sa cour et de ses manières envers les étrangers. On le compara même à Louis XVIII, et ce ne fut pas à l'avantage de ce dernier. Mais ..... chacun ajouta qu'on avait bien fait de le détrôner et de l'envoyer à Sainte-Hélène. Étrange aberration de l'esprit humain, lorsque les passions l'égarent! Ces messieurs appartenaient à la faction féodale, à celle des priviléges, et Napoléon était le chef des intérêts de l'égalité politique : ses bienfaits étaient oubliés. Machiavel avait déjà dit : « Celui qui croit que chez les grands un

« bienfait nouveau fasse oublier une injure an-
« cienne se trompe (1).

J'avais espéré, d'après les assurances de M. de Falk et ce que m'avait dit le roi, que je pourrais rester tranquille en Belgique, et y attendre, en m'occupant de travaux utiles, l'instant de rentrer dans ma patrie. Il n'en fut rien; mais ce n'est ni au roi ni à M. de Falk que je dois d'avoir été obligé de quitter ce pays. Les persécutions et les assassinats juridiques se multipliaient en France d'une manière qui prouvait la haine que portait la masse de la nation au gouvernement ignominieux des Bourbons. D'un autre côté, les vexations que les agens de ce gouvernement, à l'étranger, faisaient essuyer, quand ils le pouvaient, aux réfugiés français, irritaient des esprits naturellement aigris par leur proscription même. Eux, qui n'avaient fait que défendre leur patrie contre l'invasion étrangère, se voyaient traités

(1) Chi crede che frai grandi un benefizio nuovo faccia dimenticare una injuria antica, erra.

en criminels lorsque leur courage et leur dévouement auraient dû leur mériter des récompenses. Ils étaient forcés de fuir leur patrie qu'ils avaient servie avec fidélité, pour échapper à la vengeance et au pouvoir de qui? des traîtres qui avaient constamment porté les armes ou conspiré contre la France; des artisans ignobles de nos guerres civiles; des transfuges qui avaient vendu leur patrie et l'avaient livrée en 1814 et 1815. Ils étaient donc bien pardonnables lorsqu'ils cherchaient à délivrer la France du joug humiliant qui l'opprimait, et en même temps à tirer vengeance de leurs lâches ennemis.

Plusieurs projets plus ou moins raisonnables avaient été formés par les Français réfugiés dans les Pays-Bas. Je ne parlerai que des deux qui avaient une base un peu large, en ce qu'on les appuyait, ou au moins on croyait les appuyer sur l'alliance d'une grande puissance. Le premier était celui de placer sur le trône de France le prince d'Orange, qui s'était acquis alors

une certaine popularité. On croyait que cette entreprise pourrait être favorisée par la Russie, parce que le prince d'Orange était le beau-frère de l'empereur Alexandre. Le second était celui de replacer le fils de Napoléon sur le trône de France, à l'aide de l'Autriche.

Le premier de ces projets me parut tout-à-fait impraticable et ne reposer que sur une chimère. J'étais intimement persuadé, et j'avais acquis cette persuasion sur des données bien positives, que jamais l'empereur Alexandre ne consentirait à ce que son beau-frère fût placé sur le trône de France, surtout par une révolution partant de l'extérieur. La moindre imprudence pouvait faire transpirer un plan aussi audacieux, et l'Angleterre était assez proche pour le faire échouer. Il n'en serait donc résulté qu'un compromis politique grave et désagréable.

Le second projet présentait également de grandes difficultés, mais qui pouvaient ne pas être tout-à-fait insurmontables. Je savais par-

faitement que la possession de l'Italie était le prix auquel l'Autriche avait sacrifié Napoléon, et contribué à faire descendre du trône le gendre et le petit-fils de l'empereur François. Il n'était donc pas probable qu'elle se prêtât à remettre Napoléon II sur le trône, si cette révolution pouvait menacer ou troubler sa domination en Italie; mais il était possible qu'elle se laissât engager à condition que le nouveau gouvernement français lui garantît ses possessions en Italie. Cette garantie n'était pas ce qui devait inquiéter ceux qui se mettraient à la tête d'une révolution pareille, et auraient alors à traiter avec l'Autriche. Le nouveau gouvernement une fois consolidé, la nation pouvait désavouer ses négociateurs, qui n'en auraient été ni affligés ni offensés, ou une insurrection bien organisée pouvait changer la situation des choses, et permettre à la France d'obtenir, par l'exercice du principe de non-intervention, ce qu'elle se serait cru interdit par voie d'agression. Mais il était dans l'ordre des

choses possibles que le gouvernement autrichien prévît lui-même ce qui pouvait arriver à la garantie qu'on lui offrirait, et c'est ce qui rendait la négociation fort délicate.

L'absurdité du premier projet m'avait empêché de m'en mêler. J'avais même hasardé de faire parvenir quelques représentations au prince d'Orange, dont je voyais le nom en danger d'être compromis; mais quelques intrigans qui l'approchaient alors, et qu'il fut obligé de renvoyer plus tard, le détournèrent des démarches qu'il aurait dû faire lui-même pour faire cesser les déceptions qui se répandaient en son nom. Un simple désaveu, un peu fortement prononcé, aurait suffi pour arrêter des hommes qui, pour la plupart, étaient entraînés par le défaut d'expérience. Ce désaveu n'eut pas lieu, et les agens provocateurs de la police française eurent beau jeu pour se mêler d'une conspiration dont le secret courait les rues. L'ambassadeur de France s'y employa surtout avec un zèle ardent. Ayant été préfet à Bruxelles, il

avait eu le malheur de servir ce qu'il appelait alors l'usurpateur; il avait même déployé beaucoup de zèle tant que cet usurpateur avait pu l'employer et bien le payer. Alors, pour continuer à être employé et payé, il crut devoir, non-seulement chanter la palinodie, mais encore donner les garanties qui sont exigées des transfuges simples et doubles, en montrant une grande surveillance et en persécutant sans pitié. C'est l'histoire de toute cette tourbe qu'on a vue exploiter à son profit toutes les révolutions, même celle de 1830, et déployer tour à tour la bassesse, l'insolence, la rapacité la plus déhontée et une lâcheté qui n'a point de limites.

Depuis qu'il avait été question de cette conspiration, j'en avais suivi la marche avec plus d'anxiété que de curiosité. Il était facile d'en prévoir la catastrophe, et si je n'ai jamais craint d'avouer hautement les entreprises auxquelles j'ai pris part, j'ai aussi évité soigneusement de donner dans des bourdes qui

ne pouvaient aboutir qu'à me mettre dans les mains d'agens provocateurs. Lorsque je vis l'affaire se mûrir, et qu'on n'attendait plus que l'arrivée de l'empereur Alexandre en Belgique pour tenter un coup de main qu'on croyait décisif, et qui n'était qu'une extravagance sans espérance de succès, je me décidai à abandonner tous mes projets d'établissement, et à quitter la Belgique (1). Je fis donc part à M. de Falk de mon dessein de quitter la Belgique, en alléguant la nécessité de me rendre à Vienne pour y réclamer un arriéré de traitement assez considérable, qui m'est encore dû par le gouvernement autrichien, comme héritier des dettes du royaume d'Italie. M. de Falk ne me cacha pas qu'il connaissait

(1) Il n'était point du tout question d'attenter à la vie de l'empereur Alexandre. Malgré les suggestions de quelques agens provocateurs, l'idée de ce crime avait été repoussée par les plus violens et les plus exaltés. On voulait seulement l'arrêter et le contraindre à consentir à la révolution qu'on méditait, comme si ce consentement forcé avait eu quelque valeur, et avait pu mettre les auteurs du complot à l'abri des poursuites et de la responsabilité de cet acte toujours criminel, *là où il était commis.*

parfaitement mon véritable motif. Il ajouta que j'agissais avec prudence, parce que, étant l'objet de plusieurs notes de l'ambassadeur de France, il me serait presque impossible, en restant, de ne pas me trouver enveloppé dans ce qui devait inévitablement arriver, et d'éprouver au moins de grands désagrémens; mes liaisons avec quelques-uns des conjurés, que je n'avais pu détourner de leur projets, pouvaient me faire trouver coupable de *non-révélation*.

Je pris congé de mes amis de Bruxelles, et me préparai à me rendre à Vienne, ayant obtenu pour cela un passeport de l'ambassadeur d'Autriche. Alors ceux d'entre eux qui avaient pris part au projet de rétablir le fils de Napoléon sur le trône de France, songèrent à me charger de suivre la négociation ouverte à cet effet indirectement avec l'Autriche, par Francfort. Je connaissais déjà les bases de ce projet, et quoique je ne partageasse pas l'opinion de ceux qui en croyaient la réussite infaillible, je n'hésitai pas à m'y associer. Il n'avait rien

qui répugnât à la raison, et si je n'y voyais pas une grande probabilité, je ne pouvais pas me refuser à en reconnaître la possibilité. Le voisinage de la Russie, devenue maîtresse de la Pologne, pouvait paraître menaçant pour l'Autriche, et lui donner l'idée de se lier plus intimement à la France; enfin il y avait tout le chapitre des futurs contingens. Je devais apprendre à Francfort et à Wisbaden où en était la négociation, et si elle offrait quelques chances de succès, mon voyage à Vienne servirait avantageusement à la développer. Je connaissais personnellement M. de Metternich, qui avait souvent dîné chez moi à mon quartier de Raab, pendant les conférences d'Altenburg, en 1809, et j'avais assez souvent conversé avec lui, sur des sujets de quelque intérêt, pour qu'il pût se rappeler mon caractère, et prendre confiance dans ce que je lui dirais. Je devais d'abord me rendre à Liége pour y conférer avec M. Teste, avocat et frère du général, et y prendre les dernières informations.

CHAPITRE IX.

Négociations entamées à Francfort. — Entrevue avec M. de Wessenberg. — Les provinces rhénanes. — Ce qu'était la conspiration Didier. — Je ne puis aller à Vienne. — Note de M. de Metternich. Je reviens à Munich. — Mes occupations. — Proscrits qui se trouvent à Munich. — La maison royale et le ministère. — Un agent de la police française. — Santini à Munich. — Affaires de Lyon et de Grenoble. — Sur le duc d'Enghien. — Coup de pistolet de Wellington. — Ce qu'était l'opposition en France.

Nous ne nous arrêtâmes qu'un jour à Liége. Les instructions que je devais y prendre, et qui devaient me faire connaître l'état des négociations entamées, et qu'on me disait être

fort avancées, se réduisirent à peu de chose. M. Félix Desportes, établi à Wisbaden, était le négociateur choisi par les réfugiés de Bruxelles, et c'était avec M. le baron de Wessenberg, ambassadeur d'Autriche à la diète de Francfort, qu'il s'était mis en relation. Il y avait quelque temps qu'on n'avait plus reçu de ses nouvelles, quoique sa dernière lettre eût énoncé des espérances assez prochaines. Il s'agissait donc bien plutôt de savoir où l'on en était, que de suivre un fil qui se trouvait interrompu, et on ne savait précisément où l'on pourrait le saisir de nouveau. On me recommanda donc de correspondre avec les concitoyens que j'avais laissés à Bruxelles, et comme il était présumable que je serais obligé de m'arrêter quelque temps à Wisbaden ou à Francfort, on me donna un chiffre, des adresses de convention, et même la recette de l'encre sympathique dont on se servait. Ainsi mis au fait d'un projet dont je n'avais eu, jusque-là, qu'une connaissance assez imparfaite, puisqu'on

ne m'avait pas encore mis dans la confidence des moyens qu'on avait employés, j'en vis tout le faible et l'incertitude. Les hommes qui l'avaient conduit, et qui en avaient organisé la marche, étaient des gens d'esprit qui avaient de l'instruction, un cœur droit et un patriotisme assez désintéressé; mais ils me paraissaient manquer de la connaissance la plus nécessaire dans une affaire de ce genre, celle de la politique générale de l'Europe et des intérêts que s'étaient créés les puissances, qu'un mouvement de la France allait mettre en jeu. Notre position à nous, qui voulions essayer de produire ce mouvement, était tout-à-fait exceptionnelle; il ne fallait pas oublier que nous étions hors de France, par conséquent hors d'un contact direct avec les élémens d'action sur lesquels nous devions compter, et qui constituaient la force nécessaire, pour réussir, et même pour encourager l'Autriche à sortir de sa politique timide et d'expectative. Si la France en masse prenait l'initiative d'un

mouvement, sa puissance seule la mettait de nouveau à la tête de la politique européenne. Tout en ménageant, jusqu'à un certain point, les intérêts de ses voisins, elle pouvait en changer la direction à son profit, et exploiter les rivalités qu'elle-même pouvait faire naître. Mais nous, qui n'avions que des moyens de persuasion, nous étions obligés de nous renfermer dans le cercle des intérêts de ceux à qui nous nous adressions; nous ne pouvions même nous servir des rivalités qu'avaient amorties, sans les éteindre, les traités de 1814 et 1815, qu'avec beaucoup de ménagement, et en évitant toute idée de rupture; car nous n'avions, dans le premier moment, aucune force à offrir pour en garantir les conséquences. Je fis toutes ces réflexions, mais je les gardai pour moi. J'avais encore à voir M. Félix Desportes, qui, ayant occupé des emplois diplomatiques, pouvait avoir fait ces mêmes réflexions avant moi, et s'en être servi pour se diriger; mais je n'en pris pas moins la résolution de m'é-

carter de la marche longue et tortueuse qu'on paraissait vouloir suivre. A mes yeux la question à traiter pouvait se réduire à une question de fait. En général je n'aime pas l'incertitude dans laquelle nous plongent des illusions prolongées; non-seulement cet état pénible finit par abattre l'énergie, et nous rendre timides et tâtonneurs, mais il est rare que la prolongation d'une illusion qu'on poursuit ne finisse par entraîner à quelques fausses démarches, dont ceux qui voudraient nous abuser peuvent se servir pour excuser leur mauvaise foi par notre imprudence.

Ce que me dit Félix Desportes se réduisait à bien peu de chose, et il ne pouvait en être autrement. On n'avait rien fait qui pût amener à un résultat décisif. D'un côté on s'était contenté de hasarder timidement quelques *si;* de l'autre on n'avait répondu, comme de raison, que par quelques *mais*. Tout était encore à faire, et ce tout était en lui-même si peu compliqué, que je me décidai à le hasarder. J'é-

crivis donc à mes amis de Bruxelles que la négociation n'était pas aussi avancée qu'ils l'avaient cru, et que par conséquent il ne fallait, pour le moment, ni chiffres, ni encre sympathique. Je leur annonçai que je me proposais de me rendre à Francfort, et de m'y arrêter, pour en finir; car en continuant ainsi qu'on avait commencé, le vingtième siècle pourrait arriver avant qu'on eût une solution.

Je vins en effet à Francfort, et mon premier soin fut de chercher à m'aboucher avec l'ambassadeur d'Autriche. J'étais assez avantageusement connu pour n'avoir besoin d'aucun intermédiaire, et moins encore d'une présentation. Ce que je savais sur les ouvertures qui avaient été hasardées près de lui me dispensait de longs préliminaires, et pour m'accréditer, comme chargé par mes concitoyens, ainsi que pour le convaincre de la loyauté de mes démarches, je n'avais besoin que de ma parole : on sait que je ne l'ai jamais donnée en vain. M. de Wessenberg était géné-

ralement connu pour un homme d'honneur, doué d'un jugement prompt et sain, et de beaucoup d'esprit. Il était, par conséquent, facile, droit et coulant en affaires; il était en outre personnellement attaché à la famille de Napoléon. Ces antécédens me donnaient de grandes facilités, et j'en usai; j'entrai avec lui droit en matière, sans tergiversation. Nous discutâmes la proposition dont je m'étais chargé, et j'eus le bonheur de le convaincre et de fixer son opinion. Glissa-t-il volontairement sur la pierre d'achoppement que pouvaient présenter les intérêts de l'Autriche en Italie, menacés par le rétablissement de Napoléon II, roi de Rome? crut-il que la France, affaiblie sous une régence, serait trop heureuse d'écarter elle-même tout ce qui pourrait blesser l'Autriche? ou eus-je le secret de le persuader et de le tranquilliser? C'est ce que j'ignore. Le fait est que la garantie fut donnée et reçue en deux mots, et pour ainsi dire en passant; on n'y revint plus de part ni d'autre. Il ne s'éleva qu'une

seule dificulté, et ce fut moi qui la fis naître.

Dans les premières ouvertures qui avaient été faites à Francfort, il avait été question de donner la régence de l'empire français à l'archiduc Charles, et d'introduire en France une armée de cinquante mille Autrichiens qui devaient ramener Napoléon II. Cette condition avait été acceptée, probablement par découragement et par ennui de l'exil; je le savais, et on m'en avait prévenu; mais j'étais bien résolu à l'écarter, et je m'étais plus particulièrement chargé de la mission qu'on m'avait donnée, dans l'intention de rompre tout plutôt que de consentir à une humiliation pareille. Il ne s'agissait pour moi ni de la cour de Napoléon II, ni des dignités qui pouvaient m'y attendre. Je n'ai jamais cherché à ramper dans une cour, pas même dans celle de mon ancien général en chef. Quant aux dignités, mes talens, mes services et mon patriotisme m'en avaient déjà fait occuper, et m'en feraient occuper d'autres dont je n'aurais pas à rougir

en les achetant au prix de l'infamie. Mon seul but était de sortir ma patrie de l'avilissement où elle était tombée, en la délivrant de la domination d'une famille devenue tout-à-fait antipathique, qui ne comprenait ni la nation, ni son siècle, et qui ne pouvait que consommer le malheur et la dégradation de la France.

Je n'étais pas assez aveugle pour méconnaître la tendance républicaine qui commençait à germer en Europe; je la partageais assez pour bien la comprendre. Elle est le fruit de la propagation des lumières, et l'état le plus naturel de la société éclairée; elle est le produit de la marche même des gouvernemens qui tendent partout à désabuser les moins clairvoyans; elle n'a pas besoin de conspiration pour se développer, car elle naît de la persuasion, et la conviction qui en résulte est irrésistible dans sa marche et ses effets; mais je n'ignorais pas non plus que le nom de république épouvantait encore la masse vul-

gaire, qui s'attache aux noms et leur sacrifie les choses. A ce nom de république on accolait le sang versé en 1793. Les émigrés, dont les trahisons et les conspirations, sans cesse renouvelées, avaient été l'unique cause pour laquelle il avait fallu le verser, régnaient en France. Les jongleurs politiques qui avaient favorisé la restauration, et l'avaient masquée sous un travestissement quasi-libéral, criaient encore plus; dans leur *intérêt personnel*, il faut convenir qu'ils avaient raison. Le peuple, effarouché par leurs clameurs, et composé d'une génération dont la grande majorité n'avait pas, en 1793, atteint l'âge de la réflexion, tremblait à la seule idée d'un spectre inconnu, qu'on lui présentait sous les formes les plus hideuses.

Dans cet état de choses, il ne fallait donc pas songer à prononcer le nom de république. Tout ce qu'on pouvait faire était d'y arriver par les institutions; il en fallait de nouvelles,

et le jeune âge de Napoléon II permettait de songer à les fonder, et à les consolider avant que, devenu majeur, il pût y porter la main. Une seule chose était nécessaire, et même d'une nécessité urgente; c'était de commencer par écarter tous les ambitieux et les intrigans, qui, sous cent prétextes, et sans aucune pudeur, se seraient précipités autour du jeune prince, se seraient emparés de la régence, et auraient escamoté la souveraineté nationale en s'interposant entre le prince et la nation. Il fallait pour cela, et dès les premiers instans, faire un appel à la nation dans les assemblées primaires. Je me sentais assez de courage pour être un de ceux qui auraient fait cet appel, et qui l'auraient soutenu l'épée à la main.

Je déclarai donc à M. de Wessenberg qu'il ne fallait pas songer à une régence étrangère. Il était assez homme d'esprit pour concevoir qu'on n'impose pas impunément une humiliation à une nation puissante, et que, loin

d'aplanir par là les difficultés qu'on pouvait craindre, l'on risquait de compliquer la position des deux pays d'une manière peut-être irremédiable. Étant ainsi tombés d'accord sur les bases principales, il fut convenu que je lui remettrais un mémoire raisonné qui, en développant le projet du rétablissement de Napoléon II, donnât un aperçu des moyens d'exécution. Ce mémoire devait être adressé à M. de Metternich, en lui annonçant ma prochaine arrivée à Vienne. Je devais moi-même être porteur d'une double expédition de la dépêche de M. de Wessenberg, qui devait accompagner mon mémoire. Tout fut fait ainsi que nous en étions convenus, et rien ne me retenant plus à Francfort, j'en partis après m'y être arrêté quatre jours seulement. Je pris ma route par Munich, où je voulais voir le prince Eugène et m'aboucher avec lui.

Je n'entrerai pas dans le détail de notre voyage par Heidelberg, Stuttgard, Ulm et Augsburg. J'avais de tout autres idées par la

tête, que celle de chercher de nouveaux objets de curiosité dans ces pays que je connaissais, et qui ont déjà été décrits à satiété. Dans la première partie de mon voyage, que j'avais fait par Aix-la-Chapelle, Cologne, Coblentz et Mayence, j'avais eu quelque curiosité de m'enquérir de la situation politique des départemens que la lâcheté des Bourbons avait séparés de nous. Je cherchai à connaître au juste quelle était la portion du *bonheur universel* que les sicophantes du congrès de Vienne avaient répartie à ces habitans. Je vis qu'on n'avait réussi qu'à leur faire regretter amèrement leur séparation de la France, et à leur faire haïr leur situation actuelle. On n'avait rien négligé pour atteindre ce but : d'abord et pendant la guerre, les exactions et même les vols les plus crians, commis par les hordes à demi sauvages, qui avaient traversé ce pays, avaient jeté le désespoir parmi les habitans. La classe privilégiée seule, qui nulle part ne connaît

l'amour de la patrie et ne s'occupe du bien de ses concitoyens, avait applaudi au retour de ses priviléges. Pour consoler les malheureux riverains du Rhin, on eut soin de leur imposer leur large part des charges d'une guerre qu'on disait faite pour leur délivrance. On acheva de les combler de bienfaits, en leur donnant pour gouverneur un certain Justus Gruner, un des intrigans et des criards qui s'étaient mis à la tête de l'association appelée alors Teutonique. Cet individu, dépourvu de tout sentiment d'honneur et de moralité, acheva de ruiner le pays en s'enrichissant par les exactions les plus déhontées; il devint l'objet de l'horreur et du mépris de tous les gens de bien.

Il n'y était plus lorsque j'y passai; mais la haine du nom prussien était déjà dans toute sa force. Les départemens ci-devant français étaient gouvernés comme un pays conquis; tous les emplois étaient occupés par des Prussiens, très-souvent le rebut de leur nation,

et qui n'apportaient d'autre esprit de gouvernement que celui de s'enrichir et d'opprimer, avec toutes les formes grossières de leur propre administration. J'entendis plus d'une fois, dans les auberges où je m'arrêtais, cette haine s'exprimer sans ménagement, et de la manière la plus violente, devant ces mêmes employés prussiens.

Un jour surtout, à Coblentz, je me trouvai à la table d'hôte, avec quelques-uns des principaux citoyens de la ville, et des officiers prussiens, parmi lesquels était le commandant du génie. Ce dernier, avec toute la jactance prussienne, me demanda si je connaissais les ouvrages défensifs que la Prusse faisait faire aux environs de Coblentz, et qui devaient la rendre imprenable pour nous. Je me contentai de répondre que j'avais déjà été à Coblentz dès le temps où nous en chassâmes les Prussiens pour la première fois, et que je connaissais assez la position pour savoir qu'elle ne pouvait pas être mise en état de défense sérieuse. Un

citoyen de Coblentz prenant alors la parole : « Ces messieurs, dit-il, dépensent, pour ce « prétendu Gibraltar, des sommes considé- « rables qu'on tire de nos poches, outre « qu'ils écrasent la campagne de réquisitions « et de transports. Cependant il n'est per- « sonne parmi nous qui n'ait assez de bon « sens pour juger que ces dépenses sont inutiles, « et que la France, quand elle le voudra, ren- « trera à Coblentz sans beaucoup de peine. Ce « n'est donc qu'un moyen de tirer de l'argent « de nous, pour enrichir des directeurs de tra- « vaux. » L'attaque était vive, et le commandant du génie répondit, assez déconcerté et de fort mauvaise humeur : « On vous remboursera ces « dépenses. — Oui, dit l'autre, et de quelle « monnaie? Qu'il paraisse un seul bataillon « français à la Chartreuse, et vous nous paierez « *laufender münze* » (cette expression signifie aussi bien *en fuyant* qu'en *monnaie courante*). Les officiers prussiens firent mines de se fâcher; mais voyant que les autres convives prenaient

le parti de leurs concitoyens, et qu'ils n'étaient pas les plus nombreux, ils trouvèrent plus prudent de se taire et de quitter la table de bonne heure.

En traversant les pays de Darmstadt, de Bade et de Würtemberg, je trouvai les têtes moins échauffées; les habitans étaient mieux ployés à l'arbitraire, sous lequel ils avaient toujours vécu. Ils étaient un peu étonnés à la vérité de voir que les proclamations des gracieux souverains libérateurs de l'Europe, et les belles promesses de liberté, faites avec la *loyauté qui les caractérise*, n'avaient été que des jongleries mises en usage pour trouver des soldats et de l'argent contre nous; mais leur mécontentement se bornait à quelques plaintes timides. Il fallait que la presse retentît chez eux pour les réveiller. A Ulm j'éprouvai quelques difficultés pour entrer en Bavière, sous le prétexte que mon passeport, qui était pour Vienne et délivré par l'ambassadeur d'Autriche, n'était pas visé par celui de Bavière et

de Würtemberg. Le fait est que le mauvais succès de l'entreprise de Didier avait redonné courage aux limiers de la Sainte-Alliance, et avait redoublé leur surveillance sur tous les français voyageurs. On craignait surtout que quelque proscrit des deux listes ne prît une direction différente de celle que leurs bourreaux leur avaient assignée. Le gouvernement wurtembergeois se montrait un des plus acharnés, et n'oubliait aucune occasion de vexer les Français qu'il soupçonnait n'être pas amis des chouans et des Cosaques. C'était l'âne révolté contre le meunier devenu paralytique. Les chicanes qu'on me suscita ne me retinrent que le temps de recevoir une réponse de Munich, avec le permis d'entrer en Bavière; mais le peu d'information que je pus prendre à Ulm suffit pour me faire craindre que la négociation, que j'avais si bien acheminée à Francfort, ne restât sans résultat. D'après ce que j'appris, il ne me fut guère possible de douter que l'Autriche avait été mêlée dans l'entreprise

de Didier. Connaissant la prudence cauteleuse, pour ne pas dire la pusillanimité, de ce gouvernement, il était évident pour moi qu'il allait reculer encore plus qu'il n'avait voulu s'avancer. Ce que je voyais ne pouvait que me confirmer dans cette pensée.

Je ne me trompais pas plus alors que je ne me suis trompé dans d'autres occasions assez importantes, où j'ai été de même le seul de mon opinion jusqu'à ce qu'on ait été forcé de dire après coup : Ah! je ne m'en serais pas douté. Quelques mois plus tard, étant à Munich, j'eus occasion de voir un de mes anciens camarades, le général italien Mazzuchelli. Après la campagne de 1815, il avait pendant quelque temps commandé à Landau, puis il avait été chargé de la délimitation des frontières, et était venu se fixer à Bâle, d'où il fit quelques voyages à Genève. Au commencement de 1817, il fut rappelé, et vint me voir à son passage à Munich. La conversation, qui roulait sur les évènemens politiques qui avaient agité l'Eu-

seule dificulté, et ce fut moi qui la fis naître.

Dans les premières ouvertures qui avaient été faites à Francfort, il avait été question de donner la régence de l'empire français à l'archiduc Charles, et d'introduire en France une armée de cinquante mille Autrichiens qui devaient ramener Napoléon II. Cette condition avait été acceptée, probablement par découragement et par ennui de l'exil; je le savais, et on m'en avait prévenu; mais j'étais bien résolu à l'écarter, et je m'étais plus particulièrement chargé de la mission qu'on m'avait donnée, dans l'intention de rompre tout plutôt que de consentir à une humiliation pareille. Il ne s'agissait pour moi ni de la cour de Napoléon II, ni des dignités qui pouvaient m'y attendre. Je n'ai jamais cherché à ramper dans une cour, pas même dans celle de mon ancien général en chef. Quant aux dignités, mes talens, mes services et mon patriotisme m'en avaient déjà fait occuper, et m'en feraient occuper d'autres dont je n'aurais pas à rougir

en les achetant au prix de l'infamie. Mon seul but était de sortir ma patrie de l'avilissement où elle était tombée, en la délivrant de la domination d'une famille devenue tout-à-fait antipathique, qui ne comprenait ni la nation, ni son siècle, et qui ne pouvait que consommer le malheur et la dégradation de la France.

Je n'étais pas assez aveugle pour méconnaître la tendance républicaine qui commençait à germer en Europe; je la partageais assez pour bien la comprendre. Elle est le fruit de la propagation des lumières, et l'état le plus naturel de la société éclairée; elle est le produit de la marche même des gouvernemens qui tendent partout à désabuser les moins clairvoyans; elle n'a pas besoin de conspiration pour se développer, car elle naît de la persuasion, et la conviction qui en résulte est irrésistible dans sa marche et ses effets; mais je n'ignorais pas non plus que le nom de république épouvantait encore la masse vul-

du gouvernement, pour porter à M. de Metternich la dépêche qui lui était destinée, et ce que je voudrais lui écrire moi-même; que quant aux autres lettres, je pouvais les mettre à la poste. Je fis mieux, j'écrivis à M. de Metternich que, d'après les ordres qui m'empêchaient de me rendre à Vienne, j'allais retourner à Munich, où j'attendrais une réponse au mémoire qui lui avait été transmis, et auquel je n'ajoutais rien, ne pouvant le faire que verbalement; je lui indiquais en même temps que j'avais eu aussi un motif personnel pour me rendre à Vienne, afin de suivre une réclamation d'arriéré de solde qui m'était dû par l'ex-gouvernement italien, et pour laquelle j'avais besoin de l'intervention du conseil aulique de guerre. Les lettres dont j'étais porteur n'étaient que de simples recommandations à des personnages connus et non suspects, et qui n'avaient rien de commun avec mes projets; je n'avais pas voulu en recevoir pour ceux que je savais disposés à m'aider, et dont les noms

en les achetant au prix de l'infamie. Mon seul but était de sortir ma patrie de l'avilissement où elle était tombée, en la délivrant de la domination d'une famille devenue tout-à-fait antipathique, qui ne comprenait ni la nation, ni son siècle, et qui ne pouvait que consommer le malheur et la dégradation de la France.

Je n'étais pas assez aveugle pour méconnaître la tendance républicaine qui commençait à germer en Europe; je la partageais assez pour bien la comprendre. Elle est le fruit de la propagation des lumières, et l'état le plus naturel de la société éclairée; elle est le produit de la marche même des gouvernemens qui tendent partout à désabuser les moins clairvoyans; elle n'a pas besoin de conspiration pour se développer, car elle naît de la persuasion, et la conviction qui en résulte est irrésistible dans sa marche et ses effets; mais je n'ignorais pas non plus que le nom de république épouvantait encore la masse vul-

seule dificulté, et ce fut moi qui la fis naître.

Dans les premières ouvertures qui avaient été faites à Francfort, il avait été question de donner la régence de l'empire français à l'archiduc Charles, et d'introduire en France une armée de cinquante mille Autrichiens qui devaient ramener Napoléon II. Cette condition avait été acceptée, probablement par découragement et par ennui de l'exil; je le savais, et on m'en avait prévenu; mais j'étais bien résolu à l'écarter, et je m'étais plus particulièrement chargé de la mission qu'on m'avait donnée, dans l'intention de rompre tout plutôt que de consentir à une humiliation pareille. Il ne s'agissait pour moi ni de la cour de Napoléon II, ni des dignités qui pouvaient m'y attendre. Je n'ai jamais cherché à ramper dans une cour, pas même dans celle de mon ancien général en chef. Quant aux dignités, mes talens, mes services et mon patriotisme m'en avaient déjà fait occuper, et m'en feraient occuper d'autres dont je n'aurais pas à rougir

en les achetant au prix de l'infamie. Mon seul but était de sortir ma patrie de l'avilissement où elle était tombée, en la délivrant de la domination d'une famille devenue tout-à-fait antipathique, qui ne comprenait ni la nation, ni son siècle, et qui ne pouvait que consommer le malheur et la dégradation de la France.

Je n'étais pas assez aveugle pour méconnaître la tendance républicaine qui commençait à germer en Europe; je la partageais assez pour bien la comprendre. Elle est le fruit de la propagation des lumières, et l'état le plus naturel de la société éclairée; elle est le produit de la marche même des gouvernemens qui tendent partout à désabuser les moins clairvoyans; elle n'a pas besoin de conspiration pour se développer, car elle naît de la persuasion, et la conviction qui en résulte est irrésistible dans sa marche et ses effets; mais je n'ignorais pas non plus que le nom de république épouvantait encore la masse vul-

du gouvernement, pour porter à M. de Metternich la dépêche qui lui était destinée, et ce que je voudrais lui écrire moi-même; que quant aux autres lettres, je pouvais les mettre à la poste. Je fis mieux, j'écrivis à M. de Metternich que, d'après les ordres qui m'empêchaient de me rendre à Vienne, j'allais retourner à Munich, où j'attendrais une réponse au mémoire qui lui avait été transmis, et auquel je n'ajoutais rien, ne pouvant le faire que verbalement; je lui indiquais en même temps que j'avais eu aussi un motif personnel pour me rendre à Vienne, afin de suivre une réclamation d'arriéré de solde qui m'était dû par l'ex-gouvernement italien, et pour laquelle j'avais besoin de l'intervention du conseil aulique de guerre. Les lettres dont j'étais porteur n'étaient que de simples recommandations à des personnages connus et non suspects, et qui n'avaient rien de commun avec mes projets; je n'avais pas voulu en recevoir pour ceux que je savais disposés à m'aider, et dont les noms

mêmes n'étaient écrits que dans ma mémoire. J'ai toujours évité, tant que je l'ai pu, de compromettre ceux qui m'ont aidé dans des entreprises hasardeuses; j'enfermai donc toutes ces lettres dans le paquet destiné à M. de Metternich, en le priant de les faire remettre.

Le prince Eugène ne fut point étonné de me revoir; il connaissait aussi bien que moi la politique cauteleuse de l'Autriche; mais la politesse et les attentions qu'on avait eues pour moi, tout en m'empêchant de continuer mon voyage, nous parurent d'un assez bon augure. Nous en tirâmes la conséquence assez naturelle que, si le projet que j'avais présenté ne paraissait pas exécutable en ce moment, au moins il n'était pas contraire aux vues plus éloignées de l'Autriche. C'est ce que devait éclaircir la réponse que j'attendais de M. de Metternich. Elle tarda environ un mois; mais enfin je la reçus. Il était assez naturel, après ce qui s'était passé, que je ne m'attendisse pas à la recevoir par écrit; effectivement elle était

du gouvernement, pour porter à M. de Metternich la dépêche qui lui était destinée, et ce que je voudrais lui écrire moi-même; que quant aux autres lettres, je pouvais les mettre à la poste. Je fis mieux, j'écrivis à M. de Metternich que, d'après les ordres qui m'empêchaient de me rendre à Vienne, j'allais retourner à Munich, où j'attendrais une réponse au mémoire qui lui avait été transmis, et auquel je n'ajoutais rien, ne pouvant le faire que verbalement; je lui indiquais en même temps que j'avais eu aussi un motif personnel pour me rendre à Vienne, afin de suivre une réclamation d'arriéré de solde qui m'était dû par l'ex-gouvernement italien, et pour laquelle j'avais besoin de l'intervention du conseil aulique de guerre. Les lettres dont j'étais porteur n'étaient que de simples recommandations à des personnages connus et non suspects, et qui n'avaient rien de commun avec mes projets; je n'avais pas voulu en recevoir pour ceux que je savais disposés à m'aider, et dont les noms

mêmes n'étaient écrits que dans ma mémoire. J'ai toujours évité, tant que je l'ai pu, de compromettre ceux qui m'ont aidé dans des entreprises hasardeuses; j'enfermai donc toutes ces lettres dans le paquet destiné à M. de Metternich, en le priant de les faire remettre.

Le prince Eugène ne fut point étonné de me revoir; il connaissait aussi bien que moi la politique cauteleuse de l'Autriche; mais la politesse et les attentions qu'on avait eues pour moi, tout en m'empêchant de continuer mon voyage, nous parurent d'un assez bon augure. Nous en tirâmes la conséquence assez naturelle que, si le projet que j'avais présenté ne paraissait pas exécutable en ce moment, au moins il n'était pas contraire aux vues plus éloignées de l'Autriche. C'est ce que devait éclaircir la réponse que j'attendais de M. de Metternich. Elle tarda environ un mois; mais enfin je la reçus. Il était assez naturel, après ce qui s'était passé, que je ne m'attendisse pas à la recevoir par écrit; effectivement elle était

du gouvernement, pour porter à M. de Metternich la dépêche qui lui était destinée, et ce que je voudrais lui écrire moi-même; que quant aux autres lettres, je pouvais les mettre à la poste. Je fis mieux, j'écrivis à M. de Metternich que, d'après les ordres qui m'empêchaient de me rendre à Vienne, j'allais retourner à Munich, où j'attendrais une réponse au mémoire qui lui avait été transmis, et auquel je n'ajoutais rien, ne pouvant le faire que verbalement; je lui indiquais en même temps que j'avais eu aussi un motif personnel pour me rendre à Vienne, afin de suivre une réclamation d'arriéré de solde qui m'était dû par l'ex-gouvernement italien, et pour laquelle j'avais besoin de l'intervention du conseil aulique de guerre. Les lettres dont j'étais porteur n'étaient que de simples recommandations à des personnages connus et non suspects, et qui n'avaient rien de commun avec mes projets; je n'avais pas voulu en recevoir pour ceux que je savais disposés à m'aider, et dont les noms

mêmes n'étaient écrits que dans ma mémoire. J'ai toujours évité, tant que je l'ai pu, de compromettre ceux qui m'ont aidé dans des entreprises hasardeuses; j'enfermai donc toutes ces lettres dans le paquet destiné à M. de Metternich, en le priant de les faire remettre.

Le prince Eugène ne fut point étonné de me revoir; il connaissait aussi bien que moi la politique cauteleuse de l'Autriche; mais la politesse et les attentions qu'on avait eues pour moi, tout en m'empêchant de continuer mon voyage, nous parurent d'un assez bon augure. Nous en tirâmes la conséquence assez naturelle que, si le projet que j'avais présenté ne paraissait pas exécutable en ce moment, au moins il n'était pas contraire aux vues plus éloignées de l'Autriche. C'est ce que devait éclaircir la réponse que j'attendais de M. de Metternich. Elle tarda environ un mois; mais enfin je la reçus. Il était assez naturel, après ce qui s'était passé, que je ne m'attendisse pas à la recevoir par écrit; effectivement elle était

verbale. Je reçus un jour un billet de l'ambassadeur d'Autriche, le baron de Hruby, qui me disait que le mauvais état de sa santé (1) ne lui permettant pas de sortir pour venir chez moi, il me priait de me rendre chez lui, où il avait une communication à me faire. Je m'y rendis le même jour, et M. de Hruby entra en matière en me disant qu'il avait ordre de me donner lecture d'un passage d'une dépêche qu'il avait reçue de M. de Metternich. « Je ne « sais pas de quoi il s'agit, ajouta-t-il, mais « vous le comprendrez d'après ce que vous « avez écrit. » Je sentis bien que la réponse étant négative, M. de Hruby voulait et devait éviter toute explication, aussi je m'en abstins. Le paragraphe qu'il me lut était le suivant : « Vous direz au général..... que j'ai reçu les « notes qu'il m'a adressées, et les ai examinées « avec attention. J'apprécie et j'estime, comme « je le dois, les sentimens de sa noble fidélité « envers le fils de son *légitime* souverain et sa

(1) Il était atteint d'une inflammation d'entrailles.

« patrie; mais la situation politique *actuelle* de « l'Europe ne permet pas à l'Autriche de « prendre part *en ce moment* aux vues que ces « notes expriment. Quant aux réclamations que « le général a devant le conseil aulique, il « devra faire choix d'un agent de confiance à « Vienne. Cet agent pourra se présenter à moi, « et le général peut être persuadé de tout l'in- « térêt que je prendrai à ce qui peut lui être « avantageux. »

Il était clair, d'après cette réponse, que le projet que j'avais adressé était loin de contrarier les vues éloignées de l'Autriche; mais il n'en était pas moins évident que ce gouvernement ne me verrait pas de mauvais œil à Manich, et c'était déjà quelque chose, lorsque nous étions traqués partout, que de trouver un coin où nous puissions nous reposer en paix. Quant au projet, je le regardai comme manqué. Les prévisions futures de l'Autriche étaient exposées à tant de chances qui se développeraient successivement, que plus tard

elle ne pourrait plus faire ce qu'elle ne voulait pas en ce moment. Je me contentai donc de suivre de loin mes réclamations personnelles, et là M. de Metternich me témoigna autant de bonne volonté qu'on peut en attendre d'un homme de cour. Mon agent ayant eu besoin de son appui, et ayant sollicité en vain une audience, je lui adressai un billet dont la seule présentation le fit recevoir à l'instant, et lui obtint ce qu'il demandait. Mais le président du conseil aulique de guerre était le maréchal de Bellegarde, de famille française, ennemi acharné de la France, et qui lui aurait fait bien du mal s'il n'avait pas été encore plus faible en talens qu'il n'était fort en mauvaise volonté. Je l'eus pour ennemi, par cela seul que j'étais Français, et comme les dispositions favorables de M. de Metternich n'allaient pas jusqu'à désobliger un collègue en lui forçant la main, je n'obtins rien. Je fus même dépouillé des exemplaires, qui m'appartenaient, de mon Histoire des campagnes d'Annibal, imprimés par

ordre du gouvernement italien, et à titre de récompense; je fus également dépouillé des cuivres qui étaient devenus ma propriété après le tirage des exemplaires destinés pour le gouvernement. L'Autriche, toujours rapace, prend tout ce qu'elle peut, et ne rend rien que par force. Parini disait avec raison de l'aigle à deux têtes : *Aquila grifagna che con due becchi inserra* (aigle rapace qui avale par deux becs.)

Les réclamations que j'avais contre le gouvernement autrichien m'avaient ramené à Munich, où elles devaient me retenir quelques temps, au moins jusqu'à ce que j'eusse obtenu une décision. Rien ne pouvait s'opposer à ce que j'établisse mon séjour dans cette ville. Les stipulations du traité du 20 novembre 1815, contre les proscrits français, ne regardaient que ceux des deux listes du 24 juillet; n'y étant pas compris, j'avais donc le droit de choisir l'asile où j'attendrais des jours plus heureux. Munich m'offrait à cet égard plus d'agrément que tout autre lieu : d'abord, je

m'y trouvais près du prince Eugène, dont je connaissais le caractère loyal et juste. Il ne lui restait qu'un petit nombre d'aides-de-camp, qui s'étaient attachés à sa fortune. Celui qui occupait en Italie le premier rang, le géneral D***, qui m'avait poursuivi par tant de tracasseries et de manœuvres secrètes, afin de me faire sortir de l'artillerie et de se débarrasser d'un rival qui, on peut le dire sans trop d'amour-propre, lui était supérieur en connaissances militaires, ne s'était pas avisé de rester près d'un prince qui ne pouvait rien pour lui. Les deux hommes qui jouissaient de la confiance du prince Eugène, MM. le colonel Bataille et Darney étaient deux hommes probes et éclairés, sur l'amitié desquels je pouvais compter. Les autres étaient également incapables de songer même à me nuire. J'espérais aussi tranquillité et même protection du gouvernement bavarois : le roi aimait personnellement les Français, et l'opinion publique du pays était en notre faveur.

Je revins à Munich dans les derniers jours de décembre 1816, et j'obtins sans difficulté la permission de m'y établir. Mes propriétés en France étaient sous le sequestre, et ne pouvaient m'offrir aucune ressource. Je ne prévoyais pas pouvoir, de quelque temps, espérer de revoir ma patrie. L'ordonnance du 5 septembre 1816 venait de dissoudre cette horde d'énergumènes qui s'était formée en 1815, sous le nom de chambre des députés, à laquelle on a donné le nom d'introuvable. On ne pourrait pas même l'appeler inimitable sans faire tort au génie des furieux de modération et de légalité, qui, au reste, ont déjà fait leur preuve à cet égard. L'ordonnance de dissolution rentrait, pour les nouvelles élections, dans les dispositions de la Charte de 1814. Mais quel bien pouvait-il en résulter? Louis XVIII, que la peur faisait sortir d'un système sanguinaire qui aurait bientôt amené une conflagration générale, pourrait-il ou voudrait-il comprimer assez ses fidèles compagnons

d'émigration, pour les empêcher de produire, par leurs violences et leurs intrigues, un nouveau monstre, peu différent du premier? Et quand même, quelle garantie offraient les dispositions de cette Charte, pour en espérer une bonne représentation nationale? Le cens d'éligibilité et le cens électoral qu'elle établissait étaient un germe de corruption qui devait porter ses fruits: il tendait à établir la fortune comme le représentant des talens, de l'honneur et de la probité, et le seul moyen d'obtenir de la considération et des emplois; il était donc naturel que l'ambition des hommes se dirigeât uniquement vers l'argent, et que chacun cherchât à en acquérir à tout prix, afin d'avoir sa part d'emplois et de dignités; il devait nécessairement en résulter que tout ce qu'il y avait d'hommes probes et éclairés dans la nation allait se voir refoulé successivement au nombre des prolétaires. Le gouvernement serait abandonné à l'intrigue et à la corruption, et les chambres mêmes devaient

devenir une arène de vénalité. Cette prédiction n'était pas bien difficile à faire, et quiconque suivra l'histoire gouvernementale, législative et administrative de la France, sera forcé de convenir qu'elle s'est pleinement accomplie; au reste, tel avait été le but réel de cette conception bâtarde, que l'excès des maux avait fait adopter comme la seule ancre de salut de la patrie presque naufragée. Les doctrinaires, dont elle était l'œuvre, y voyaient le moyen d'arriver au pouvoir, en se plaçant entre les deux extrêmes, se vendant à l'un, et trompant l'autre par une doctrine mensongère; c'est ainsi qu'ils ont amené la révolution de 1830, comme nous le verrons en son lieu. L'ame égoïste et fourbe de Louis XVIII trouvait dans cette Charte un moyen de gouverner selon ses goûts, en trompant et avilissant les hommes, et il l'accepta avec une telle satisfaction, qu'il crut de bonne foi l'avoir faite.

Ces considérations me déterminèrent à me livrer entièrement à des travaux littéraires,

du gouvernement, pour porter à M. de Metternich la dépêche qui lui était destinée, et ce que je voudrais lui écrire moi-même; que quant aux autres lettres, je pouvais les mettre à la poste. Je fis mieux, j'écrivis à M. de Metternich que, d'après les ordres qui m'empêchaient de me rendre à Vienne, j'allais retourner à Munich, où j'attendrais une réponse au mémoire qui lui avait été transmis, et auquel je n'ajoutais rien, ne pouvant le faire que verbalement; je lui indiquais en même temps que j'avais eu aussi un motif personnel pour me rendre à Vienne, afin de suivre une réclamation d'arriéré de solde qui m'était dû par l'ex-gouvernement italien, et pour laquelle j'avais besoin de l'intervention du conseil aulique de guerre. Les lettres dont j'étais porteur n'étaient que de simples recommandations à des personnages connus et non suspects, et qui n'avaient rien de commun avec mes projets; je n'avais pas voulu en recevoir pour ceux que je savais disposés à m'aider, et dont les noms

ques voix glapissantes qui avaient cherché à égarer l'opinion publique en calomniant mes camarades. L'impartialité incontestable de mes récits m'avait mérité l'estime de nos ennemis mêmes; j'ai servi de guide forcé à ceux qui ont écrit après moi, et les ai empêchés de dénaturer cette histoire autant qu'ils l'auraient peut-être voulu; enfin j'ai eu la gloire, bien flatteuse, de dispenser le héros qui a dirigé nos destinées de revenir, dans ses Mémoires, sur cette première origine de ses malheurs (1). Cette campagne de 1812 fut même le sujet d'une anecdote assez intéressante pour moi: le prince Eugène trompé, par un de ses aides-de-camp, prisonnier à Péters-

(1) A Sainte-Hélène, l'empereur Napoléon reçut mes ouvrages. Un jour, le jeune Las-Cases, ayant réuni tous les matériaux relatifs à la campagne de Russie, lui demanda s'il ne voulait rien dicter sur ce sujet dont il avait eu l'intention de s'occuper. « Après cela, dit Napoléon « en montrant mes ouvrages, je n'ai plus rien à écrire. » Et il n'en fut plus question. Cette anecdote, que je tiens de M. Las-Cases lui-même et du général Gourgaud, est antérieure de plus de deux ans à la mort de Napoléon. Ce juge sévère et éclairé a donc cru pouvoir passer à la postérité tel que je l'ai dépeint. Cette certitude est pour moi la plus belle récompense de mon travail.

bourg avec moi, ainsi que je l'ai déjà dit, croyait encore, en 1816, que j'étais passé au service de Russie; lorsque la Campagne de Russie parut, le colonel Bataille crut y reconnaître mon style, mes connaissances politiques et militaires, et mes sentimens patriotiques: il le dit au prince, qui n'en voulut rien croire, pensant toujours que j'étais en Russie. Quelques mois avant mon arrivée à Munich, Bataille vint à Francfort pour y suivre la négociation relative à l'indemnité qui avait été stipulée par le traité de Fontainebleau (11 avril 1814), en faveur du prince Eugène. Dans un dîner diplomatique auquel il fut invité, il fut question de mon ouvrage, et plusieurs personnes l'assurèrent que j'en étais l'auteur. « Mais! dit « Bataille, il est cependant passé au service de « Russie; le prince Eugène en a reçu l'assu- « rance. » Alors le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à la diète de Francfort, que je connaissais depuis longues années, et qui me connaissait également, prit la parole: « C'est

« une calomnie, dit-il, et celui qui l'a inventée « ne peut être qu'un j...f..... Je sais qu'on lui a « offert du service en Russie et qu'il l'a refusé; « il est rentré dans sa patrie; il a servi en « 1815, et il a été obligé de quitter la France « après la chute de Bonaparte! » Lorsque j'arrivai à Munich, où Bataille était revenu, je me trouvai dispensé de me justifier de l'accusation plus que légère de son ex-aide-de-camp D.....x.

Je me décidai donc à continuer l'histoire militaire de ma patrie, de 1812 à 1815 inclus. J'avais à cœur qu'elle ne fût point altérée au profit de l'esprit de parti, de la défection et de la courtisanerie; je ne prévoyais que trop les mutilations et les falsifications qu'elle était menacée de subir, si je ne les prévenais pas. J'ai rempli cette tâche honorable et pénible. Je me suis attaché avant tout à la vérité historique, et j'ai osé la dire tout entière et sans détour. Nos ennemis mêmes, que je n'ai ni plus ni moins ménagés que mes concitoyens

ont rendu justice à mon impartialité, et ont reconnu que si j'avais été sévère, j'avais au moins été toujours vrai; les témoignages de leur opinion sont imprimés. Si l'on veut réfléchir à la situation où je me trouvais alors : j'étais proscrit, sans appui ni protection, errant en Europe à la merci de la Sainte-Alliance, et cependant j'ai osé attaquer l'absolutisme vainqueur et l'aristocratie dominante; démasquer cette coalition qui, sous le masque de la liberté, n'avait travaillé qu'à river les fers des peuples, et arrêter les progrès des lumières; mettre à nu ces prétendus héros qui remplissaient l'Europe de leurs louanges; dénoncer toutes les perfidies et les trahisons dont nous étions les victimes : on conviendra j'espère que j'ai fait preuve d'un certain courage, et que j'ai été loin de démentir, dans la proscription, les sacrifices que j'avais faits à ma patrie, dès 1792. Je n'entends certainement pas accuser mes concitoyens d'avoir manqué de courage; mais quel est celui qui alors a osé écrire

en France ce que j'ai écrit et publié au milieu de nos ennemis, et livré à leur discrétion? Je l'ai bien fait sans espoir de récompense, car aujourd'hui même, ce que j'ai osé faire pour ma patrie et pour mes compagnons d'armes semble être un titre contre moi. Je ne rencontre encore ni justice, ni reconnaissance, pas même l'équité qu'ont eue pour moi les étrangers.

Vers la fin de 1814, le général Vignoles, qui avait été chef d'état-major de l'armée du prince Eugène, m'avait prié de me charger de la rédaction du Journal historique des deux campagnes de 1813 et 1814, en Italie. Les évènemens n'avaient pas permis que ce journal fût remis à l'empereur Napoléon à l'issue de la guerre, ainsi qu'il était d'usage. Ayant déjà été chargé de rédiger l'Histoire de la campagne du Tyrol, en 1809, connaissant parfaitement le pays et toutes les positions militaires qui s'y trouvaient, le général Vignoles ne crut pas, me dit-il, pouvoir remettre ce travail à d'autres qu'à moi.

Je me trouvais alors à la campagne, où il m'envoya toutes les pièces originales, comme rapports, ordres du jour et démarches, situations, correspondances de l'empereur, des ministres et des généraux dont je pouvais avoir besoin. Je m'occupai de ce travail pendant tout l'hiver, et le mémoire fut achevé un peu avant le retour de l'île d'Elbe. Le général Vignoles le remit à l'empereur, en lui annonçant que j'en étais l'auteur. J'avais conservé par devers moi non seulement la minute originale du mémoire, mais les matériaux que j'avais extraits des pièces originales. Etant à Ostende, j'avais fait venir de Paris une caisse qui contenait la plus grande partie de mes manuscrits militaires, et dans laquelle se trouvait ce travail. Jamais occasion plus favorable pour écrire, d'une manière satisfaisante, l'histoire des deux dernières campagnes d'Italie, ne pouvait se présenter. J'avais l'extrait de tous les documens officiels, et j'étais auprès du général en chef; je commençai donc par là. On se

tromperait cependant si l'on croyait que j'ai écrit cette histoire sous la dictée du prince. Un ouvrage historique, et même sous un certain rapport didactique, comme devait être celui-là, demande à être écrit en pleine liberté d'opinion de la part de l'auteur. Il n'y a que les faits, qu'il ne lui est pas permis de supposer, et l'intention intime qui a dicté les opérations, qu'il ne peut pas toujours deviner, sur lesquels il lui soit nécessaire de consulter celui ou ceux qui peuvent l'éclairer. Je me bornai donc strictement à recueillir ces renseignemens. Le cadre de mon ouvrage était tracé, et il n'y manquait plus que d'y mettre la dernière main, lorsque je le communiquai au prince Eugène. Il n'y eut qu'un bien petit nombre de faits qui demandèrent quelques rectifications, et quelques documens, également en petit nombre, qui n'étaient point parvenus au général Vignoles, et qui avaient eu de l'influence sur les opérations; les cor-

rections se réduisirent donc à presque rien. L'ouvrage fut publié à Munich dans le courant de 1817, sous mon nom, et à mon compte. Quoique le succès en fût complet, et que l'édition fût bientôt épuisée, les arrangemens de la librairie sont si bien combinés contre les pauvres auteurs, que je n'en retirai qu'un bien mince bénéfice. Si le désir de gagner de l'argent eût été mon seul guide, il n'y avait pas de quoi m'encourager.

Je fus cependant obligé de continuer à écrire et à faire gagner les libraires. Il ne s'agissait pas pour moi de faire fortune, mais de me soutenir. Les ressources que ma femme avait recueillies, et qu'elle m'avait sacrifiées, ne pouvaient suffire bien long-temps à nos besoins; il était donc de la nécessité la plus absolue d'y ajouter pour en prolonger la durée, et je ne pouvais y ajouter que le fruit de mon travail. Je ne réclamais du prince Eugène que son estime et sa confiance. J'ai ob-

tenu l'une et l'autre, et j'ai été satisfait. Bien des personnes étaient à sa charge, et, quoique riches, avaient su en obtenir de fortes pensions. Je n'ai jamais su mendier, même auprès des princes, et je n'augmentai pas le nombre des mendians brodés qui l'entouraient. Ils m'en surent gré, et j'eus lieu de m'en apercevoir à l'affectation avec laquelle ils louaient la noblesse de caractère qui me portait à me suffire par mon travail, sans me plaindre, ni rien demander. Nous étions tous contens, et j'avais des ennemis de moins. La justice veut cependant que je sépare de la classe commune M. Darney et le colonel Bataille : l'un et l'autre m'aimaient et m'estimaient de vieille date, et ils auraient vu avec plaisir que le prince me comprît parmi ses pensionnaires. Ils me le firent sentir; mais je les priai de ne point en parler au prince, et il n'en fut plus question. Mes liaisons avec ces deux hommes aussi éclairés qu'estimables furent constamment agréables et intimes; le premier était un

homme d'un esprit profond, d'une justice et d'une probité sévères, homme d'état d'un grand mérite. L'excellent colonel Bataille joignait à ces qualités un cœur doux et aimant, un caractère conciliant, et une urbanité, qui le faisaient chérir de tous ceux qui le connaissaient; il est mort avant mon départ de Munich, regretté de tout le monde, et ce n'a pas été la perte la moins sensible parmi celles que j'ai faites.

Le genre de vie que nous menions à Munich n'était, au reste, pas sans agrémens. Accoutumé par l'éducation que j'avais reçue de mon excellent père, à la dureté et à la sobriété de la vie militaire, la stricte économie à laquelle nous étions obligés ne me coûtait pas des habitudes de mon choix. Mon Henriette, qui n'a d'une femme que les qualités les plus estimables, loin de murmurer des privations que nous étions obligés de nous imposer, savait les déguiser, et presque les faire disparaître. Surveillant elle-même la conduite et les détails

intérieurs du ménage; faisant de ses mains ce qui était indispensable à sa toilette; n'ayant aucun caprice, aucune fantaisie, le sacrifice facile du superflu suffisait pour assurer le nécessaire, et réduire les dépenses à ce que nous pouvions supporter. L'économie naissait de l'ordre; l'un et l'autre nous permettaient de conserver dans notre manière de vivre la décence dont nous ne pouvions nous écarter sans tomber sous tous les rapports. Ceux qui sont venus chez nous à Munich, et partout où nous avons été, qui nous ont vus dans le monde, que nous avons toujours fréquentés assez pour nous faire connaître, croiraient bien difficilement à la modicité de nos ressources et aux efforts qu'il nous a fallu faire pour vivre honorablement.

Notre temps était constamment occupé et partagé entre nos travaux habituels, nos promenades journalières, et des visites reçues ou faites à quelques habitans du pays et à de nos concitoyens réfugiés comme nous. Mes occu-

pations portaient principalement sur mes ouvrages militaires; mais je ne négligeais cependant ni les sciences, ni la littérature. J'ai réuni à Munich les premiers matériaux de quelques ouvrages historiques et archéologiques, que j'espère publier un jour. Mon Henriette, de son côté, chercha encore à perfectionner les talens qu'elle devait à sa première éducation : la musique et la peinture; la première cependant ne lui servit que de délassement, tandis que la peinture devint son occupation constante. Elle en a le génie, et il se développa alors par des progrès dont la rapidité étonna son professeur (1) qui, au bout de trois mois, trouva qu'elle n'avait plus besoin de maîtres. Elle y mettait une application d'autant plus active qu'elle avait formé le projet de se servir de ce talent pour concourir plus activement à nous soutenir tous deux, si mon exil devait se prolonger. Vouée tout entière à l'amour qu'elle me porte, ses projets s'étendaient encore plus loin

(1) M. Cogels d'Anvers, peintre fort estimé à Munich.

dans l'avenir. « Tu es plus âgé de vingt-cinq « ans que moi, me disait-elle, et le moment « peut arriver où, loin de ta patrie, privé de « tout, l'âge et les infirmités ne te permettront « plus de travailler; alors au moins je pourrai « travailler pour toi, et soutenir tes dernières « années. » Dès quatre heures du matin, en été, elle était à son chevalet, où elle passait la plus grande partie du jour, ne se détournant de son travail que pour donner quelques momens à la surveillance du ménage et à un délassement indispensable. Elle a réussi dans ce qu'elle se proposait, et ceux qui voient encore aujourd'hui ce qui reste de ses tableaux la placent sans contestation au nombre des artistes de quelque mérite. Elle a encore réussi sous un autre rapport; car une partie de ses ouvrages nous a procuré des ressources en Angleterre.

Il n'y avait alors à Munich qu'un petit nombre de réfugiés français : MM. Lavalette, le général Drouet d'Erlon, le colonel Duchamp,

et l'ex-préfet de Montauban, Bouvier-Dumolard. Je les voyais, et j'étais même lié avec les deux premiers; car nous étions proscrits pour les mêmes causes, et classés par la faction bourbonnienne dans la même catégorie; mais nous n'étions pas dans une harmonie complète sous le rapport des opinions politiques. M. Lavalette, qui, dès les commencemens de la révolution, avait appartenu au parti royaliste constitutionnel, n'avait point changé d'opinion; il désirait bien des institutions politiques pour sa patrie, mais il voulait ce qu'il appelait une royauté forte, c'est-à-dire qui dominât les institutions : une espèce de bon plaisir mitigé. Attaché par reconnaissance à Napoléon et à la famille Bonaparte, il était un impérialiste exclusif, peu partisan des assemblées délibératives et de la publicité en matière d'administration; du reste, parfait honnête homme, incapable de trahir ses devoirs envers sa patrie, et de se prêter servilement à des actes injustes. Le général Drouet d'Erlon

était un militaire n'ayant aucune opinion politique bien prononcée. Au commencement de 1815, il était entré dans la conspiration orléaniste plus par entraînement que par conviction; et parce que l'incompatibilité qui existe entre la branche aînée des Bourbons et la nation était trop évidente pour qu'elle eût pu lui échapper. Il avait acheté une assez jolie propriété près de Munich, et s'occupait à l'améliorer; il cherchait également à obtenir de rentrer en France, et son épouse fit un voyage à Paris dans ce but; ces deux soins l'absorbaient et l'écartaient de toute idée politique. Le colonel Duchamp, brave officier d'artillerie parvenu très-jeune à un grade supérieur, était un impérialiste exalté et un soldat dévoué à son métier, ne voyant que l'obéissance passive. Quant à M. Bouvier-Dumolard, un certain je ne sais quoi nous écartait tous de lui. D'ailleurs, un mémoire justificatif, qu'il adressa au gouvernement français pour prouver son attachement aux Bourbons et l'erreur de son

exil, nous fit voir qu'il ne nous appartenait pas.

Ces diverses nuances d'opinions n'altéraient cependant en aucune manière nos relations sociales, auxquelles nous cherchions au contraire à donner tout l'agrément possible. Discuter alors sur nos opinions politiques et sur leur application aurait été nous battre pour la chape à l'évêque; il faut être dans sa maison, et l'avoir débarrassée des étrangers, pour pouvoir s'occuper à l'organiser. Nos rapports avec le gouvernement et les habitans étaient également on ne peut plus satisfaisans. Depuis plusieurs siècles, il y a eu assez constamment des relations d'alliance et de services réciproques entre la France et la Bavière. Nous avons rendu d'assez grands services à ce pays; si nous n'avons pas réussi dans le siècle dernier à placer la couronne impériale sur la tête d'un prince bavarois, nous y avons au moins sacrifié notre sang et nos trésors; et enfin nous avons pu l'agrandir, et nous l'avons fait. La reconnaissance est une vertu inconnue aux rois

et aux princes; mais elle ne l'est pas aux peuples, et les bons Bavarois nous portaient une amitié franche et sincère, qu'ils exprimaient où ils le pouvaient. Leur armée n'avait point oublié qu'elle avait combattu avec nous et partagé la gloire de nos légions, et qu'un grand nombre de ses membres avaient mérité et obtenu le même signe d'honneur qui décorait nos braves. Les militaires semblaient même vouloir redoubler d'égards pour les généraux de notre vieille armée, et je ne me souviens pas d'avoir passé devant une sentinelle sans en avoir reçu le salut militaire, quoique je ne fusse pas en uniforme. Le brave général Raglowich, gouverneur de Munich, en donnait lui-même l'exemple, et plus d'une fois, en sortant de la parade, qui avait lieu près de chez moi, il est venu avec son état-major me rendre visite. Le premier jour de chaque année, le corps d'officiers de la garnison de Munich allait en corps rendre visite au général d'Erlon

qui, en 1809, avait commandé l'armée bavaroise.

Le roi, autrefois colonel et maréchal-de-camp au service de France, a conservé jusqu'à la fin de ses jours une affection sincère pour la France et les Français. C'était un excellent homme, et un vrai père de famille au milieu de sa nation; il était loin de manquer de capacité, mais la simplicité et la modestie de son caractère lui donnaient une méfiance de lui-même bien souvent nuisible, parce que souvent il voyait mieux que ses ministres, à qui il cédait. C'est ainsi qu'en 1813 on est parvenu à l'entraîner, contre son vœu et sa conviction, dans la ligue contre la France; mais la reine, ennemie implacable de Napoléon, à cause de la mort du duc d'Enghien (1), se réunit au parti

(1) Le duc d'Enghien avait fait la cour à la reine de Bavière, dans le temps où elle était encore princesse de Bade. Il avait même été question de mariage entre eux. Parmi les papiers dont était porteur le duc d'Enghien, lorsqu'il fut arrêté, se trouvait une lettre de la princesse de Bade.

de Wrède, vendu à l'Autriche, dans lequel était déjà entré le prince royal, et les persécutions domestiques vinrent se joindre aux intrigues de cabinet. Le prince héréditaire, aujourd'hui roi, affectait la haine la plus invétérée contre la France, et affichait le libéralisme teutonique, à la mode alors; il a ainsi trompé bien des gens qui s'attendaient à voir la liberté monter sur le trône avec lui; mais la Teutonia qu'il cultivait était la Teutonia aristocratique, et ses confidens étaient tous des *noblillons* bien vains et bien despotes des pays cédés à la Bavière par la Prusse. Ceux qui connaissaient le prince royal ne fondaient pas de grandes espérances sur lui, et le temps a fait voir qu'ils avaient raison. Son frère, le prince Charles, était au contraire l'ami des Français, comme son père, et professait l'attachement le plus sincère envers son beau-frère, le prince Eugène. Vif jusqu'à l'étourderie, il était aussi bon et aussi sensible que son frère aîné était sec et dur. Je le voyais souvent, librement et à toute

heure, et j'en ai reçu les marques d'estime les plus honorables. Il est fort instruit, mais militaire par-dessus tout, et nos conversations roulaient ordinairement sur la guerre et les sciences qui y sont relatives.

Le ministère était loin de nous être défavorable, quoique le partisan constant de l'alliance française, le comte de Montgelas n'y fût plus; c'était un homme d'un grand mérite et d'une grande perspicacité, qui jouissait de l'estime générale. Le roi même, qui avait été obligé, pour satisfaire aux exigences qui le portaient vers l'Autriche, de consentir à sa sortie du ministère, lui avait conservé toute son estime et toute sa confiance, et se prévalait de ses conseils dans le cabinet. Le successeur de M. de Montgelas au ministère des affaires étrangères, le comte de Rechberg, était en même temps le ministre dirigeant; c'était également un homme éclairé, et, quoique lié par sa position et par la politique du moment aux intérêts de l'Autriche, il était

loin d'être hostile à la France; il l'a bien montré par la protection qu'il a accordée aux proscrits français, résistant aux cabales, aux intrigues, aux suggestions calomnieuses des agens diplomatiques des Bourbons, et n'ayant jamais cédé à leurs prétentions. Le ministre le plus accrédité après M. de Rechberg était le baron de Lerchenfeld, chargé des finances. Après l'introduction de la constitution bavaroise, il s'y montra sincèrement attaché, et se maintint en crédit près des chambres. Les autres ministres ne valent guère la peine d'être mentionnés, par leur presque nullité.

Quelques mois après notre arrivée à Munich, nous y reçûmes la visite d'un M. de Ranchoup, venant de Paris, et qui disait aller à Constantinople; il avait été autrefois consul de France à Gothenbourg, et pendant les cent-jours à Civita-Vecchia; il avait perdu sa place à la restauration, et se présentait sous l'aspect d'une victime des réactions; il me parla de mon projet de passer en Turquie, et parut chercher à

m'en détourner sous divers prétextes; j'avais en effet dit à Bruxelles que je n'allais à Vienne que pour essayer de me faire rembourser d'un arriéré qui m'était dû, mais que mon intention était d'aller à Constantinople, pour y offrir mes services; j'avais tenu ce discours à dessein, à quelques individus que je savais affiliés à la police de Paris, pour détourner les soupçons qu'on aurait pu concevoir d'un voyage à Vienne, qui devait paraître singulier dans ce moment; mais, depuis que j'étais à Munich, il n'en avait plus été question, et je m'étais ostensiblement arrangé pour rester en Bavière; il était donc bien plus naturel de croire que je ne m'éloignerais pas du prince Eugène; il résulta de mes réflexions sur la supposition que faisait M. de Ranchoup, que la police de Paris pouvait être pour quelque chose dans son voyage à Munich.

J'avertis mes concitoyens et nous fûmes aux informations; nous n'y apprîmes rien de concluant sur M. de Ranchoup, mais un Français,

nommé Lasalle, qui était à Munich pour son commerce de tableaux, nous fit, en revanche, part des aventures matrimoniales de M. de Ranchoup, dont la femme était du pays de M. Lasalle; une grisette assez gentille et fort jolie, de Carcassonne, eut la bonne fortune d'épouser, peu avant l'expédition d'Egypte, un officier de chasseurs à cheval, qui fit partie de cette expédition. La jeune femme suivit son mari; le général en chef Bonaparte la vit; elle lui plut, et, ayant été facilement écouté, madame quitta bientôt son mari, et vint s'installer au quartier-général comme maîtresse en titre; elle y fit grande figure, courut souvent les rues du Caire en brillant équipage, et, plus d'une fois, les aides-de-camp du général en chef, sans en excepter le jeune *Eugène* et le sage *Lavallette*, galopèrent à la portière de la nouvelle sultane, en chevaliers d'honneur; en même temps que madame passait au palais, le mari reçut une mission qui le renvoya en France; il somma son infidèle

moitié de le suivre, et en ayant reçu un refus, à son arrivée en France, il demanda et obtint un divorce. Lorsque le général Bonaparte revint à son tour en France, la belle perdit son emploi de favorite; mais elle ne fut pas abandonnée pour cela: elle fut mariée à M. de Ranchoup et envoyée avec son nouveau mari à Gothenbourg, où ce dernier fut nommé consul de France. Après la restauration, il paraît que madame de Ranchoup, restée, sinon fidèle, au moins constante à Napoléon, ne put s'entendre avec son mari; elle résolut donc de s'en séparer, et profita pour cela d'une absence qu'il fut obligé de faire; mais, jugeant sans doute que tout ce qu'il y avait d'argent et d'effets précieux dans la maison y était venu à son occasion, et lui appartenait, elle s'en fit une pacotille et passa avec au Brésil. J'ai appris depuis qu'elle a fort bien fait ses affaires à Rio-Janeiro, qu'elle y mène un grand train, y tient une maison brillante, et qu'elle est toujours bonapartiste, quoiqu'elle soit aussi don-

pédriste, ayant fait la connaissance personnelle de don Pédro; mais son mari est dans une situation bien différente.

M. de Ranchoup, malgré sa mission, ne pouvait pas être rangé dans la classe des agens de police ordinaires; il n'en avait ni la bassesse, ni la profonde immoralité; il y en avait déjà un de cette classe à Munich, où il était arrivé avec assez d'argent pour faire une forte dépense; c'était un choix du pavillon Marsan; mais sa mission avait complètement échoué; tombé dans le mépris, il ne pouvait plus même espionner les domestiques, qui se regardaient comme supérieurs à lui. M. de Ranchoup, avec de l'esprit et le ton de la bonne société, aurait pu nous être un peu plus dangereux, si nous n'eussions pas été trop habitués aux hommes et aux affaires pour nous livrer facilement. Il fut reçu partout; mais la politesse maniérée avec laquelle on le recevait, et la tournure que prenait la conversation en sa présence, l'avertirent bientôt qu'on se tenait sur ses

gardes; il n'y avait que moi qui, en me livrant aux conversations qu'il entamait lui-même, parût s'abandonner à lui en toute confiance. M. de Talleyrand prétend que le talent d'un homme d'état doit être de parler beaucoup pour ne rien dire; passe pour les hommes d'état qui n'ont que de la loquacité, sans jugement, et qui sont surtout privés de la *mémoire d'observation* si nécessaire à un homme qui est dans les affaires. Je crois, à la vérité, que celui qui s'enveloppe dans un silence affecté, non-seulement fait soupçonner bien souvent plus qu'il n'y a de réalité, mais encore risque de se faire une réputation d'incapacité, s'il n'est pas bien connu sous le point de vue contraire; mais je pense qu'une loquacité qui ne s'exerce que sur des riens, n'est pas propre à donner une haute idée de celui qui est réduit à ce moyen de défendre ce qu'il veut cacher. A mon avis, l'homme prudent, et c'est le plus habile en affaires, doit suivre une ligne de conduite toute différente; c'est celle de ne pas recher-

cher l'occasion de parler, mais de ne pas s'y refuser, et de ne s'y engager que jusqu'où l'on veut, afin de ne pas dire plus qu'on ne veut faire savoir. Si celui à qui on a affaire se renferme dans la même règle, il ne saurait devenir dangereux, parce qu'il ne cherchera pas à dépasser le cercle qu'on lui trace, de crainte de se livrer; si au contraire il s'abandonne à la loquacité recommandée par M. de Talleyrand, et qu'on regarde comme nécessaire dans les missions du genre de celle de M. de Ranchoup, il est bien difficile que celui qui cherche à nous explorer ne soit bientôt à notre discrétion ; il est presque impossible que dans beaucoup de paroles et dans une conversation, qu'on doit avoir soin de varier, il ne lui échappe quelques-unes de ces expressions caractéristiques qui portent le type de l'idée qui le domine; ces différentes expressions rapprochées et comparées, peuvent, pour peu que nous ayons de sagacité, nous dévoiler le but que se propose notre interlocuteur; alors il est à notre

choix, où de nous en débarrasser en lui opposant les aveux résultant de ses paroles, ou de faire usage en silence de nos observations pour achever d'en tirer ce qu'il nous importe de savoir.

Après une quinzaine de jours, M. de Ranchoup parut s'apercevoir qu'il m'avait dit bien des choses dont il aurait pu se dispenser, sans avoir rien obtenu de moi dont il pût faire usage; il se tira d'affaire en homme d'esprit. Un matin, qu'il m'avait invité à déjeuner, il me dit, presque en arrivant : « Général, il « paraît que vous me croyez un agent du gou- « vernement? — Mais, vous-même, lui répon- « dis-je, qu'en dites-vous? — C'est vrai, répli- « qua-t-il, je ne veux pas vous cacher que je « suis envoyé de Paris pour observer les exilés « français qui sont à Munich, et vous parti- « culièrement; ma mission, ainsi que je puis « vous le faire voir, fait spécialement mention « de vous; mais il faut aussi que je vous ajoute « que cette mission ne peut avoir aucun ré-

« sultat qui vous soit désavantageux. Les in-
« structions de M. Decazes tendent à un but
« tout-à-fait contraire; son intention est de
« prouver au gouvernement français qu'aucun
« de vous n'aurait l'intention de se rendre
« nuisible au gouvernement s'il était en France;
« tandis que hors de France, le crédit et l'es-
« time dont vous jouissez, en raison de votre
« réputation et de la sagesse de votre conduite,
« font un tort réel au gouvernement qui vous a
« bannis. Ce que j'ai vu et appris ici me met
« en état de servir parfaitement les intentions
« de M. Decazes; et pour vous donner une
« preuve de ma bonne foi, je vous offre de
« tracer vous-même les bases de mon rap-
« port. »

On se persuadera facilement que je ne crus de la bonne foi du gouvernement à notre égard, que ce qu'il me convenait de croire, et la suite a fait voir que j'avais raison: nul n'est transfuge à demi; mais il me convenait d'accepter l'offre qu'on me faisait et de voir la fin

de cette comédie, je pris naturellement le texte que m'avait fourni M. de Ranchoup, et je l'accommodai de la manière que je jugeai la plus avantageuse, et qui devait lui paraître naturelle d'après les conversations que nous avions eues ensemble. La substance de la note que je remis quelques jours après, était telle qu'il suit : On devait nous juger assez d'expérience et de bon sens, pour ne pas nous jeter en extravagans dans des dangers que nous n'aurions pas sondés d'avance; en France nous serions restés tranquilles, comme nos concitoyens; en nous en expulsant violemment, on nous avait donné le juste motif et le droit de désirer la chute du gouvernement qui nous proscrivait; mais nous savions respecter l'hospitalité que nous recevions, et nous nous abstenions d'autant mieux de toute conspiration, qu'il devait arriver de deux choses l'une : ou que le gouvernement rentrerait dans des voies plus justes et plus raisonnables, et qu'alors nous ne doutions pas de voir cesser notre proscrip-

tion; ou qu'il persévérerait dans les mesures violentes et la route sanglante où il s'était engagé, et qu'alors sa chute était inévitable, et nous ramenait également dans notre patrie, sans que nous eussions besoin de nous compromettre au milieu des étrangers.

M. de Ranchoup établit son rapport sur ces bases, ainsi que nous l'avons appris par quelqu'un qui l'a vu dans le cabinet du ministre. Le bonhomme croyait avoir rempli les intentions du gouvernement qui l'avait envoyé, et dans une lettre qu'il m'écrivit d'Augsbourg, à son retour en France, il se félicitait de ce qu'il avait fait, et m'annonçait qu'il se proposait d'entrer dans des détails verbaux, qui donneraient plus de poids à ce qu'il avait écrit; mais les circonstances changèrent: M. Decazes sortit du ministère, et le nouveau gouvernement fit un crime à M. de Ranchoup d'avoir suivi ses instructions à la lettre; et peu après son retour à Paris, il fut destitué.

Quelques jours après M. de Ranchoup, était

arrivé à Munich une certaine madame Ducoin, veuve, disait-elle, d'un officier supérieur. Elle se disait également sœur d'un officier-général autrichien, et avait avec elle sa fille, qu'elle devait conduire à Vienne, où l'oncle devait la placer dans une maison d'éducation, et en prendre soin. C'était une enfant de seize ans tout au plus, assez jolie et fort innocente, et que nous apprîmes plus tard être une fille naturelle du fameux Clarke, alors encore ministre de la guerre. Sa mère la produisit partout, paraissant chercher à la *placer* de quelque manière que ce fût. Nous ne pouvions guère douter que madame Ducoin ne fût un second agent de la police française, et nous admirions la simplicité des bonnes gens qui nous croyaient assez stupides pour donner dans tous les piéges. Madame Ducoin, maladroite, bornée et sans usage du monde, ne pouvait rien faire près de nous; aussi songea-t-elle bientôt à revenir en France, sous le prétexte que son frère était absent de Vienne pour long-temps, et nous

soutira, pour faire son voyage, quelque argent que nous donnâmes pour nous en débarrasser.

La mission de M. de Ranchoup ne nous avait produit aucun désagrément; elle avait dû rassurer le gouvernement non-seulement sur nos projets en faveur de la république et du fils de Napoléon, mais même sur ceux des orléanistes, pour qui nous annonçâmes franchement avoir la plus parfaite indifférence. Nous ne voyions rien de bien avantageux pour notre patrie dans une révolution de famille, de quelque nature qu'elle fût; mais il paraît que Louis XVIII n'en jugeait pas ainsi, et qu'il craignait que nous pussions nous mêler de quelque tentative de ce genre. On n'avait pas oublié le duc d'Orléans dans les instructions à M. de Ranchoup; ses investigations et ses questions avaient été très-pressantes à cet égard; mais il avait pu rassurer son gouvernement sur notre compte. Nous devions donc espérer de ne plus être inquiétés; mais il n'en fut pas ainsi : il n'y avait pas d'ambassadeur de France à Munich,

et les affaires étaient faites par un secrétaire de légation nommé Saint-M.... Cet individu, fort ambitieux, chercha à profiter de sa place en appelant sur lui l'attention et les faveurs de la faction Bourbonnienne, par son zèle et ses services. Son chemin, pour parvenir, était tracé par le caractère et les habitudes de la faction qu'il voulait servir. Calomnies, fausses correspondances, suppositions les plus absurdes, tout fut mis en usage contre nous, et converti en notes remises au gouvernement bavarois, sur la demande du ministère français. Ces moyens étaient trop absurdes et trop odieux pour être accueillis par le gouvernement bavarois, qui résista et ne cacha pas même son mépris pour ces manœuvres. Mais M. Saint-M.... réussit dans ses désirs, et obtint la place de secrétaire de légation à Pétersbourg.

Vers la fin de 1817, nous vîmes arriver à Munich, Santini, huissier du cabinet de l'empereur Napoléon; il avait été congédié lorsque le défaut de fonds et la mesquinerie du trai-

tement accordé par le gouvernement anglais aux prisonniers de Sainte-Hélène, obligea Napoléon à briser son argenterie (1); il venait

(1) L'obligation où se trouva l'empereur Napoléon de briser son argenterie fut déniée par le gouvernement anglais, et ce sacrifice considéré comme une ruse tendant à cacher ses ressources. On trouve à ce sujet des révélations assez singulières dans l'*Edimburgh Weekly Journal*. Walter Scott, dans son Histoire de Napoléon, avait avancé que le général G... était en correspondance suivie avec les agens du gouvernement anglais chargés d'épier les actions et les discours de Napoléon, et même avec les agens des puissances étrangères; que même le général G... avait dit à sir Hudson Lowe que la rupture de l'argenterie était une feinte, imaginée dans le but d'exciter l'animadversion publique contre le gouvernement anglais, vu que non-seulement Napoléon avait des millions à sa disposition, déposés en Angleterre, mais encore dans sa cassette dix mille livres sterling, en quadruples d'Espagne. Le général G... fit insérer dans les journaux une lettre où ces assertions étaient traitées de calomnies. Walter Scott y répondit par une lettre datée du 14 septembre 1827, qui fut insérée dans l'*Edimburg Weekly Journal*, avec trois pièces justificatives. La première est un extrait de la correspondance officielle de Sainte-Hélène, qui présentait les mêmes faits allégués dans son Histoire de Napoléon, et d'où il résulte que ce fut sur les révélations du général G..., transmises par sir Hudson Lowe au lord Bathurst, que fut rendu l'ordre sévère et restrictif du 9 octobre 1816. La seconde est un rapport fait au prince de Metternich, par le baron Sturmer, commissaire autrichien, du 14 mai 1818. La troisième, une lettre de M. Henri Golburn, secrétaire-d'état au département des colonies, au lord comte Bathurst, du 10 mai 1819. Il résulte de ces trois pièces que les allégations de Walter Scott, dont se plaint le général G....., seraient prouvées par des documens authentiques, ou au moins donnés comme tels et non contredits.

rendre au prince Eugène quelques communications verbales dont il était chargé, et de là il voulait aller joindre l'impératrice Marie-Louise; mais son arrivée en Europe avait déjà mis en émoi toute la Sainte-Alliance; il semblait que tous les rois coalisés contre la liberté des peuples, craignissent d'être renversés par un seul homme, parce qu'il venait de Sainte-Hélène. Santini, surveillé par tous les ambassadeurs, poursuivi par des notes de cabinet en cabinet, n'osa se montrer publiquement nulle part, pendant le peu de jours qu'il resta à Munich; il put cependant voir en secret le prince Eugène, qui lui promit de l'argent pour continuer son voyage. Santini comptait en conséquence repartir peu d'heures après; le moment était pressant, car on attendait d'instant en instant une injonction de l'arrêter, de la part de l'Autriche, à laquelle on n'était pas disposé à résister; mais la personne qui avait été chargée par le prince de remettre l'argent nécessaire à Santini, en re-

tardait la remise par une honteuse spéculation d'intérêt : M. Tr.... voulait donner en compte une calèche de voyage qui lui appartenait et qu'il estimait assez haut ; Santini refusait avec raison, en disant qu'il était obligé de voyager d'une manière presque cachée, et qu'il avait plus besoin d'argent que d'une voiture, qui l'embarrasserait et le ferait connaître.

Cependant le temps pressait, et on commençait à murmurer contre le prince ; vers le soir, le premier commissaire de police de Munich, homme honnête et obligeant, vint me trouver, et m'annonça que l'ordre de faire arrêter Santini, à la requête de l'Autriche, était arrivé. Le gouvernement désirait le sauver, mais il ne pouvait rien de plus que de donner du temps à Santini, en retardant la transmission des ordres ; il me proposa donc de faire conduire Santini dans une voiture particulière à Starnberg, où le maître de poste recevrait l'avis de lui donner des chevaux sans difficulté ; de là, Santini se rendrait en Italie par la route

détournée de Parterkirsh et Tolfc, en évitant même de traverser Innspruck; mais il devait être parti de Starnberg avant le jour, parce qu'alors l'ordre d'arrestation devait être expédié aux maîtres de poste autour de Munich. Je me rendis sur-le-champ, vers neuf heures du soir, chez le prince Eugène, à qui je fis part de l'état des choses. Santini eut de suite l'argent nécessaire et partit dans l'instant. Il arriva heureusement en Italie; mais à Parme, Marie-Louise ayant tardé à le recevoir, et ayant même, à ce qu'on a dit dans le temps, averti le général Neuperg, Santini fut arrêté et conduit à la citadelle de Mantoue, où il resta en prison pendant plusieurs années. L'Autriche est toujours semblable à elle-même.

Le gouvernement français marchait toujours dans le même système anti-national; la faction sur laquelle il s'appuyait couvrait la France d'assassinats, auxquels des soi-disans juges civils ou militaires se prêtaient à donner une force légale; il semblait voir des bandes de

brigands, se réunir en tribunal sur les grands chemins, pour assassiner en forme ceux qu'ils ont volé; deux infames revêtus de l'habit de général, qu'ils ont souillé pendant quinze ans, faisant par eux-mêmes ou par leurs émissaires le métier d'agens provocateurs, égorgeaient la population des environs de Lyon et de Grenoble. Les cours prévotales parcouraient les campagnes qu'elles inondaient du sang innocent de malheureux cultivateurs et d'enfans en bas âge; les bourreaux rançonnaient pour ne pas égorger, et souvent égorgeaient après, et se donnaient le divertissement inconnu aux bêtes féroces, de jouer à la boule avec les têtes de leurs victimes (1); la faction royaliste et féodale se montrait digne d'elle; son caractère constant, et qu'elle n'a point perdu aujourd'hui, en 1832, se faisait voir dans toute son ingénuité. En vain un homme d'honneur, un homme comme il faudrait que fus-

(1) Voir les relations publiées sur les évènemens de Lyon, par MM. Sainneville, Fabvier et autres.

sent toujours les chefs de la police, afin que cette institution, indispensable à l'état social actuel, ne devînt jamais odieuse ni méprisable; en vain, dis-je, le lieutenant de police Sainneville essayait-il de poser des bornes à ce dévergondage de dénonciations et de provocations; il ne put que perdre sa place. La majorité des ministres encourageaient ces barbaries, auxquelles souriait le cœur de Louis XVIII, qui dirigeait télégraphiquement les exécutions, et ne disait jamais: c'est assez. Enfin, un cri d'horreur, et la crainte d'un soulèvement arrêtèrent les assassins et leurs chefs; le gouvernement fit semblant d'avoir besoin d'informations, et envoya Marmont sur les lieux. Les crimes commis se déroulèrent en partie aux yeux du public; Marmont en eut honte lui-même; les prisons se désemplirent, mais un bon nombre de ceux qu'on y avait enfermés y restèrent ensevelis. Parmi les victimes étouffées dans l'ombre, parce qu'on n'aurait pas même trouvé un prétexte pour

les juger, était un colonel, dont on retrouva l'uniforme avec les ossemens, dans son cachot.

Le rôle abominable qu'avaient joué dans ces honteuses provocations les généraux commandant à Lyon et à Grenoble, et les massacres qui suivirent, obligèrent le gouvernement à ôter le portefeuille de la guerre à Clarke, duc de Feltre; là finit la vie politique de cet homme sans talens militaires. Il avait été obligé de quitter les carabiniers, où il était chef d'escadron, sans avoir aucune action d'éclat à citer; il fut ensuite employé au comité de salut public et au ministère de la guerre, où il développa des talens, qui le firent comprendre parmi les agens de la police du Directoire aux armées; il fut envoyé en cette qualité en Italie, afin d'espionner la conduite du général en chef Bonaparte; ce dernier le devina et le gagna, et depuis ce moment les rapports de Clarke au Directoire se firent sous la dictée de Bonaparte. Jusqu'ici tout était bien, et selon l'usage ordi-

naire; mais ce qui est inconcevable est la confiance que le premier consul et l'empereur a pu accorder à l'individu qui avait trompé, fût-ce même en sa faveur, le gouvernement qui l'employait; ne devait-il pas craindre d'être trompé à son tour lorsque la fortune cesserait de lui sourire? Mais ce n'est pas la seule aberration de ce genre, dans laquelle soit tombé Napoléon : témoin Fouché, etc. Nous avons vu le rôle de Clarke envers Napoléon en 1811; il le trahit en 1814, en négligeant de compléter la défense et l'armement de Paris; cependant, en 1815, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, avant de s'embarquer au Havre, il eut encore l'impudeur d'offrir ses services; refusé avec mépris, il eut peur et se fit porter à bord d'un vaisseau marchand enveloppé dans une botte de paille. Après Waterloo, rentré en France et comblé des faveurs des Bourbons et de la faction féodale, il porta sa fureur et sa vengeance contre cette armée composée de braves, dont la loyauté était une injure pour

lui; sa conduite fut encore plus celle d'une hyène que d'un tigre; la fin de sa carrière politique précéda de peu celle de sa vie; il mourut l'année suivante, de la mort des ministres déchus, une ambition rentrée.

Après avoir terminé l'Histoire des Campagnes d'Italie, en 1813 et 1814, je repris le travail de la carte de la Turquie d'Europe, que j'avais commencée en Angleterre; je n'avais pu songer à la publier dans ce pays, où la cherté excessive de la gravure l'aurait élevée à un prix qui n'en permettrait pas la vente sur le continent; à Munich, la lithographie m'offrait une ressource dont je profitai. J'obtins de la faire graver à l'établissement du gouvernement, à un prix assez raisonnable; le débit en fut rapide et le bénéfice assez considérable, mais plus considérable pour le libraire commissionnaire que pour moi; lorsque je voulus compter, on prétendit que la plus grande partie des exemplaires ne s'étaient pas vendus; je les redemandai, et ne pus parvenir à

en obtenir la restitution; en partant de Munich, je fus obligé de céder à vil prix les pierres gravées, qui pouvaient encore tirer près de 2000 exemplaires (1200 avaient été vendus); mais j'eus la satisfaction d'apprendre que mon commissionnaire avait été puni de la rapacité avec laquelle il avait profité, à mes dépens, de la circonstance de mon départ; afin de payer moins cher il ne voulut pas faire faire à l'établissement royal le tirage des premiers exemplaires dont il eut besoin; l'ouvrier ignorant auquel il s'adressa, gâta les pierres qui furent perdues pour lui.

Malgré les petits inconvéniens inhérens à la nécessité où je me trouvais d'écrire et de me mettre par conséquent à la disposition des marchands de livres, mon séjour à Munich était assez agréable. Je jouissais d'abord de la protection du gouvernement, ce qui assurait ma tranquillité. Les demandes d'extradition ou d'expulsion, faites à plusieurs reprises par l'agent des Bourbons à Munich, contre moi et mes

camarades, étaient constamment repoussées par le gouvernement bavarois. D'un autre côté, la connaissance de quelques personnes, en petit nombre il est vrai, mais estimables et éclairées, nous procurait une société agréable. Je voyais souvent le prince Eugène pendant les mois où il n'était pas à sa campagne d'Ismacung ou à Eichstadt, et les témoignages réitérés de son estime et de sa confiance n'étaient pas pour moi le moindre agrément de sa société. Nous repassâmes ensemble l'histoire de la révolution (1), et ce ne fut pas sans fruit. Le prince Eugène joignait à un esprit éclairé un caractère franchement libéral et un sentiment d'honneur qui l'aurait empêché, si ses concitoyens l'avaient porté au pouvoir, d'abuser de leur confiance pour les opprimer. La loyauté qui le caractérisait lui rendait le mensonge tellement odieux, qu'il n'en concevait

(1) On demandera de quelle histoire de la révolution nous nous servîmes. Je répondrai d'aucune; car nous n'en avons aucune qui soit impartiale et par conséquent véridique. *Le Moniteur* et mes souvenirs y suppléèrent.

pas même la possibilité chez les autres. Quelle riche mine à exploiter pour la tourbe avide et ignoble des courtisans, surtout avant qu'une triste expérience eût pu lui apprendre que tout ce qu'il y a dans une nation de plus incapable, de plus lâche et de plus immoral, est toujours ce qui se serre le plus autour des princes, et les assiége de plus près. Trois ou quatre individus de ceux qui l'entouraient en Italie surent bien en profiter; c'est à eux seuls que sont dues quelques fautes que le prince commit dans les derniers temps, et qui n'eurent pas peu d'influence sur les évènemens qui lui firent perdre la couronne d'Italie. Nous employâmes les matinées, pendant les hivers de 1817 et 1818, à repasser ensemble l'histoire des campagnes de nos armées pendant les guerres de la révolution. Le prince, trop jeune, n'avait pu faire celles qui ont précédé 1797; en 1798 et 1799, il était en Égypte avec son beau-père, et il me jugea en état de lui en donner une idée claire et exacte. Il voulut aussi repasser et

étudier avec moi les campagnes qui suivirent, jusqu'à 1807, où il parut sur la scène comme général en chef; il voulut lire lui-même les relations historiques, et me chargea de lui développer le détail des opérations, leurs motifs et leur connexion, de redresser les faits tronqués ou altérés, et de rétablir les circonstances que l'auteur pouvait avoir omises, soit qu'il ne les connût pas, ou qu'il eût voulu les écarter. Nous fîmes choix, pour ces lectures, de l'ouvrage du général Dumas; quoique l'auteur ne soit pas militaire, c'était ce que nous avions de meilleur comme étude de faits. Celle écrite par le déserteur suisse de 1813, empreinte du ton magistral d'un soi-disant docteur en stratégie, qui n'a jamais commandé de troupes, ne peut servir à autre chose qu'à égarer celui qui voudrait y puiser des leçons; mais l'histoire du général Dumas demande à être lue avec précaution. Des relations sociales ont fait souvent déguiser la vérité, et l'opinion largement doctrinaire de l'historien a influé sur tous ses ré-

çits ; et leur a imprimé une teinte trompeuse. Pour ne citer qu'un seul exemple : à la bataille de la Trebbia, Moreau, mort, a été complètement sacrifié à Macdonald vivant et en faveur. La faute énorme, que commit ce dernier par l'ambition de gagner une bataille seul, et la jalousie qui l'empêchait de se mettre sous les ordres d'un autre, a été déguisée. Macdonald n'a point été abandonné par Moreau, mais il s'est refusé à ses sages conseils. La prudence et le bien de la patrie ne permettaient pas qu'on hasardât avec les seules ressources de la France, en Italie, une bataille aussi loin de la base d'opérations de l'armée. Si elle était perdue, l'armée, coupée de la France, était prise ou détruite en entier, et les départemens méridionaux ouverts sans défense. Moreau avait proposé à Macdonald de le joindre en continuant sa retraite le long de la mer, et couvert par l'Apennin ; il avait envoyé une division à Bobbio pour le flanquer. Les deux armées, réunies sur le champ de bataille de Novi, auraient

pu livrer un combat avec des chances beaucoup plus assurées; mais l'ambition de Macdonald l'emporta, et la perte d'une bataille, où il fit des fautes, fut la cause de longs revers qui compromirent le sort de la France.

Parmi les connaissances que j'avais faites à Munich, je dois citer deux personnes avec qui je me liai d'une manière plus intime; la première était l'abbé Coppat, mon compatriote lorrain et instituteur des enfans du prince: ce digne homme n'avait de prêtre que l'habit; il lui manquait tout-à-fait l'esprit d'intrigue, l'hypocrisie, la soif d'argent et de domination, le fanatisme brutal et ignorant de l'immense majorité de ses confrères; charitable et désintéressé à l'excès, jamais il ne fatiguait par ses demandes le prince qu'il servait; aussi ne recevait-il point de gratification. Une partie de son traitement était employée à secourir sa mère et ses sœurs; et ce qui lui restait était tellement réduit par des aumônes faites sans ostentation, qu'il se trouvait souvent dans le

besoin; son caractère était aussi aimable par sa gaieté qu'estimable par sa philosophie et la pratique des vertus. A soixante ans il réunissait la sagesse et l'expérience de son âge avec la vivacité et la franchise de la jeunesse. Une érudition immense, jointe à un jugement sain et profond, rendait sa conversation aussi instructive qu'elle était intéressante. L'étude des sciences philosophiques et historiques nous eut bientôt réunis et liés d'une franche amitié. Comme il ne pouvait guère disposer que de ses soirées, j'imaginai de renouveler l'usage des petits soupers que Voltaire regrettait déjà de son temps. Nous nous réunissions vers sept heures, et toujours celle de minuit nous trouvait encore passant en revue, ou les systèmes des philosophes de tous les temps, ou les systèmes politiques, ou l'histoire et les erreurs et les mensonges qu'elle contient, ou les sciences et les arts. Je n'oublierai jamais ces agréables soupers, que je n'ai pas encore pu remplacer aujourd'hui. Le pauvre abbé Coppat a eu une

fin bien malheureuse, et que méritait moins qu'un autre un homme d'un aussi beau caractère. Un an environ après mon départ de Munich, en se promenant seul sur les bords de l'Isar, grossie par les pluies, il eut le malheur d'être entraîné par la chute d'une partie du rivage; au moins c'est ce qu'on présume. Le lieu était écarté, il n'y avait personne dans les environs, et son corps ne fut retrouvé que trois jours après.

L'autre personne avec laquelle je me liai d'une amitié égale, était un M. Popp, ancien lieutenant de police, sous l'empire, à Strasbourg. C'était un homme loyal, d'un caractère juste, doux et obligeant, tout-à-fait incapable de faire du mal à qui que ce soit; en un mot, un homme tel qu'il en faudrait pour que la police fût utile et bienfaisante. Il est facile de concevoir qu'avec un caractère pareil, il ne pouvait convenir, ni aux Bourbons, ni à la faction féodale; aussi avait-il été destitué et tellement

persécuté, qu'il fut forcé de quitter la France. Je tiens de lui quelques détails assez intéressans sur le duc d'Enghien. Lorsque ce jeune prince fut arrivé à Strasbourg, M. Popp fut chargé de l'interroger, et d'examiner et de saisir ses papiers; il s'y rencontra une lettre de la princesse de Bâden, depuis reine de Bavière, qui prouvait l'inclination réciproque qui les unissait, et le mariage projeté entre eux. On y trouva encore une lettre de la comtesse de Wartensleben, épouse de l'ambassadeur de Prusse à Paris en 1792. Cette dame faisait au prince des reproches sur son émigration; elle lui représentait que, pour défendre le roi, c'était auprès et autour de lui qu'il fallait se placer; en fuyant la France, on abandonnait le roi, sans secours, à des dangers auxquels il devait succomber. La lettre finissait par une espèce de prophétie assez remarquable : « Quelle destinée vous at-« tend à l'étranger? disait madame de Wartens-« leben; on vous caresse en ce moment parce

« qu'on espère, par votre secours et celui de « vos partisans en France, pouvoir accomplir « des desseins politiques que vous ne soup- « çonnez peut-être pas. Mais tous les efforts de « vos partisans à l'intérieur n'aboutiront à rien « en votre faveur. La France, unie, résistera « aux attaques qui la menacent, et votre cause « y est perdue. Et alors que deviendrez-vous ? « Lorsqu'on aura perdu l'espérance de se servir « utilement de vous, on vous abandonnera, et « votre sort sera d'errer dans l'Europe d'asile en « asile, n'ayant pour ressources que d'ignomi- « nieuses aumônes, qu'on vous jettera de mau- « vaise grâce. »

M. Popp prit sur lui de rendre au duc d'Enghien ces deux pièces, qu'il ne jugea pas appartenir au procès, et sa conduite fut approuvée. Mais, à l'occasion de la seconde, il crut devoir demander au jeune prince comment, après avoir lu cette lettre, il avait pu ne pas rentrer en France. « Vous partagez avec vos « concitoyens une étrange erreur, répondit le

« duc, en croyant que nous avons émigré vo-
« lontairement; nous n'avons quitté la France
« que *par l'exprès commandement du roi.* Sans
« cet ordre formel, je serais resté près de mon
« souverain. » Je ne reviendrai pas sur les causes de la mort du duc d'Enghien ; assez de révélations, de détails, doivent avoir prouvé qu'elle était dans les intérêts d'un parti qui, dès le commencement de la révolution, aspirait à la domination de la France, et auquel il importait d'écarter une rivalité. Le nom seul du directeur de ce drame sanglant, l'homme aux dix-neuf sermens, T..... le diplomate cosmopolite, suffit pour éclairer ceux qui ne sont pas tout-à-fait ignorans. Les Mémoires de Rovigo ont fait voir comment le jugement avait été rendu. Qu'on y ajoute que le conseil de guerre n'a point été convoqué en entier, et qu'il y a des membres qui n'ont su qu'ils avaient signé la sentence qu'en la voyant imprimée. L'intention du premier consul était si peu de faire périr le duc d'Enghien, et il ignorait tellement

l'exécution, qui eut lieu dans la nuit, que le lendemain matin il envoya le conseiller d'état Réal à Vincennes pour procéder à une confrontation, dont le résultat ne pouvait être douteux. C'était Pichegru, et non le duc d'Enghien, que les chouans arrêtés avaient désigné en parlant du personnage important qu'on leur avait fait voir. Ce fut l'ancien évêque T..... qui escamota, en se servant de son influence sur la tête faible de Murat, le jugement et l'exécution. La lettre par laquelle le duc d'Enghien se justifiait près le premier consul, et qui lui aurait sauvé la vie, ne fut pas remise, et T..... savait bien que, la chose faite, la position de Napoléon à l'égard de l'esprit public ne lui permettrait pas même de blâmer ce qui s'était fait. Un jour, surtout après la restauration des Bourbons, le duc d'Enghien, brave, généreux, éclairé, pouvait devenir un rival dangereux, si, en se ralliant aux vœux et aux opinions de la France, il pouvait offrir aux patriotes l'espérance d'un gouvernement franchement con-

stitutionnel; il contrariait alors, et faisait même échouer des desseins cachés, qui n'ont pu réussir que bien plus tard. Mais T..... sut profiter de l'occasion, et on a pu voir qu'on ne lui en a pas su mauvais gré. Qui ne sait pas que le duc de Bourbon, souvent invité à venir à la cour, dont il se tenait éloigné, répondait constamment : « Je ne saurais me résoudre à « paraître en face des vrais assassins de mon « fils ! »

Popp avait mérité des remerciemens du duc de Bourbon pour les égards pleins d'humanité et de délicatesse qu'il avait eus pour le duc d'Enghien; il fut chaudément recommandé par la maison de Condé; mais cette recommandation même fut cause qu'il ne put rien obtenir, et amena les vexations qui lui firent quitter sa patrie.

La France s'était vue, en 1818, débarrassée de la présence des troupes coalisées appelées par les Bourbons et la faction féodale. Les négociations qui amenèrent leur renvoi donnè-

rent lieu à une controverse assez vive entre les membres les plus influens de l'aristocratie féodale et le gouvernement. Ce fut alors que parut la fameuse note secrète, le monument le plus caractéristique de l'absence de tout honneur et de tout sentiment de morale et de patriotisme, qui stygmatise la faction à laquelle la France doit tous ses maux. C'est la preuve la plus convaincante que la patrie ne trouvera jamais que des traîtres et des ennemis dans cette faction qui représente fidèlement les hordes de Francs qui vinrent ravager les Gaules, et, à l'aide des prêtres catholiques, réduire la nation dans l'esclavage. Le gouvernement, qui résistait au désir de la faction de conserver les ennemis sur le sol de la patrie, ne valait, dans le fond, pas mieux qu'elle; mais des motifs urgens le déterminaient : d'un côté, la présence des troupes ennemies grevait la France de charges inouies, et à quelque point qu'on eût élevé les impôts, l'excédant, qui restait à la disposition du gouvernement, ne suffisait pas à ses

dilapidations et à celles de ses agens; d'un autre côté, il était impossible de songer à élever les impôts au point qu'il l'aurait fallu pour conserver les étrangers, sans risquer de ruiner la France, et d'amener, par le désespoir, une conflagration générale. Cette considération seule n'aurait pas suffi à déterminer nos gouvernans, s'ils avaient pu continuer à s'enrichir en dilapidant la fortune publique; mais il s'y joignit une réflexion décisive : la France, ruinée, ne pourrait plus rien payer, et il leur fallait de l'argent. Les négociations d'Aix-la-Chapelle marchèrent assez vite, et les ennemis cessèrent de souiller le sol de la patrie.

Au commencement de la même année 1818, avait eu lieu à Paris une farce odieuse, dont les conséquences auraient pu être déplorables, si les acteurs, par la crainte d'aller plus loin qu'ils ne voulaient, n'avaient eux-mêmes fourni la preuve de l'improbabilité et de la fausseté de leur accusation. Le 11 février, dans la nuit, un coup de pistolet fut tiré sur la voi-

ture de Wellington, rentrant dans son hôtel à Paris. L'individu qui avait tiré ce coup de pistolet, de très-près, à la vue des domestiques placés derrière la voiture, à la porte de l'hôtel qui s'ouvrait en ce moment, et en face d'un réverbère allumé, ne put, dit-on, être saisi, ni même signalé par ses vêtemens. Les recherches les plus minutieuses ne purent pas faire apercevoir la moindre trace d'une balle sur la voiture, ou au moins sur les murs de l'hôtel, dans le cas où le prétendu assassin aurait manqué toute une voiture à quatre pas. L'effroi se répandit dans la faction féodale, et les visites de personnages brodés et titrés abondèrent chez l'assassin de Ney; peu s'en fallut qu'on ne proposât de le mettre tout vivant au Panthéon de Saint-Denis. On chercha une conspiration, et elle fut bientôt inventée: deux réfugiés français, Martinet et Cantillon, qui se trouvaient à Bruxelles, en furent chargés, et se présentèrent pour se défendre. Enfin, après quinze mois de procédures, un verdict

d'absolution les rendit à la liberté. Les juges ne purent se refuser à l'évidence d'une imposture dont les preuves paraissent à chaque page des procédures. Il ne resta de toute cette affaire que la conviction qu'acquirent les gens sensés, en France et à l'étranger, que toute cette affaire, si terrible au premier moment, n'était qu'une misérable farce. L'opinion qui se répandit généralement, et la moins humiliante pour Wellington, fut que quelqu'un qui voulait le rendre intéressant, lui avait fait tirer un coup de pistolet par un affidé dont il était sûr, mais en prenant la précaution de ne le faire charger qu'à poudre, afin d'éviter le danger d'une maladresse.

Fouché, après avoir été un instant ministre de la seconde restauration, avait éprouvé le sort des traîtres. Eloigné d'abord de France par une ambassade, il avait été compris, à titre de votant de la mort de Louis XVI, dans la loi ironiquement appelée d'amnistie, du

12 janvier, et obligé de rester à l'étranger (1). En 1818, il conçut le désir de quitter son séjour de Bohême, et de s'établir à Munich, et il eut l'imprudence d'écrire au prince Eugène pour le prier d'appuyer la demande qu'il allait faire à ce sujet. Il se plaignait dans la lettre de ce que, dans l'Histoire des campagnes d'Italie, et au sujet de sa capitulation de Toscane, je l'avais signalé comme un de ceux qui avaient su reculer les bornes de l'infamie, et il annonçait l'intention de se justifier à cet égard, et sur quelques autres reproches que le prince se croyait en droit de lui faire. Quel était son but réel, et quelle nouvelle intrigue méditait-il? C'est ce que son caractère ténébreux permettait moins de deviner que de

(1) L'épigramme suivante, qui fut faite à l'époque de la promulgation de cette loi de déception, prouve qu'on l'avait bien appréciée en France.

C'est bien injustement qu'on fronde
Ce bon gouvernement royal,
Si généreux, si loyal,
Quand sa clémence sans seconde
Accorde un pardon général,
Dont il excepte tout le monde.

soupçonner. Quoi qu'il en soit, la lettre était écrite avec tant d'adresse et de bonne foi apparente, le style en était si pathétique, que le bon cœur du prince Eugène, je dirai presque la faiblesse, l'avait engagé à lui répondre favorablement, et à parler en sa faveur au roi de Bavière. M. Darnay, chargé de rédiger cette réponse, se hâta de m'en prévenir, et m'engagea à me joindre à lui pour empêcher le prince de l'accueillir. Nous soupçonnions que le but de Fouché était tout simplement de faire de la police de délation, et peut-être même de provocation, et d'essayer par là de se rallier à la faction jésuitico-féodale, et d'obtenir le rappel de son bannissement. La manière infame dont on voulut compromettre le prince lors des troubles de Paris, en 1820, nous confirma dans notre soupçon, en nous faisant voir qu'il aurait alors pu réussir. Je me rendis en hâte chez le prince Eugène, et je lui remis sous les yeux l'odieuse conduite de Fouché lors de l'affaire du divorce de l'impératrice

Joséphine. Non content des perfides insinuations qu'il joignait aux efforts de la famille Bonaparte, près de Napoléon, il se permit alors de répandre, au moyen des agens les plus obscurs de sa police, les calomnies les plus infames sur Josephine. La chose alla jusqu'à allumer l'indignation publique, et un jour, au théâtre, les vives acclamations qui saluèrent l'arrivée de l'impératrice, le silence qui couvrit le nom de Napoléon, et quelques exclamations plus énergiques, apprirent à l'empereur les manœuvres de son ministre, et le tort qu'elles lui faisaient dans l'opinion publique. Napoléon, justement courroucé, en fit les plus durs reproches à Fouché, en lui ordonnant de démentir les bruits qu'il avait répandus. Je demandai au prince Eugène comment il pourrait, sans injurier la mémoire de son excellente mère, et blesser tout ce qu'il y avait d'hommes d'honneur en France et en Europe, dans les sentimens d'affection et de respect qu'ils portaient à celle qui avait emporté,

en partant des Tuileries, le bonheur de Napoléon et la fortune de la France; comment il pourrait, sans se blesser lui-même, accueillir l'homme assez lâche pour chercher à ternir la réputation de Josephine par les moyens les plus vils. La vivacité, la sévérité même de mes représentations ébranlèrent le prince, et l'amour filial obtint ce que n'avait pu obtenir une juste vengeance. Il fit répondre sèchement que M. Fouché aurait dû comprendre lui-même les motifs de convenance, pour ne pas dire plus, qui s'opposaient à ce qu'il fît aucune démarche en sa faveur, et même qu'il le reçût dans le cas où lui, Fouché, obtiendrait de venir en Bavière. M. Fouché se le tint pour dit, et nous ne le vîmes pas.

L'année 1819 se passa en apparence d'une manière assez tranquille. En France, depuis que le gouvernement avait été forcé de sortir de l'ornière de sang où il s'était engagé en 1815, la loi d'élections de 1816, malgré le principe de corruption consacré par la Charte, avait

accordé assez de latitude à l'opinion publique, pour qu'elle pût se prononcer. Les choix faits au renouvellement du troisième cinquième présentaient une nuance assez libérale, pour que le gouvernement en fût épouvanté. Il ne faut cependant pas croire que l'opposition, qui grandissait alors, ait été mue par les grands principes de politique libérale qui seuls peuvent assurer le bonheur et la tranquillité de notre patrie. Cette opposition ne voulait que la Charte de 1814, mais elle voulait le développement, et surtout l'application, dans toute leur étendue, des principes qu'elle consacrait au profit de la nouvelle classe privilégiée, créée par les art. 38 et 40, qui avaient institué en sa faveur un monopole qui rejetait le reste de la nation dans l'ilotisme. Cette classe sentait fort bien sa position et sa force; maîtresse du gouvernement par l'effet de ses votes, elle voulait le devenir de la nation, en s'emparant du monopole des emplois et de la direction de l'opinion publique. D'un autre

côté, le gouvernement sentait la nécessité de résister à un envahissement qui n'était en aucune manière dans ses vues, il voulait devenir lui-même maître de cette aristocratie bâtarde, en dirigeant les votes qui ne devaient le dominer qu'en apparence. Ici beaucoup d'élémens se réunissaient en sa faveur. Une aristocratie fondée sur l'argent seul, et qui excluait les services et les vertus morales, devait nécessairement être, en grande majorité, corrompue et corruptible. Elle était obligée de recevoir dans son sein les concussionnaires de toute espèce, et les parvenus qui s'étaient enrichis aux dépens de la nation, sous tous les gouvernemens. La vénalité, si facile à s'implanter dans une aristocratie ainsi composée, assurait donc au gouvernement l'achat des votes dont il avait besoin pour faire prévaloir ses volontés; mais comme, ainsi que dit le proverbe, l'appétit vient en mangeant, et que le nombre des mangeurs était trop grand pour qu'on pût les contenter tous également, sans risquer une banqueroute inévitable et

un nouveau bouleversement de l'ordre social, il fallut chercher un remède à cet inconvénient. On le trouva dans une classification, au moyen de laquelle un petit nombre serait seul appelé à jouir des emplois principaux et des gros traitemens assurés par le budget, tandis que le reste se contenterait des emplois secondaires, et même des gratifications dont on payait ses votes.

Ce plan, qui amena une nouvelle combinaison du ministère, devait être mis en exécution par une nouvelle loi électorale, qui établirait le double vote; mais ce remède ne fut qu'un palliatif, au moyen duquel la domination des Bourbons se traîna encore pendant dix ans, en voyant se cumuler les élémens de sa chute, et se dissoudre ceux de sa conservation. Les distinctions qu'on avait introduites dans l'aristocratie électorale amenèrent une scission dont l'effet fut de grandir une opposition trompeuse. Sentant qu'elle avait besoin des masses pour ressaisir les avantages que le

double vote lui avait fait perdre, elle emprunta le langage populaire. A la tribune et dans ses journaux, elle ne parla plus que du bien-être national, des principes de 89 et des *droits des Français*. La nation y fut trompée, et regarda *tous* les opposans comme ses défenseurs, tandis que la majorité d'entre eux ne voyaient de *Français ayant des droits* que l'aristocratie électorale. Perrier, en disant à la tribune que l'opposition, alors peu nombreuse, avait trente millions de Français *derrière elle*, compléta l'illusion. On ne s'aperçut pas que l'opposition voulait bien avoir trente millions de citoyens *derrière elle*, afin de s'appuyer sur leurs bras et de se servir de leur sang pour remporter la victoire; mais qu'elle ne consentirait pas à les avoir *à côté d'elle*. Au reste nous verrons cette opposition se résoudre dans les fameux 221.

Dans le restant de l'Europe, les effets de l'œuvre de déception, créée par le congrès de Vienne, commençaient à se faire sentir. En Allemagne, l'opinion publique forçait presque

tous les petits princes à des concessions envers leurs peuples. Quelques-uns, et le roi de Bavière fut du nombre, avaient bâti des constitutions plus ou moins illusoires; mais l'Autriche et la Prusse, séjour du despotisme par excellence, résistèrent, et se crurent assez fortes pour s'opposer à l'invasion des idées libérales. L'Italie était sourdement agitée. En Espagne, les conjurations se succédaient avec une rapidité qui présageait une catastrophe. En Angleterre même, le peuple commençait à s'apercevoir que l'aristocratie avait abusé de sa haine contre les Français, et que les sacrifices ruineux qu'on lui avait imposés n'avaient servi qu'à appesantir le joug imposé par le despotisme féodal. Il n'y avait que la Russie où les ténèbres hyperboréennes fussent encore impénétrables aux lumières morales.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE VI.

Je rentre au service de France, mais je suis mis de côté. — La France et MM. de La Jobardière. — Quelques personnages à Paris. — Le temps passe à l'orage. — Conspiration *pseudonyme*. — Débarquement de Napoléon. — Il arrive à Paris. — Je le vois aux Tuileries. Sarrazin. — Brune et détails sur son assassinat. — Chute et assassinat de Murat. 1

CHAPITRE VII.

Je suis envoyé dans mon département. — Confédération de la Moselle, dont je suis président. — Entraves qu'elle éprouve. — Invasion de la Lorraine. — Sur la mort de Berthier. — Intrigues à Metz. — Je réorganise la garde nationale. — Troubles à Metz et conduite de Miollis et de Belliard. — Je quitte cette ville. — Pont-à-Mousson. — Avis important que je reçois à Châlons. — Paris et situation de la France. — Clarke, ministre de la guerre. — Mort de Labédoyère. — Dangers qui me menacent. — Je parviens à quitter Paris. — Valenciennes. — J'arrive à Mons. 99

CHAPITRE VIII.

Ma situation à Londres. — Sur le rétablissement des Bourbons. — Les îles Ioniennes. — Suicide d'un Français. — Je quitte l'Angleterre. — Tentative pour m'enlever d'Ostende. — Mon hôte et sa

fin. — Sur la mort de Didier. — Retour à Bruxelles. — Madame Wallis. — Anecdote sur Waterloo. — M. de Hatzfeld. — Pourquoi je quitte la Belgique 221

CHAPITRE IX.

Négociations entamées à Francfort. — Entrevue avec M. de Wessenberg. — Les provinces rhénanes. — Ce qu'était la conspiration Didier. — Je ne puis aller à Vienne. — Note de M. de Metternich. Je reviens à Munich. — Mes occupations. — Proscrits qui se trouvent à Munich. — La maison royale et le ministère. — Un agent de la police française. — Santini à Munich. — Affaires de Lyon et de Grenoble. — Sur le duc d'Enghien. — Coup de pistolet de Wellington. — Ce qu'était l'opposition en France. 327

FIN DE LA TABLE.

MAY 9 1922

fin. — Sur la mort de Didier. — Retour à Bruxelles. — Madame Wallis. — Anecdote sur Waterloo. — M. de Hatzfeld. — Pourquoi je quitte la Belgique 221

CHAPITRE IX.

Négociations entamées à Francfort. — Entrevue avec M. de Wessenberg. — Les provinces rhénanes. — Ce qu'était la conspiration Didier. — Je ne puis aller à Vienne. — Note de M. de Metternich. Je reviens à Munich. — Mes occupations. — Proscrits qui se trouvent à Munich. — La maison royale et le ministère. — Un agent de la police française. — Santini à Munich. — Affaires de Lyon et de Grenoble. — Sur le duc d'Enghien. — Coup de pistolet de Wellington. — Ce qu'était l'opposition en France. 327

FIN DE LA TABLE.

MAY 9 1022